Poste Coteau-du-Lac et sa ligne d'alimentation

Inventaire archéologique

ethnoscop

Juillet 2024

Poste Coteau-du-Lac et sa ligne d'alimentation

Inventaire archéologique

Ethnoscop, 2024

Page couverture

Vue générale de la zone P6.12 située sur le lot 2 048 517, vers le nord-ouest (HYD2336_20231108_095847)

RÉSUMÉ

Un inventaire archéologique a été réalisé en novembre 2023 dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges en prévision de la construction, par Hydro-Québec, d'un poste hydroélectrique et de l'implantation d'une nouvelle ligne d'alimentation à l'intérieur des limites des municipalités de Coteau-du-Lac et de Les Cèdres. Cette intervention avait pour objectif de vérifier l'existence de ressources archéologiques dans un secteur du Québec assez peu documenté, mais près duquel sont connus des sites pouvant remonter jusqu'à l'Archaïque ancien. Cet inventaire archéologique, par sondages manuels, s'est concentré à l'intérieur de différentes zones à potentiel qui avaient été préalablement sélectionnées lors d'une étude de potentiel réalisée par la firme Artefactuel (2023) et qui couvrait à la fois les périodes préhistorique et historique. Il a permis la caractérisation du sol naturel d'origine qui avait bien souvent été remanié par des activités de labourage ou, plus rarement, par des travaux d'aménagements divers. Aucun témoin préhistorique n'a toutefois été mis au jour lors des interventions archéologiques et les rares artefacts historiques récoltés lors de l'intervention sont associés à des occupations récentes.

Mots-clés

Coteau-du-Lac, Les Cèdres, inventaire archéologique, archéologie autochtone et euroquébécoise

Référence pour fins de citation

Ethnoscop
2024 *Poste Coteau-du-Lac et sa ligne d'alimentation. Inventaire archéologique*. Québec, Hydro-Québec. 103 pages et annexes.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES CARTES VII
LISTE DES FIGURES IX
LISTE DES PHOTOGRAPHIES XI
LISTE DES TABLEAUX XIII
LISTE DES PARTICIPANTS XV
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat 1
1.2 Méthodes de travail 1
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES 5
2.1 Période préhistorique 5
2.2 Période historique 8
2.3 Études antérieures 13
2.4 Potentiel archéologique 18
3. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 23
3.1 Paléochenal de la rivière Delisle (P7) 23
3.2 Rivière Rouge (P3, H15, H16) 27
3.3 Chemin Saint-Emmanuel (H13) 41
3.4 Rivière à la Graisse (P4) 49
3.5 Paléochenaux du lac Lampsilis (P6) 70
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 93
MÉDIAGRAPHIE 95
ANNEXES
Annexe 1. Catalogue des photographies
Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts
Annexe 3. Tableaux 1 et 3 à 5

LISTE DES CARTES

Carte 1. Zone d'intervention 3

Carte 2. Interventions archéologiques antérieures dans la zone d'intervention et sites archéologiques 15

Carte 3. Potentiel archéologique 21

Carte 4. Aire P7.7 lots 2 380 239 et 5 690 121 25

Carte 5. Aires P3.8 et H14 lot 5 690 120 et H15 lot 5 690 121 29

Carte 6. Aire P3.10 lot 2 045 502 31

Carte 7. Aire P3.13 lot 2 045 591 33

Carte 8. Aire H13 lot 2 045 610 43

Carte 9. Aire H13 lots 2 045 192 et 2 045 221 45

Carte 10. Aire P4.19 lot 2 047 560 51

Carte 11. Aire P4.18 lot 2 048 434 55

Carte 12. Aires P4.13 et P4.16 lot 2 048 436 57

Carte 13. Aires P4.15 et P17 lots 2 048 436 et 3 177 647 61

Carte 14. Aires P4.5 et P4.7 lot 3 177 649 67

Carte 15. Aires P6.2 et P6.3 lots 2 048 438 et 3 177 651 73

Carte 16. Aire P6.3 lot 2 048 874 75

Carte 17. Aire P6.3 lots 2 801 971 et 2 801 333 77

Carte 18. Aire P6.3 lots 2 047 850, 2 048 455 et 2 801 332 79

Carte 19. Aire P6.12 lot 2 048 515 81

Carte 20. Aire P6.12 lot 2 408 517 83

Carte 21. Aire P6.15 lot 2 048 517 85

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Extrait d'un plan de 1706, réalisés par Deshayes, illustrant une série de rapides situés entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis.....9

Figure 2. Extrait d'un plan de 1717, réalisé par Gerard van Keulen, illustrant cette même série de rapides.....9

Figure 3. Extrait d'un plan de 1752, illustrant la présence de canaux permettant aux petites embarcations de contourner les rapides.....10

Figure 4. Extrait du plan du général Murray (1761) montrant l'amorce d'une densification sur la pointe de Coteau des Cèdres.....10

Figure 5. Extrait de 1815 par Bouchette illustrant la nouvelle église de la paroisse Saint-Joseph-de- Soulanges.....11

Figure 6. Photographie de la gare de Rivière-Rouge prise autour de 1910 (McCord MP-0000.966.10).....12

Figure 7. Croquis stratigraphique, sondage 327, paroi est, aire d'inventaire P3.10 (2 045 502).....37

Figure 8. Croquis stratigraphique, sondage 334, paroi nord, aire d'inventaire P3.10 (2 045 502).....39

Figure 9. Extrait d'un plan topographique de 1951 (gouvernement du Canada 1951).....65

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Vue générale de la zone P7.7, vers le sud-ouest (HYD2336_20231106_105459) 24
Photo 2. Paroi est du sondage 1 (HYD2336_20231106_082626) 24
Photo 3. Paroi est du sondage 46 (HYD2336_20231106_104239) 24
Photo 4. Vue générale de la zone P3.8-H15, vers le sud-ouest (HYD2336_20231106_111140) 28
Photo 5. Paroi sud du sondage 55 (HYD2336_20231106_111522) 28
Photo 6. Vue générale de la zone P3.10-H15, vers le sud-ouest (HYD2336_20231113_125539) 35
Photo 7. Paroi est du sondage 332 (HYD2336_20231113_103002) 36
Photo 8. Paroi est du sondage 327 (HYD2336_20231113_105332) 36
Photo 9. Paroi nord du sondage 334 (HYD2336_20231113_132401) 38
Photo 10. Vue générale de la zone P3.13-H16, vers l'est (HYD2336_20231106_130111) 40
Photo 11. Paroi ouest du sondage 65 (HYD2336_20231106_131043) 40
Photo 12. Vue générale de la zone H13.1, vers le sud-ouest (HYD2336_20231106_143343) 41
Photo 13. Paroi est du sondage 241 (HYD2336_20231109_073643) 42
Photo 14. Vue générale de la zone H13.3, vers le sud-ouest (HYD2336_20231108_140506) 47
Photo 15. Vue générale de la H13.2, vers le nord-est (HYD2336_20231108_143709) 48
Photo 16. Paroi ouest du sondage 227 (HYD2336_20231108_141414) 48
Photo 17. Vue générale de la zone P4.19, vers l'est (HYD2336_20231116_094001) 49
Photo 18. Paroi est du sondage 490 (HYD2336_20231116_110311) 50
Photo 19. Vue générale de la zone P4.19, vers le sud-ouest (HYD2336_20231116_100615) 53
Photo 20. Paroi sud du Sondage 477 (HYD2336_20231116_101724) 53
Photo 21. Paroi nord du sondage 405 (HYD2336_20231115_100050) 54
Photo 22. Paroi sud du sondage 422 (HYD2336_20231115_110735) 54
Photo 23. Vue générale de la zone P4.17, vers l'ouest (HYD2336_20231114_102900) 59
Photo 24. Paroi est du sondage 335 (HYD2336_20231114_074207) 60
Photo 25. Paroi nord-ouest du sondage 375 (HYD2336_20231114_105508) 60
Photo 26. Vue générale du secteur nord de la zone 4.5, vers le nord-ouest (HYD2336_20231110_135543) 63
Photo 27. Vue générale du secteur nord de la zone P4.5, vers l'est (HYD2336_20231110_094656) 64
Photo 28. Vue générale du secteur sud de la zone P4.5, vers l'est (HYD2336_20231110_132311) 64
Photo 29. Vue générale du secteur nord de la zone 4.5, vers le sud (HYD2336_20231110_104200) 66
Photo 30. Paroi nord-est du sondage 254 (HYD2336_20231110_083329) 66
Photo 31. Paroi sud du sondage 285 (HYD2336_20231110_111135) 66
Photo 32. Paroi nord-est du sondage 262 (HYD2336_20231110_090959) 69
Photo 33. Paroi est du sondage 309 (HYD2336_20231110_130413) 69
Photo 34. Vue générale de la zone P6.15, vers le sud-est (HYD2336_20231108_081011) 71

Photo 35. Paroi nord du sondage 149 (HYD2336_20231108_075346) 71
Photo 36. Paroi sud du sondage 153 (HYD2336_20231108_081001) 71
Photo 37. Paroi sud du sondage 170 (HYD2336_20231108_090450) 87
Photo 38. Vue générale de la zone P6.3, vers le sud-ouest (HYD2336_20231107_111259) 88
Photo 39. Vue générale de la zone P6.12, vers l'est (HYD2336_20231107_075532) 88
Photo 40. Paroi sud du sondage 128 (HYD2336_20231107_115921) 89
Photo 41. Paroi est du sondage 108 (HYD2336_20231107_101349) 89
Photo 42. Paroi nord du sondage 224 (HYD2336_20231108_130053) 89
Photo 43. Vue générale de la zone P6.2-P6.3, vers le nord-ouest, montrant le lot 3 177 651 où de l'épandage venait d'être effectué (HYD2336_20231114_143548) 91
Photo 44. Paroi nord du sondage 401 (HYD2336_20231114_144623) 91

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques présents à proximité ..... En annexe
Tableau 2. Sites et immeubles patrimoniaux situés à proximité de l'aire d'intervention 13
Tableau 3. Description des zones de potentiel préhistoriques identifiées par Artefactuel (2023) ..... En annexe
Tableau 4. Description des zones de potentiel historiques identifiées par Artefactuel (2023)... En annexe
Tableau 5. Description des zones inventoriées..... En annexe
Tableau 6. Description des différents segments de la zone de potentiel P6. 70

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Hydro-Québec

Martin Perron	Archéologue. Conseiller Expertise Environnementale, Équipe Aménagement du territoire et archéologie. Unité Expertise — Environnement humain.

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Mathieu Sévigny	Directeur de projet
Laurence Johnson	Directrice de projet, révision du rapport
Geneviève Lévesque	Archéologue chargée de projet (rédaction du rapport)
Karine Fournier	Archéologue de terrain
Thomas Garneau-Lelièvre	Archéologue de terrain
Jean-Pierre Henriet	Archéologue de terrain
Gabrielle Legault	Archéologue de terrain
Molly Monette	Archéologue de terrain
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	Archéologue de terrain
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

En novembre 2023, Ethnoscop, une firme de consultants en archéologie et patrimoine culturel, a été mandatée par Hydro-Québec pour la réalisation d'un inventaire archéologique à Coteau-du-Lac en prévision de la construction d'un poste hydroélectrique et de l'implantation d'une nouvelle ligne d'alimentation 120 kV dont le point de raccordement sera situé dans la municipalité de Les Cèdres (carte 1). Le nouveau poste satellite à 120-25 kV de Coteau-du-Lac devrait être localisé à l'intérieur du parc industriel Alta et se raccorder à la ligne existante Langlois-Vaudreuil-Soulanges, construite en 2017.

L'inventaire archéologique a été réalisé du 6 au 16 novembre 2023, dans le cadre du permis de recherche archéologique 23-ETHN-36, par une équipe composée d'une archéologue chargée de projet et de deux à quatre archéologues de terrain. Elle avait pour objectif de vérifier la présence de sol archéologique en place et, en cas de découverte, de les expertiser. Cette intervention faisait suite à une étude de potentiel réalisée quelques mois plus tôt, laquelle avait souligné le potentiel archéologique du secteur en particulier pour la période préhistorique. Une cinquantaine de zones à potentiel avaient alors été identifiées (Artefactuel 2023). Sur ce nombre, dix-neuf sont traversées par le tracé prévu pour le passage de la ligne d'alimentation à 120 kV.

1.2 Méthodes de travail

L'inventaire archéologique s'est déroulé dans un secteur agricole où aucun site archéologique n'est encore répertorié à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les sites les plus proches se trouvent en bordure du fleuve Saint-Laurent, à plus d'un kilomètre de l'aire d'intervention. Sur les 19 zones à potentiel archéologique touchées par les travaux, 17 ont fait l'objet d'une expertise archéologique. En effet, deux zones visées par les travaux n'ont pas été inventoriées (P4.13 et P4.16) ; faute d'obtenir les autorisations nécessaires à l'intervention. Dans chacune des 17 zones où le consentement des propriétaires a été obtenu, une inspection visuelle a d'abord été réalisée afin de confirmer que l'état des lieux se prêtait à l'occupation humaine et à la réalisation de sondages archéologiques. Les secteurs qui n'étaient pas propices à la réalisation de sondages ont été

exclus (marécages, emplacement où le sol est perturbé par des aménagements anthropiques, pentes trop fortes, etc.). L'inspection visuelle devait également permettre de repérer des vestiges archéologiques pouvant être perceptibles à la surface du sol. Lorsque les conditions étaient optimales (sol bien drainé, surface du sol non recouverte d'un couvert végétal ; etc.), cette inspection visuelle a été réalisée suivant une grille très serrée (moins de 1 m de distance) et de façon systématique sur toute la surface de l'aire d'intervention. Les zones à potentiel où la récolte de maïs n'avait pas encore été effectuée et celles où la terre avait été récemment retournée par les labours constituent quelques exemples.

Un inventaire systématique, par sondage manuel, a été réalisé dans tous les secteurs jugés propices à la réalisation de ces puits exploratoires. Ces sondages, de 0,3 à 0,5 m de côté, ont été réalisés en suivant un intervalle estimé entre 10 et 15 m. Le contenu excavé dans chaque sondage a été vérifié minutieusement à la pelle et la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il était susceptible de renfermer des biens archéologiques. Chaque sondage a été comptabilisé et géolocalisé à l'aide d'une tablette électronique utilisant le logiciel QField. La séquence stratigraphique d'au moins un des sondages de chaque zone a été enregistrée et toutes les fois où des différences significatives étaient relevées.

La méthode de travail utilisée dans la zone à potentiel P3.10-H15 était différente puisque la présence d'un remblai sur ce terrain était anticipée. Une pelle mécanique a servi à retirer les niveaux supérieurs du sol jusqu'à l'atteinte de sols d'intérêt archéologique. Les sondages manuels ont pu être implantés à l'intérieur de ces excavations mécaniques, lorsque les contextes étaient présents. Enfin, des enregistrements ont été réalisés avant que les tranchées ne soient refermées.

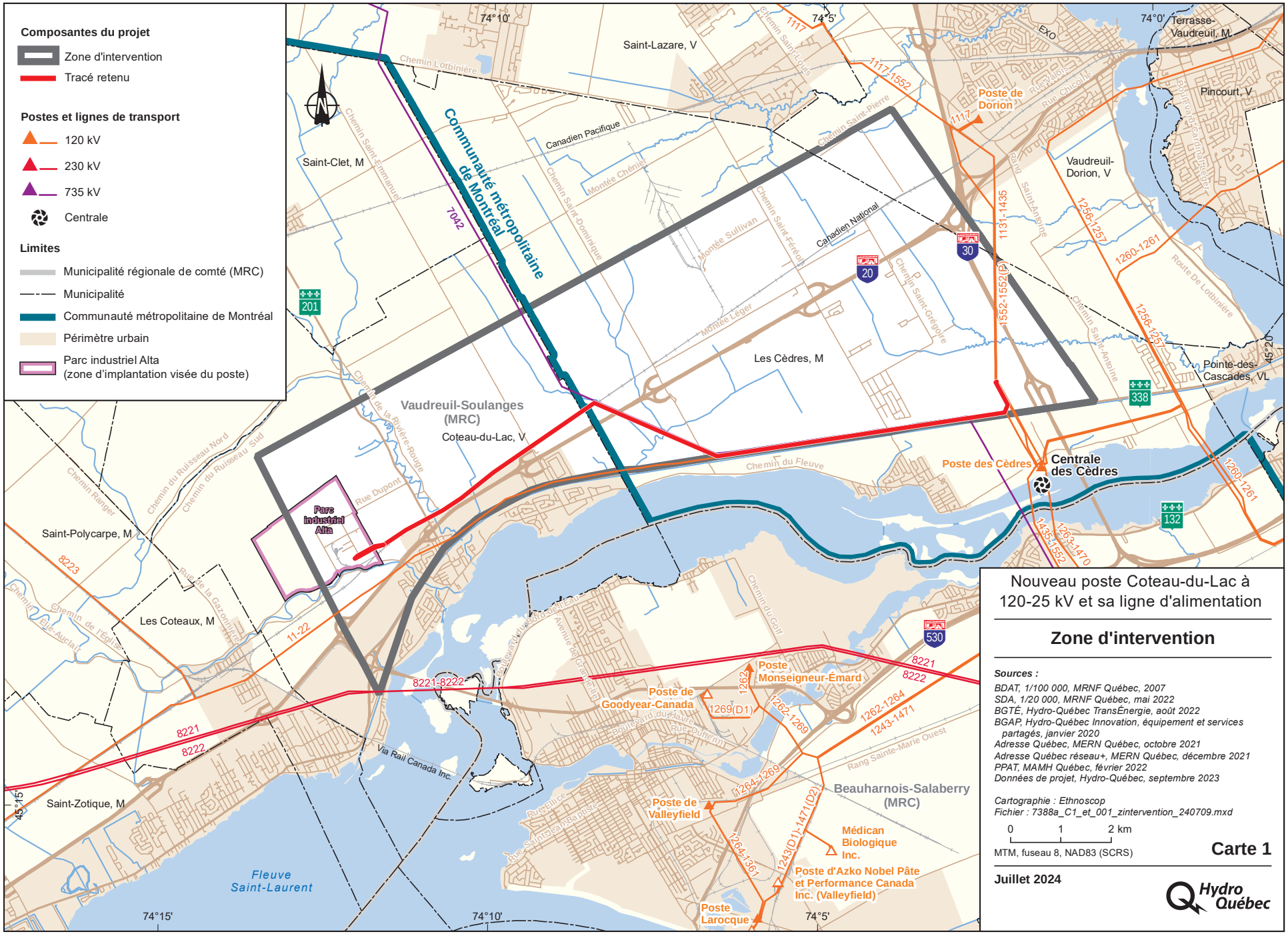

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES

L'aire d'intervention est située dans les municipalités de Coteau-du-Lac et de Les Cèdres dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui occupe tout le territoire situé entre la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la frontière avec l'Ontario. Elle recoupe les bassins hydrographiques de la rivière Rouge, de la rivière à la Graisse et de la rivière des Outaouais, via le ruisseau Chamberry. La majorité des cours d'eau présents dans le secteur ont été aménagés afin de favoriser l'activité agricole dans cette région où les sols sont généralement argileux et peu perméables. Il n'est donc pas toujours évident de retracer le tracé naturel de ces cours d'eau et la présence du canal de Soulange contribue à cette transformation. Il semblerait toutefois que le segment de la rivière Rouge bordé par l'aire d'intervention, et la portion inférieure de la rivière à la Graisse occupent encore leur tracé naturel bien que, tel qu'il sera abordé ultérieurement, les abords de ces rivières semblent également avoir été aménagés.

2.1 Période préhistorique

Le peuplement initial du Québec est associé à la période paléoindienne (12 500 – 9 000 AA) alors que la majorité de la province est encore recouverte par l'Inlandsis Laurentidien et que la vallée du Saint-Laurent est comblée par les eaux salines de la mer de Champlain. Cette dernière se retira progressivement sous les effets du relèvement isostatique et fera place, vers 10 600 ans AA, au lac à Lampsilis. Les sites archéologiques de cette période sont encore peu nombreux et aucun ne se trouve dans la région de Montréal ou de la péninsule de Vaudreuil-Soulanges. Des pointes de projectiles de type plano, un marqueur chronologique typique de cette période, auraient néanmoins déjà été trouvés sur l'île Thompson dans le lac Saint-François, à environ 32 km en amont de l'aire d'intervention (Gogo 1961). Selon Artefactuel (2023 : 27), l'aire d'intervention aurait émergé du lac à Lampsilis entre 10 600 et 10 000 ans AA. Elle serait donc devenue entièrement accessible vers le milieu du Paléoindien récent, à une période où le lac Ontario s'y déversait en empruntant la rivière des Outaouais plutôt que son trajet actuel. Toujours selon Artefactuel, les paléochenaux de ce même lac, qui ont pu continuer d'exister pendant plusieurs décennies, pourraient avoir constitué un environnement favorable à une occupation humaine.

C'est à la période de l'Archaïque ancien (11 350 – 8800 AA) qu'est associé le plus ancien indice d'une présence autochtone dans la région. Il s'agit d'une pointe de projectile à base bifurquée trouvée à l'embouchure de la rivière Delisle, sur le site BhFn-1 et associée au type Kanawha (Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal 2020a; Archéotec 1984). Dans le sud du Québec, cette période, contemporaine de la phase récente de la période paléoindienne, demeure mal documentée. Des occupations de cette période auraient été documentées en Estrie (Corbeil 2007; Chapdelaine et Corbeil 2017), dans la région de Québec et de Lévis ((Pintal 2012; Burke, Driscoll, et Dionne 2017), ainsi que sur la Côte-Nord (Plourde 2003 : 30-38; Ouellet et Richard 2017), mais la pointe du site BhFn-1 serait la seule de cette période trouvée, à ce jour, dans la région montréalaise.

L'Archaïque moyen (8800-6800 AA) est également encore mal connu, mais les objets associés à cette période sont un peu plus nombreux et se distribuent sur un plus grand territoire, allant même jusqu'en Jamésie (Denton et Pintal 2002). Dans la région montréalaise, le site BhFn-1, déjà mentionné, est l'un des seuls sites archéologiques de l'Archaïque moyen connu à ce jour. La présence, dans son assemblage, de trois pointes de projectiles de type Neville (Archéotec 1984) constitue un argument majeur puisqu'il s'agit d'un marqueur chronologique typique de cette période. Une pointe possiblement de cette période aurait également été retrouvée sur l'île Sainte-Thérèse (Chevrier 1980 : 14), à l'est de Montréal, mais cette association est moins formelle (Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal 2020b).

Contrairement aux périodes plus anciennes, l'Archaïque supérieur de la région montréalaise est beaucoup mieux représentée. Des sites de cette période, qui s'étend entre 6800 et 3000 AA, ont été retrouvés sur plusieurs des îles situées dans le segment du fleuve Saint-Laurent situé entre les lacs Saint-François et Saint-Louis, ainsi que sur les rives de ce même segment. Le site de la Pointe du Buisson est probablement l'exemple le plus important, mais plusieurs objets d'au moins une de ces deux sous-périodes, l'Archaïque laurentien et l'Archaïque post-laurentien, ont été retrouvés sur les sites BhFn-1, BhFn-25, BhFl-5 et BhFl-22 (Arkéos 1992; Cossette et Laroche 1993; Marois 1987).

La période du Sylvicole correspond à des changements majeurs qui se manifestent dans la technologie, le mode de subsistance et le mode de vie des groupes autochtones puisque plusieurs adoptent, progressivement et à des degrés divers, la céramique, l'agriculture et un mode de vie de plus en plus sédentaire. Divisée en trois sous-périodes (inférieur, moyen et supérieur) et en nombreuses sous-périodes, elle s'étend de la fin de la période Archaïque jusqu'à l'arrivée des Européens et comprend toute une variété d'occupations et de traditions culturelles. Toutes ces sous-périodes sont illustrées dans le segment du fleuve Saint-Laurent situé entre les lacs Saint-François et Saint-Louis et les exemples sont multiples. Un fragment de céramique du Sylvicole moyen, a notamment été mis au jour dans le lit de la rivière Rouge dans un contexte de déposition secondaire (Cadieux 1981). Il pourrait provenir d'un emplacement situé en amont bien qu'aucun site d'occupation n'y soit encore connu.

Les Autochtones de langue iroquoienne appelait le Haut-Saint-Laurent *Tiionwakwatha* qui signifie « là où on porte le canot », le parcours du fleuve entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis étant parcouru de rapides.

Une présence autochtone dans la région se poursuit certainement après l'arrivée des Européens, mais aucun des sites archéologiques trouvés à ce jour ne permet de documenter cette présence. Selon Ratelle (1993 : 32-33), toute la région située au nord du fleuve et au sud de la rivière des Outaouais était le pays des Algonquins Onontchataronons au début du XVII^{e} siècle. Les groupes Iroquois des Cinq Nations ont alors leurs villages dans le nord de l'état de New York, mais circulent abondement sur la rive sud du fleuve. Durant ce siècle des guerres franco-iroquoises, ceux-ci mènent des attaques sur plusieurs nations alliées des Français, dont les Algonquins, repoussant ceux-ci loin des territoires iroquois (Delâge 1991 : 152). Vers la fin du XVII^{e} siècle, des Algonquins et Nipissingues fréquentent régulièrement des postes de traite situés sur la pointe Ouest de l'île de Montréal, ainsi que la seigneurie de Vaudreuil. Différentes missions s'y succèdent (Baie d'Urfé, Pointe Caron, île aux Tourtes). Éventuellement (vers 1721), l'établissement du lac des Deux-Montagnes (aujourd'hui Kanesatake) viendra réunir les Algonquins et Nipissing de l'île aux Tourtes et Iroquois de Jeune-Lorette (Ethnoscop 2016 : 55-60).

Si on peut présumer que les terres environnant ces missions ont été fréquentées et exploitées par les Autochtones domiciliés dans celles-ci, cela ne transparaît guère de la documentation. De fait, le développement au XVIII^{e} siècle des seigneuries de Vaudreuil, Soulanges et Nouvelle-Longueuil a sans doute diminué l'intérêt de ces territoires comme lieux de chasse.

Gagné, lors de son intervention sur la rive sud du Lac Saint-François (Gagné 1992), rapporte les propos d'Armand Frappier, résident local, selon lequel la pointe qui porte le nom de sa famille (sur la rive sud du lac Saint-Louis) aurait été occupée de façon ponctuelle jusque dans les années 1950 par des autochtones de la réserve d'Akwesasne (Saint-Régis). L'endroit aurait servi de halte temporaire à ces groupes lors de leur déplacement en direction de Châteauguay et des activités de pêche et de fabrication de vannerie s'y seraient déroulées. Malheureusement, Gagné, lors de son passage, n'avait pu confirmer cette présence compte tenu d'un épais remblai de rehaussement sur toute la pointe et d'un arasement de la « butte aux Indiens » sur laquelle auraient dû se trouver les vestiges de cette présence. Le seul artefact associé au site BhFm-11 est un éclat de chert qui ne peut servir de marqueur chronologique. Des occupations similaires auraient certainement pu se produire sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent dans la région de Coteau-du-Lac bien qu'aucune trace de ce type d'habitation ne soit encore connue à ce jour.

2.2 Période historique

Les données de cette section reprennent les principaux évènements présentés dans l'étude de potentiel réalisé en amont de ce projet (Artefactuel 2023). Elle était elle-même fortement inspirée de celle produite par Archéotec en 2015 à la demande d'Hydro-Québec en prévision de la construction de la ligne 1552 à 120 kV Langlois-Vaudreuil-Soulanges et alimentation du client Ericsson à 120 kV sur les lignes 1552 et 1117.

La seigneurie de Soulanges est concédée en 1702 à Pierre-Jacques de Joybert de Soulanges (Besner 2001) et couvre un territoire qui correspond approximativement aux municipalités de Saint-Clet, Coteau-du-Lac, Les Cèdres et Pointe-des-Cascades. À la mort de celui-ci, quelques mois plus tard, la concession sera administrée par sa femme, Marie-Anne Bécart de Grandville, jusqu'au mariage de leur unique héritière, Louise-Geneviève, avec Paul-Joseph LeMoyne de Longueuil en 1728 qui en deviendra le seigneur, en plus de se voir confier, en 1734, la seigneurie de Nouvelle-Longueuil, limitrophe à celle de Soulanges, et qui englobe un territoire comprenant la municipalité de Les Côteaux jusqu'à frontière ontarienne, sur une profondeur d'environ 15 km depuis le fleuve Saint-Laurent. La seigneurie de Soulanges, tout comme celle de Nouvelle-Longueuil, restera dans cette famille jusqu'à l'abolissement du régime seigneurial en 1854. Son développement est étroitement lié à la présence des rapides sur le bord desquels elle se trouve.

Ces rapides, qui constituent un obstacle majeur pour les voyageurs, apparaissent sur des plans du début du XVIII^{e} siècle (figures 1 et 2). Ils sont également décrits dans une des lettres anonymes présentées dans *Relation par lettres de l'Amérique Septentrionalle (années 1709 et 1710)* publiées en 1904 (Rochemonteix 1904) et que l'auteur du livre attribue, bien que sans pouvoir le confirmer, à Antoine Silvy, un jésuite ayant vécu entre 1638 et 1711. Le passage se présente comme suit :

> A deux lieuës au dessous [du lac Saint-François] se trouvent les cèdres où il y a un autre rapide qui se joint encore à un autre qu'on appelle le *Cotteau* des cèdres. Ce sont des cascades qui tombent les unes sur les autres et qui peuvent avoir une lieuë de long. À une lieuë de ce rapide il y en a trois de suite ; le premier s'appelle le *Buisson*, qui est une chute qui conduit insensiblement dans un autre nommé le *Trou*, et celuy là conduit dans le troisième qui s'appelle les *Cascades*. (Rochemonteix 1904 : 180-181)

Figure 1. Extrait d'un plan de 1706, réalisés par Deshayes, illustrant une série de rapides situés entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis.

Figure 2. Extrait d'un plan de 1717, réalisé par Gerard van Keulen, illustrant cette même série de rapides.

Des systèmes sont mis en place au XVIII[e] siècle pour contourner les rapides les plus difficiles à traverser. Plusieurs de ces ouvrages sont visibles sur un plan de 1753, notamment à Coteau-du-Lac et à Coteau-des-Cèdres (figure 3).

Figure 3. Extrait d'un plan de 1752, illustrant la présence de canaux permettant aux petites embarcations de contourner les rapides.

C'est à l'emplacement de ces aménagements que se développeront les noyaux villageois de Les Cèdres et de Coteau-du-Lac. Une première tentative d'établissement se produit dans la région en 1757 lorsque Paul-Joseph LeMoyne de Longueuil cède 25 arpents du domaine seigneurial, alors situé à Coteau des Cèdres, pour établir un bourg destiné aux artisans et aux commerçants (Bourbonnais 2012). Ce début de densification est visible sur un plan de 1761 destiné au général Murray (figure 4), sur une pointe aujourd'hui disparue qui se trouvait à l'emplacement approximatif du barrage Les Cèdres à la sortie du canal de Soulanges. Cette amorce de densification prend fin avec la Conquête britannique en 1759. Il faut attendre jusqu'en 1780, pour que débute la construction d'une église en pierres, ce que réclament les villageois depuis 1774. Elle est construite environ deux kilomètres plus à l'ouest et c'est autour de cet emplacement que se développera éventuellement le noyau villageois des Cèdres (figure 5).

Figure 4. Extrait du plan du général Murray (1761) montrant l'amorce d'une densification sur la pointe de Coteau des Cèdres.

Figure 5. Extrait de 1815 par Bouchette illustrant la nouvelle église de la paroisse Saint-Joseph-de-Soulanges.

Entre-temps, les concessions de terres du côté ouest de la seigneurie de Soulanges se sont poursuivies. Les terres situées à l'ouest de la rivière à la Graisse sont concédées à partir de 1768, celles au nord de la rivière Delisle en 1780 et celles au sud de cette même rivière en 1783 (Besner 1996 : 78-80). L'emplacement stratégique de Coteau-du-Lac en fait un point central dans le plan de défense du gouverneur Haldimand dans le cadre de la guerre d'Indépendance américaine (1775-1783) et les nombreuses constructions militaires qui y sont mises en place entraînent l'arrivée de nombreux travailleurs. C'est à cette même époque, entre 1779 à 1805, que sera construit un canal fortifié sur la pointe de Coteau-du-Lac. Construit pour répondre à la menace d'une invasion américaine, il jouera également un rôle dans le transport commercial des marchandises et sera agrandi entre 1801 et 1804, puis en 1817.

L'inauguration, en 1816, d'un service de diligence entre Montréal et Kingston contribuera à l'essor économique de la région (Société d'histoire de Coteau-du-Lac 2015). Les deux villages seront en effet traversés par ces voitures qui circulent, pendant l'hiver, depuis la rue Saint-Paul à Montréal, jusqu'à l'Hôtel Walker de Kingston, avant de reprendre le chemin inverse en suivant un horaire prédéterminé. De nouveaux commerces verront le jour, dont plusieurs hôtels destinés aux voyageurs en transit.

C'est également à la fin du XVIII^{e} siècle et au début du XIX^{e} siècle que sont ouvertes les routes transversales qui font encore partie du système routier actuel (Artefactuel 2023). La Côte Saint-Louis (aujourd'hui chemin Saint-Féréol), située à la hauteur de Les Cèdres, est la plus ancienne. Elle est suivie par le chemin de la rivière Rouge (aujourd'hui la route 201)

en 1794. La côte Saint-Dominique, ouverte au début du XIXe siècle, apparaît également sur un plan de 1831, réalisé par Bouchette, mais aucun toponyme ne lui est attribué.

Le chemin de fer entre Montréal et Toronto, inauguré en 1856 (VIA Rail Canada n.d.), contribue au développement économique régional. Son tracé est implanté à la limite des concessions. Il dessert notamment les gares de Saint-Féréol (*Cedars Station*) et de Rivière-Rouge (*River Rouge Station*, figure 6), auxquelles vient s'ajouter celle de Saint-Dominique (*St. Dominique Station*, après 1865). Malgré la présence de ces nouvelles gares, les noyaux villageois de Les Cèdres et de Coteau-du-Lac, déjà bien implantés conservent leur place centrale dans l'économie régionale qui demeure principalement axée sur la production agricole.

Figure 6. Photographie de la gare de Rivière-Rouge prise autour de 1910 (McCord MP-0000.966.10)

L'essor du commerce maritime qui se produit à la fin du XIXe siècle nécessite la construction d'un nouveau canal pour suppléer à l'ancien canal de Beauharnois qui assurait, depuis le milieu du XIXe siècle, la liaison entre lac Saint-François et Saint-Louis sur la rive sud du Saint-Laurent. Les modifications nécessaires pour l'amélioration de la voie navigable du Saint-Laurent et les avantages de l'implantation d'un nouveau canal sur la rive nord sont d'ailleurs mises de l'avant par une commission royale mise sur pied par le gouvernement fédéral canadien en 1870 et présidé par Hugh Allan[1]. La construction du canal de Soulanges est confiée à Thomas Monroe et se poursuit de 1892 à 1899. Son trajet de 23,4 kilomètres touche au territoire de quatre municipalités riveraines de la région : Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Coteau-du-Lac et Les Coteaux (Coteau-Landing). Ce projet d'ingénierie, qui est certainement le plus colossal de la région, transforme considérablement le paysage régional. Les propriétés agricoles sont tranchées et certains propriétaires se voient parfois imposer de longs détours pour accéder aux deux portions de leurs terres[2].

[1] « *Royal Commission to Inquire into the Best Means for the Improvement of the Water Communications of the Dominion and the Development of the Trade with the North-Eastern Portion of North America (Canal Commission)* ». https://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/pco-bcp/commissions-ef/allan1871-fra/allan1871-fra.htm page consultée le 2024-03-13

[2] https://www.communitystories.ca/v1/pm_v2.php?id=story_line&lg=English&fl=0&ex=00000744&sl=7478&pos=1 page consultée le 2024-03-13

2.3 Études antérieures

L'aire d'intervention se situe dans un secteur où plusieurs sites archéologiques sont connus. L'inventaire des sites archéologiques du Québec en recense plus d'une soixantaine dans le segment du fleuve Saint-Laurent qui se trouve entre l'embouchure du lac Saint-François et le début du lac Saint-Louis (tableau 1 en annexe, carte 2). La plupart de ces sites sont situés dans les îles concentrées autour des municipalités de Coteau-du-Lac, de Les Cèdres et de Pointe-des-Cascades, mais quelques sites sont également localisés sur les rives du fleuve qui leur sont adjacent, dont le site BhFn-1 qui témoigne d'une présence continue depuis l'Archaïque inférieur en plus d'avoir joué un rôle central à la période historique. Quelques sites et immeubles patrimoniaux sont également situés à proximité de l'aire d'intervention. Ils sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2. Sites et immeubles patrimoniaux situés à proximité de l'aire d'intervention

Nom	**Datation/ Construction**	**Statut juridique (classement, citation, reconnaissance, LHNC)**	**Localisation**
Lieu historique national du Canada de la Bataille-des-Cèdres	1776	- LHNC désigné (1923)	776, chemin du Fleuve, Les Cèdres, Qc (Plaque commémorative)
Lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac	1779 à 1781	- LHNC désigné (1923)	308A, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac, Qc
Maison Pierre-Charray	1794	- Immeuble patrimonial classé (1981)	1037, Chemin du Fleuve, Les Cèdres, QC
Ancienne centrale hydroélectrique des Cèdres	1899	- Immeuble patrimonial classé (1984) - Site patrimonial (proposition 2020)	2100, chemin du Fleuve, Les Cèdres, Qc

Tableau tiré de Artefactuel 2023 et basé sur les données du Géo-Portail (ministère de la Sécurité publique), du Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) et de l'Annuaire des désignations patrimoniales fédérales de Parcs Canada

Les interventions menées à proximité de l'aire d'intervention sont cependant peu nombreuses, seulement une dizaine, et la plupart se concentrent à proximité de la rive du fleuve. Seules celles situées à l'intérieur de la zone d'étude sont représentées sur la carte 2. De ces interventions, une seule touche directement au tracé retenu pour l'implantation de la ligne électrique, celle réalisée par Pendergast au milieu des années 1960. À l'été 1965, il parcourt la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la recherche de nouveaux sites (Pendergast 1965). Il inspecte notamment une série de pointes situées sur les rives du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, ainsi que quelques-unes des rivières situées entre ces deux axes. La rivière à la Graisse, située dans l'aire d'intervention, est un des endroits qu'il aurait visités, de même que la rivière Delisle et la pointe du Diable. Malheureusement, le rapport est axé presque exclusivement sur les sites archéologiques visités ou découverts lors de son intervention et aucun détail n'est donné sur les zones dont le résultat était négatif. On peut seulement en déduire que le nombre et la taille des sondages étaient extrêmement variables entre les zones, sans pouvoir connaître la nature réelle des interventions réalisées dans chacune d'elles.

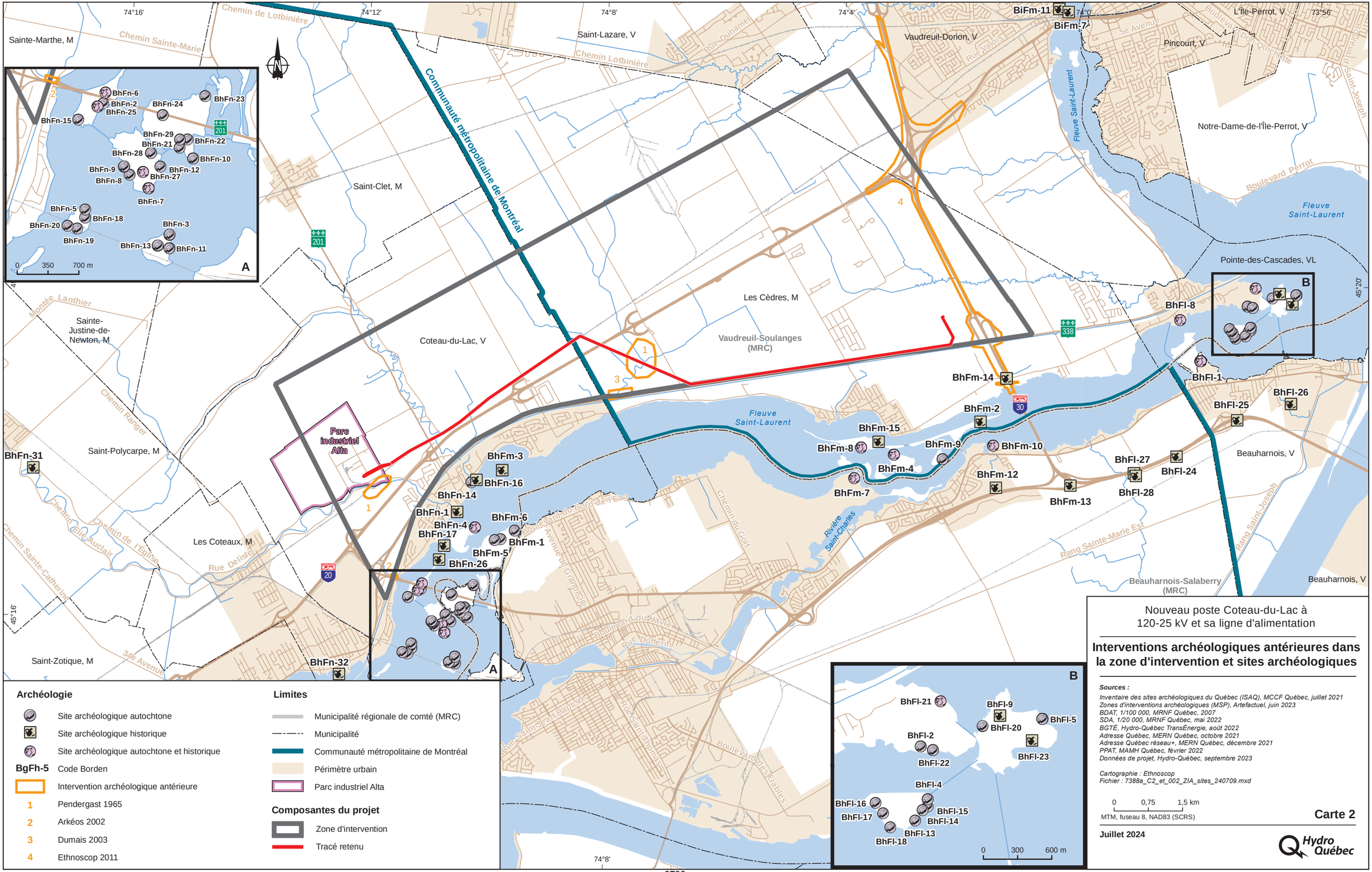

Archéologie

- Site archéologique autochtone
- Site archéologique historique
- Site archéologique autochtone et historique
- BgFh-5 Code Borden
- Intervention archéologique antérieure
- 1 Pendergast 1965
- 2 Arkéos 2002
- 3 Dumais 2003
- 4 Ethnoscop 2011

Limites

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Périmètre urbain
- Parc industriel Alta

Composantes du projet

- Zone d'intervention
- Tracé retenu

Nouveau poste Coteau-du-Lac à 120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Interventions archéologiques antérieures dans la zone d'intervention et sites archéologiques

Sources :

Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), MCCF Québec, juillet 2021
Zones d'interventions archéologiques (MSP), Artefactuel, juin 2023
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, 2007
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, mai 2022
BGTE, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
PPAT, MAMH Québec, février 2022
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C2_et_002_ZIA_sites_240709.mxd

0 0,75 1,5 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

En 1979, c'est au tour de Morin de s'intéresser à la région de Coteau-du-Lac (Morin 1979). Il y visite entre autres la rive située entre la municipalité de Les Coteaux et l'embouchure de la rivière Rouge, plusieurs des îles qui se trouvent à cette même hauteur, de même que la pointe au Diable que Pendergast avait déjà visitée en 1965. Accompagné de Michel Cadieux, il inspecte visuellement toute la côte et procède par sondage lorsque le terrain y est jugé intéressant. Malheureusement, comme c'était le cas pour le rapport de Pendergast, un intérêt n'est donné qu'aux emplacements ayant livré du mobilier archéologique. Il est donc impossible de connaître le nombre de sondages réalisés dans chacune des zones inventoriées ni même leur emplacement.

En 1981, Badgley et Duguay (1982) identifient différentes zones à inventorier en prévision de la construction d'un gazoduc par la Compagnie Trans Canada Pipeline limited. Ils réalisent notamment six sondages dans un secteur situé à l'ouest du chemin Saint-Féréol et au sud de la montée Chénier, en bordure de la rivière Quinchien, ainsi que douze sondages dans le secteur du ruisseau Chamberry, aujourd'hui à l'est de l'autoroute 30. Ils se sont tous révélés négatifs.

Une étude de potentiel des terrains appartenant à Hydro-Québec dans les comtés de Beauharnois et de Soulanges est réalisée en 1983. Archéotec identifie alors cinq secteurs distincts, dont trois touchant à la rive nord du Saint-Laurent. Cette étude sert de base à l'intervention que mène Arkéos en 1988, qui se concentre sur le segment du fleuve Saint-Laurent situé entre la Pointe-à-Biron et le barrage de la Pointe-du-Buisson (Arkéos 1991). Sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, quatre secteurs ont été inventoriés, tous situés en aval du barrage Les Cèdres, et un total de 168 sondages ont été réalisés. Ces interventions ont conduit à la récolte d'objets, la plupart associés à la seconde moitié du XIX^{e} siècle, mais aucun nouveau site n'y a été créé.

En 1993, Arkéos s'intéresse à l'intérieur des terres lors d'un inventaire réalisé dans le cadre d'une modification du tracé de la route 201, à environ 5 km de la municipalité de Coteau-du-Lac (Arkéos 1994). Ce secteur se trouve en bordure de la rivière Rouge, légèrement en amont d'un de ses affluents nommés le ruisseau Saint-Hyacinthe. Il a fait l'objet de 34 sondages ont été réalisés de part et d'autre de la route.

L'année suivante, Chism (1994) inspecte les sept cours d'eau qui seront traversés par le pipeline de TransCanada, parmi lesquels se retrouvent la rivière Rouge et plusieurs de ces affluents, ainsi que la rivière à la Graisse. Il est cependant à noter que la plupart de ces cours d'eau présentent, à cette distance du fleuve, un tracé beaucoup trop rectiligne pour être naturel. Les sondages réalisés lors de son intervention se concentrent sur des rivières situées beaucoup plus à l'ouest, soit la rivière Delisles, la rivière Noire et le ruisseau de Domaine dans le bassin de la rivière Rouge.

Les seize sondages réalisés en 2000 par Arkéos au nord du pont Mgr-Langlois, où la route 201 traverse le canal de Soulanges (Arkéos 2002), n'ont pas non plus conduit à de

nouvelles découvertes, ni ceux réalisés par Dumais en 2002, également au nord du canal, mais aux abords de la rivière à la Graisse (Dumais 2003).

L'intervention réalisée en 2006 par Ethnoscop lors du prolongement de l'autoroute 30 a mené à de meilleurs résultats (Ethnoscop 2011). C'est au cours de cette intervention qu'ont été découverts des vestiges associés à la ferme Thauvette qui ont conduit à la création du site BhFm-14. Le reste de cette emprise, qui s'étend sur plus de 8,6 km entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion n'a malheureusement livré aucun indice d'une présence autochtone.

Pour terminer, en 2013, Archéo-Estrie réalise à son tour un inventaire en périphérie des différents segments du pont Mgr-Langlois (Archéo-Estrie 2015). Les deux sondages réalisés sur la rive gauche du fleuve révèlent la présence d'un épais remblai de pierres concassées. Le sol naturel n'a donc pas pu y être documenté.

À ces interventions s'ajoute bien évidement plusieurs études de potentiel réalisées au fils des décennies qui ont soulignées, chacune à leur façon, le potentiel de la région en particulier pour la période préhistorique (Archéotec 1983; 2015; 2020; Arkéos 1988; 1991; Dumais et Rousseau 2000; AECOM 2016). La dernière en date étant celle d'Artefactuel (2023) en amont de ce projet.

2.4 Potentiel archéologique

L'étude de potentiel archéologique, réalisée par Artefactuel (2023), couvre un territoire d'environ 68,5 km² qui correspond à un corridor d'environ 1 km de part et d'autre du tronc commun et des deux tracés potentiels de la ligne électrique projetée par Hydro-Québec. Ce territoire, qui couvre une portion importante des municipalités de Coteau-du-Lac et de Les Cèdres en plus d'empiéter légèrement sur celle de Vaudreuil-Dorion, est le même que celui désigné dans le présent rapport comme étant l'aire d'intervention.

Cette étude avait pour objectif d'identifier les zones d'intérêt susceptibles de contenir des vestiges associés à l'occupation ancienne du territoire en se basant sur des critères tels que la topologie, l'hydrographie, la sédimentologie et la proximité des matières premières, mais aussi les aménagements plus récents qui ont pu détruire ou altérer les sols en place, tel que la construction de bâtiments, de routes, les labours et l'enfouissement de services. C'est donc en se basant sur ces critères qu'a été définie une série de zones à potentiel préhistorique et historique (les tableaux descriptifs d'Artefactuel 2023 sont reproduits en annexe 3).

Les zones à potentiel préhistorique se concentrent principalement autour des rivières Delisle (P2), Rouge (P3), à la Graisse (P4) et du ruisseau Chamberry (P5), mais également à l'emplacement de possibles paléochenaux théoriques qui seraient contemporains du lac à Lampsilis (P6 et P7). Pour terminer, la zone P1 désigne plutôt un monticule de till légèrement surélevé situé sud de la rivière Delisle qui présente des caractéristiques particulièrement favorables à l'établissement d'un site d'occupation de longue durée. Ces

zones ont ensuite été subdivisées en plus petites unités pour répondre aux particularités du relief et délimiter individuellement chacun des replats où une occupation serait possible.

Les zones à potentiel historique se concentrent principalement autour des différentes voies de circulation qui sont encore visibles dans le paysage de la région, afin d'y localiser des ressources archéologiques telles que des bâtiments agricoles, des dépendances, des zones de déchets, des puits, des latrines ou d'anciennes résidences. Ces zones ont été définies autour des chemins Saint-Grégoire (H1), Saint-Féréol (H2 à H4 et H6 à H8), Saint-Dominique (H9 et H10), Saint-Emmanuel (H12 et H13), ainsi que de ceux qui longent les rivières Rouge (H15 et H16) et Delisle (H17 à H20). Une emprise de 150 m de part et d'autre des voies de circulation a été circonscrite sans vraiment cibler de bâtiment ou de terrains particuliers. En fonction du potentiel et des recommandations émises, certains secteurs situés le long de ces routes se sont vu attribuer des numéros de zone à potentiel distinct. C'est le cas, par exemple, des zones à potentiel H6 et H7, toutes deux situées à l'est du chemin Saint-Féréol et qui, plutôt que d'appartenir à la zone H2, ont été isolées puisqu'elles étaient jugées possiblement hautement perturbées. Les recommandations pour ces deux zones (surveillance seulement) étaient donc distinctes de celle de la zone H2 (inventaire). Certains secteurs ont également été ciblés pour leur potentiel élevé, c'est le cas, notamment des anciens noyaux de densification liés aux différentes gares ferroviaires (H5, H11, H14) où se sont implantés non seulement les gares, mais aussi les hôtels, bureaux de poste, magasins et entrepôts. L'établissement d'Octave Tremblay (H21), ainsi que la cabine des éclusiers et ses résidences (H22), a également été ciblé pour son intérêt historique. Ces deux zones sont toutes les deux situées le long du canal de Soulanges.

Les différentes zones à potentiel définies par Artefactuel (2023), ainsi que leurs subdivisions, sont présentées dans la carte 3, de même que dans les tableaux 3 et 4. Celles qui seront impactées par le tracé retenu pour la nouvelle ligne électrique sont reprises dans la section de présentation des résultats de l'inventaire. Elles sont présentées en suivant un ordre géographique débutant à l'ouest se dirigeant vers l'est.

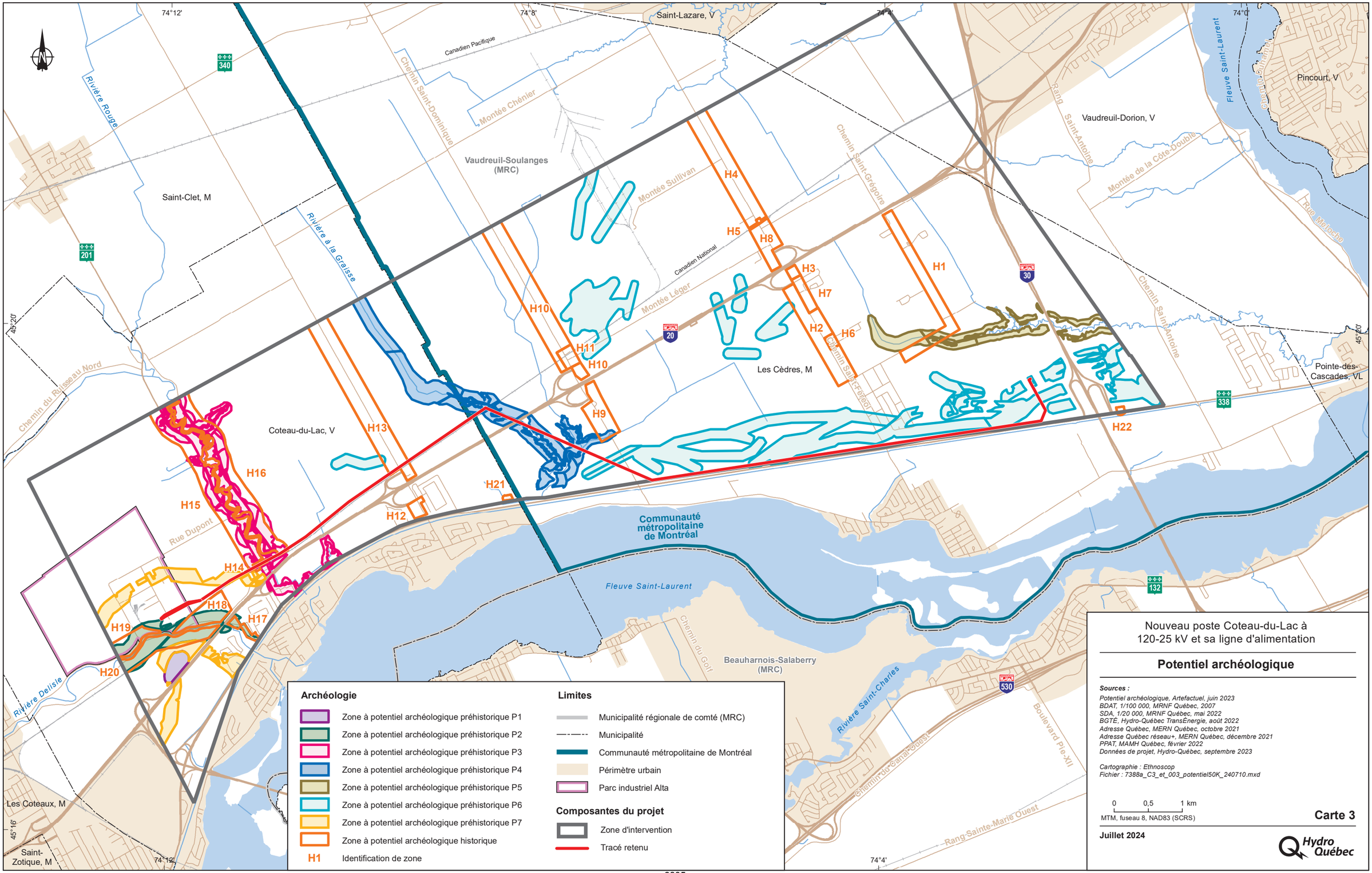

Archéologie

- Zone à potentiel archéologique préhistorique P1
- Zone à potentiel archéologique préhistorique P2
- Zone à potentiel archéologique préhistorique P3
- Zone à potentiel archéologique préhistorique P4
- Zone à potentiel archéologique préhistorique P5
- Zone à potentiel archéologique préhistorique P6
- Zone à potentiel archéologique préhistorique P7
- Zone à potentiel archéologique historique
- H1 Identification de zone

Limites

- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Périmètre urbain
- Parc industriel Alta

Composantes du projet

- Zone d'intervention
- Tracé retenu

Nouveau poste Coteau-du-Lac à 120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Potentiel archéologique

Sources :

Potentiel archéologique, Artefactuel, juin 2023
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, 2007
SDA, 1/20 000, MRNF Québec, mai 2022
BGTE, Hydro-Québec TransÉnergie, août 2022
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
PPAT, MAMH Québec, février 2022
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C3_et_003_potentiel50K_240710.mxd

0 0,5 1 km
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 3

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

3. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Un total de 488 sondages a été réalisé lors de cet inventaire (cartes 4 à 21). Ils sont répartis en cinq secteurs différents : le paléochenal de la rivière Delisle (P7), la rivière Rouge (P3), le chemin Saint-Emmanuel (H13), la rivière à la Graisse (P4) et les paléochenaux présumés du lac Lampsilis (P6). Le tableau 5 présente un aperçu des travaux réalisés dans chacun de ces secteurs et de l'environnement qu'on y retrouve.

3.1 Paléochenal de la rivière Delisle (P7)

La zone à potentiel P7.7 (carte 4, photo 1) correspond à une bande arbitraire d'environ 200 m située au nord du possible paléochenal de la rivière Delisle. Cette bande aurait brièvement existé durant l'épisode du lac à Lampsilis et un potentiel modéré y a été identifié, par Artefactuel, pour les périodes du Paléoindien récent et de l'Archaïque ancien. Elle traverse deux terrains, les lots 2 380 239 et 5 690 121, mais compte tenu des consentements obtenus, seul le second a fait l'objet de sondages. Ce terrain, au relief plat, est principalement utilisé pour la culture du maïs, mais une portion boisée se trouve à l'arrière du terrain. Au total, 13 sondages ont été réalisés dans la portion boisée et 40 sondages dans la portion agricole.

La séquence stratigraphique observée dans cette zone indique la présence, dans la portion boisée (photo 2), d'un humus d'une dizaine de centimètres composé d'un limon sablonneux brun homogène et peu compact reposant sur un sable légèrement limoneux brun homogène moyennement compact. Le sol naturel archéologiquement stérile, un sable beige homogène et moyennement compact, se trouvait à une trentaine de centimètres. Il se poursuivait jusqu'à une profondeur de plus de 50 cm. La séquence stratigraphique relevée dans la portion labourée du terrain était similaire (photo 3). La couche de labour, un sable limoneux brun d'une vingtaine de centimètres, était mouchetée de lentilles de sable noir et beige. Il reposait sur un sable limoneux homogène et compact. Le sol naturel archéologiquement stérile se trouvait à une profondeur d'une quarantaine de centimètres. Ces observations indiquent la présence d'un sol bien drainé partout à l'intérieur de la zone à potentiel. Toutefois, aucun indice d'une occupation autochtone n'y a été mis au jour.

Photo 1. Vue générale de la zone P7.7, vers le sud-ouest (HYD2336_20231106_105459)

0 - 11 cm	Limon sableux brun
11 - 28 cm	Sable limoneux brun
28 - 50 cm	Sable beige

Photo 2. Paroi est du sondage 1 (HYD2336_20231106_082626)

0 - 22 cm	Limon sableux brun moucheté de sable beige et gris
22- 42 cm	Sable limoneux brun
42 - 50 cm	Sable beige

Photo 3. Paroi est du sondage 46 (HYD2336_20231106_104239)

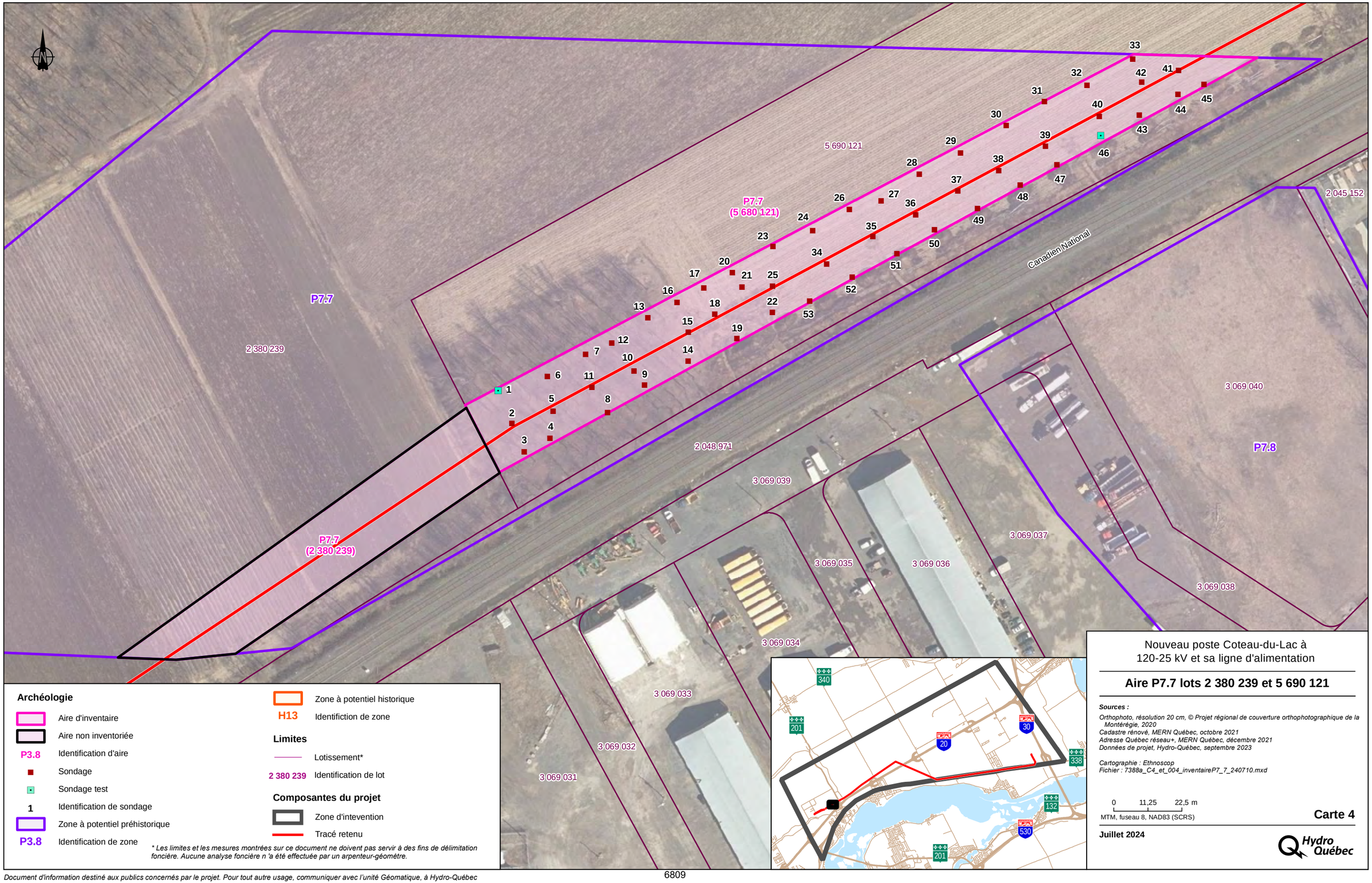

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P7.7 lots 2 380 239 et 5 690 121

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © Projet régional de couverture orthophotographique de la Montérégie, 2020
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C4_et_004_inventaireP7_7_240710.mxd

0 11,25 22,5 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 4

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

3.2 Rivière Rouge (P3, H15, H16)

La zone à potentiel P3 définie par Artefactuel correspond à une bande d'environ 150 m de largeur de part et d'autre de la rivière Rouge à l'intérieur de laquelle les probabilités de découvertes archéologiques sont élevées pour toutes les périodes de la préhistoire. Cette rivière est moins importante que la rivière Delisle, mais possiblement navigable sur au moins une partie. Toujours selon Artefactuel, le chert/calcédoine de Beauharnois pourrait théoriquement être disponible sur les abords de cette rivière, soit sous la forme d'affleurement rocheux accessible à partir de la rivière (dépôt primaire) ou de galets transportés par la rivière (dépôt secondaire). Des filons de cette matière auraient en effet été documentés dans des carrières de la région de Valleyfield et de Saint-Timothée, de même que dans un affleurement situé à l'embouchure de la rivière Delisle (Globensky 1982). Cette matière a été retrouvée sur plusieurs des sites archéologiques situés sur les îles environnant Coteau-du-Lac, mais se retrouve rarement à l'extérieur de cette région (Codère 1996). L'accès à une source de matière première aurait certainement justifié une présence autochtone le long de cette rivière. Malheureusement, cette présence théorique n'a pu être confirmée lors de l'intervention, mais elle demeure néanmoins possible.

Trois segments de la zone de potentiel P3 ont été visités lors de l'inventaire de 2023, soit les zones P3.8-H15, P3.10-H15 et P3.13-H16 (cartes 5 à 7). Elles sont aussi toutes associées à la présence d'un potentiel historique en lien avec la présence de la route 201 et du chemin de la rivière Rouge où, selon Artefactuel, pourraient se trouver les occupations parmi les plus anciennes du secteur puisque le chemin qui longe la rivière Rouge (aujourd'hui la route 201) aurait été arpenté dès 1794 (Artefactuel 2023).

La zone P3.8-H15 (photo 4) se trouve du côté ouest de la route 201, sur les lots 5 690 120 et 5 690 121. Plusieurs aménagements sont présents dans cette zone, dont une surface de circulation en gravier qui occupe presque l'entièreté de la zone. Une habitation, qui semble abandonnée, et trois entrepôts dotés de fondations en béton s'ajoutent à cette surface de circulation. Le champ de maïs situé entre l'habitation et les entrepôts est le seul endroit ayant fait l'objet de sondage (N=4). La séquence stratigraphique (photo 5) se compose d'un labour d'une vingtaine de centimètres reposant sur un sable brun homogène et moyennement compact lui-même posé sur un sable beige dont le sommet se situe à une quarantaine de centimètres sous la surface.

Photo 4. Vue générale de la zone P3.8-H15, vers le sud-ouest (HYD2336_20231106_111140)

0 - 20 cm	Limon argileux
20 - 43 cm	Sable brun
43 - 45 cm	Sable beige

Photo 5. Paroi sud du sondage 55 (HYD2336_20231106_111522)

2 380 239

5 690 120

P3.8

H14

P3.8 et H14
(5 690 120)

P3.10

H15

2 045 720

201

57

56

54

55

H15

5 690 121

H15
(5 690 121)

2 048 971

Canadien National

5 456 979

P7.8

3 069 040

2 380 128

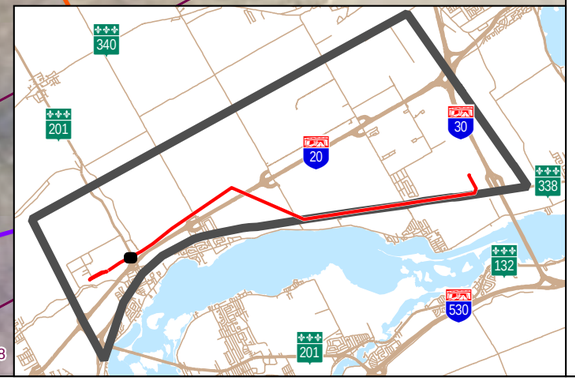

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aires P3.8 et H14 lot 5 690 120 et H15 lot 5 690 121

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © Projet régional de couverture orthophotographique de la Montérégie, 2020
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C5_et_005_inventaireP3_8_240710.mxd

0 4 8 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 5

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2 045 141
P3.14
2 045 125
2 045 125
2 045 188
2 045 093
332
331
333
H15
P3.10
330
329
328
327
334
P3.10
(2 045 502)
2 045 502
2 045 720
2 045 096
Canadien National
2 380 013
P3.5
P3.8
Rivière Rouge
201
340
20
30
338
132
530

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P3.10 lot 2 045 502

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © Projet régional de couverture orthophotographique de la Montérégie, 2020
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C6_et_006_inventaireP3_10_240710.mxd

0 4 8 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 6

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2 045 591

H16

P3.13

58

60

69

61

68

62

75

63

76

64

77

P3.13
(2 045 591)

78

65

66

79

67

72

80

71

81

70

73

74

2 045 188

2 048 780

2 045 721

Canadien National

2 049365

P3.12

Rivière Rouge

P3.7

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

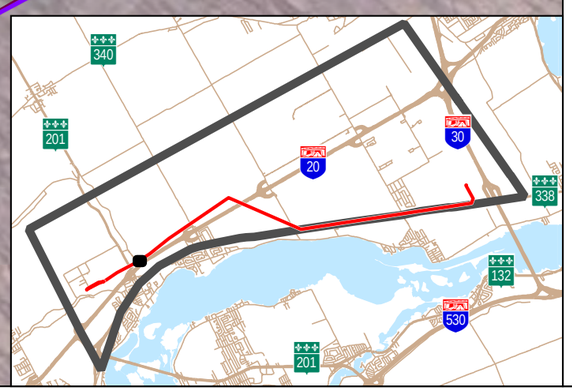

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P3.13 lot 2 045 591

Sources :

Orthophoto, résolution 20 cm, © Projet régional de couverture orthophotographique de la Montérégie, 2020
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C7_et_007_inventaireP3_13_240710.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 7

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

La zone à potentiel P3.10-H15 (photo 6) se trouve du côté est de la route 201, sur le lot 2 045 093, et elle se termine aux abords de la rivière Rouge. Les sondages réalisés dans cette zone ont requis la présence d'une pelle mécanique pour le retrait des niveaux supérieurs du sol puisque la présence d'un remblai y était connue. Les sondages réalisés dans cette zone (N=8) ont démontré que ce remblai, servant de nivellement, pouvait atteindre jusqu'à 1,7 m dans la portion ouest du terrain, à l'emplacement du sondage 332 (photo 7). Cette observation concorde d'ailleurs avec le relief visible sur le terrain voisin (lot 2 045 125) qui semble suivre une pente plus naturelle. Dans la plupart des sondages, ce remblai est posé directement sur le sol naturel archéologiquement stérile, ce qui laisse penser que la portion supérieure de celui-ci a été décapée, probablement lors de ces travaux de rehaussement.

Photo 6. Vue générale de la zone P3.10-H15, vers le sud-ouest (HYD2336_20231113_125539)

0 - 170 cm	Mélange hétérogène
170 - 230 cm	Argile beige

Photo 7. Paroi est du sondage 332 (HYD2336_20231113_103002)

La séquence stratigraphique observée dans les deux sondages les plus à l'ouest est différente. Dans le sondage 327 (photo 8, figure 7), le remblai ne présente qu'une trentaine de centimètres d'épaisseur. Sa matrice est composée d'un mélange hétérogène peu compact de sable de couleur beige, gris et brun et de limon brun. Il repose sur la surface du sol naturel, un sable fin légèrement limoneux brun homogène et peu compact dans lequel quelques éléments historiques récents ont été récoltés. L'inventaire de ces objets, qui seront tous élagués, est présenté dans l'annexe 2. Il s'agit essentiellement de matériaux de construction (revêtement, vitre, clou tréfilé), d'un fragment de céramique de type TCF jaune à glaçure claire et d'un os présentant des traces de boucherie. Sa transition avec le sol naturel archéologiquement stérile est progressive et se produit autour de 55 cm. Il s'agit d'un sable beige homogène moyennement compact.

0 - 30 cm	Mélange hétérogène de sable beige, gris et brun et de limon brun
30 - 55 cm	Sable limoneux brun
55 - 70 cm	Sable beige

Photo 8. Paroi est du sondage 327 (HYD2336_20231113_105332)

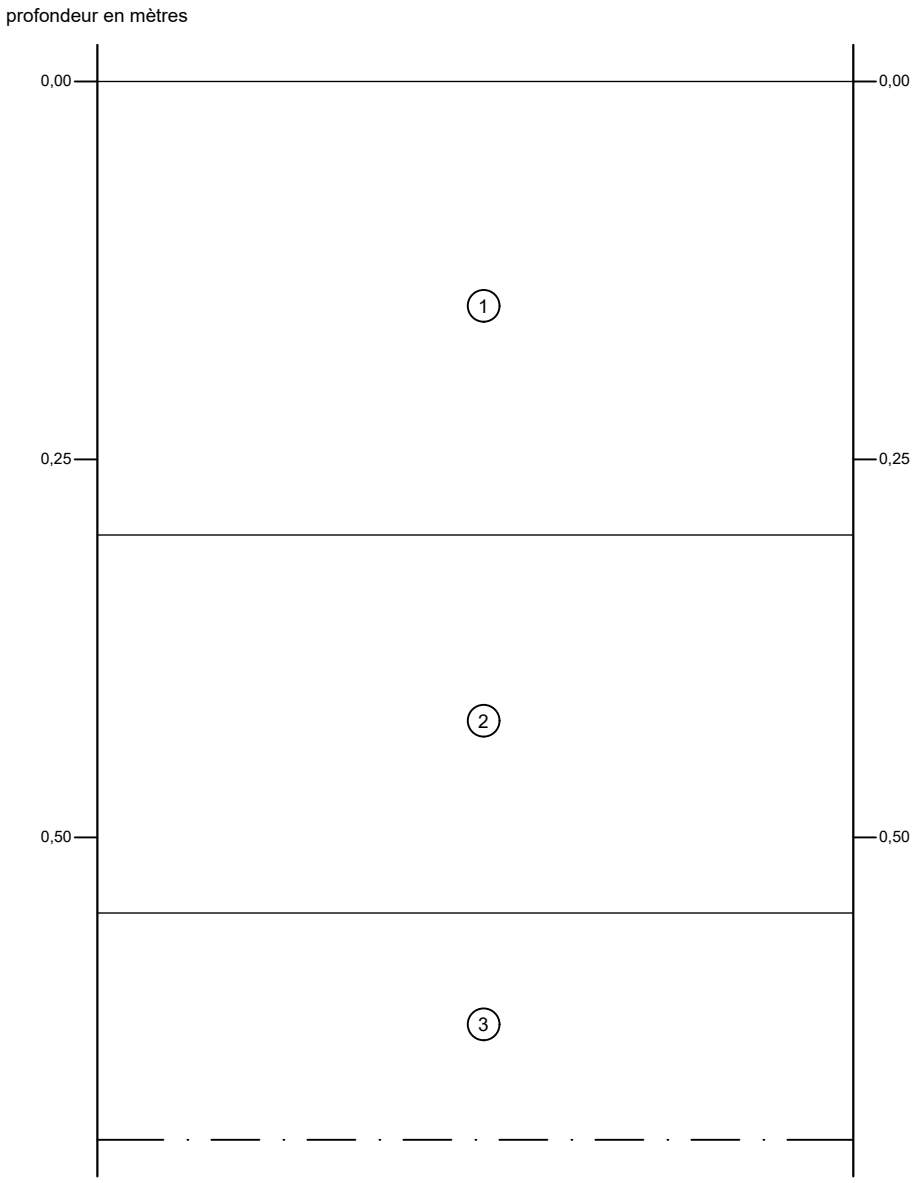

1 Mélange de sable beige, gris et brun et de limon brun, hétérogène et peu compact; remblai

2 Sable fin légèrement limoneux brun, homogène et peu compact; sol naturel

3 Sable beige, homogène et compact; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

Nouveau poste Coteau-du-Lac à 120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Croquis stratigraphique, sondage 327, paroi est, aire d'inventaire P3.10 (2 045 502)

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2023
Fichier : 7388a_f7_et_022_figures_240710.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 7

Juillet 2024

Hydro Québec

Situé légèrement plus à l'ouest, le sondage 334 a livré une séquence stratigraphique légèrement différente (photo 9, figure 8). On y retrouve, sous un remblai d'une vingtaine de centimètres, différents niveaux d'occupations ou de circulation. La surface du premier se trouve à 22 cm. Il s'agit d'un niveau de gravier de quelques centimètres seulement. Il recouvre un litage, de sable et de cendre (25 à 43 cm), qui est probablement lié à cette même surface de circulation ou au remblai qui se trouve juste en dessous. La matrice de ce remblai est composée d'un sable brun moucheté de sable beige. Il se poursuit jusqu'à une cinquantaine de centimètres de profondeur où se trouve la surface du sol naturel, un sable légèrement limoneux brun homogène et moyennement compact qui a livré quelques éléments de la période historique. Il s'agit ici de quelques matériaux de construction (brique, vitre, clous dont au moins un tréfilé), ainsi que quelques fragments appartenant à des objets en verre (bouteille de gin) ou en céramique (surtout de la terre cuite fine blanche, mais aussi un fragment de *creamware* et un tuyau de pipe). Sa transition sur le sol naturel archéologiquement stérile est progressive et se produit, dans ce sondage, à 67 cm. Il s'agit d'un sable beige homogène et compact.

0 - 22 cm	Mélange hétérogène de sable beige moucheté de brun
22 - 25 cm	Gravier
25 - 43 cm	Litage de sable et de cendre
43 - 50 cm	Sable brun moucheté de sable beige
50 - 67 cm	Sable limoneux brun
67 - 86 cm	Sable beige

Photo 9. Paroi nord du sondage 334 (HYD2336_20231113_132401)

La zone à potentiel P3.13-H16 (lot 2 045 591 ; photo 10) se trouve dans un champ agricole, utilisé pour la culture du maïs, situé du côté est de la rivière Rouge. Au moment de l'intervention archéologique, la récolte avait été effectuée depuis peu, laissant sur le sol un couvert végétal en masquant la surface. Les 23 sondages réalisés dans cette zone forment deux lignes. La séquence stratigraphique (photo 11) comprend une argile limoneuse gris-brun homogène et moyennement compacte présente sur 20 à 30 cm d'épaisseur. Ce niveau de labour repose sur un sable fin brun peu compact moucheté de sable beige et d'argile beige. Pour terminer, à une quarantaine de centimètres sous la surface se trouve un sable fin beige homogène et compact qui correspond au sol naturel archéologiquement stérile. Aucune découverte n'a été recensée.

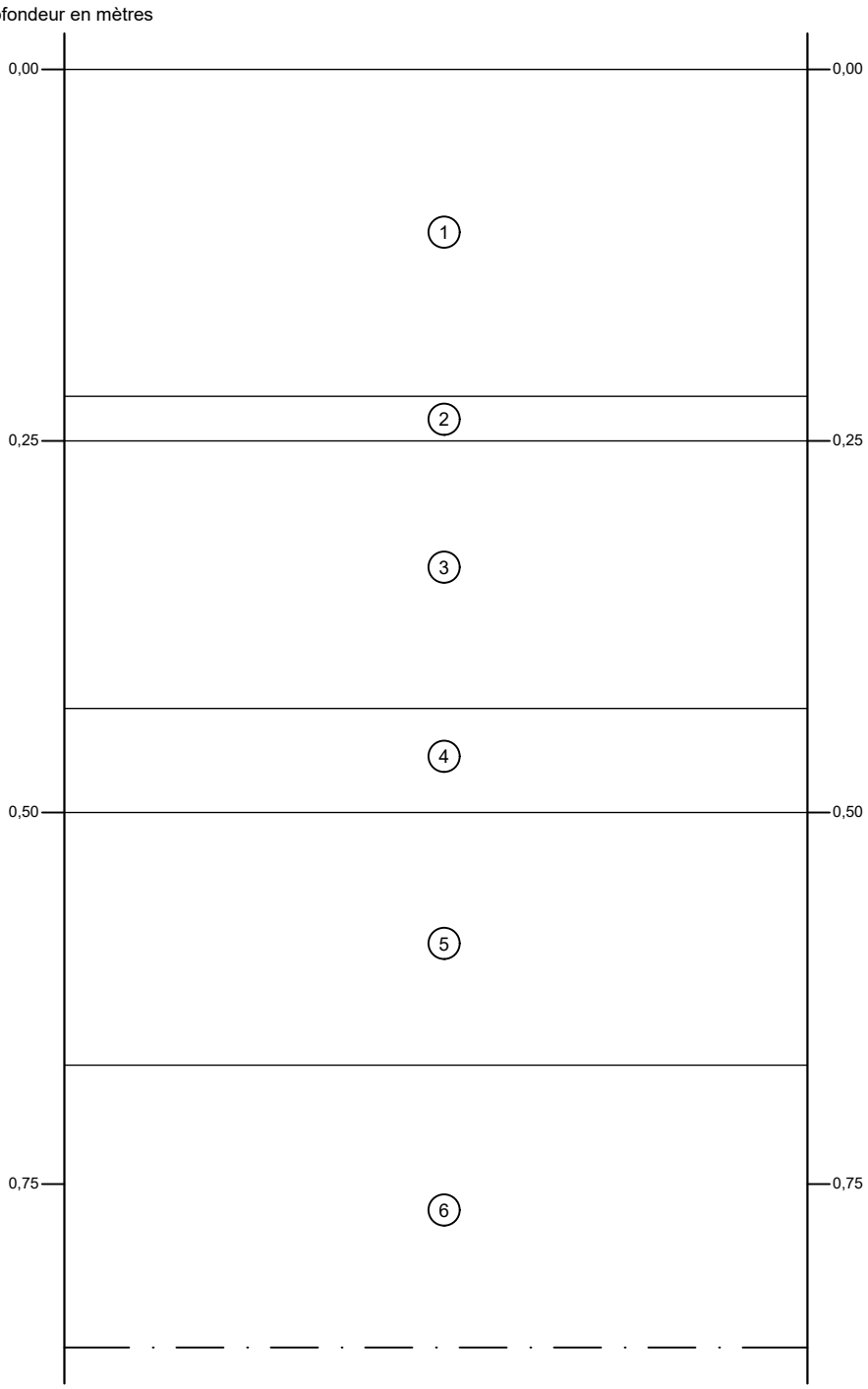

1. Mélange de sable beige moucheté de brun, hétérogène et peu compact; remblai
2. Gravier; surface de circulation
3. Litage de sable et de cendre; remblai
4. Mélange de sable brun moucheté de sable beige, hétérogène et compact; remblai
5. Sable limoneux brun, homogène et compact; sol naturel
6. Sable beige, homogène et compact; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

Nouveau poste Coteau-du-Lac à 120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Croquis stratigraphique, sondage 334, paroi nord, aire d'inventaire P3.10 (2 045 502)

Sources :
Inventaire et cartographie : Ethnoscop, 2023
Fichier : 7388a_f8_et_022_figures_240710.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 8

Juillet 2024

Hydro Québec

Photo 10. Vue générale de la zone P3.13-H16, vers l'est (HYD2336_20231106_130111)

0 - 26 cm	Argile limoneuse gris-brun
26 - 42 cm	Sable fin brun moucheté de sable beige et d'argile beige
42 - 50 cm	Sable fin beige

Photo 11. Paroi ouest du sondage 65 (HYD2336_20231106_131043)

3.3 Chemin Saint-Emmanuel (H13)

La zone à potentiel H13, située de part et d'autre du chemin Saint-Emmanuel, est subdivisée en trois segments (H13.1, H13.2 et H13.3) qui correspondent aux trois lots cadastraux traversés par l'emprise de la ligne électrique projetée. Ces divisions correspondent également à des obstacles visibles dans le paysage, soit la route, ainsi que le profond fossé agricole qui la traverse.

La zone à potentiel H13.1 (cartes 8 et 9; photo 12) est située du côté ouest du chemin Saint-Emmanuel, sur le lot 2 045 610, dans une parcelle de terre agricole située entre le chemin de fer et un affluant de la rivière à la Graisse, appelé « Embranchement Saint-Emmanuel Ouest ». Douze sondages y ont été réalisés. La séquence stratigraphique (photo 13) correspond ici au labour, un sable argileux brun-gris homogène et compact. Il recouvre un sable brun foncé homogène peu compact de quelques centimètres. La surface du sol naturel archéologiquement stérile, un sable beige homogène et peu compact se trouve à environ cinquante centimètres sous la surface.

Photo 12. Vue générale de la zone H13.1, vers le sud-ouest (HYD2336_20231106_143343)

0 - 45 cm	Sable argileux brun-gris
45 - 50 cm	Sable brun foncé
50 - 59 cm	Sable beige

Photo 13. Paroi est du sondage 241 (HYD2336_20231109_073643)

H13

H13
(2 045 610)

H13
(2 045 192)

2 045 610

2 045 636

2 045 192

2 045 226

Canadien National

Chemin Saint-Emmanuel

Chemin Masson

2 380 229

5 838 691

238
239
251
250
249
248
247
246
245
244
243
242
241
240

20

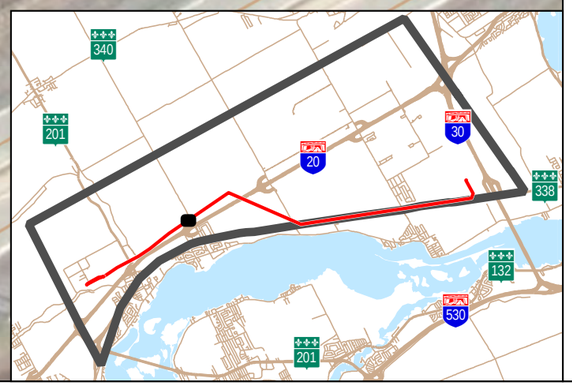

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire H13 lot 2 045 610

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C8_et_008_inventaireH13_240710.mxd

0 6 12 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 8

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

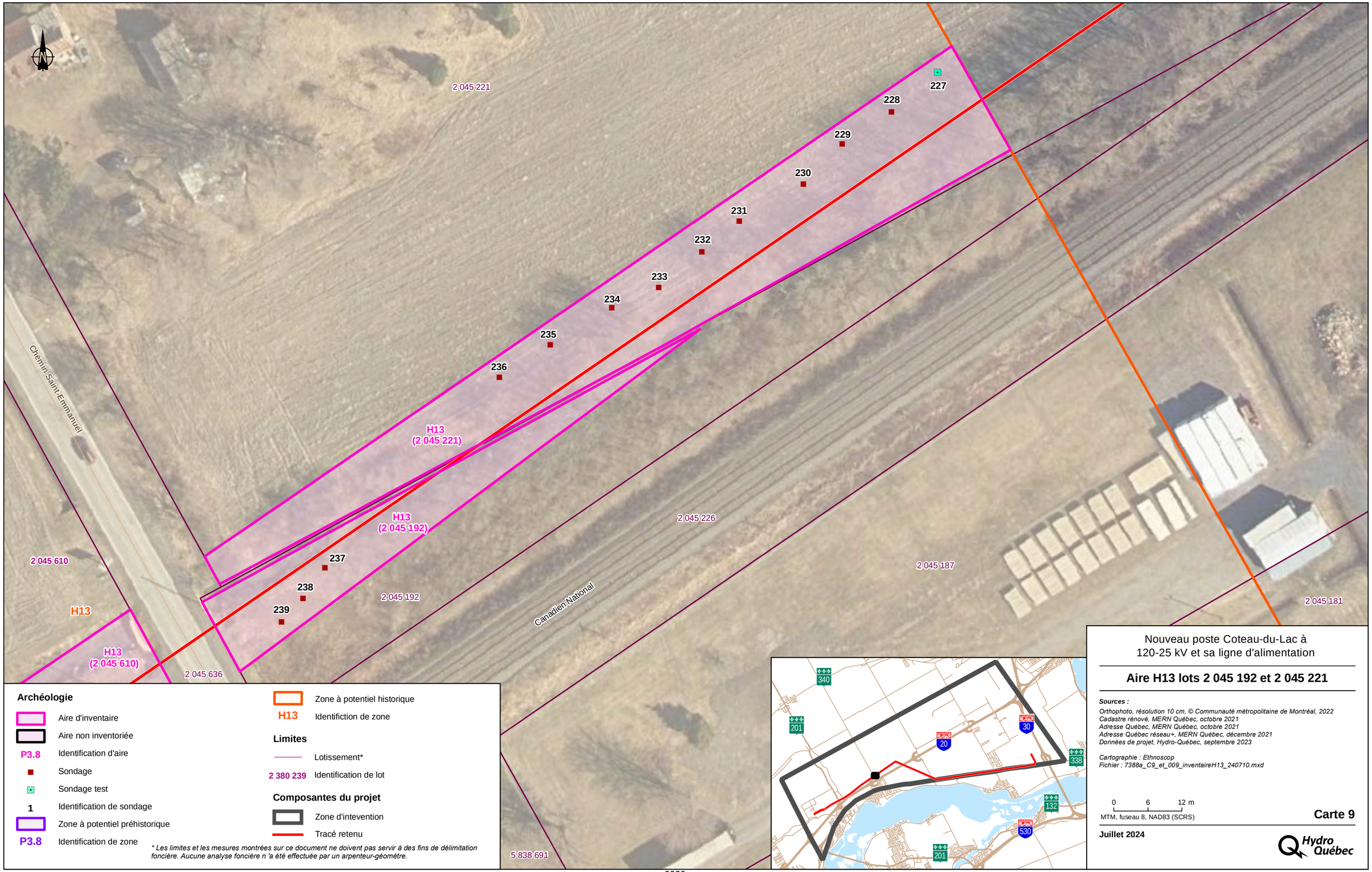

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire H13 lots 2 045 192 et 2 045 221

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C9_et_009_inventaireH13_240710.mxd

0 6 12 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 9

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Les zones H13.2 et H13.3 (photos 14 et 15) sont localisées du côté est du chemin Saint-Emmanuel. Elles sont séparées par le passage d'un ruisseau canalisé qui suit la limite des terrains, le même que celui que l'on retrouve au nord de la zone H13.1. Au total, 13 sondages ont été effectués dans ces deux zones ; 10 dans la zone H13.3 (lot 2 045 221) et 3 dans la zone H13.2 (lot2 045 192). La séquence stratigraphique observée (photo 16) présente un labour d'une trentaine de centimètres composé d'une argile sableuse brun-gris homogène et peu compact reposant sur une matrice similaire, mais compacte, qui se poursuit jusqu'à environ 45 cm de profondeur. Le sol naturel archéologiquement stérile prend la forme d'une argile beige homogène et compacte.

Photo 14. Vue générale de la zone H13.3, vers le sud-ouest (HYD2336_20231108_140506)

Photo 15. Vue générale de la H13.2, vers le nord-est (HYD2336_20231108_143709)

0 - 26 cm	Argile sableuse brun-gris
26 - 46 cm	Argile sableuse brun-gris
46 - 50 cm	Argile beige

Photo 16. Paroi ouest du sondage 227 (HYD2336_20231108_141414)

3.4 Rivière à la Graisse (P4)

La zone P4 correspond à une bande d'environ 100 à 150 m de largeur de part et d'autre de la rivière à la Graisse. Cette rivière, moins importante que la rivière Delisle, était probablement navigable au moins partiellement. Artefactuel y a identifié un potentiel de découverte modéré à élevé pour toutes les périodes de la préhistoire. Aucune trouvaille n'est cependant à signaler pour l'inventaire archéologique effectué en 2023 dans cette zone.

La zone P4.19 (carte 10), située au nord de la voie ferrée du CN, se trouve du côté ouest de la rivière à la Graisse. Elle englobe deux niveaux de terrasses. La plus haute de ces terrasses (photo 17) est à l'extrémité ouest de la zone. Son relief est généralement assez plat et la végétation est constituée de conifères, de quelques feuillus et de plantes basses telles que des fougères. Isolé du reste de la terre agricole par le chemin de fer, l'endroit était relativement peu perturbé, à l'exception de fossés agricoles, creusés à l'extrémité nord-ouest de la zone. La séquence stratigraphique (photo 18) est celle d'un podzol composé, en surface, d'un limon sableux brun homogène et peu compact (Ah), épais d'une quinzaine de centimètres. Un mince niveau de sable fin gris pâle (Ae), homogène et peu compact, était généralement présent et recouvrait un sable de couleur orangée homogène et moyennement compact (B) présentant une transition progressive, à une profondeur d'environ 40 cm, vers un sable beige homogène et moyennement compact (C).

Photo 17. Vue générale de la zone P4.19, vers l'est (HYD2336_20231116_094001)

0 - 16 cm	Limon sableux brun
16 - 22 cm	Sable fin gris pâle
22 - 40 cm	Sable orangé
40 - 50 cm	Sable beige

Photo 18. Paroi est du sondage 490 (HYD2336_20231116_110311)

P4.19
2 047 560
474
473
475
476
477
2 801 323
P4.19
478
481
479
P4.19
(2 047 560)
482
488
489
483
484
480
487
494
493
492
485
495
486
496
497
491
490
Canadien National
2 048 653
P4.18
2 048 434

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P4.19 lot 2 047 560

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C10_et_010_inventaireP4_19_240710.mxd

0 5 10 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 10

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

La basse terrasse se trouve aux abords de la rivière, c'est-à-dire, à l'extrémité est de la zone (photo 19). Cette terrasse, située environ deux mètres plus bas que la terrasse haute, forme de petits îlots entre lesquels l'eau de la rivière peut circuler. Quelques sondages (N=5) ont été réalisés sur cette terrasse, là où le relief le permettait, mais tous les indices laissent penser qu'il s'agit d'un endroit fréquemment inondé. La séquence stratigraphique qu'on y retrouve (photo 20) présente une argile limoneuse brun gris homogène compacte reposant, à une quarantaine de centimètres sur une argile beige homogène et compacte.

Photo 19. Vue générale de la zone P4.19, vers le sud-ouest (HYD2336_20231116_100615)

0 - 40 cm	Argile limoneuse brun gris
40 cm	Argile beige

Photo 20. Paroi sud du Sondage 477 (HYD2336_20231116_101724)

La zone P4.18 (carte 11), également située du côté ouest de la rivière à la Graisse, présente un relief similaire à celui observé dans la zone P4.19 située immédiatement au nord. Elle est confinée au nord par le chemin de fer, et au sud par l'autoroute. La principale distinction entre ces deux zones consiste en des travaux de canalisations plus importants dans ce secteur où la rivière y est plus large et circule en ligne droite. La basse terrasse n'est plus aussi facilement inondable, mais la séquence stratigraphique y est la même (photos 21 et 22).

0 - 25 cm	Argile limoneuse gris-brun
25 - 40 cm	Argile sableuse beige

Photo 21. Paroi nord du sondage 405 (HYD2336_20231115_100050)

0 - 5/11 cm	Sable limoneux brun noir
5/11 - 11/15 cm	Sable gris pâle
11/15 - 29 cm	Sable orangé
29 - 48 cm	Sable limoneux brun
48 cm	Sable gris foncé

Photo 22. Paroi sud du sondage 422 (HYD2336_20231115_110735)

Deux zones dans P4 n'ont pu être inventoriées au complet faute de l'obtention de certaines des autorisations nécessaires (P4.13 et P4.16). Elles ne représentent qu'une très petite superficie, un total de 1217 m^2, auquel doit être retranché le dénivelé entre les deux terrasses. Les lots pour lesquels les autorisations n'ont pas été obtenues sont situés dans une zone à potentiel qui a été examinée et se trouvent généralement à l'extrémité des zones à potentiel en question. La superficie couverte a été jugée suffisante (carte 12).

Canadien National

2 048 653

Rivière à la Graisse

P4.21

2 048 434

P4.18

P4.18
(2 048 434)

2 047 475

429 428 427 426 425 423 424 422 421 420 419 418 417 416 415 414 413 412 411 410 409 408 407 406 405

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

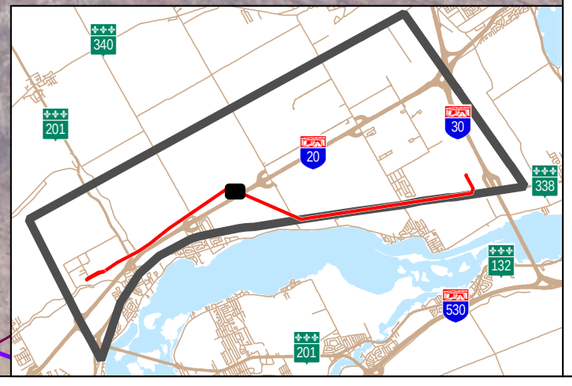

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P4.18 lot 2 048 434

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec réseau+, MERN Québec, décembre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C11_et_011_inventaireP4_18_240710.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 11

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

74°8'

20

P4.16

2 047 475

Rivière à la Graisse

2 048 436

P4.13 et P4.16
(2 048 436)

2 048 435

P4.13

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aires P4.13 et P4.16 lot 2 048 436

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C12_et_012_inventaireP4_16_240710.mxd

0 4 8 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 12

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Les zones P4.15 et P4.17 (carte 13; photo 23) se situent du côté est de la rivière à la Graisse. Elles longent une ligne électrique et empiètent légèrement, du côté est, sur une zone boisée qui se trouve à l'arrière du pâturage de la ferme située au 1960 chemin du Canal. La zone P4.15 correspond à une basse terrasse située au nord-ouest de la zone P4-17. Compte tenu de sa superficie restreinte dans l'aire touchée par les travaux, seulement trois sondages y ont été réalisés (points 335 à 337). La séquence stratigraphique observée à cet emplacement (photo 24) correspond à une argile de couleur brun-gris d'environ 15 cm reposant sur une argile beige. L'endroit est relativement mal drainé et une zone inondée est visible à quelques mètres à l'extérieur de la limite de l'emprise. La haute terrasse présente un environnement plus invitant, bien que son relief plat puisse être partiellement artificiel. Un remblai a en effet été rencontré lors de l'excavation du sondage 343 situé dans la portion centrale de la zone P4.17. Il a probablement été mis en place pour combler une dépression naturelle dans le sol où devait s'écouler la rivière à la Graisse avant son redressement. À l'exception de ce sondage, la stratigraphie observée dans cette zone (photo 25) est composée d'un sable argileux brun gris d'une vingtaine de centimètres dont la matrice est homogène et moyennement compacte. Il repose généralement sur un sable beige homogène compact d'une dizaine de centimètres maximum, qui n'est présent que dans la portion centrale de la zone. Cette matrice repose elle-même sur une argile beige homogène très compacte observée dans l'ensemble de la zone. L'extrémité sud-est de la zone est moins bien drainée et l'eau s'accumule fréquemment dans des dépressions peu profondes, mais nombreuses qui parsèment la surface du sol.

Photo 23. Vue générale de la zone P4.17, vers l'ouest (HYD2336_20231114_102900)

0 - 15 cm	Argile brun-gris
15 - 30 cm	Argile beige

Photo 24. Paroi est du sondage 335 (HYD2336_20231114_074207)

0 - 20 cm	Sable argileux brun-gris
20 - 30 cm	Sable beige
30 cm	Argile beige

Photo 25. Paroi nord-ouest du sondage 375 (HYD2336_20231114_105508)

P4.15 et P4.17
(2 048 436)

P4.17

P4.15 et P4.17
(3 177 647)

P4.15

P4.14

P4.13

P4.12

3 177 647

3 177 648

2 048 436

Rivière à la Graisse

340 342 341 335 343 336 337 344 345 338 339 346 349 350 355 356 351 347 348 352 358 354 359 357 360 364 366 367 353 363 374 365 368 375 361 362 372 369 382 376 383 371 370 381 380 377 385 373 378 379 384

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aires P4.15 et P17 lots 2 048 436 et 3 177 647

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C13_et_013_inventaireP4_15_17_240710.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 13

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

L'impact du redressement de la rivière à la Graisse est bien visible dans la zone 4.5 (photos 26 à 28, carte 14) où les deux niveaux de terrasses sont encore présents. Ce secteur, où Pendergast (1965) serait intervenu au milieu des années 1960, se situe à l'embranchement de deux de ses affluents sans nom. C'est principalement dans le secteur situé au nord de la rivière que cet impact est visible. On y retrouve un épais remblai ayant probablement servi à bloquer le passage de l'eau dans son lit originel, tracé qui est visible sur un plan de 1951 (figure 9). La hauteur de ce remblai est estimée à un maximum de deux mètres (photo 29) et les quelques sondages réalisés dans ce secteur ont révélé la présence de morceaux d'asphalte jusqu'à plus de 60 cm, soit la profondeur maximale atteinte par ces sondages (photo 30). Cet aménagement de la rivière explique également la présence des vestiges d'un ancien milieu humide dans la portion centrale de la basse terrasse, à l'emplacement du sondage 285. Un niveau organique très épais a, en effet, été observé dans ce sondage à une profondeur située de 32 cm à plus de 60 cm sous la surface (photo 31).

Photo 26. Vue générale du secteur nord de la zone 4.5, vers le nord-ouest (HYD2336_20231110_135543).

Photo 27. Vue générale du secteur nord de la zone P4.5, vers l'est (HYD2336_20231110_094656)

Photo 28. Vue générale du secteur sud de la zone P4.5, vers l'est (HYD2336_20231110_132311)

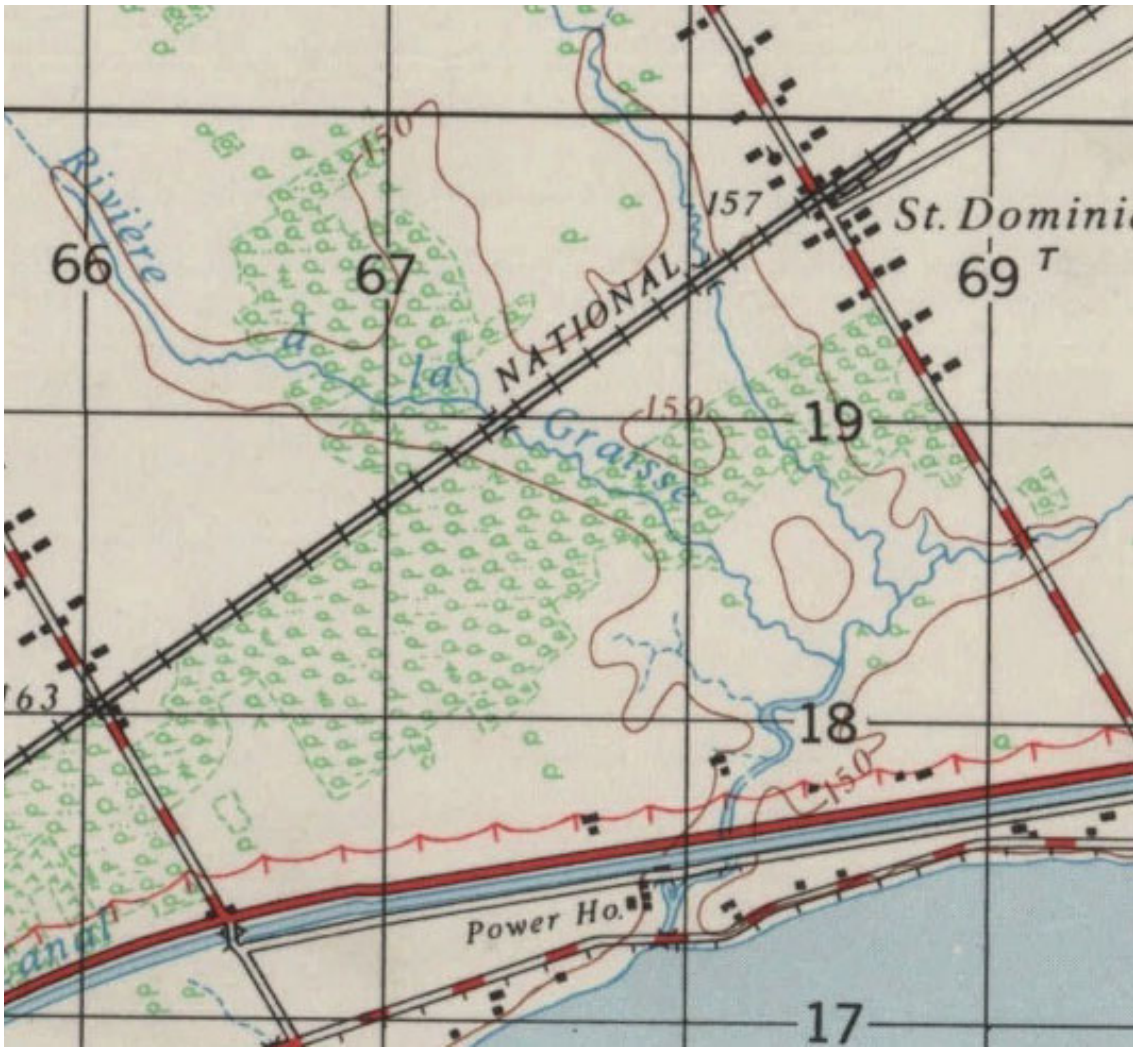

Figure 9. Extrait d'un plan topographique de 1951 (gouvernement du Canada 1951)

Photo 29. Vue générale du secteur nord de la zone 4.5, vers le sud (HYD2336_20231110_104200)

0 - 7 cm	Argile beige gris
7 - 30 cm	Limon sableux brun moucheté d'argile beige
30 - 63 cm	Argile beige

Photo 30. Paroi nord-est du sondage 254 (HYD2336_20231110_083329).

0 - 12 cm	Argile brun-gris mouchetée d'argile beige
12 - 17 cm	Sable brun
17 - 32 cm	Mélange hétérogène d'argile beige, de sable brun et d'argile brun-gris
32 - 60 cm	Argile brun foncé

Photo 31. Paroi sud du sondage 285 (HYD2336_20231110_111135).

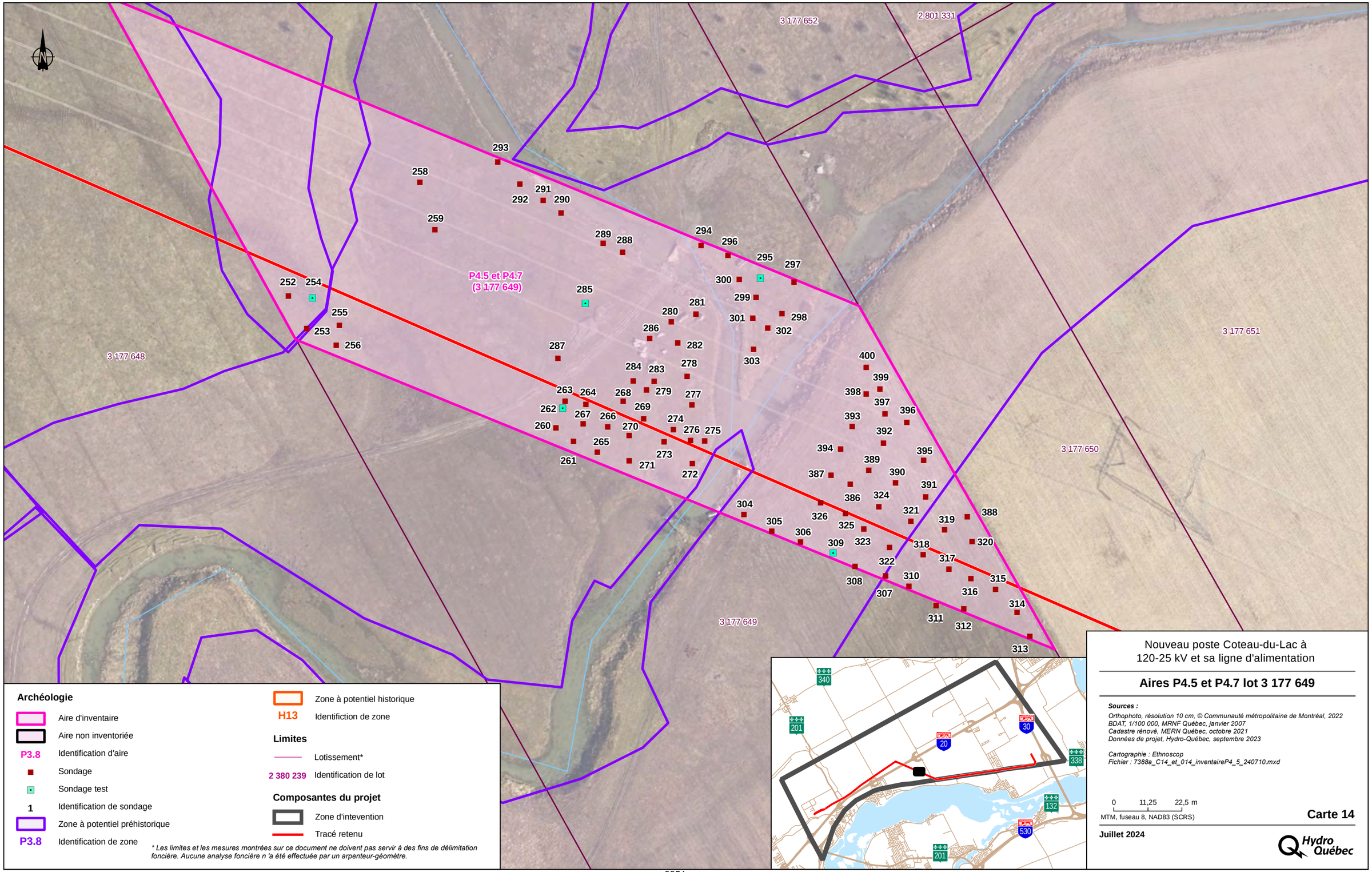

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aires P4.5 et P4.7 lot 3 177 649

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C14_et_014_inventaireP4_5_240710.mxd

0 11,25 22,5 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 14

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Le reste de la basse terrasse, limitée aux berges nord de la rivière, présente un environnement similaire à celui observé dans les zones plus au nord le long de la rivière à la Graisse. On y retrouve un sol mal drainé constitué en surface d'une argile limoneuse brun-gris homogène et moyennement compact reposant sur une argile gris-beige homogène et compacte dont la surface se trouve à environ 30 cm de profondeur (photo 32). La rive sud est plus élevée et présente un environnement plus invitant, bien qu'elle y ait également été aménagée comme le démontre la présence d'un remblai dans les sondages les plus rapprochés de la rive ainsi que celle d'une canalisation qui se déverse dans la rivière. La séquence stratigraphique observée (photo 33) indique la présence d'un sol labouré d'une dizaine de centimètres composé d'une argile sableuse et graveleuse de couleur brun-gris, homogène et moyennement compacte. Le sol naturel archéologiquement stérile sur lequel il repose se compose d'un sable légèrement argileux de couleur beige, homogène et compact, et la transition entre ces deux niveaux de sol est nette. Malgré un sol bien drainé, aucun témoin d'une présence autochtone pendant la préhistoire n'y a été observé.

0 - 27 cm Argile brun-gris
27 - 35 cm Argile gris-beige

Photo 32. Paroi nord-est du sondage 262 (HYD2336_20231110_090959)

0 - 12 cm Argile sableuse brun-gris avec gravier
12 - 28 cm Sable argileux beige

Photo 33. Paroi est du sondage 309 (HYD2336_20231110_130413)

3.5 Paléochenaux du lac Lampsilis (P6)

La zone à potentiel P6 correspond à une bande d'environ 75 m située de part et d'autre de possibles paléochenaux identifiés dans l'étude de potentiel d'Artefactuel. Ils y avaient identifié un potentiel modéré pour les périodes du Paléoindien récent et de l'Archaïque ancien puisque ces paléochenaux potentiels auraient brièvement existé durant l'épisode du lac à Lampsilis. Plusieurs d'entre eux sont traversés par le tracé de la future ligne électrique, certains à plusieurs reprises. Les zones inventoriées (cartes 15 à 21) se trouvent presque toujours sur des terres agricoles qui étaient au moment de l'intervention, soit en culture (maïs), soit récoltées, soit labourées, soit recouvertes de végétation basse (herbacées ou trèfles). Le tableau 6 présente brièvement les différents segments de la zone de potentiel P6 associée au projet.

Tableau 6. Description des différents segments de la zone de potentiel P6.

	Lot	**Description**
P6.2 et P6.3	3 177 651	Engrais
	2 048 438	Trèfle
P6.3	2 048 874	Herbacées
	2 048 874	Labourée
P6.3	2 801 371	Labourée
	2 801 366	Herbacées
P6.3	2 801 366	Labourée
	2 801 366	Maïs
	2 801 367	Labourée
P6.12	2 801 364	Herbacées hautes à l'ouest et champs labourés à l'est
P6.12	2 048 517	Récoltée
P6.15	2 048 517	Herbacées hautes (abandon)

La zone P6.15 (carte 21; photo 34), celle située la plus à l'est de l'inventaire, se distinguait des autres zones par la présence d'un milieu humide couvrant presque entièrement la zone d'intervention. Des sondages ont néanmoins été réalisés lorsque les conditions le permettaient. La stratigraphie observée dans cette zone était variable. Le sondage 149 (photo 35) indique une séquence représentative de celle d'un champ labouré, soit un premier niveau d'environ 30 cm composé d'une argile limoneuse légèrement sableuse brun gris homogène et moyennement compact reposant sur un sable argileux beige homogène et compact. Le sondage 153 (photo 36), un peu plus au sud, montre plutôt la présence, sous une argile gris-brun homogène compacte, d'un mélange hétérogène et moyennement compact, d'argile et de sable beige moucheté de gris.

Photo 34. Vue générale de la zone P6.15, vers le sud-est (HYD2336_20231108_081011)

0 - 30 cm	Argile sableuse brun-gris
30 cm	Sable argileux beige

Photo 35. Paroi nord du sondage 149 (HYD2336_20231108_075346)

0 - 18 cm	Argile gris-brun
18 - 22 cm	Mélange hétérogène d'argile et de sable beige moucheté de gris
22 - 28 cm	Limon sableux organique brun foncé
28 - 31 cm	Argile sableuse beige

Photo 36. Paroi sud du sondage 153 (HYD2336_20231108_081001)

P6.2

P6.2 et P6.3
(3 177 651)

2 048 438

3 177 651

P6.3

442
441
440
439
443
444
434
438
P6.3
(2 048 438)
435
433
436
430
401
446
404
432
445
437
402
431
403

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

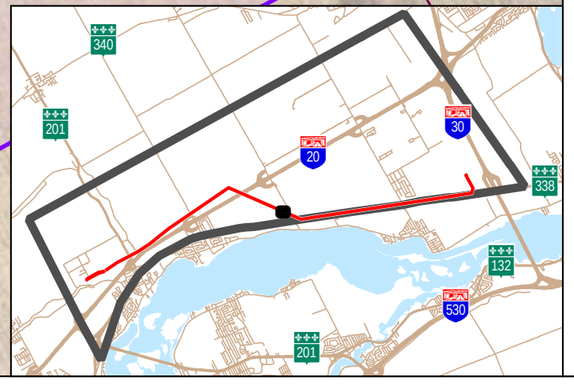

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aires P6.2 et P6.3 lots 2 048 438 et 3 177 651

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C15_et_015_inventaireP6_2_240710.mxd

0 6 12 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 15

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

P6.3

2 048 439

2 801 327

141

142

144

143

145

148

146

147

P6.3
(2 048 874)

2 048 874

2 048 920

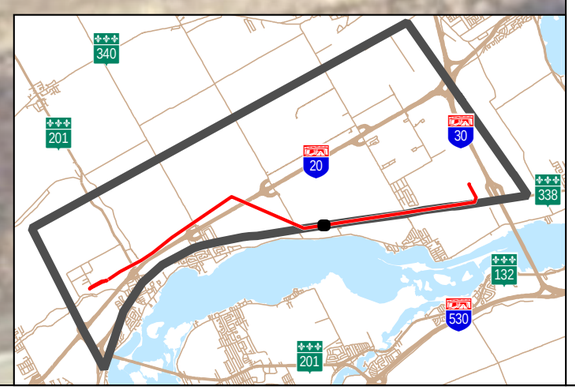

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P6.3 lot 2 048 874

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C16_et_016_inventaireP6_3_240710.mxd

0 4 8 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 16

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

P6.3
2 801 333
2 048 445
2 047 620
P6.3
(2 801 333)
P6.3
(2 801 371)
2 801 366
2 801 371
2 048 879
2 048 920
2 048 880
338
Canal de Soulanges

448 449 451 140 139 138 136 134 128 124 125 123 121 120 118
447 450 452 137 135 133 132 131 130 129 126 127 122 119 117

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

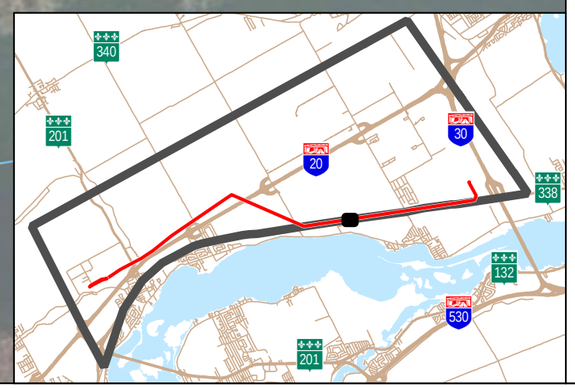

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P6.3 lots 2 801 371 et 2 801 333

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C17_et_017_inventaireP6_3_240710.mxd

0 7,5 15 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 17

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2 801 332

2 047 850

2 048 445

P6.3

P6.3
(2 801 367)

P6.3
(2 801 366)

198 199 200 201 202 203 205 206 207 208 209 210 211 212 213 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471

2 801 367

2 801 366

2 048 879

338

Canal de Soulanges

2 048 880

2 048 481

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

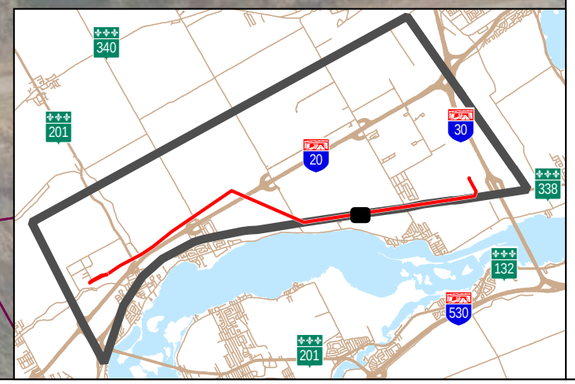

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P6.3 lots 2 047 850, 2 048 445 et 2 801 332

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C18_et_018_inventaireP6_3_240710.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 18

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

2 048 515

P6.12

P6.12
(2 801 364)

P6.3

2 048 513

2 801 363

2 048 882

2 048 883

2 048 885

338

Canal de Soulanges

82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

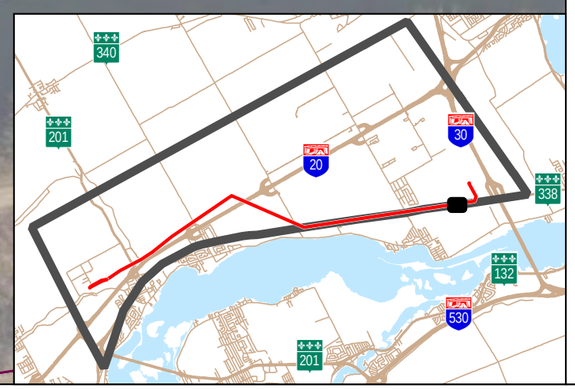

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P6.12 lot 2 048 515

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, janvier 2007
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Adresse Québec, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C19_et_019_inventaireP6_12_240710.mxd

0 10 20 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 19

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

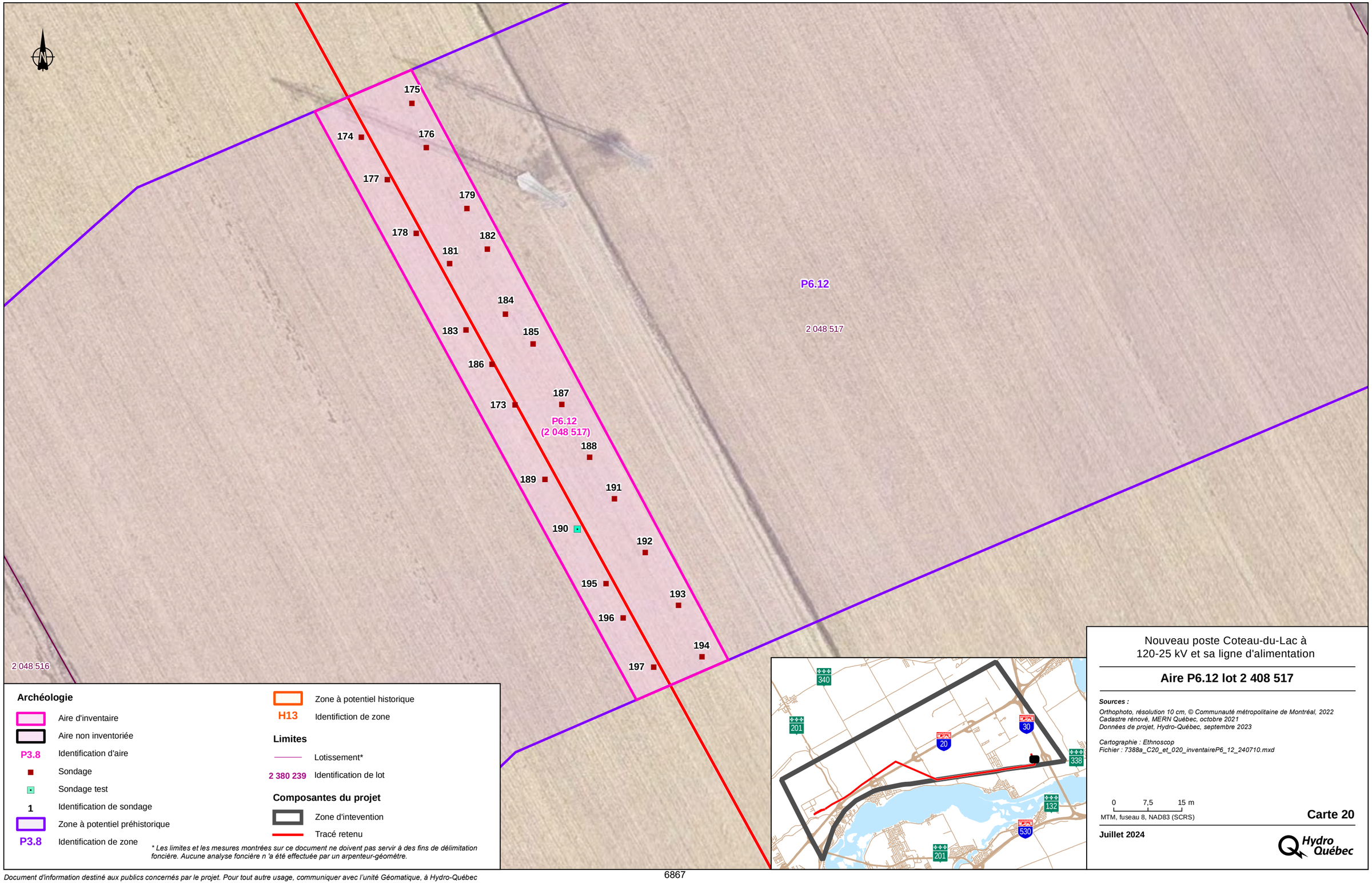

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P6.12 lot 2 408 517

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C20_et_020_inventaireP6_12_240710.mxd

0 7,5 15 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 20

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

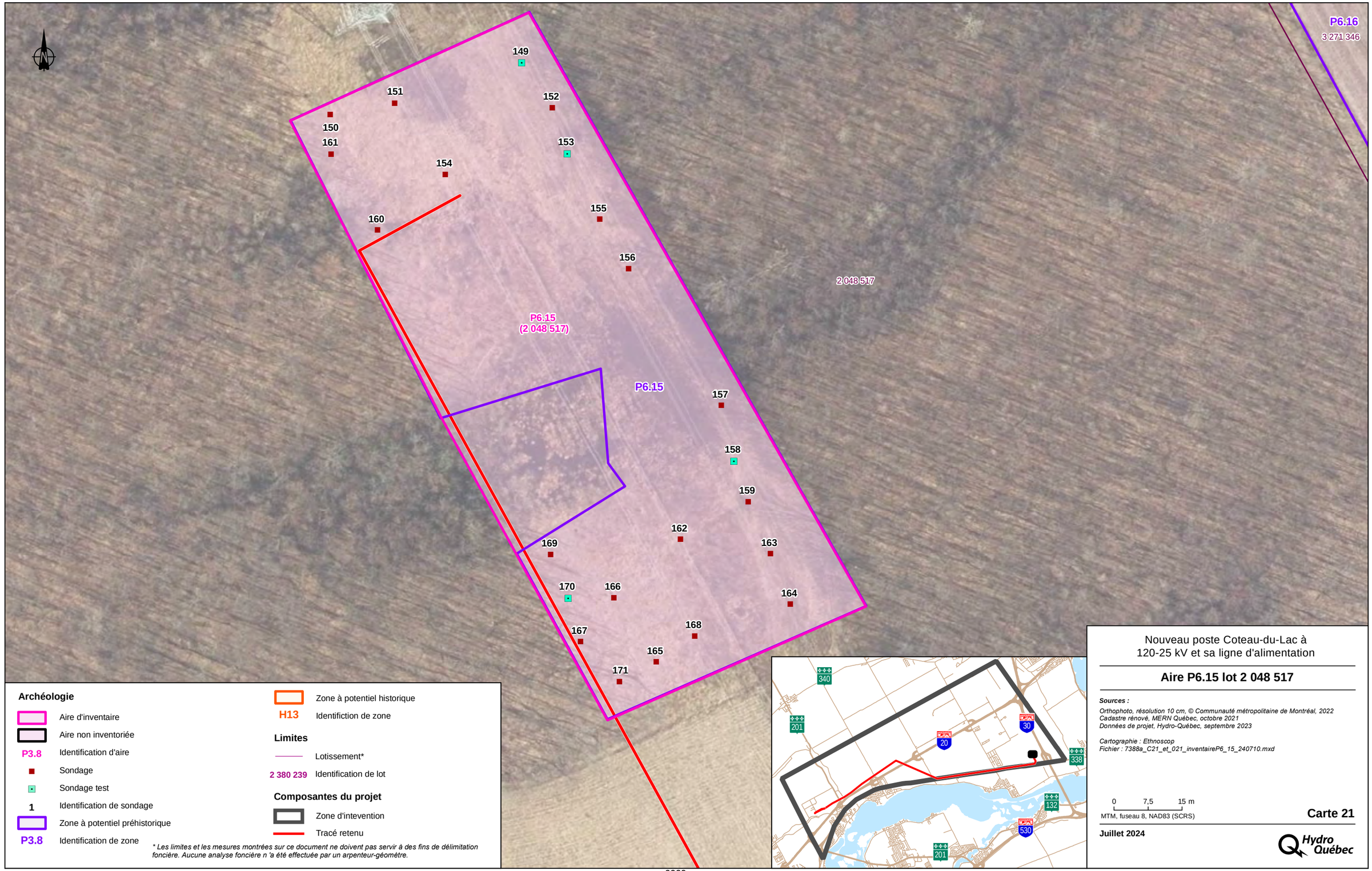

Archéologie

- Aire d'inventaire
- Aire non inventoriée
- P3.8 — Identification d'aire
- Sondage
- Sondage test
- 1 — Identification de sondage
- Zone à potentiel préhistorique
- P3.8 — Identification de zone
- Zone à potentiel historique
- H13 — Identifiction de zone

Limites

- Lotissement*
- 2 380 239 — Identification de lot

Composantes du projet

- Zone d'intevention
- Tracé retenu

** Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n 'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.*

Nouveau poste Coteau-du-Lac à
120-25 kV et sa ligne d'alimentation

Aire P6.15 lot 2 048 517

Sources :

Orthophoto, résolution 10 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2022
Cadastre rénové, MERN Québec, octobre 2021
Données de projet, Hydro-Québec, septembre 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7388a_C21_et_021_inventaireP6_15_240710.mxd

0 7,5 15 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte 21

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec

Ce sol remanié recouvre un limon organique légèrement sablonneux brun foncé homogène et compact. Le sol naturel archéologiquement stérile se situe à une profondeur de 28 cm et se présente sous la forme d'une argile sableuse beige homogène et compacte. Pour terminer, le sondage 170 (photo 37), situé dans la portion boisée de la zone (au sud-ouest), présentait une séquence légèrement différente, soit celle d'un limon brun organique homogène et peu compact homogène d'une trentaine de centimètres recouvrant un sable brun pâle à beige, présent jusqu'à une quarantaine de centimètres et sous laquelle se trouvait finalement une argile beige homogène et très compacte.

0 - 28 cm	Limon organique brun
28 - 40 cm	Sable brun pâle à beige
40 - 43 cm	Argile beige

Photo 37. Paroi sud du sondage 170 (HYD2336_20231108_090450)

La séquence stratigraphique observée dans les différentes sections des zones à potentiel 6.3 et 6.12 (photos 38 à 42) correspond à un labour, de 20 cm à 40 cm d'épaisseur, composé d'une matrice d'argile compacte de couleur brune à gris brun, parfois mouchetée d'argile beige, suivie d'un sol naturel archéologiquement stérile, une argile beige, parfois grisâtre, très compacte. De toutes les sections inventoriées, seule la portion ouest du lot 2 801 366, située vis-à-vis la moitié ouest du lot 2 801 332 se distingue. Le labour, toujours de la même couleur, consiste en un sable légèrement limoneux moucheté de sable beige moyennement compact. Il repose sur un sable beige homogène et compact. Le sol y est ainsi mieux drainé que dans les autres segments des zones de potentiel P6.3 et P6.12. Aucune variation dans le relief ne correspond à cette distinction et aucun artefact n'y a été retrouvé.

Photo 38. Vue générale de la zone P6.3, vers le sud-ouest (HYD2336_20231107_111259)

Photo 39. Vue générale de la zone P6.12, vers l'est (HYD2336_20231107_075532)

0 - 40 cm	Argile brun-gris mouchetée d'argile beige
40 - 42 cm	Argile beige

Photo 40. Paroi sud du sondage 128 (HYD2336_20231107_115921)

0 - 21 cm	Argile gris-brun mouchetée d'argile beige
21 - 25 cm	Argile beige

Photo 41. Paroi est du sondage 108 (HYD2336_20231107_101349)

0 – 20 cm	Sable brun légèrement limoneux moucheté de sable beige
20 - 38 cm	Sable beige

Photo 42. Paroi nord du sondage 224 (HYD2336_20231108_130053)

De tous les segments de la zone P6 concernés par l'aire d'intervention, le segment situé sur le lot 3 177 651 (photo 43), à l'ouest du chemin Saint-Dominique, est le seul qui n'a pas fait l'objet de sondages. Ce choix s'explique d'abord par des raisons de sécurité puisque des produits de nature non identifiée, probablement une forme d'engrais, venaient d'être répandus sur ce terrain au moment de l'intervention archéologique. Toutefois, les observations réalisées permettent de justifier l'abandon de cette zone et de ne pas recommander d'y faire un retour au printemps 2024. D'abord, soulignons que l'existence même des paléochenaux n'est pas démontrée. Ils ont été identifiés à l'aide de modèles théoriques basés sur l'altitude du terrain. Or, le relief présent dans le secteur est extrêmement plat et les espaces bordant les paléochenaux n'auraient eu qu'une différence d'élévation de 1 m par rapport au creux du talweg. Le paysage représenté dans la photo 43, prise depuis la limite entre les lots 3 177 651 et 2 048 438, illustre bien cette absence de relief. Le regard porte sans difficulté jusqu'à la ligne des arbres qui longe la zone P4.17 (à gauche de la ligne électrique), environ un kilomètre plus loin. Les seuls obstacles sont la présence d'un champ agricole, encore en culture, situé sur le lot 3 177 650 et la dépression où circule la rivière à la Graisse, masquée par ce champ, située juste après le second pylône visible dans la photo. Les critères utilisés pour définir ces zones de paléochenaux doivent également être considérés avec un regard critique. La largeur de 75 m comprend en effet la portion de ce chenal théorique qui se serait trouvée sous la surface de l'eau. Pour terminer, la nature argileuse des sols rencontrés dans les différents segments inventoriés de la zone de potentiel P6 limite également ce potentiel. Ces sols argileux sont, en effet, mal drainés et moins susceptibles d'avoir été choisis par les populations autochtones pour l'établissement de leurs campements. Il est à rappeler que, de tous les segments inventoriés, un seul a livré un sol naturel sableux, donc relativement bien drainé, et celui-ci était circonscrit à l'intérieur de quelques mètres seulement. Les sondages réalisés sur le lot voisin (photo 44), dans le même segment, indiquent d'ailleurs que cette zone ne fait pas exception et que le sol y est argileux.

Photo 43. Vue générale de la zone P6.2-P6.3, vers le nord-ouest, montrant le lot 3 177 651 où de l'épandage venait d'être effectué (HYD2336_20231114_143548)

0 – 37 cm	Argile sableuse gris-brun
37 cm	Argile grise

Photo 44. Paroi nord du sondage 401 (HYD2336_20231114_144623)

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique qui s'est déroulée à l'automne 2023, en prévision des travaux de construction d'un poste électrique à Coteau-du-Lac et de l'implantation de sa ligne d'alimentation, a permis d'inventorier seize des dix-neuf zones à potentiel qui étaient traversées par le tracé projeté de la nouvelle ligne électrique ; soit celles pour lesquelles un consentement des propriétaires avait été obtenu.

Les 488 sondages manuels réalisés lors de ce projet n'ont livré aucune trace permettant de confirmer la présence d'une occupation ancienne du territoire et les rares artefacts historiques récoltés dans la zone H13 sont associés à une présence assez récente. Les sols naturels observés près du chemin de fer semblent présenter un environnement assez propice à l'établissement de groupes humains, tel qu'un relief plat et un bon drainage auquel s'ajoute la proximité des différentes rivières qui traversent la zone d'intervention. Aussi, malgré l'absence de témoins archéologiques, un potentiel archéologique demeure, à l'extérieur de l'emprise, pour les terrasses en question. À l'inverse, les sols naturels situés dans les zones situées près du chemin du Canal semblent assez mal drainés et présentent un environnement beaucoup moins intéressant. Les sondages réalisés, sur les basses terrasses qui bordaient le lit des rivières, ont également démontré qu'elles étaient facilement inondables et que leurs abords avaient très souvent été aménagés. Sur l'ensemble de ces zones, seule la zone 4.5 demeure à investiguer, puisque la présence d'un épais remblai n'a pas permis de sonder le sol naturel dans la portion nord de cette zone. Les travaux liés à l'aménagement de ce segment de la rivière à la Graisse limitent cependant grandement ces possibilités. Il est d'ailleurs intéressant de rappeler que le secteur avait déjà fait l'objet d'une intervention archéologique dans les années 1960, sans mener à des découvertes archéologiques.

En ce qui concerne les deux zones qui n'ont pu être inventoriées au complet faute de l'obtention de certaines des autorisations nécessaires (P4.13 et P4.16), elles ne représentent qu'une très petite superficie, un total de 1217 m^2, à laquelle doit être retranché le dénivelé entre les deux terrasses. Les lots pour lesquels les autorisations n'ont pas été obtenues sont situés dans une zone à potentiel qui a été investiguée et se trouvent généralement à l'extrémité des zones à potentiel en question. La superficie couverte a été jugée suffisante.

Compte tenu de ces observations, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est à prévoir. Les travaux liés à la construction d'un poste électrique à Coteau-du-Lac et de l'implantation de sa ligne d'alimentation peuvent se poursuivre sans intervention archéologique supplémentaire.

MÉDIAGRAPHIE

Bibliographie

AECOM

2016 *Réfection de La Digue de La Centrale Des Cèdres. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

ARCHÉO-ESTRIE

2015 *Inventaire archéologique (2013). Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Ministère des Transports du Québec.

ARCHÉOTEC

1983 *Potentiel archéologique des propriétés d'Hydro-Québec, comtés de Beauharnois et de Soulanges*. Hydro-Québec.

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-Du-Lac pendant la préhistoire*. Parc Canada.

2015 *Ligne à 120 kV Langlois-Vaudreuil-Soulanges et Alimentation de l'entreprise Ericsson. Étude de potentiel archéologique*. Hydro-Québec.

2020 *Étude de potentiel archéologique. Canal de Soulanges et ses abords, Municipalités de Pointe-Des-Cascades, Les Cèdres, Coteau-Du-Lac et Les Coteaux*. Ministère des Transports du Québec.

ARKÉOS

1988 *La Centrale Les Cèdres. Nouvel aménagement. Avant-projet Phase 1. Études environnementales*. Hydro-Québec et Lavalin.

1991a *Les Cèdres, avant-projet, phase I, études du patrimoine culturel*. Hydro-Québec.

1991b *Travaux de réfection à Coteau 4. Inventaire et fouilles archéologiques, Îles du Rigolet (BhFn-17) et Marigny (BhFn-26).* Hydro-Québec.

1992 *Les Cèdres, avant-projet phase II. Inventaire archéologique, dossiers ethnologique et historique, Secteur Coteau-Du-Lac et Pointe-Des-Cascades.* Hydro-Québec.

1994 *Inventaire archéologique, tronçons routiers situés dans les MRC de Soulanges, Beauharnois-Salaberry, Acton, Des Maskoutains, Jardins-de-Napierreville, L'Assomption, Yamaska et Roussillon*. Ministère des Transports du Québec.

2002 *Inventaires archéologiques (été-automne 2000), Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie*. Ministère des Transports du Québec.

2006 *Gazoduc Les Cèdres. Inventaire archéologique*. Groupe Conseil UDA inc

ARTEFACTUEL

2023 *Étude de potentiel archéologique pour la construction du poste à 120-25 kV à Coteau-Du-Lac et de sa ligne d'alimentation*. Hydro-Québec.

BADGLEY, Ian et Françoise DUGUAY
1982 *Rapport de reconnaissance archéologique, ligne 700 du gazoduc Saint-Lazare à Mercier*. André Marsan & associés.

BARRÉ, Georges
1970 *Inventaire des collections préhistoriques du Québec au musée national de l'Homme*.

BARRIAULT, Monique
1981 *Notes sur l'identification visuelle du site BhFl-9*. Ministère des Affaires culturelles.

BESNER, Hector
1996 « Histoire de Coteau-Du-Lac, Tome 1, Les Origines ». *Société d'histoire de Coteau-du-Lac*. Coteau-du-Lac.

2001 « Les Seigneuries de Vaudreuil et de Soulanges : 300 ans en 2002 ». *Histoire Québec* vol. 7, n° 2, p. 4–10.

BOURBONNAIS, François
2012 *Histoire postale de Vaudreuil-Soulanges, Les Cèdres.* Centre d'histoire La Presqu'Île. Vaudreuil-Dorion.

BURKE, Adrian, Killian DRISCOLL et Marie-Michelle DIONNE
2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482. Saint-Romuald, Lévis, Québec » *In* l'Archaïque au Québec: Six Millénaires d'histoire amérindienne p. 57–76. *Paléo-Québec* n° 36. Recherches amérindiennes au Québec.

BURROUGHS, André
1982 *Expertise archéologique sur le site BhFl-9, Île Des Cascades*. Ministère des Affaires culturelles.

CADIEUX, Michel
1980a *Rapport de la reconnaissance archéologique subaquatique de la région de Coteau-Du-Lac, Comté de Soulanges*. Ministère des Affaires culturelles.

1980b *Notes sur le site BhFn-13, Île de Longueuil*. Ministère des Affaires culturelles.

1981 *Inventaire sommaire des sites préhistoriques trouvés à Coteau-Du-Lac depuis l'inventaire de 1979*.

CADIEUX, Michel, François LAPLANTE, Serge DAOUST *et al*.
1978 *Rapport de la Société Historique et Archéologique de Coteau-Du-Lac*.

CHAPDELAINE, Claude
1978 *Évaluation du potentiel archéologique de l'île de Longueuil*. Ministère des Affaires culturelles.

1981a *Reconnaissance archéologique, été 1980, île Joubert*.

1981b *Reconnaissance sur l'île de Longueuil, été 1981*. Ministère des Affaires culturelles.

1988 *Reconnaissance archéologique sur l'île Joubert, été 1987*.

1989 « À l'affût du gibier sur l'île Marigny » *In* Archéologie et Histoire dans la région du Buisson p. 41–46. *À fleur de siècles* nº 3.

CHAPDELAINE, Claude et Pierre CORBEIL

2017 « Les occupations de l'Archaïque au site Cliche-Rancourt (BiEr-14) au méganticois » *In* l'Archaïque au Québec: Six millénaires d'histoire amérindienne. p. 271-291. *Paléo-Québec* nº 36. Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, Claude, Gérard GAGNÉ et André MERCIER

1989 « À la confluence de deux routes d'eau : Le site Roy sur l'Île-Des-Cascades » *In* Archéologie et Histoire dans la région du Buisson p. 33–40. *À Fleur de Siècles* nº 3. Université de Montréal.

CHEVRIER, Daniel

1980 *Inventaire archéologique de l'île Sainte-Thérèse, été 1979*. Ministère des Affaires culturelles.

CHISM, James V.

1994 *Archaeological reconnaissance report : T. C. P. L. Montreal Loop*. Algonquin Associates.

CHRÉTIEN, Yves

1995a « Les lames de cache du site Lambert et l'influence de la culture meadowood dans la région de Québec » *In* Archéologies Québécoises. p.185-201. *Paléo-Québec* nº 23. Recherches amérindiennes au Québec.

1995b *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.

CLERMONT, Norman

1981 *La Pointe-Du-Buisson livre de nouveaux secrets, été 1981, BlFh-1*. Université de Montréal.

1983 *Rapports des activités de l'école de fouilles à la Pointe-Du-Buisson, en 1983 : Île à l'Ail, BhFm-4; Site Hector-Trudel, BhFl-1; Sondages Corbeil.* Université de Montréal.

1989 « Le site Gauthier : Une énigmatique fondation historique sur l'Île-Des-Cascades » *In* Archéologie et Histoire dans la région du Buisson p. 27–31. *À Fleur de Siècles* nº 3.

CODÈRE, Yvon

1996 *Des pierres et des Hommes.* Première mise en valeur des collections de la Réserve nationale du ministère de la Culture et des Communications du Québec

CORBEIL, Pierre
2007 « Sur une belle terrasse face au marais: Le site du Gros-Bouleau. » *In* Entre lacs et montagnes au Méganticois: 12 000 ans d'histoire amérindienne p. 129–180. *Paléo-Québec* nº 32. Recherches amérindiennes au Québec.

COSSETTE, Évelyne et René LAROCHE
1993 *Autoroute 30, de la route 138 (Châteauguay) à l'autoroute 20 (Vaudreuil). Synthèse archéologique.* Ministère des Transports du Québec.

COUTURE, A. et J. O. EDWARDS
1979 « Analyse de deux artefacts en cuivre datant de la préhistoire, découverts au fort de Coteau-Du-Lac, dans le bastion tréflé ». *Histoire et Archéologie* nº 12, p. 133–143.

CYBULSKI, Jerome S.
1978 « Probable Archaic Period Human Remains from the Coteau-Du-Lac Site : Essays in Northeastern Anthropology in Memory of Marian E. White (Site BhFn-1) » *In* Essays in Northeastern Anthropology in Memory of Marian E. White p. 78–95. *Occasional Publications in Northeastern Anthroology* nº 5.

DELÂGE, Denis
1991 *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664.* Montréal, Boréal.

DE REPENTIGNY, Léo-Guy
2008 *Notes sur les sites CgEg-4 et BhFn-2*. Ministère des Affaires culturelles.

DENTON, David et Jean-Yves PINTAL
2002 *L'antre du lièvre et l'histoire des Mistassins : Bilan des connaissances archéologiques et présentation des zones d'intérêt archéologique et historique*. Société faune et parc du Québec.

DUMAIS, Pierre
2003 *Ligne biterne à 230 kV. Les Cèdres-Cornwall. Inventaire archéologique.* CRT. La Société de Transmission électrique Cedars Rapids ltée.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU
2000 *Ligne biterne à 230 kV. Les Cèdre-Cornwall. Étude archéologique et patrimoniale*. Rapport inédit préparé pour la Société de Transmission électrique de Cedars Rapids ltée, sous la supervision du Groupe HBA experts-conseils SENC.

ETHNOSCOP
2009 *Patrimoine archéologique des potiers, briquetiers, tuileries et fabriques de pipes au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique*. MCCCF.

2011 *Prolongement de l'autoroute 30 entre Saint-Timothée et Vaudreuil-Dorion. Inventaire archéologique (automne 2006 et 2007).* Ministère des Transports du Québec.

2012a *Autoroute 30, tronçon Salaberry-de-Valleyfield - Châteauguay, projet MTQ nº 20-5400-9301-X2. Démantèlement des aqueducs nos 1 et 3, surveillance archéologique et relevés architecturaux.* Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Ministère des Transports du Québec.

2012b *Prolongement de l'autoroute 30, tronçon de Saint-Timothée à Vaudreuil-Dorion. Inventaire archéologique (2008), site de La Ferme Thauvette (BhFm-14).* Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Ministère des Transports du Québec.

2016 *Synthèse de la présence historique amérindienne à Montréal*, Montréal, Ville de Montréal.

FILION, Mario

1980 *Thomas et André Cocker, maîtres-potiers, histoire et localisation*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 56 p.

FOLAN, William J. et George C. INGRAM

1973 « Gateway to Upper Canada : The Fort at Coteau-Du-Lac (BhFn-1) », *Archaeology* vol. 26, nº 3, p. 188–197.

GAGNÉ, Michel

1992 *Inventaire Archéologique Dans Le Haut St-Laurent: Indian Point, Pointe Frappier et Le Lot 39, St-Anicet. Rapport Final*. Ministère de la Culture, Direction de la Montérégie et Corporation Les Amis de la Pointe-du-Buisson.

GLOBENSKY, Yvon

1982 *Rapport géologique de la région de Vaudreuil. RP-199.* Ministère des Ressources naturelles, Service des levées géologiques.

GOGO, George

1961 *Thompson Island, Its Significance to Early Man in Eastern Ontario*. Ottawa: Musée national de l'Homme.

LAWRENCE, D.E.

1979 « Description de certains artefacts préhistoriques en pierre et de fragments de pierre non façonnée provenant du bastion tréflé du fort de Coteau-Du-Lac », *Histoire et Archéologie* nº 12, p. 144–156.

LORRAIN, Linda

1978 *Les forts de l'Outaouais*. Ministère des Affaires culturelles.

LUEGER, Richard

1979a *Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures, 1978. L'Outaouais et la Moyenne-Côte-Nord*. Ministère des Affaires culturelles

1979b « Description des habitats préhistoriques de Coteau-Du-Lac: Assemblage disparate d'artefacts datant de la période Archaïque et du Sylvicole », *Histoire et Archéologie* nº 12, p. 3-100.

MAROIS, Roger

1976 *Notes sur le site Coteau-Du-Lac, BhFn-1*.

1987 « Souvenirs d'antan : Les sépultures Archaïques de Coteau-Du-Lac, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 17, nºs 1–2, p. 7–35.

MORIN, Bertrand

1979 *Rapport des activités archéologiques dans la région de Coteau-Du-Lac, Comté de Soulanges, été 1979*. Collège de Sherbrooke, Laboratoire d'archéologie préhistorique.

OSTÉOTHÈQUE DE MONTRÉAL

1990 *Rapport d'identification zooarchéologique des restes osseux recueillis lors des projets Les Cèdres, Grande-Baleine et 12ième ligne*. Rapport nº 86, Arkéos.

OUELLET, Jean-Christophe et Pierre J. H. RICHARD

2017 « Un Archaïque ancien (8500 - 8000) en Moyenne-Côte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie » *In* l'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne, p. 15–56. *Paléo-Québec* nº 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

PATRIMOINE EXPERTS

2011a *Parachèvement de l'autoroute 30, tracé Ouest - Salaberry-de-Valleyfield à Châteauguay (projet de construction MTQ nº 20-5400-9301-X2). Inventaire archéologique (2006 à 2008).* Groupement CBR, Ministère des Transports du Québec.

2011b *Aménagement de l'autoroute 30, tronçon de Salaberry-de-Valleyfield à Châteauguay (projet de construction MTQ nº 20-5400-9301-X2). Inventaire du site archéologique BhFl-26 (2008).* Groupement CBR, MTQ.

2012 *Aménagement de l'autoroute 30, tronçon entre Châteauguay et Salaberry-de-Valleyfield (projet MTQ 20-5400-9301-X2). Inventaire archéologique (2009). Parcelles nºs 1-14 et 1-15 - Ch. 14+760 au Ch. 14+820. Site archéologique BhFl-27*. Ministère des Transports du Québec.

PENDERGAST, James F.

1965 *An Archaeological Reconnaissance of the Eastern Portion of the Triangle of Land between the Ottawa and St. Lawrence Rivers in 1965*.

PHANEUF, Éric
2018 *Avis de découverte sans permis archéologique (BhFm-15).* Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

PINEL, Lyn et Marc CÔTÉ
1983 *Rapport d'activités sur les sites archéologiques : BhFn-7, BhFn-9*.

1984 *Intervention archéologique sur le site Cadieux, BhFn-7, île de Beaujeu, comté de Vaudreuil-Soulanges*. Hydro-Québec.

1985 *Reconnaissance archéologique de l'archipel de Coteau-Du-Lac, comté de Vaudreuil-Soulanges*. Société d'histoire et d'archéologie de Coteau-du-Lac.

1986a *Fouille archéologique du site Cadieux 1985*. Corporation municipale de Coteau-du-Lac et Société d'histoire et d'archéologie de Coteau-du-Lac.

1986b *Intervention archéologique sur le site Cadieux (1986).* Corporation municipale de Coteau-du-Lac et Société d'histoire et d'archéologie de Coteau-du-Lac.

1988 *Analyse des ossements du site Cadieux, BhFn-7, Municipalité de Coteau-Du-Lac*. Municipalité de Coteau-du-Lac.

PINTAL, Jean-Yves
2012 *Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation The Case of the Strait of Quebec. In Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press. p. 218–236. Peopling of the Americas Publications. Texas.

PLOURDE, Michel
2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.

POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL
2020a *Pointe Triangulaire à Base Bifurquée*. Archéolab: La collection archéologique de référence du Québec.
https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/212609,
Consulté le 7 décembre 2023.

2020b *Pointe foliacée à pédoncule convergent*. Archéolab: La collection archéologique de référence du Québec.
https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/204729,
Consulté le 7 décembre 2023.

RATELLE, Maurice
1993 « La localisation des Algonquins de 1534 à 1650 ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 23 nos 2-3, p. 25-38.

RICHER, France
2015 *Avis de découverte sans permis, site BhFn-32*.

ROCHEMONTEIX, Camille de
1904 *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710).* Paris: Letouzey et Ané.

SAMSON, Gilles
1981 *Compte rendu d'une visite aux sites archéologiques de l'île Longueuil, Coteau-Du-Lac, le 29 juillet 1981*.

SAPQ
1967 *Notes sur les sites BhFl-4 et 5*. Ministère des Affaires culturelles.

SAVAGE, Howard
1970 *Analysis of Faunal Material Excavated at Coteau-Du-Lac Site by William Folan and al., 1965 and 1966, Part 1 : Aves.* Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Division des parcs et lieux historiques nationaux.

SCOTT, W. B.
1979 « Description des restes de poissons provenant du bastion tréflé du fort de Coteau-Du-Lac ». *Histoire et Archéologie* n° 12, p. 157–202.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COTEAU-DU-LAC
2015 *Les anciennes diligences. Le transport en voiture publique au XIX^e siècle*. Revue municipale.

TRANSIT ANALYSE
1990 *Activités archéologiques réalisées durant l'été 1989 à l'Île des Cascades, Pointe-Des-Cascades et à l'île St-Bernard, Châteauguay*.

VIA RAIL CANADA
N.d. Le chemin de fer canadien
https://corpo.viarail.ca/fr/entreprise/notre-historique/le-chemin-de-fer-canadien, Consulté le 8 décembre 2023.

WAY, J. Edson
1979 « Inventaire des ossements humains découverts sur le site du fort de Coteau-Du-Lac ». *Histoire et Archéologie* n° 12, p. 203–274.

Plans

Deshayes, 1706. De La Grande Rivière de Canada appelée par les Européens de St. Laurens / levé et dressé par Deshayes, 1706, BAnQ, 2663085

Keulen, Gerard van, 1717. Nouvelle carte de la Rivière de Canada ou St. Laurens de l'Isle de Anticoste jusqua Québec... : La Rivière de Canada ou de St. Laurens : de Québec jusqua le Lac Ontario, 1717, BAnQ, 2663197

Extrait d'un plan de 1752, illustrant la présence de canaux, ou rigolets, permettant aux petites embarcations de contourner les rapides (Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 8 P 6/1).

General James Murray's map of the St. Lawrence, 1761. Bibliothèque et Archives Canada, cote A/300/1761).

J. Bouchette, 1815, topographical map of the province of Lower Canada shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, London, W. Faden, BAnQ, 90115

S. Holland, 1781, River of St. Lawrence, from Chaudière to Lake St. Francis, &c. surveyed in pursuance of instructions and orders from the Right Honourable Lords of Trade to Samuel Holland Esqr., London, J.F.W. Des Barres, BAnQ, 2663083

Gouvernement du Canada, 1951. Department of National Defence Army Survey Establishment. Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000] 31 G/8 East Half, Vaudreuil. BAnQ, 0002670293

Collection McCord. « Gare du chemin de fer du Grand Tronc, rivière Rouge, QC, vers 1910 ». Musée McDord Stewart : Notre Monde, nos histoires. MP-0000.966.10. https://collections.musee-mccord-stewart.ca/fr/objects/155323/gare-du-chemin-de-fer-du-grand-tronc-riviere-rouge-qc-ver

Annexes

Annexe 1. Catalogue des photographies

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Annexe 3. Tableaux 1 et 3 à 5

Annexe 1. Catalogue des photographies

Projet : Poste Coteau-du-Lac et sa ligne d'alimentation

Archéologue : Geneviève Lévesque

Film n° : HYD2336-23-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-11-06	1	HYD2336_20231106_082626	P7.7	Stratigraphie de la paroi est du sondage 1	E
2023-11-06	2	HYD2336_20231106_083246	P7.7	Localisation du sondage 1	SE
2023-11-06	3	HYD2336_20231106_085414	P7.7	Stratigraphie de la paroi est du sondage 14	NE
2023-11-06	4	HYD2336_20231106_104215	P7.7	Localisation du sondage 46	E
2023-11-06	5	HYD2336_20231106_104239	P7.7	Stratigraphie de la paroi E du sondage 46	E
2023-11-06	6	HYD2336_20231106_105459	P7.7	Générale	SW
2023-11-06	7	HYD2336_20231106_105924	H15	Générale	E
2023-11-06	8	HYD2336_20231106_111140	H15	Générale	SW
2023-11-06	9	HYD2336_20231106_111148	H15	Générale	SW
2023-11-06	10	HYD2336_20231106_111522	H15	Stratigraphie de la paroi sud du sondage 55	S
2023-11-06	11	HYD2336_20231106_113206	P3.10	Aménagement moderne entourant un arbre fruitier.	S
2023-11-06	12	HYD2336_20231106_113211	P3.10	Générale	SW
2023-11-06	13	HYD2336_20231106_113220	P3.10	Générale	W
2023-11-06	14	HYD2336_20231106_130111	P3.13	Générale	E
2023-11-06	15	HYD2336_20231106_131030	P3.13	Localisation du sondage 65	W
2023-11-06	16	HYD2336_20231106_131043	P3.13	Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 65	W
2023-11-06	17	HYD2336_20231106_132945	P3.13	Localisation du sondage 70	N
2023-11-06	18	HYD2336_20231106_132957	P3.13	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 70	N
2023-11-06	19	HYD2336_20231106_141511	P13.1	Générale	SW
2023-11-06	20	HYD2336_20231106_142120	P13.1	Générale	E
2023-11-06	21	HYD2336_20231106_143343	P13.1	Générale	SW
2023-11-07	22	HYD2336_20231107_075527	P6.12	Générale	W
2023-11-07	23	HYD2336_20231107_075532	P6.12	Générale	E
2023-11-07	24	HYD2336_20231107_080323	P6.12	Localisation du sondage 89	SE
2023-11-07	25	HYD2336_20231107_080459	P6.12	Stratigraphie de la paroi est du sondage 89	E
2023-11-07	26	HYD2336_20231107_084323	P6.12	Localisation du sondage 96	SE
2023-11-07	27	HYD2336_20231107_084334	P6.12	Stratigraphie de la paroi est du sondage 96	E
2023-11-07	28	HYD2336_20231107_101341	P6.12	Localisation du sondage 108	E
2023-11-07	29	HYD2336_20231107_101349	P6.12	Stratigraphie de la paroi est du sondage 108	E
2023-11-07	30	HYD2336_20231107_102659	P6.12	Générale	W
2023-11-07	31	HYD2336_20231107_111259	P6.3	Générale	SW
2023-11-07	32	HYD2336_20231107_115902	P6.3	Localisation du sondage 128	E
2023-11-07	33	HYD2336_20231107_115921	P6.3	Stratigraphie de la paroi sud du sondage 128	S
2023-11-07	34	HYD2336_20231107_130729	P6.3	Générale	SW
2023-11-07	35	HYD2336_20231107_131024	P6.3	Générale	SE
2023-11-07	36	HYD2336_20231107_135919	P6.3	Localisation du sondage 144	E
2023-11-07	37	HYD2336_20231107_135945	P6.3	Stratigraphie de la paroi est du sondage 144	NE
2023-11-08	38	HYD2336_20231108_075346	P6.15	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 149	N
2023-11-08	39	HYD2336_20231108_075855	P6.15	Localisation du sondage 150	SW
2023-11-08	40	HYD2336_20231108_075904	P6.15	Vue en plongé du sondage 150	W
2023-11-08	41	HYD2336_20231108_080112	P6.15	Générale	NW
2023-11-08	42	HYD2336_20231108_081001	P6.15	Stratigraphie de la paroi sud du sondage 153	SE
2023-11-08	43	HYD2336_20231108_081011	P6.15	Localisation du sondage 153	SE
2023-11-08	44	HYD2336_20231108_090856	P6.15	Générale	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-11-08	45	HYD2336_20231108_094054	P6.12	Générale	SE
2023-11-08	46	HYD2336_20231108_095847	P6.12	Générale	NW
2023-11-08	47	HYD2336_20231108_101850	P6.12	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 190	NW
2023-11-08	48	HYD2336_20231108_101906	P6.12	Localisation du sondage 190	NW
2023-11-08	49	HYD2336_20231108_110729	P6.3	Générale	SE
2023-11-08	50	HYD2336_20231108_115729	P6.3	Générale	W
2023-11-08	51	HYD2336_20231108_130040	P6.3	Localisation du sondage 224	NE
2023-11-08	52	HYD2336_20231108_130053	P6.3	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 224	N
2023-11-08	53	HYD2336_20231108_130827	P6.3	Générale	W
2023-11-08	54	HYD2336_20231108_140506	H13.3	Générale	N
2023-11-08	55	HYD2336_20231108_141345	H13.3	Localisation du sondage 227	SW
2023-11-08	56	HYD2336_20231108_141414	H13.3	Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 227	SW
2023-11-08	57	HYD2336_20231108_142935	H13.3	Générale	W
2023-11-08	58	HYD2336_20231108_143709	H13.2	Générale	NE
2023-11-08	59	HYD2336_20231108_144034	H13.2	Générale	NE
2023-11-09	60	HYD2336_20231109_073333	H13.1	Générale	E
2023-11-09	61	HYD2336_20231109_073628	H13.1	Localisation du sondage 241	E
2023-11-09	62	HYD2336_20231109_073643	H13.1	Stratigraphie de la paroi est du sondage 241	E
2023-11-09	63	HYD2336_20231109_074905	H13.1	Générale	W
2023-11-10	64	HYD2336_20231110_074140	P4.5	Générale	SE
2023-11-10	65	HYD2336_20231110_074848	P4.5	Générale	W
2023-11-10	66	HYD2336_20231110_074904	P4.5	Générale	E
2023-11-10	67	HYD2336_20231110_083250	P4.5	Localisation du sondage 254	SE
2023-11-10	68	HYD2336_20231110_083329	P4.5	Stratigraphie de la paroi nord-est du sondage 254	NE
2023-11-10	69	HYD2336_20231110_084912	P4.5	Générale	SE
2023-11-10	70	HYD2336_20231110_085819	P4.5	Générale	NE
2023-11-10	71	HYD2336_20231110_090136	P4.5	Générale	W
2023-11-10	72	HYD2336_20231110_090947	P4.5	Localisation du sondage 262	E
2023-11-10	73	HYD2336_20231110_090959	P4.5	Stratigraphie de la paroi nord-est du sondage 262	NE
2023-11-10	74	HYD2336_20231110_092249	P4.5	Localisation du sondage 261	E
2023-11-10	75	HYD2336_20231110_092304	P4.5	Stratigraphie de la paroi sud-est du sondage 261	SE
2023-11-10	76	HYD2336_20231110_094656	P4.5	Générale	E
2023-11-10	77	HYD2336_20231110_095813	P4.5	Générale	S
2023-11-10	78	HYD2336_20231110_100818	P4.5	Générale	SE
2023-11-10	79	HYD2336_20231110_101032	P4.5	Générale	SW
2023-11-10	80	HYD2336_20231110_104200	P4.5	Générale	S
2023-11-10	81	HYD2336_20231110_105345	P4.5	Générale	SE
2023-11-10	82	HYD2336_20231110_111119	P4.5	Localisation du sondage 285	SE
2023-11-10	83	HYD2336_20231110_111135	P4.5	Stratigraphie de la paroi sud du sondage 285	S
2023-11-10	84	HYD2336_20231110_112603	P4.5	Localisation du sondage 295	SE
2023-11-10	85	HYD2336_20231110_112618	P4.5	Stratigraphie de la paroi nord-est du sondage 295	NE
2023-11-10	86	HYD2336_20231110_124734	P4.5	Générale	NW
2023-11-10	87	HYD2336_20231110_125038	P4.5	Générale	N
2023-11-10	88	HYD2336_20231110_130403	P4.5	Localisation du sondage 309	SE
2023-11-10	89	HYD2336_20231110_130413	P4.5	Stratigraphie de la paroi est du sondage 309	E
2023-11-10	90	HYD2336_20231110_132311	P4.5	Générale	E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-11-10	91	HYD2336_20231110_132315	P4.5	Générale	NE
2023-11-10	92	HYD2336_20231110_135543	P4.5	Générale	NW
2023-11-10	93	HYD2336_20231110_135618	P4.5	Générale	NW
2023-11-13	94	HYD2336_20231113_091229	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage 330	E
2023-11-13	95	HYD2336_20231113_091313	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage 330	E
2023-11-13	96	HYD2336_20231113_091341	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage 330	E
2023-11-13	97	HYD2336_20231113_103002	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage 332	SE
2023-11-13	98	HYD2336_20231113_104854	P3.10	Localisation du sondage 327	NE
2023-11-13	99	HYD2336_20231113_105332	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage 327	E
2023-11-13	100	HYD2336_20231113_112745	P3.10	Localisation du sondage 328	W
2023-11-13	101	HYD2336_20231113_112757	P3.10	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 328	N
2023-11-13	102	HYD2336_20231113_113631	P3.10	Localisation du sondage 329	SW
2023-11-13	103	HYD2336_20231113_113647	P3.10	Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 329	W
2023-11-13	104	HYD2336_20231113_114907	P3.10	Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 329	SW
2023-11-13	105	HYD2336_20231113_123812	P3.10	Localisation du sondage 330	W
2023-11-13	106	HYD2336_20231113_123832	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage 330	E
2023-11-13	107	HYD2336_20231113_124350	P3.10	Localisation du sondage entre 330 et 331	SW
2023-11-13	108	HYD2336_20231113_124405	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage entre 330 et 331	SE
2023-11-13	109	HYD2336_20231113_125242	P3.10	Localisation du sondage 331	SW
2023-11-13	110	HYD2336_20231113_125301	P3.10	Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 331	W
2023-11-13	111	HYD2336_20231113_125526	P3.10	Localisation du sondage 332	SW
2023-11-13	112	HYD2336_20231113_125539	P3.10	Générale	SW
2023-11-13	113	HYD2336_20231113_125608	P3.10	Stratigraphie de la paroi est du sondage 332	E
2023-11-13	114	HYD2336_20231113_132334	P3.10	Localisation du sondage 334	E
2023-11-13	115	HYD2336_20231113_132350	P3.10	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 334	NE
2023-11-13	116	HYD2336_20231113_132401	P3.10	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 334	N
2023-11-13	117	HYD2336_20231113_134442	P3.10	Générale	SW
2023-11-13	118	HYD2336_20231113_134619	P3.10	Générale	E
2023-11-14	119	HYD2336_20231114_073300	P4.15 et P4.17	Générale	SE
2023-11-14	120	HYD2336_20231114_073727	P4.15 et P4.17	Générale	N
2023-11-14	121	HYD2336_20231114_074207	P4.15 et P4.17	Stratigraphie de la paroi est du sondage 335	SE
2023-11-14	122	HYD2336_20231114_074818	P4.15 et P4.17	Générale	NW
2023-11-14	123	HYD2336_20231114_085033	P4.15 et P4.17	Localisation du sondage 346	NW
2023-11-14	124	HYD2336_20231114_085050	P4.15 et P4.17	Stratigraphie de la paroi est du sondage 346	SE
2023-11-14	125	HYD2336_20231114_102900	P4.15 et P4.17	Générale	W
2023-11-14	126	HYD2336_20231114_105442	P4.15 et P4.17	Localisation du sondage 375	W
2023-11-14	127	HYD2336_20231114_105508	P4.15 et P4.17	Stratigraphie de la paroi nord-ouest du sondage 375	NW
2023-11-14	128	HYD2336_20231114_114345	P4.15 et P4.17	Générale	W
2023-11-14	129	HYD2336_20231114_125414	P4.5	Générale	SE
2023-11-14	130	HYD2336_20231114_134824	P4.5	Localisation du sondage 396	NW
2023-11-14	131	HYD2336_20231114_134842	P4.5	Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 396	W
2023-11-14	132	HYD2336_20231114_135455	P4.5	Drain traversant la portion sud de la zone P4.5	SE
2023-11-14	133	HYD2336_20231114_135536	P4.5	Drain traversant la portion sud de la zone P4.5	SE
2023-11-14	134	HYD2336_20231114_143234	P6.3	Générale	NW
2023-11-14	135	HYD2336_20231114_143548	P6.3	Générale	NW
2023-11-14	136	HYD2336_20231114_144543	P6.3	Localisation du sondage 401	W

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-11-14	137	HYD2336_20231114_144623	P6.3	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 401	N
2023-11-15	138	HYD2336_20231115_074152	P4.18	Générale	SE
2023-11-15	139	HYD2336_20231115_074547	P4.18	Générale	SW
2023-11-15	140	HYD2336_20231115_074740	P4.18	Générale	SW
2023-11-15	141	HYD2336_20231115_075032	P4.18	Générale	SE
2023-11-15	142	HYD2336_20231115_091815	P4.18	Générale	NW
2023-11-15	143	HYD2336_20231115_092145	P4.18	Générale	E
2023-11-15	144	HYD2336_20231115_100036	P4.18	Localisation du sondage 405	E
2023-11-15	145	HYD2336_20231115_100050	P4.18	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 405	NE
2023-11-15	146	HYD2336_20231115_101747	P4.18	Générale	SE
2023-11-15	147	HYD2336_20231115_102234	P4.18	Générale	SE
2023-11-15	148	HYD2336_20231115_103309	P4.18	Générale	SE
2023-11-15	149	HYD2336_20231115_105009	P4.18	Localisation du sondage 418	NE
2023-11-15	150	HYD2336_20231115_105028	P4.18	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 418	NW
2023-11-15	151	HYD2336_20231115_110725	P4.18	Localisation du sondage 422	NE
2023-11-15	152	HYD2336_20231115_110735	P4.18	Stratigraphie de la paroi sud du sondage 418	SE
2023-11-15	153	HYD2336_20231115_112218	P4.18	Générale	SE
2023-11-15	154	HYD2336_20231115_112223	P4.18	Générale	NW
2023-11-15	155	HYD2336_20231115_132356	P6.3	Générale	NW
2023-11-15	156	HYD2336_20231115_145131	P6.3	Générale	E
2023-11-16	157	HYD2336_20231116_074308	P6.3	Localisation du sondage 458	SE
2023-11-16	158	HYD2336_20231116_074331	P6.3	Stratigraphie de la paroi ouest du sondage 458	SW
2023-11-16	159	HYD2336_20231116_075643	P6.3	Générale	SE
2023-11-16	160	HYD2336_20231116_081411	P6.3	Localisation du sondage 467	S
2023-11-16	161	HYD2336_20231116_081439	P6.3	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 467	N
2023-11-16	162	HYD2336_20231116_094001	P4.19	Générale	E
2023-11-16	163	HYD2336_20231116_094352	P4.19	Générale	E
2023-11-16	164	HYD2336_20231116_094609	P4.19	Générale	E
2023-11-16	165	HYD2336_20231116_094751	P4.19	Générale	W
2023-11-16	166	HYD2336_20231116_100615	P4.19	Générale	SW
2023-11-16	167	HYD2336_20231116_101700	P4.19	Localisation du sondage 477	S
2023-11-16	168	HYD2336_20231116_101724	P4.19	Stratigraphie de la paroi sud du sondage 467	S
2023-11-16	169	HYD2336_20231116_102647	P4.19	Localisation du sondage 478	W
2023-11-16	170	HYD2336_20231116_102656	P4.19	Stratigraphie de la paroi nord du sondage 478	NW
2023-11-16	171	HYD2336_20231116_102701	P4.19	Générale	S
2023-11-16	172	HYD2336_20231116_105746	P4.19	Générale	E
2023-11-16	173	HYD2336_20231116_105753	P4.19	Générale	SW
2023-11-16	174	HYD2336_20231116_110209	P4.19	Localisation du sondage 490	W
2023-11-16	175	HYD2336_20231116_110311	P4.19	Stratigraphie de la paroi est du sondage 490	E
2023-11-07	176	20231107_134346	P6.3	Général	E
2023-11-07	177	20231107_134350		à annuler	
2023-11-08	178	20231108_090450	P6.15	Paroi nord du sondage 170	N
2023-11-09	179	20231109_072530	H13.1	Général	W

20231107_075527

20231107_075532

20231107_080323

20231107_080459

20231107_084323

20231107_084334

20231107_101341

20231107_101349

20231107_102659

20231107_111259

20231107_115902

20231107_115921

20231107_130729

20231107_131024

20231107_135919

20231107_135945

20231108_075346

20231108_075855

20231108_075904

20231108_080112

20231108_081001

20231108_081011

20231108_090856

20231108_094054

20231108_095847

20231108_101850

20231108_101906

20231108_110729

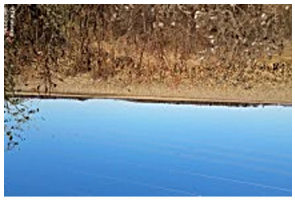
20231108_115729

20231108_130040

20231108_130053

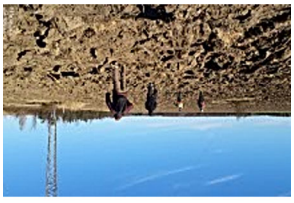
20231108_130827

20231108_140506

20231108_141345

20231108_141414

20231108_142935

20231108_143709

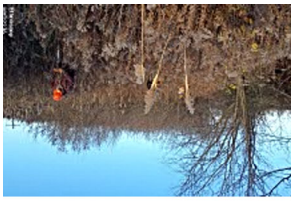
20231108_144034

20231109_073333

20231109_073628

20231109_073643

20231109_074905

20231110_074140

20231110_074848

20231110_074904

20231110_083250

20231110_083329

20231110_084912

20231110_085819

20231110_090136

20231110_090947

20231110_090959

20231110_092249

20231110_092304

20231110_094656

20231110_095813

20231110_100818

20231110_101032

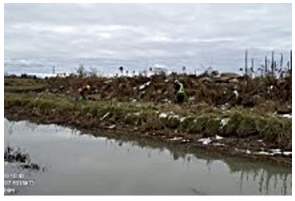
20231110_104200

20231110_105345

20231110_111119

20231110_111135

20231110_112603

20231110_112618

20231110_124734

20231110_125038

20231110_130403

20231110_130413

20231110_132311

20231110_132315

20231110_135543

20231110_135618

20231113_091229

20231113_091313

20231113_091341

20231113_103002

20231113_104854

20231113_105332

20231113_112745

20231113_112757

20231113_113631

20231113_113647

20231113_114907

20231113_123812

20231113_123832

20231113_124350

20231113_124405

20231113_125242

20231113_125301

20231113_125526

20231113_125539

20231113_125608

20231113_132334

20231113_132350

20231113_132401

20231113_134442

20231113_134619

20231114_073300

20231114_073727

20231114_074207

20231114_074818

20231114_085033

20231114_085050

20231114_102900

20231114_105442

20231114_105508

20231114_114345

20231114_125414

20231114_134824

20231114_134842

20231114_135455

20231114_135536

20231114_143234

20231114_143548

20231114_144543

20231114_144623

20231115_074152

20231115_074547

20231115_074740

20231115_075032

20231115_091815

20231115_092145

20231115_100036

20231115_100050

20231115_101747

20231115_102234

20231115_103309

20231115_105009

20231115_105028

20231115_110725

20231115_110735

20231115_112218

20231115_112223

20231115_132356

20231115_145131

20231116_074308

20231116_074331

20231116_075643

20231116_081411

20231116_081439

20231116_094001

20231116_094352

20231116_094609

20231116_094751

20231116_100615

20231116_101700

20231116_101724

20231116_102647

20231116_102656

20231116_102701

20231116_105746

20231116_105753

20231116_110209

20231116_110311

176_20231107_134346

177_20231107_134350

178_20231108_090450

179_20231109_072530

20231106_082626

20231106_083246

20231106_085414

20231106_104215

20231106_104239

20231106_105459

20231106_105924

20231106_111140

20231106_111148

20231106_111522

20231106_113206

20231106_113211

20231106_113220

20231106_130111

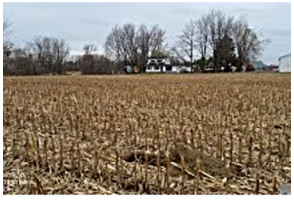
20231106_131030

20231106_131043

20231106_132945

20231106_132957

20231106_141511

20231106_142120

20231106_143343

Annexe 2. Inventaire des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : HYD2336 | **Archéologue : Geneviève Lévesque** | **Date : Hiv-2024**
Code : Coteau-du-Lac | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : SO**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
sondage 327	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
sondage 327	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de carreau carré ou rectangulaire à pâte de couleur rougeâtre. Dessus recouvert d'une glaçure blanche. Le dessous est moulé. 0,6 cm d'épais. Élagué.	NC	
sondage 327	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Petit fragment de carreau à pâte de couleur beigeâtre. Dessus recouvert d'une glaçure blanche. 0,4 cm d'épais. Élagué.	NC	
sondage 327	1.3.1.21	PC avec glaçure	carreau	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de carreau carré ou rectangulaire à pâte de couleur rougeâtre. Dessus recouvert d'une glaçure gris verdâtre. Le dessous est moulé. 0,7 cm d'épais. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
sondage 327	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,2 cm d'épais. Élagué.	NC	
sondage 327	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
sondage 327	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie. Élagués.	NC	
sondage 334	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Nodules informes à pâte orange. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
sondage 334	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
sondage 334	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
sondage 334	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagués.	NC	
sondage 334	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
sondage 334	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagués.	NC	
sondage 334	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,5 cm d'épais. Élagué.	NC	
sondage 334	2.3.1.1	V col transp vert foncé	gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille carrée. Élagué.	NC	
sondage 334	2.3.1.1	V col transp vert foncé	gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Fines lignes moulées sur la paroi. Élagué.	NC	
sondage 334	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Découpés? Élagués.	NC	
sondage 334	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 7,7 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
sondage 334	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 12,5 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
sondage 334	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagués.	NC	

Annexe 3. Tableaux 1 et 3 à 5

Tableau 1. Sites archéologiques présents à proximité

Tableau 3. Description des zones de potentiel préhistoriques identifiées par Artefactuel (2023)

Tableau 4. Description des zones de potentiel historiques identifiées par Artefactuel (2023)

Tableau 5. Description des zones inventoriées

Tableau 1. Sites archéologiques présents à proximité

Borden	Localisation	Affiliation culturelle	Sources
BhFl-1	Pointe-du-Buisson	Autochtone indéterminé Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) Archaïque (9 500 à 3 000 AA) Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 AA) Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) Sylvicole (3 000 à 450 AA) Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Sylvicole supérieur ancien (1 000 à 650 AA) Sylvicole supérieur tardif (650 à 450 AA) Autochtone historique ancien 1500 à 1899 Historique indéterminé Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	
BhFl-2	Pointe-des-Cascades	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Pendergast 1965 Barré 1970 Chapdelaine 1981a Cossette et Laroche 1993
BhFl-4	Île Joubert	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	SAPQ 1967 Chapdelaine 1981a Cossette et Laroche 1993
BhFl-5	Île des Cascades	Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 AA) Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	SAPQ 1967 Chapdelaine 1981a Chapdelaine, Gagné et Mercier 1989 Transit analyse 1990a Cossette et Laroche 1993 Chrétien 1995c Chrétien 1995d
BhFl-8	Pointe-du-Rocher-Fendu	Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) Historique indéterminé	Chapdelaine 1981a Clermont 1981 Arkéos 1992 Cossette et Laroche 1993
BhFl-9	Île des Cascades	Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) Historique 1760-1799 Historique 1800-1899	Barriault 1981 Burroughs 1982 Arkéos 1992 Cossette et Laroche 1993
BhFl-13	Île Joubert	Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Chapdelaine 1988 Cossette et Laroche 1993
BhFl-14	Île Joubert	Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Chapdelaine 1988 Cossette et Laroche 1993
BhFl-15	Île Joubert	Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Chapdelaine 1988 Cossette et Laroche 1993
BhFl-16	Île Joubert	Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Chapdelaine 1988 Cossette et Laroche 1993
BhFl-17	Île Joubert	Sylvicole (3 000 à 450)	Chapdelaine 1988 Cossette et Laroche 1993
BhFl-18	Île Joubert	Sylvicole (3 000 à 450)	Chapdelaine 1988 Cossette et Laroche 1993
BhFl-20	Île des Cascades	Sylvicole (3 000 à 450)	Arkéos 1992 Cossette et Laroche 1993
BhFl-21	Pointe-des-Cascades	Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) Historique 1800-1899	Arkéos 1992 Cossette et Laroche 1993
BhFl-22	Pointe-des-Cascades	Archaïque récent post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA)	Arkéos 1992 Cossette et Laroche 1993
BhFl-23	Île des Cascades	Historique indéterminé	Burroughs 1982 Clermont 1989 Arkéos 1992
BhFl-24	Salaberry-de-Valleyfield	Historique 1800-1899	Patrimoine Experts 2011a

Borden	Localisation	Affiliation culturelle	Sources
BhFl-25	Salaberry-de-Valleyfield	Historique 1800-1899	Patrimoine Experts 2011a Ethnoscop 2012a
BhFl-26	Salaberry-de-Valleyfield	Historique 1800-1899	Patrimoine Experts 2011a Patrimoine Experts 2011 b
BhFl-27	Salaberry-de-Valleyfield	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950	Patrimoine Experts 2012
BhFl-28	Salaberry-de-Valleyfield	Historique 1800-1899	Patrimoine Experts 2012
BhFm-1	Île Dondaine	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Cadieux et al. 1978 Morin 1979
BhFm-2	Les Cèdres	Historique 1608-1759	Lorrain 1978 Lueger 1979b Archéotec 1983 Cossette et Laroche 1993
BhFm-3	Dans le fleuve Saint-Laurent	Historique 1760-1799 Historique 1800-1899	Cadieux et al. 1978 Cadieux 1980a
BhFm-4	Île à l'Ail	Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Historique 1800-1899	Clermont 1983 Arkéos 1991a Cossette et Laroche 1993
BhFm-5	Île Dondaine	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985
BhFm-6	Île Dondaine	Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985
BhFm-7		Sylvicole (3 000 à 450 AA) Historique 1800-1899	Arkéos 1991a Cossette et Laroche 1993
BhFm-8	Île aux Vaches	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Historique 1800-1899	Arkéos 1991a Cossette et Laroche 1993
BhFm-9	Île Villemonble	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Arkéos 1991a Cossette et Laroche 1993
BhFm-10		Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Historique 1800-1899	Arkéos 1991a Cossette et Laroche 1993
BhFm-12		Historique 1800-1899	Morin 1979 Arkéos 1991a
BhFm-13		Historique 1800-1899	Patrimoine Experts 2011a Ethnoscop 2012a
BhFm-14	MRC de Vaudreuil-Soulanges	Historique 1800-1899 Historique 1900-1950 Historique indéterminé	Ethnoscop 2011 Ethnoscop 2012b
BhFm-15	Île aux Vaches	Historique 1900-1950	Phaneuf 2018
BhFn-1	Coteau-du-Lac	Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 AA) Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Historique 1760-1799 Historique 1800-1899	Savage 1970 Folan et Ingram 1973 Marois 1976 Couture et Edwards 1979 Cybulski 1978 Lawrence 1979 Lueger 1979a Scott 1979 Way 1979 Marois 1987 Archéotec 1984
BhFn-2	Île Léonard	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA)	Cadieux et al. 1978 De Repentigny 1979 Morin 1979 Pinel et Côté 1985
BhFn-3	île Longueuil	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Cadieux et al. 1978 Chapdelaine 1978 Morin 1979 Samson 1981
BhFn-4	île Arthur	Archaïque (9 500 à 3 000 AA) Sylvicole (3 000 à 450 AA) Historique 1760-1799	Cadieux et al. 1978 Morin 1979 Samson 1981
BhFn-5	Île Giroux	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Cadieux et al. 1978 Morin 1979

Borden	Localisation	Affiliation culturelle	Sources
BhFn-6	Île Léonard	Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) Historique indéterminé	Cadieux et al. 1978 Morin 1979 Pinel et Côté 1985 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992
BhFn-7	Île Beaujeu	Archaïque laurentien (5 500 à 4 200 AA) Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur ancien (1 000 à 650 AA) Sylvicole supérieur tardif (650 à 450 AA) Historique indéterminé	Morin 1979 Samson 1981 Pinel et Côté 1983, Pinel et Côté 1984, Pinel et Côté 1986a, Pinel et Côté 1986b, Pinel et Côté 1988 Arkéos 1992
BhFn-8	Île Beaujeu	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Morin 1979 Arkéos 1992
BhFn-9	Île Beaujeu	Archaïque (9 500 à 3 000 AA) Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur tardif (650 à 450 AA)	Morin 1979 Pinel et Côté 1983 Samson 1981 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992
BhFn-10	Île D'Aloigny	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Morin 1979 Pinel et Côté 1985 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992
BhFn-11	Île Longueuil	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Chapdelaine 1978 Morin 1979 Chapdelaine 1981b Cadieux 1981 Samson 1981 Pinel et Côté 1985
BhFn-12	Île Beaujeu	Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA)	Morin 1979 Arkéos 1992
BhFn-13	Île Longueuil	Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Morin 1979 Cadieux 1980b Cadieux 1981 Chapdelaine 1981b Pinel et Côté 1985
BhFn-14	Rivière Rouge	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Cadieux 1981
BhFn-15	Île Léonard	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Cadieux 1981 Pinel et Côté 1985
BhFn-16	Dans le fleuve Saint-Laurent	Historique 1800-1899	Cadieux 1980a Filion 1980 Pinel et Côté 1985 Ethnoscop 2009
BhFn-17	Île du Rigolet	Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) Historique indéterminé	Cadieux 1981 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1991b Arkéos 1992
BhFn-18	Île Giroux	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985
BhFn-19	Île Giroux	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985
BhFn-20	Île Giroux	Préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985
BhFn-21	Île D'Aloigny	Sylvicole (3 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992
BhFn-22	Île D'Aloigny	Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992
BhFn-23	Île D'Aloigny	Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992
BhFn-24	Île D'Aloigny	Sylvicole (3 000 à 450 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Pinel et Côté 1985 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992
BhFn-25	Île Léonard	Archaïque post-laurentien (4 200 à 3 000 AA) Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Historique indéterminé	Pinel et Côté 1985 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1992

Borden	Localisation	Affiliation culturelle	Sources
BhFn-26	Île Marigny	Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 AA) Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Historique indéterminé	Pinel et Côté 1985 Chapdelaine 1989 Ostéothèque de Montréal 1990 Arkéos 1991b Arkéos 1992
BhFn-27	Île Beaujeu	Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA) Historique indéterminé	Arkéos 1992
BhFn-28	Île Beaujeu	Préhistoire récente (2 000 à 450 AA) Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Arkéos 1992
BhFn-29	Île D'Aloigny	Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA)	Arkéos 1992
BhFn-30	Rivière-Beaudette	Historique 1800-1899	Dumais 2003
BhFn-31	Saint-Polycarpe	Historique 1800-1899	Arkéos 2006
BhFn-32	Dans le fleuve Saint-Laurent	Historique indéterminée	Richer 2015

Tableau 3. Description des zones de potentiel préhistoriques identifiées par Artefactuel (2023)

Zones	Localisation	Potentiel	Justifications	Perturbations	Probabilités de découvertes	Recommandations d'interventions
P1	Au sud de la rivière Delisle, sur un monticule de till légèrement surélevé	Village iroquoien du Saint-Laurent ; Préhistorique (toutes périodes)	- Village iroquoien : Secteur surélevé (52 m ANMM), bien drainé (till : loam de Saint-Bernard) ; proximité de la rivière Deslisle (environ 250 m), mais en retrait du fleuve ; - Préhistorique : idem + le premier secteur de l'aire B à émerger du lac à Lampsilis	Champs labourés, fossés, pylônes électriques	Élevées	Inventaire par sondages manuels à implanter aux 10 m
P2.1 à P2.6	Bande d'environ 200 m de largeur de part et d'autre de la rivière Delisle	Préhistorique (toutes périodes)	- Cours d'eau le plus important de l'aire d'étude ; - Possibilité de retrouver du chert/calcédoine de Beauharnois sur les abords de la rivière	- Champs labourés, fossés, routes, bâtiments ; - Parc industriel et voie ferrée retirés de la zone ; - L'emprise de l'inventaire de Pendergast (1965) a été laissée dans la zone de potentiel	Élevées	Inventaire par sondages manuels à implanter aux 10 m
P3.1 à P3.82	Bande d'environ 150 m de largeur de part et d'autre de la rivière Rouge	Préhistorique (toutes périodes)	- Petite rivière, moins importante que la rivière Delisle, mais possiblement navigable sur une partie de son cours - Possibilité de retrouver du chert/calcédoine de Beauharnois sur les abords de la rivière	Champs labourés, routes et bâtiments	Élevées	Inventaire par sondages manuels à implanter aux 10 m
P4.1 à P4.25	Bande d'environ 100 à 150 m de largeur de part et d'autre de la rivière à la Graisse	Préhistorique (toutes périodes)	- Petite rivière, moins importante que la rivière Delisle, mais possiblement navigable sur une partie de son cours ; - La zone de potentiel de la portion linéarisée a été réduite à 100 m de part et d'autre de la rivière	- Champs labourés, bâtiments ; rivière linéarisée sur une partie de son cours, - L'emprise de l'inventaire de Dumais (2003) a été retirée de la zone de potentiel, mais pas celle de Pendergast (1965)	- Élevées ; -Modérées (portion linéarisée)	Inventaire par sondages manuels à implanter aux 10 m
P5.5 à P5.13	Bande d'environ 50 à 100 m de largeur de part et d'autre du ruisseau Chamberry	Préhistorique (toutes périodes)	- Ruisseau important drainant la portion est de l'aire d'étude. Plus petit que les autres rivières et probablement moins propice à la navigation ; - La portion linéarisée du ruisseau a été retirée de la zone de potentiel	Champs labourés, fossés	Modérées	Inventaire par sondages manuels à implanter aux 10 m
P6.1 à P6.30	Bandes d'environ 75 m de part et d'autre des paléochenaux disséminés dans l'aire d'étude.	Préhistorique (Paléoindien récent et Archaïque ancien)	Paléochenaux présumés ayant existé brièvement durant l'épisode du lac à Lampsilis	Champs labourés, fossés et routes	Modérées	Inventaire par sondages manuels à implanter aux 10 m
P7.1 à P7.11	- Bandes d'environ 200 m au nord et au sud du potentiel paléochenal de la rivière Delisle - La zone P7 chevaucherait en partie la zone P1, mais elle a été arrêtée à la limite de cette dernière	Préhistorique (Paléoindien récent et Archaïque ancien)	Paléochenal présumé ayant existé brièvement durant l'épisode du lac à Lampsilis	Champs labourés, fossés, routes, bâtiments, pylônes électriques	Modérées	Inventaire par sondages manuels à implanter aux 10 m

Tableau tiré de Artefactuel 2023

Tableau 4. Description des zones de potentiel historiques identifiées par Artefactuel (2023)

Zones	Description	Emprise	Perturbations modernes	Recommandations d'interventions
H1	Chemin Saint-Grégoire	150 m à l'est et au sud du chemin.	Secteur de la rue Levac plus récent. Potentiel détruit.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H2	Chemin Saint-Féréol	150 m à l'est et à l'ouest du chemin, à l'exception du secteur de la rue Émile Féréol et du boul. Des Cèdres.		Inventaire dans l'emprise des travaux
H3	Chemin Saint-Féréol	150 m à l'est du chemin.	Emprise de la bretelle d'accès à l'autoroute A-20 à l'ouest. Potentiel détruit.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H4	Chemin Saint-Féréol	150 m à l'est et à l'ouest du chemin, à l'exception du secteur de la rue Émile et du boul. Des Cèdres.	Secteur entre le chemin de fer et l'autoroute A-20 plus densément bâti. Potentiel réduit.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H5	Gare Les Cèdres	lot 2 047 771 + emprise du chemin de fer + emprise du chemin Saint-Féréol		Inventaire dans l'emprise des travaux
H6	Chemin Saint-Féréol	150 m à l'est du chemin	Secteur de la rue Émile/boul. Des Cèdres plus récent. Potentiel résiduel réduit.	Surveillance.
H7	Chemin Saint-Féréol	150 m à l'est du chemin	Secteur de la rue P.H. Leroux plus récent. Potentiel résiduel réduit.	Surveillance.
H8	Chemin Saint-Féréol	150 m à l'est et à l'ouest du chemin	Secteur industriel autour de la montée Léger. Potentiel résiduel réduit.	Surveillance.
H9	Chemin Saint-Dominique	150 m à l'est et à l'ouest du chemin, à l'exception de l'emprise de la bretelle d'accès à l'autoroute A-20.	Emprise de la bretelle d'accès à l'autoroute A-20 à l'ouest. Potentiel détruit.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H10	Chemin Saint-Dominique	150 m à l'est et à l'ouest du chemin.		Inventaire dans l'emprise des travaux
H11	Gare St-Dominique	lot 2 048 154 + 2 047 615 chemin Bourbonnais + partie du lot 2 048 899 + partie du lot 2 801 323 + partie du lot 2 047 599 + 2 047 930 + 2 047 614		Inventaire dans l'emprise des travaux
H12	Chemin Saint-Emmanuel	150 m de part et d'autre du chemin Saint-Emmanuel + emprise du chemin, à l'exception de l'emprise de la bretelle d'accès à l'autoroute A-20.	Emprise de la bretelle d'accès à l'autoroute A-20 à l'ouest. Potentiel détruit.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H13	Chemin Saint-Emmanuel	150 m de part et d'autre du chemin Saint-Emmanuel + emprise du chemin, à l'exception de l'emprise de la bretelle d'accès à l'autoroute A-20.	Emprise de la bretelle d'accès à l'autoroute A-20 à l'ouest. Potentiel détruit.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H14	Gare River Rouge	Partie du lot 5 690 120 + partie du lot 5 456 979 + emprise de la route 201		Inventaire dans l'emprise des travaux
H15	Route 201	150 m à l'ouest de la route 201 + tout le terrain entre la route 201 et la rivière Rouge (sauf une zone humide).	Zone humide à retirer de la zone de potentiel.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H16	Chemin de la Rivière Rouge	150 m à l'est du chemin + tout le terrain entre le chemin et la rivière Rouge.	Zone humide à retirer de la zone de potentiel.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H17	Rue Proulx (anciennement chemin de la rivière Delisle Nord)	Emprise entre le chemin et la rivière du côté ouest et entre le chemin et le cadre bâti dense du côté est (arrière des résidences des rues Bruno-Sauvé et Juillet).	Cadre bâti dense à moins de 150 m du chemin, côté est. Zone de déblais entre la rue Proulx et la rivière, associée au détournement de la rivière Delisle pour l'aménagement du canal de Soulanges jusqu'à sa fermeture.	Inventaire dans l'emprise des travaux

Zones	Description	Emprise	Perturbations modernes	Recommandations d'interventions
H18	Chemin de la Rivière Delisle Nord	Circonscrite par la voie ferrée au nord, la rivière et l'autoroute A-20 au sud.		Inventaire dans l'emprise des travaux
H19	Chemin de la Rivière Delisle Nord	Partie du lot 6 528 847 + partie du lot 1 686 975 + jusqu'à la voie ferrée de desserte au nord-est		Inventaire dans l'emprise des travaux
H20	Chemin de la Rivière Delisle Nord	Circonscrite entre la rivière Delisle au nord et 150 m du chemin au sud, incluant la voie ferrée + tout le lot 1 686 979 + 1 688 920.	Emprise de la voie ferrée.	Inventaire dans l'emprise des travaux
H21	Établissement d'Octave Tremblay	Emprise autour des bâtiments selon la photo aérienne de 1966.		Inventaire dans l'emprise des travaux
H22	Cabine des éclusiers et résidence	Emprise au nord de l'écluse et autour des bâtiments selon la photo aérienne de 1966.		Inventaire dans l'emprise des travaux

Version abrégée d'un tableau produit par Artefactuel 2023

Tableau 5. Description des zones inventoriées

Zones à potentiel		Lot	Superficie (m^2)	Sondages prévus	Consentement	Nombre de sondages réalisés	Relief	Végétation	Notes
Préhistorique	**Historique**								
P7.7		2 380 239	2772	14	Non				
P7.7		5 690 121	5982	29	Oui	53	Plat	Boisé / Maïs	
	H14-H15	5 690 121	1481	2	Oui	0	Plat	Gravier	Surface de gravier sur toute la grandeur et présence de trois structures avec fondation en béton
P3.8	H15-lot 5 690 120	5 690 120	1160	3	Oui	4	Plat	Maïs	
P3.10	H15	2 045 502	2611	13	Oui	8	Plat (artificiel)	Herbacées hautes (abandon)	Rehaussement artificiel du terrain. Sol naturel présent dans trois sondages, mais décapé dans les autres sondages.
P3.13	H16	2 045 591	2609	13	Oui	23	Plat	Maïs récolté	
	H13.1	2 045 610	3150	15	Oui	12	Plat	Labours	
	H13.2	2 045 192	697	3	Oui	3	Plat	Herbacées hautes (abandon)	
	H13.3	2 045 221	2158	11	Oui	10	Plat	Labours	
P4.19		2 047 560	4518	22	Oui	25	Deux terrasses	Boisée	
P4.18		2 048 434	8653	42	Oui	25	Deux terrasses	Boisée	Le segment sud et la moitié est du segment nord présentent un relief accidenté jusqu'à rivière dont le tracé a été redressé artificiellement
P4.16 et P4.13		2 048 436	1217	6	Non				
P4.15 et P4.17		2 048 436	6455	32	Non				
		3 177 647			oui	51	Deux terrasses	Boisée et herbacées (pâturage)	

Zones à potentiel		Lot	Superficie (m^2)	Sondages prévus	Consentement	Nombre de sondages réalisés	Relief	Végétation	Notes
Préhistorique	**Historique**								
P4.5		3 177 649	21070	103	Oui	73	Deux terrasses	Herbacées (pâturage)	Au nord-ouest de la rivière, présence d'un remblai de rehaussement de 1 à 2 m de haut et d'une zone marécageuse. Détournement possible du lit de la rivière
						15			
P6.2 et P6.3		3 177 651	5148	25	Oui		Plat	Engrais	La portion ouest du champ n'a pas été inventoriée pour des raisons de sécurité (fumier et/ou produits chimiques y étaient épandus au moment d'intervenir sur celui-ci). Les sondages réalisés dans la portion est de cette zone ont démontré que le sol y était argileux et assez mal drainé.
		2 048 438				4	Plat	Trèfle	
						17			
P6.3		2 048 874	738	4		6	Plat	Herbacées	
		2 048 874			Oui	2	Plat	Labours	
P6.3		2 801 371	4059	20	Oui	6	Plat	Labours	
		2 801 366				24	Plat	Herbacées	
P6.3		2 801 366	5347	26	Oui	19	Plat	Labours	
		2 801 366				23	Plat	Maïs	
		2 801 367				3	Plat	Labours	
P6.12		2 801 364	5106	25	Oui	35	Plat	Herbacées hautes / labours	
P6.12		2 048 517	3322	16	Oui	24	Plat	Récolté	
P6.15		2 048 517	8771	43	Oui	23	Plat	Herbacées hautes (abandon)	Zone marécageuse (inondée) qui couvre une bonne partie de la zone. Visible sur fond de carte.

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

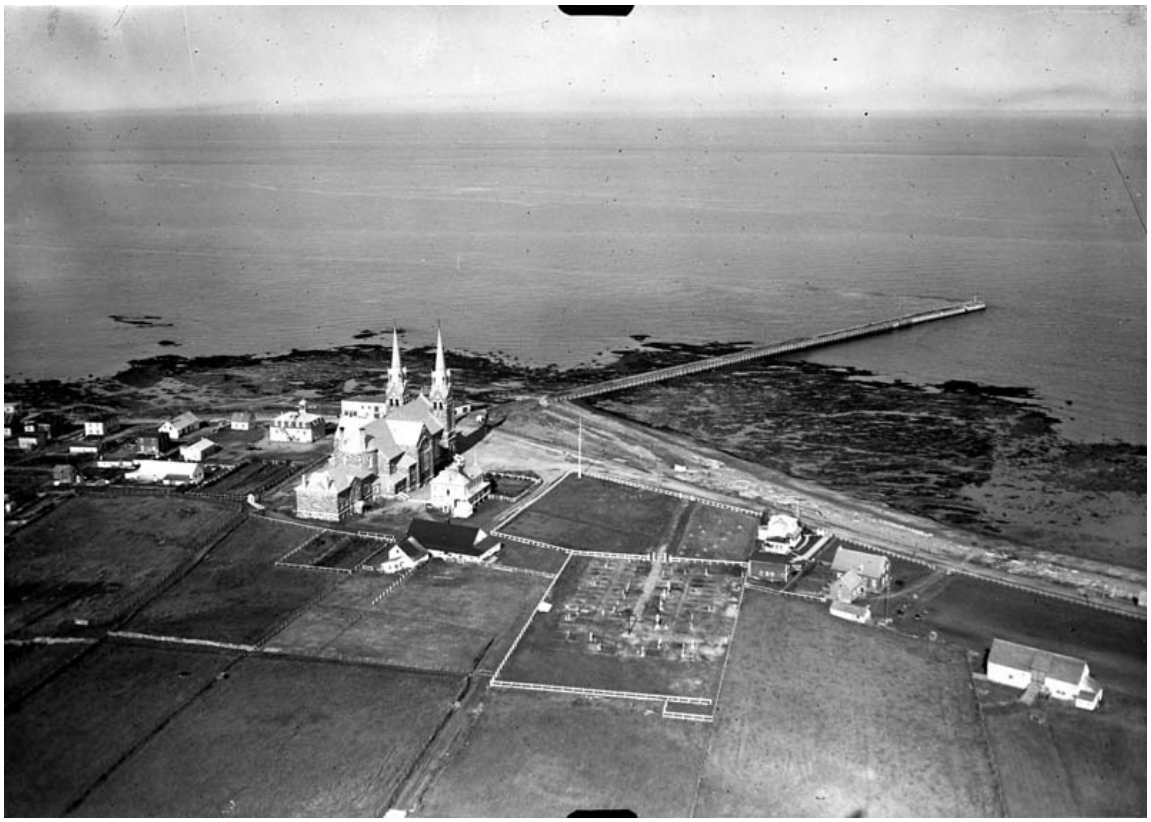

Inventaire archéologique (site DgDo-16)

ethnoscop

Juillet 2024

6918

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Inventaire archéologique (site DgDo-16)

Ethnoscop inc., 2024

Page couverture
Photographie aérienne de Sainte-Anne-des-Monts en 1927 (BAnQ E21,S110,SS1,SSS1,PN27-88)

RÉSUMÉ

Dans le cadre de futurs travaux de réaménagement du terrain de l'Hôtel de Ville de Sainte-Anne-des-Monts, la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie a octroyé un mandat à Ethnoscop de procéder à un inventaire archéologique dans le but de documenter les occupations du terrain, notamment la présence du premier couvent-école de la municipalité. Deux tranchées mécaniques et des sondages manuels ont été réalisés afin de localiser les murs de fondations du couvent, d'en comprendre les modes de construction et ultimement leur démolition. Ils devaient en outre permettre de statuer sur la présence de couches de sol présentant un intérêt archéologique en bordure des murs. Une tranchée a livré des témoins des aménagements modernes du terrain, tandis que dans l'autre excavation, un aménagement rudimentaire semble associé à une section d'un mur de fondation du couvent a été découvert. Les sondages manuels ont révélé une séquence stratigraphique relativement simple dont certaines couches de sol ont livré des artefacts témoignant d'activités depuis le milieu du XIX^{e} siècle. Ces découvertes ont mené à la création du site DgDo-16. L'inventaire archéologique a été effectué du 14 au 18 août 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-23.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX

LISTE DES PLANS IX

LISTE DES PARTICIPANTS XI

1. INTRODUCTION 1

1.1 Mandat 1
1.2 Aire d'intervention 1
1.3 Méthode de travail 4
1.3.1 Stratégie d'intervention 4
1.3.2 Méthodes d'enregistrement 5

2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE 9

2.1 Contexte naturel 9
2.2 Contexte culturel 12
2.2.1 Contexte autochtone 12
2.2.2 Contexte eurocanadien 17

3. RÉSULTATS 33

3.1 Sous-opérations 1A, 2A et 2B 33
3.2 Sous-opération 1B 43

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 49

BIBLIOGRAPHIE 53

ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire des artefacts
Annexe 2 : Catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation présumée du premier couvent sur le terrain de l'hôtel de ville (https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/) 3

Figure 2. Détail des calottes glaciaires en Gaspésie (Source : https://geoparcdeperce.com/) 10

Figure 3. Limite marine maximale de la mer de Goldthwait (https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/MB202304/) 11

Figure 4. Extrait de la Carte de la Louisiane ou des voyages du Sr. De La Salle de Franquelin, 1684 (Library of Congress, 2001620469) 17

Figure 5. *Plan de la Seigneurie Ste Anne des Monts* de Duncan Stephen Ballantyne de 1856 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS20,PA.3) 18

Figure 6. Extrait de *A new map of the province of Quebec according to the Royal Proclamation* de Carver, 1776 (BAC H2/300/1776) 19

Figure 7. Extrait du *Plan de la Seigneurie Ste Anne des Monts* de Duncan Stephen Ballantyne, 1856 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS20,PA.3) 21

Figure 8. Extrait du *Plan de Ste Anne des Monts* de Charles-François Roy, 1863 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS1,PT.12E) 23

Figure 9. Extrait de *Sainte-Anne-des-Monts, QC, vers 1930* (Musée McCord MP-0000.25.339) 24

Figure 10. *Chemin de colonisation à Saint-Bernard-des-Lacs* de Donat C. Noiseux, 1940 (BAnQ BAnQ E6,S7,SS1,P1198) 25

Figure 11. Extrait du *Plan de Ste Anne des Monts* de Charles-François Roy, 1863. (BAnQ E21,S555,SS1,SSS1,PT.12E). 26

Figure 12. Extrait de *Plan de la Seigneurie Ste Anne des Monts* de Duncan Stephen Ballantyne, 1856. (BAnQ E21,S555,SS1,SSS20,PA.3). 27

Figure 13. Extrait du *Plan officiel du cadastre du fief Ste Anne des Monts Notre-Dame* du Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries, 1917. (https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/). 28

Figure 14. Maison occupée par les sœurs du Saint-Rosaire entre 1900 et 1902 et premier couvent (BAnQ Rimouski, Archives des sœurs du Saint-Rosaire) 29

Figure 15. Photographie de 1927 montrant le premier couvent construit en 1901-1902 (Facebook de la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie) 30

Figure 16. Photographie de 1944 montrant les deux couvents avant la démolition du premier en 1945 (Facebook de la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie) 30

Figure 17. Deuxième couvent des sœurs du Saint-Rosaire après 1945 (BAnQ Rimouski, Archives des sœurs du Saint-Rosaire) 31

Figure 18. Coupe stratigraphique des sous-opérations 1A, 2A et 2B, paroi sud 36

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Sous-opération 1A en cours d'excavation, vue vers l'est (DgDo-16-23-NUM1-3) 33

Photo 2. Vestige du mur de fondation ouest du couvent, vue vers le nord (DgDo-16-23-NUM1-11) ..35

Photo 3. Pierres et fragments de mortier possiblement associés au mur de fondation déstructuré, vue vers l'est (DgDo-16-23-NUM1-21) 35

Photo 4. Creusement indéterminé avant sa fouille, vue vers le sud (DgDo-16-23-NUM1-27).....37

Photo 5. Creusement indéterminé après sa fouille, vue vers l'ouest (DgDo-16-23-NUM1-39) 38

Photo 6. Vue générale de la sous-opération 1B et des vestiges 1B2 et 1B3, vue vers le sud-est (DgDo-16-23-NUM1-29) 43

Photo 7. Détail du vestige 1B3, vue vers le sud-est (DgDo-16-23-NUM1-32).....44

Photo 8. Sous-opération 1B, séquence stratigraphique de la paroi nord-est, vue vers l'est (DgDo-16-23-NUM1-35) 45

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 2

Plan 2. Localisation des sous-opérations 7

Plan 3. Localisation des sites archéologiques dans les environs de Sainte-Anne-des-Monts 15

Plan 4. Sous-opérations 1A, 2A et 2B 41

Plan 5. Sous-opération 1B.....47

Plan 6. Localisation proposée du premier couvent 51

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie

Allison Servant	Archiviste

RÉALISATION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Coordonnatrice
Hugo Comète	Archéologue historien, chargé de projet
Jean-Philippe Hénault	Archéologue de terrain
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle historique
Michelle Dubé	Adjointe administrative
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport

Remerciements :

Nous désirons tout d'abord remercier M. Carol Demers, l'opérateur de la pelle mécanique. Il a pu nous renseigner sur l'origine de certains remblais rencontrés lors de l'excavation des tranchées d'inventaire. Sa minutie nous a également permis de rendre un terrain presque aussi propre qu'avant notre passage.

Nous remercions également les employés des travaux publics de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts qui ont contribué au projet en installant des équipements de sécurité dans la tranchée d'inventaire.

Nous remercions évidemment Allison Servant et Marc-Antoine Deroy de la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie pour leur soutien tout au long de l'intervention archéologique.

Finalement, nous remercions toutes les citoyennes et tous les citoyens qui sont venus à notre rencontre pour en apprendre davantage sur les méthodes archéologiques. Ces échanges ont été autant profitables pour nous.

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat

Dans le cadre d'un projet futur de réaménagement du terrain avant de l'Hôtel de Ville de Sainte-Anne-des-Monts, la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie a mandaté Ethnoscop afin de réaliser un inventaire archéologique. L'objectif général était d'obtenir une meilleure compréhension de l'évolution du terrain, entre autres par la localisation de deux des murs de fondation du couvent-école et par la documentation de la séquence stratigraphique associée. Le mandat comprenait également la diffusion des résultats au public au fur et à mesure des découvertes.

1.2 Aire d'intervention

L'aire d'intervention se situe sur le terrain avant de l'Hôtel de Ville, à l'intersection de la 1ère Avenue Ouest et de la Route du Parc (plan 1). Le terrain occupe une superficie d'environ 2000 m². Une allée pavée d'environ 7 m de largeur permet aux véhicules automobiles d'accéder à l'entrée de l'édifice depuis la Route du Parc et la 1ère Avenue Ouest. Dans l'espace restant circonscrit par cette allée et les deux voies publiques, le terrain est gazonné et présente une légère pente descendante vers le nord. S'y trouvent quelques arbres, un trottoir piétonnier et des éléments décoratifs (figure 1).

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS, DgDo-16
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION GÉNÉRALE
PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION ET SITE ARCHÉOLOGIQUE DgDo-16

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n^{os} 22G01-200-0101, 0201 et
22G02-200-0102, 0202
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 6, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 400 800 m
ÉCHELLE : 1/40 000

SHG2322
ethnoscop

Figure 1. Localisation présumée du premier couvent sur le terrain de l'hôtel de ville (https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/)

1.3 Méthode de travail

1.3.1 Stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention consistait à réaliser deux tranchées mécaniques dans lesquelles des sondages manuels devaient être réalisés aux endroits présentant le plus fort potentiel de documentation des occupations du couvent et du terrain adjacent. De manière à limiter les dégâts sur le terrain, les tranchées ont été positionnées entre les arbres, trottoirs et divers aménagements décoratifs. Ainsi, une tranchée mécanique est-ouest de 15 m sur 3 m (sous-opération 1A) a été implantée de manière à localiser le mur ouest du couvent (plan 2). La deuxième tranchée (sous-opération 1B) avait initialement été positionnée de manière à croiser le mur nord du bâtiment avec une orientation nord-est-sud-ouest, mais la présence d'une perturbation liée au raccordement de l'édifice de l'Hôtel de Ville à l'égout et l'aqueduc a obligé à la repositionner. Elle a donc été pivotée d'environ 90 degrés, mais avec le même objectif de dégager le mur nord du couvent.

Deux sondages manuels ont été réalisés (sous-opérations 2A et 2B) dans l'excavation mécanique 1A. Le sondage 2A a atteint 0,25 m^2, tandis que le sondage 1B était de 1 m^2, pour une superficie totale d'environ 1,25 m^2. Les artefacts récoltés lors de l'intervention ont été conservés et associés à la couche de sol de laquelle ils proviennent. Chacun des sondages a également fait l'objet de relevés divers (photographiques, stratigraphiques et planimétriques). Les vestiges architecturaux mis au jour ont quant à eux fait l'objet d'une description détaillée.

La diffusion des résultats au public prenait la forme d'une période d'échange journalière avec les visiteurs afin d'expliquer les méthodes de recherche en archéologie et plus spécifiquement en lien avec les objectifs du présent mandat. Les personnes rencontrées se sont montrées grandement intéressées et ont même pu faire profiter les archéologues de leur connaissance de leur histoire et du développement du terrain expertisé.

L'ensemble des activités ont été réalisées du 14 au 18 août 2023 par un archéologue chargé de projet accompagné d'un archéologue de terrain. En conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel, le permis de recherche archéologique 23-ETHN-23 a été obtenu du ministère de la Culture et des Communications préalablement à l'intervention.

1.3.2 Méthodes d'enregistrement

Toutes les informations recueillies ont été consignées selon le système d'enregistrement alphanumérique de Tikal. Ce dernier consiste à hiérarchiser les éléments à enregistrer sous quatre niveaux : le site, l'opération, la sous-opération et le lot. Pour le présent mandat, le site porte le code Borden DgDo-16. Ce code a été délivré par le MCCQ à la suite du dépôt de l'avis de découverte archéologique. Toutes les activités archéologiques qui se déroulent dans ses limites sont enregistrées une à la suite de l'autre chronologiquement. L'opération 1 désigne l'ensemble des excavations mécaniques réalisées tandis que l'opération 2 se rapporte aux sondages manuels. Ainsi, les sous-opérations 1A et 1B correspondent à chacune des deux tranchées mécaniques alors que les sous-opérations 2A et 2B se rapportent à deux sondages manuels. Finalement, chaque couche, vestige ou autre particularité à l'intérieur de ces sous-opérations s'est vu attribuer un numéro de lot (par exemple 2A1). Ce système d'enregistrement permet ainsi de reconstituer le site une fois la fouille complétée, une caractéristique d'autant plus importante, puisque par nature, l'excavation archéologique détruit, en tout ou en partie, le site qu'elle cherche à comprendre.

Toutes les informations pertinentes à la compréhension des contextes archéologiques mis au jour ont été consignées dans un carnet de terrain et dans des fiches standardisées (description de lot, répertoire de biens immobiliers, catalogue photos, etc.). Un relevé photographique a été réalisé tout au long de l'intervention. La séquence stratigraphique de chaque excavation a également été relevée dans le carnet de terrain ou sur papier millimétré. Les orientations notées dans les notes de terrain sont par rapport au nord géographique, qui dans ce secteur correspond approximativement à l'axe de la Route du Parc. Les altitudes sont exprimées en mètres par rapport au niveau moyen de la mer (NMM). L'ensemble des éléments dégagés a été arpenté à l'aide d'un récepteur GNSS Trimble Catalyst DA2 (précision 1 cm).

Tous les artefacts récupérés ont été nettoyés et triés dans les laboratoires d'Ethnoscop où ils ont été temporairement entreposés. Les artefacts ont été inventoriés selon la classification mise au point par Parcs Canada (matériaux et fonctions). Cet inventaire se trouve en annexe du présent rapport. Les critères d'observations retenus portent sur la fonction des objets, la nature des matériaux, les unités décoratives présentes et les caractéristiques morphométriques. La collection d'artefacts et d'écofacts sera remise à la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie, qui s'en porte responsable.

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS, DgDo-16

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION ET SITE ARCHÉOLOGIQUE DgDo-16
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- 1A2 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- PREMIER COUVENT PRÉSUMÉ

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

Source : Ville Sainte-Anne-des-Monts, 2016
SCOPQ Fuseau 6, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SHG2322

ethnoscop

2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Contexte naturel

L'aire d'étude se situe dans un environnement naturel dont les formes du paysage se sont mises en place à la suite du retrait de la calotte glaciaire gaspésienne. En effet, les dernières études sur le Quaternaire semblent indiquer qu'au moment où la vaste majorité du Québec était recouvert par l'inlandsis laurentidien, la péninsule gaspésienne était recouverte par une calotte glaciaire indépendante. Au maximum glaciaire il y a 24 000 ans, l'inlandsis laurentidien aurait contourné la calotte gaspésienne qui recouvrait toute la péninsule à l'est de Cap-Chat (Hétu et Gray 2002). Sa limite nord correspondait sensiblement à la côte actuelle tandis que sa limite sud correspondait à sa rencontre avec une autre calotte glaciaire indépendante : la calotte d'Escuminac (figure 2). À partir d'environ 13 500 ans AA, s'initie la déglaciation de la Gaspésie à partir de la frange de la calotte gaspésienne, soit le long de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, ainsi que de la baie des Chaleurs (Hétu et Gray 2002). Le long de la côte nord de la Gaspésie, cela libère graduellement les terres enfoncées par glacio-isostasie, permettant ainsi l'incursion marine de la mer de Goldthwait. Dans la vallée de la rivière Sainte-Anne, des sédiments marins ont permis de dater ce haut niveau à 12 700 ans AA (Lebuis et David 1977). Ceux-ci permettent également de confirmer que le niveau marin a atteint une altitude de 75 m. Vers l'ouest, l'eau a atteint une altitude encore plus grande, allant jusqu'à 105 m dans le secteur de Matane, tandis que dans le secteur de Grande-Vallée, à l'est, il n'a pas dépassé 50 m (Olejczyk et Gray 2007). Lors de cette invasion, l'eau inonde les terres sur une distance entre un et cinq kilomètres de la côte actuelle. Dans les vallées se forment de longs bras de mer aux rives escarpées. Dans la vallée de la rivière Sainte-Anne, la mer pénètre sur une distance de près de 15 km (figure 3).

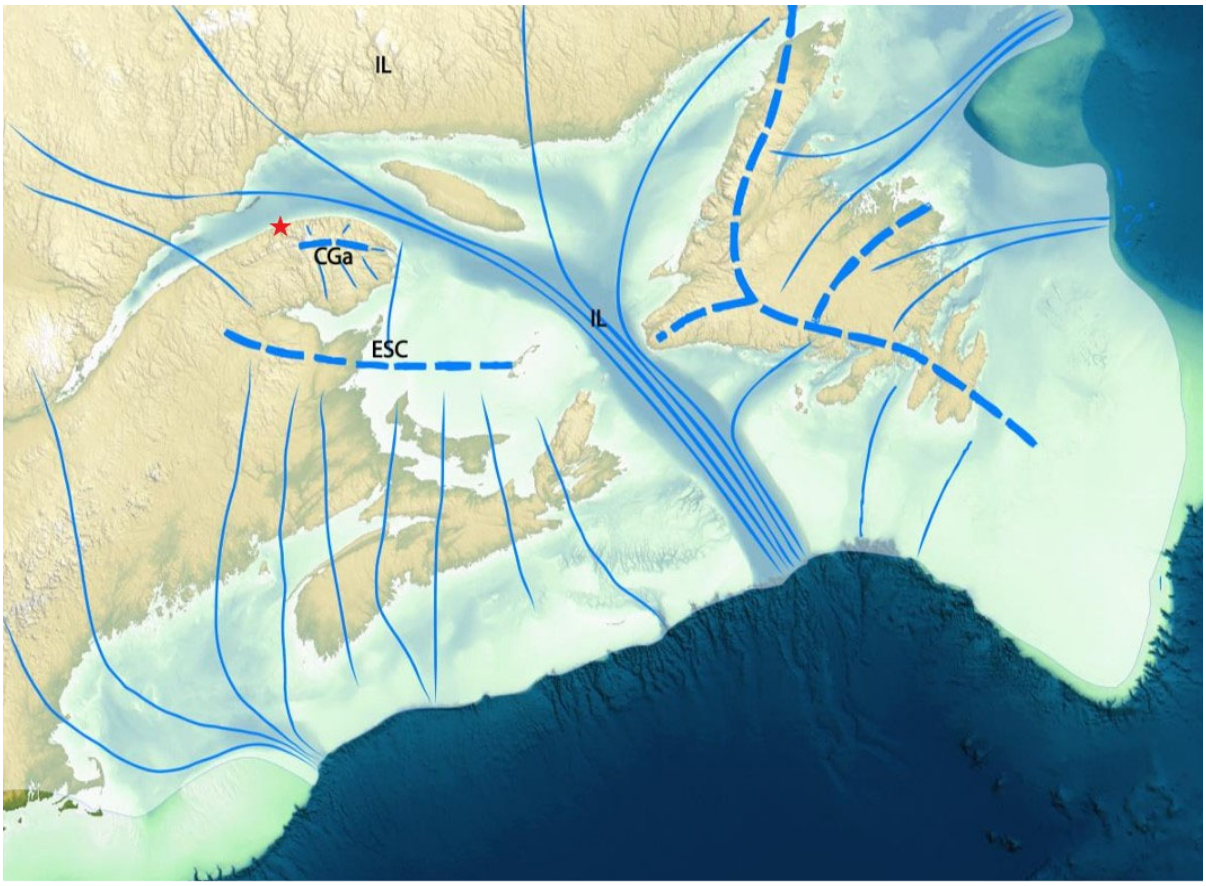

Figure 2. Détail des calottes glaciaires en Gaspésie (Source : https://geoparcdeperce.com/)
Cga = calotte gaspésienne
ESC = calotte d'Escuminac
IL = inlandsis laurentidien

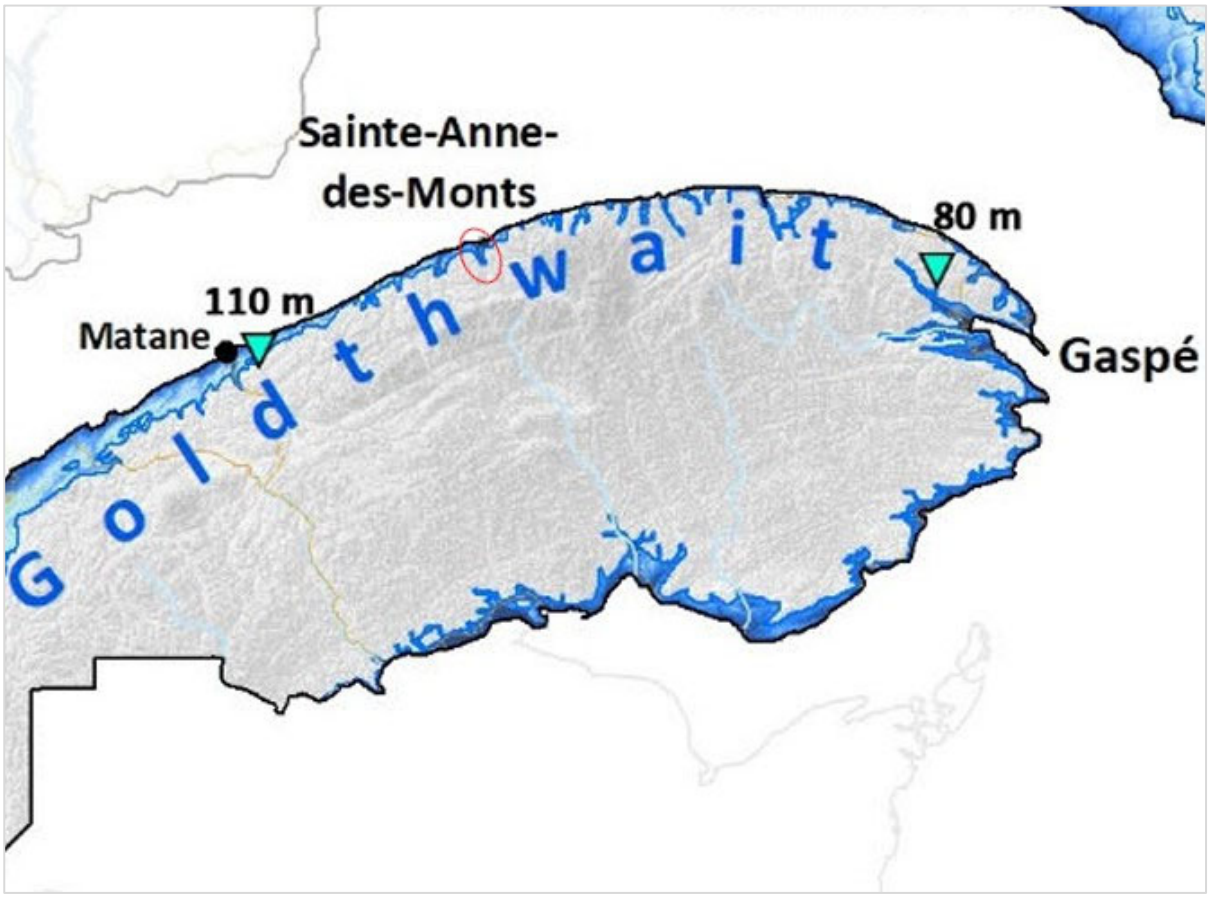

Figure 3. Limite marine maximale de la mer de Goldthwait (https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/MB202304/)

Alors que sur les hauts plateaux gaspésiens dans le secteur du mont Albert et des monts McGerrigle la fonte des glaciers s'achève vers 9500 ans AA (Richard, Veillette, Larouche, Hétu et Gangloff 1997), sur la côte, le niveau marin s'abaisse graduellement, un phénomène qui a pu être mieux compris par de nombreuses études de site localisé tout le long de la côte nord de la Gaspésie. Il est estimé que le taux de relèvement de la croûte terrestre était de l'ordre de 2,2 à 2,5 mètres par siècle entre 13 000 et 11 000 ans AA, puis d'environ 1,5 m par siècle jusque vers 8000 ans AA (Dionne et Coll 1995). Dans le secteur de l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts, des coquillages prélevés dans des sédiments littoraux situés à une altitude entre 18 m et 24 m ont été datés à environ 9300 ans AA (Lebuis et David 1977). Vers 7500 ans AA, le niveau marin est similaire à l'actuel. L'aire d'étude est exondée pour une première fois en 6000 ans. Cette descente ne s'interrompt toutefois pas et poursuit sa course pour atteindre le niveau de -10 m à son plus bas. Ce bas niveau marin a duré environ 2000 ans avant qu'une remontée s'initie à partir de 5000 ans AA : la transgression laurentienne. L'aire d'étude est de nouveau submergée alors que l'eau atteint une altitude de 10 à 12 m (Ethnoscop 2009). Lors de la transgression laurentienne les processus littoraux entraînent un remodelage du terrain et il semble peu probable que pourraient subsister des traces d'occupations liées à l'épisode de bas niveau marin entre 7 500 et 5 000 ans AA. Ce n'est qu'à partir de 2000 ans AA, à la suite de l'abaissement final du niveau marin, que l'aire d'étude redevient habitable.

2.2 Contexte culturel

2.2.1 Contexte autochtone

Dans l'histoire de la recherche en archéologie québécoise, la Gaspésie, plus précisément tout le secteur du littoral nord de la péninsule, a fait l'objet d'un des premiers programmes de recherche à long terme de la discipline, réalisé par José Benmouyal entre 1972 et 1980. Cet effort, qui venait se greffer sur quelques travaux précédents (notamment ceux de la Société d'archéologie préhistorique du Québec (S.A.P.Q.) à la Martre et ceux de Barré à Cap-Chat), a fait de la préhistoire de cette région l'une des mieux connues du Québec pour l'époque, et où il devenait possible de jeter les bases d'une séquence chronologique qui s'étendait de la période initiale du peuplement humain jusqu'à l'arrivée des premiers explorateurs européens (Barré 1975; Benmouyal 1978; 1987). En quelques années seulement, la découverte de plus d'une trentaine de sites avait dévoilé le considérable potentiel archéologique de la région (plan 3). À partir d'indices retrouvés à La Martre à fin des années 1960, il était possible de faire des rapprochements typologiques avec certaines traditions paléoindiennes récentes présentes dans l'ouest du continent (Lee 1969; SAPQ 1970). Cette idée allait se confirmer avec les travaux de Benmouyal qui lui ont permis de proposer une séquence où se succèdent trois grands épisodes et pour lesquels le corpus de données et les interprétations qui en découlent sont toutefois très inégaux. Depuis les années 1980, quelques nouveaux sites gaspésiens se sont ajoutés à l'ensemble, permettant une meilleure compréhension de la préhistoire des régions périphériques et de nouvelles études ont permis de raffiner certains aspects de la séquence de Benmouyal.

La première grande période de cette séquence est le Paléoindien récent. Dans le cadre chronologique régional de l'Est de l'Amérique du Nord, le Paléoindien récent couvre l'intervalle entre 10 000 et 8000 ans AA. Au Québec, et plus particulièrement en Gaspésie, il existe peu de dates au radiocarbone qui permettent de situer les occupations du Paléoindien récent dans la séquence chronologique du Nord-Est. Seul le site DgDo-4 de Sainte-Anne-des-Monts avait livré une date au radiocarbone (non calibrée) de 5960 ± 100 BP (Qu-347) (Benmouyal 1987 : 107). Selon Benmouyal, cette date suggérait des occupations du Paléoindien récent plus tardives dans la péninsule gaspésienne et une contemporanéité possible avec des occupations associées à la Tradition gaspésienne ancienne ou encore à la période Archaïque (Benmouyal 1987 : 357-358). Or, l'acquisition de nouvelles informations concernant les occupations du Paléoindien récent dans l'est du Nord-Est, notamment à Rimouski et dans le centre du Maine, tendent à infirmer l'hypothèse d'un isolat paléoindien en Gaspésie qui aurait persisté jusque vers 6000 ans AA.

En effet, les fouilles archéologiques réalisées dans le Bas-Saint-Laurent sur le site de Rimouski ont permis d'obtenir trois dates au radiocarbone: 8150 ± 130 BP (Beta-47 978), 7500 ± 150 BP

(Beta-47 979) et la dernière, 7840 ± 100 BP (Beta-51 895; ETH-9474) (Chapdelaine et Dumont 1994). Ces dates, soutenues par la datation obtenue par la luminescence optique (Lamothe 1994 : 122), ont permis de proposer une occupation du site de Rimouski entre 8500 et 8000 ans AA. De plus, cet intervalle s'intègre bien dans la séquence chronologique proposée par de nombreux archéologues du Nord-Est américain, qui s'entendent pour dater les manifestations culturelles du Paléoindien récent entre 10 000 et 8000 ans AA.

Les données archéologiques et les récentes informations relatives à la géochronologie permettent d'envisager la présence de populations de la tradition Plano sur le littoral nord de la Gaspésie entre 9000 et 8000 ans AA. Certaines hautes terrasses ont aussi pu avoir été occupées à des périodes plus récentes. Cependant, aucun indice archéologique ne nous permet de vérifier cette hypothèse et les seuls témoins culturels diagnostiques disponibles actuellement sont associés aux occupations paléoindiennes récentes. Quoi qu'il en soit, le corpus de données, restreint géographiquement au littoral sud de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent et qui compose la tradition paléoindienne récente de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, a constitué jusqu'aux années 1990 les preuves les plus anciennes du peuplement humain initial du territoire québécois, et il demeure aujourd'hui un élément majeur de l'étude de ce peuplement. À l'échelle régionale, il s'agit toujours de la plus grande concentration de sites paléoindiens récents à l'est des Grands Lacs.

Après la période paléoindienne récente, qui constitue la plus grande part des données et qui, par conséquent, a reçu la presque totalité de l'attention des chercheurs, suit ce que Benmouyal a nommé la « tradition gaspésienne ». Elle correspond, chronologiquement, essentiellement à la période Archaïque. S'il a créé les taxons de Tradition gaspésienne ancienne et récente, en préférant ainsi éviter le terme « Archaïque », c'est qu'il y percevait une continuation du Paléoindien récent gaspésien dans une trajectoire isolée du reste du Nord-Est. (Benmouyal 1987 : 363-380). La tradition gaspésienne ancienne, qui va de la fin du paléoindien récent jusqu'à environ 3000 AA, est donc représentée par des sites situés aux mêmes emplacements que ceux des Paléoindiens, comportant à peu près les mêmes catégories d'outils et montrant une continuation de l'usage des cherts locaux. La tradition gaspésienne récente, qui va de 3000 AA à environ 1300 AA, poursuit l'évolution des mêmes traits, mais avec l'apparition plus fréquente d'influences extérieures. Le polissage de la pierre, qui est un trait caractéristique à l'Archaïque en général, fait très peu d'adeptes en Gaspésie. Un problème essentiel qui se pose ici est l'articulation de la Tradition gaspésienne ancienne avec les manifestations contemporaines relativement mieux connues tout autour, soit dans les Maritimes, au nord de la Nouvelle-Angleterre et dans la vallée du Saint-Laurent. Le problème se pose moins pour la Tradition gaspésienne récente, que Benmouyal étend jusqu'au Sylvicole moyen.

À partir d'environ le VI^{e} siècle de notre ère, Benmouyal constate que la péninsule ne semble plus occupée par des groupes humains, et il parle alors d'un dépeuplement du littoral nord

de la Gaspésie. C'est ce qu'il considère comme la troisième grande période de la séquence qu'il appelle la période préhistorique tardive. Selon lui, les ancêtres des Iroquoiens, habitant la vallée du Saint-Laurent, ont déplacé ou même éliminé les populations locales. Un élément majeur de son argumentation résidait dans les tessons de poterie de Sainte-Anne-des-Monts qu'il avait alors interprété comme étant de facture typiquement iroquoienne. En réalité, ces tessons sont beaucoup plus anciens, datant vraisemblablement du Sylvicole moyen ancien (Tremblay 1995). Quelques présences datant du Sylvicole ont été relevées, par exemple à Cap-Chat (Barré 1975) et également à l'embouchure de la rivière Mitis, sur le terrain actuel des Jardins de Mitis (Turnbull 1973). Découvert dans les années 1970, le site a fait l'objet de nouvelles recherches récemment. Celles-ci ont permis d'affermir le statut unique du site DdEa-2 pour la préhistoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, montrant que le lieu a été occupé de façon sporadique du Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) au Sylvicole supérieur récent (650 à 450 ans AA). Par ailleurs, la découverte d'artefacts attribués à la période de Contact indique qu'un groupe amérindien possédant des éléments eurocanadiens s'est arrêté sur le site au début du XVII^{e} siècle (Ruralys 2015). À Penouille, on trouve également de la céramique autochtone montrant que la pointe a commencé à être fréquentée vers 2150 ans AA (Sylvicole moyen ancien) et qu'elle l'a été jusque vers la période de contact. D'autre part, on a également mis au jour un site démontrant des occupations de la préhistoire récente reliées aux populations ancestrales des Mi'kmaq. Il faut en effet mentionner la découverte du site de Saint-Joseph-des-Monts (DgDo-14) à l'automne 2008 lors d'un inventaire archéologique effectué dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité entre le poste Goémon à Cap-Chat et les parcs éoliens de Mont-Louis et de Gros-Morne (Ethnoscop 2010). Ce petit site, qui a fait l'objet d'une fouille à l'été 2009 témoigne d'occupations successives au cours des derniers siècles de la préhistoire sur la plaine alluviale de la rivière Sainte-Anne à une dizaine de kilomètres à l'intérieur des terres.

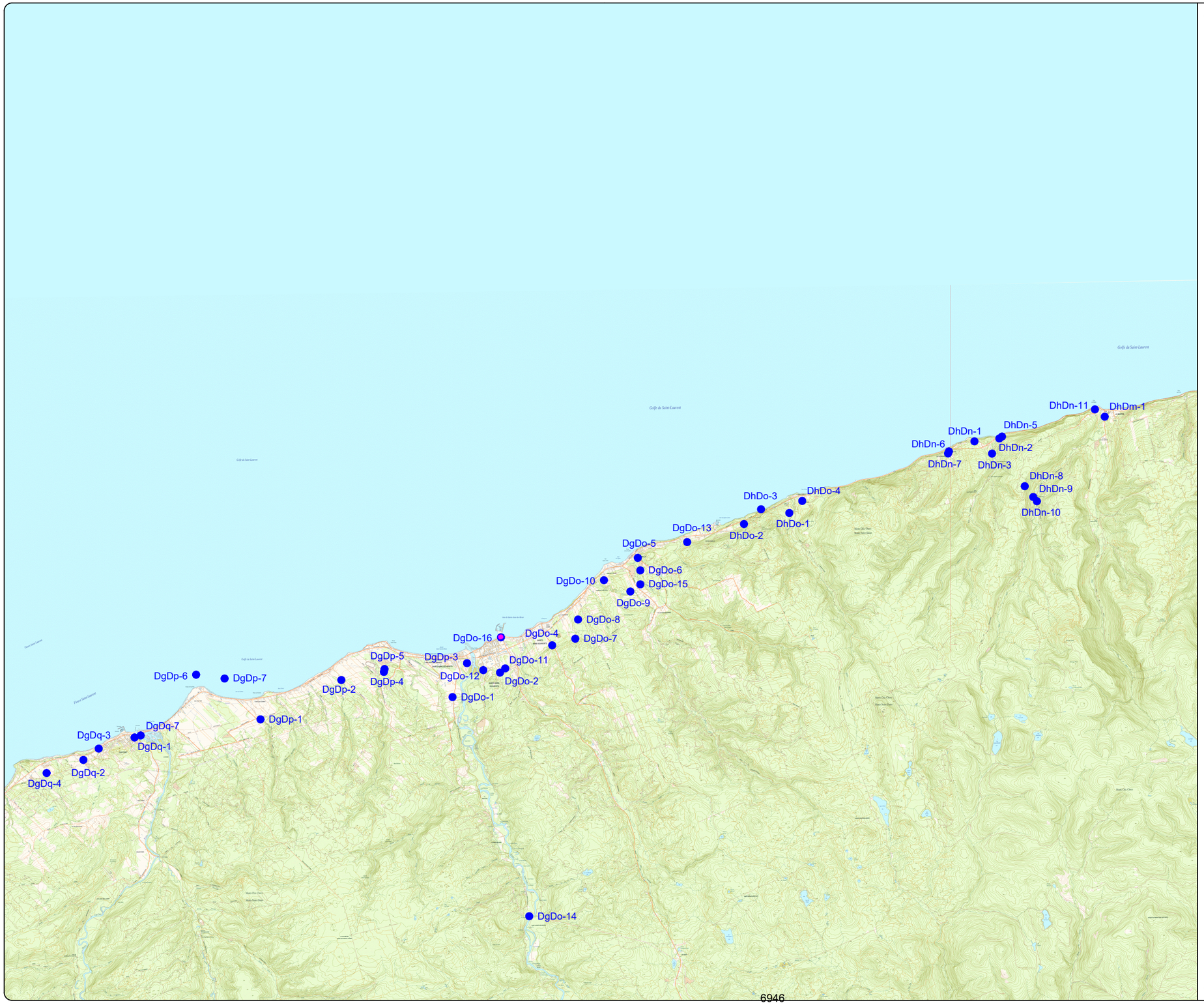

6946

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS, DgDo-16

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DANS LES ENVIRONS DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

DgDo-16 CODE BORDEN

0 1,5 3 km

ÉCHELLE : 1/150 000

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Cartes topographiques nos 22G01-200-0101, 0102, 0201, 0202 et 22G02-200-0102, 0202

© Gouvernement du Québec

SCOPQ Fuseau 6, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SHG2322

ethnoscop

2.2.2 Contexte eurocanadien

Outre les incursions ponctuelles des explorateurs européens le long de la côte aux XVIe et XVIIe siècles, la péninsule gaspésienne était à cette époque occupée de manière permanente par des populations autochtones. Dès la seconde moitié du XVIIe siècle, le littoral nord de la Haute-Gaspésie, dont le secteur à l'étude fait partie, voit arriver des pêcheurs. Ils sont toutefois beaucoup moins nombreux que ceux de la Côte-de-Gaspé et de la baie des Chaleurs. Cette présence initie le mouvement de colonisation des terres, mais de manière très timide. La carte de Franquelin de 1684 montre que certaines caractéristiques physiographiques de la côte gaspésienne portent déjà un nom, ce qui ne signifie pas pour autant que les terres soient habitées (figure 4). Il est entre autres possible de localiser Cap-Chat et possiblement Sainte-Anne-des-Monts, qui sur cette carte semble indiquée par le nom de Cap à l'Euasque (?).

Figure 4. Extrait de la Carte de la Louisiane ou des voyages du Sr. De La Salle de Franquelin, 1684 (Library of Congress, 2001620469)

C'est en 1662 que Simon et Jacques Denys de La Ronde, les fils de Pierre Denys de la Ronde, se voient offrir une Seigneurie à Sainte-Anne-des-Monts (Bon-Port et Bonne-Pêche). Cette terre est située entre la rivière Sainte-Anne et la petite rivière Sainte-Anne (figure 5). Puisqu'elle n'est pas développée par les Denys de La Ronde, dont une grande part des activités commerciales se déroulent dans le secteur de Percé, elle retourne au domaine royal en 1688 avant d'être reprise par Denis Riverin, en même temps qu'il prend possession de la seigneurie de Cap-Chat (Desjardins et Frenette 1999 : 120). C'est lui qui tente le premier d'installer des postes de pêche le long du littoral nord entre Matane et Gaspé, sans grand

succès. À l'est de Sainte-Anne-des-Monts, le littoral est escarpé et les anses sont difficiles d'accès à cause de nombreux hauts-fonds où les bateaux risquent de s'échouer. Il concentre ses efforts dans le secteur de Mont-Louis si bien qu'au tournant du XVIII[e] siècle, ce poste de pêche compte 26 familles (Desjardins et Frenette 1999 : 122). À part les visites saisonnières pour la pêche, le secteur de Sainte-Anne-des-Monts n'est pas exploité à cette époque.

Figure 5. *Plan de la Seigneurie Ste Anne des Monts* de Duncan Stephen Ballantyne de 1856 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS20,PA.3)

À la fin du XVII[e] siècle et au cours de la première moitié du XVIII[e] siècle, l'économie de la péninsule gaspésienne tourne toujours autour de la pêche. Il s'agit cependant d'une période d'instabilité causée par les conflits en Europe et le littoral gaspésien est ponctué d'actes de violence, par exemple la destruction du poste de Percé en 1690 par des pirates new-yorkais. C'est sans compter les attaques des Anglais contre les bateaux et les postes de pêche français qui étaient mal équipés pour les repousser. La signature du traité d'Utrecht en 1713 rétablit un climat de paix permettant une reprise et même une croissance des activités commerciales de la pêche. Ces activités se déroulent toujours majoritairement dans les secteurs de la Côte-de-Gaspé, à l'est de Mont-Louis (figure 6). Cette situation perdure jusqu'à ce qu'un nouveau conflit éclate entre la France et l'Angleterre en 1756, ce qui mène à des raids anglais sur la péninsule gaspésienne dès 1758. Au cours du seul mois de septembre 1758, les postes de pêche entre Gaspé et Mont-Louis, puis dans le secteur de Pabos et de Grande-Rivière, sur la baie des

Figure 6. Extrait de *A new map of the province of Quebec according to the Royal Proclamation* de Carver, 1776 (BAC H2/300/1776)

Chaleurs, sont détruits un après l'autre par l'armée anglaise (Desjardins et Frenette 1999 : 147-149). Malgré ces bouleversements, l'économie régionale ne sera pas grandement modifiée sous l'emprise britannique. En effet, l'économie gaspésienne n'est pas grandement diversifiée à cette époque. Bien que des activités d'agriculture y soient effectuées, elles le sont pour les besoins locaux de subsistance.

Après la Conquête, les secteurs de la baie des Chaleurs et de la Côte-de-Gaspé voient arriver de nombreux migrants, surtout des Acadiens, puis des Loyalistes américains. Le littoral nord, toujours désert, n'offre pas de possibilité d'établissement pour ces groupes. Cette augmentation de la population anglophone à ces endroits conduira graduellement à une meilleure organisation de la société et à l'implantation de meilleurs services. Par exemple, dès 1786, une première école est fondée à New Carlisle par le loyaliste Benjamin Hobson. En 1813, une deuxième est ouverte à Douglastown. Sur les 37 écoles royales du Bas-Canada répertoriées vers 1820, la Gaspésie n'en compte que deux (Desjardins et Frenette 1999 : 319). Et elles sont, de par leur fondateur, dédiées à la population anglophone et protestante, majoritairement répartie le long de la baie des Chaleurs.

Comme c'était le cas tout au long des décennies précédentes, la région du littoral nord est périodiquement visitée lors de la saison de la pêche. Les membres des équipages des bateaux sont majoritairement des francophones qui proviennent de la Côte-du-Sud (les régions administratives actuelles de Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent) et de Charlevoix (Desjardins et Frenette 1999 : 167). Ils sont engagés année après année et graduellement certains décident de s'installer plus longuement le long de la côte afin d'étirer la saison de pêche dans le but de tirer un meilleur profit. Ce sont eux qui, lors des premières décennies du XIX^{e} siècle, vont former les premiers établissements permanents du littoral nord de la péninsule. Cependant, certains mariages et baptêmes célébrés dans la région de Cap-Chat au cours des années 1790 par des missionnaires actifs sur le littoral nord de la péninsule laissent présager que certains de ces établissements pourraient être plus anciens. En 1815, Monseigneur Joseph-Octave Plessis érige la région de Cap-Chat et de Sainte-Anne-des-Monts en mission. Vers 1835, six familles sont présentes à Cap-Chat tandis qu'il y en a 37 d'établies à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne (Otis 1992 : 24). Une première chapelle est construite l'année suivante sur une terre de la rive est de la grande rivière Sainte-Anne (figure 7). À cette époque, la Seigneurie est propriété de John Le Boutillier et François Buteau, lesquels exploitent une des entreprises de pêche à la morue les plus importantes de la Gaspésie. La John Le Boutillier and Company concentre ses activités à L'Anse-au-Griffon et Sainte-Anne-des-Monts et emploie annuellement 130 pêcheurs (Desjardins et Frenette 1999 : 242). L'implantation de telles entreprises contribue à l'augmentation de la population du secteur. Malgré cette population croissante, l'accès à Sainte-Anne-des-Monts demeure difficile et ne s'effectue que par la navigation. En effet, en 1850, le chemin du Roi s'interrompt toujours à Matane.

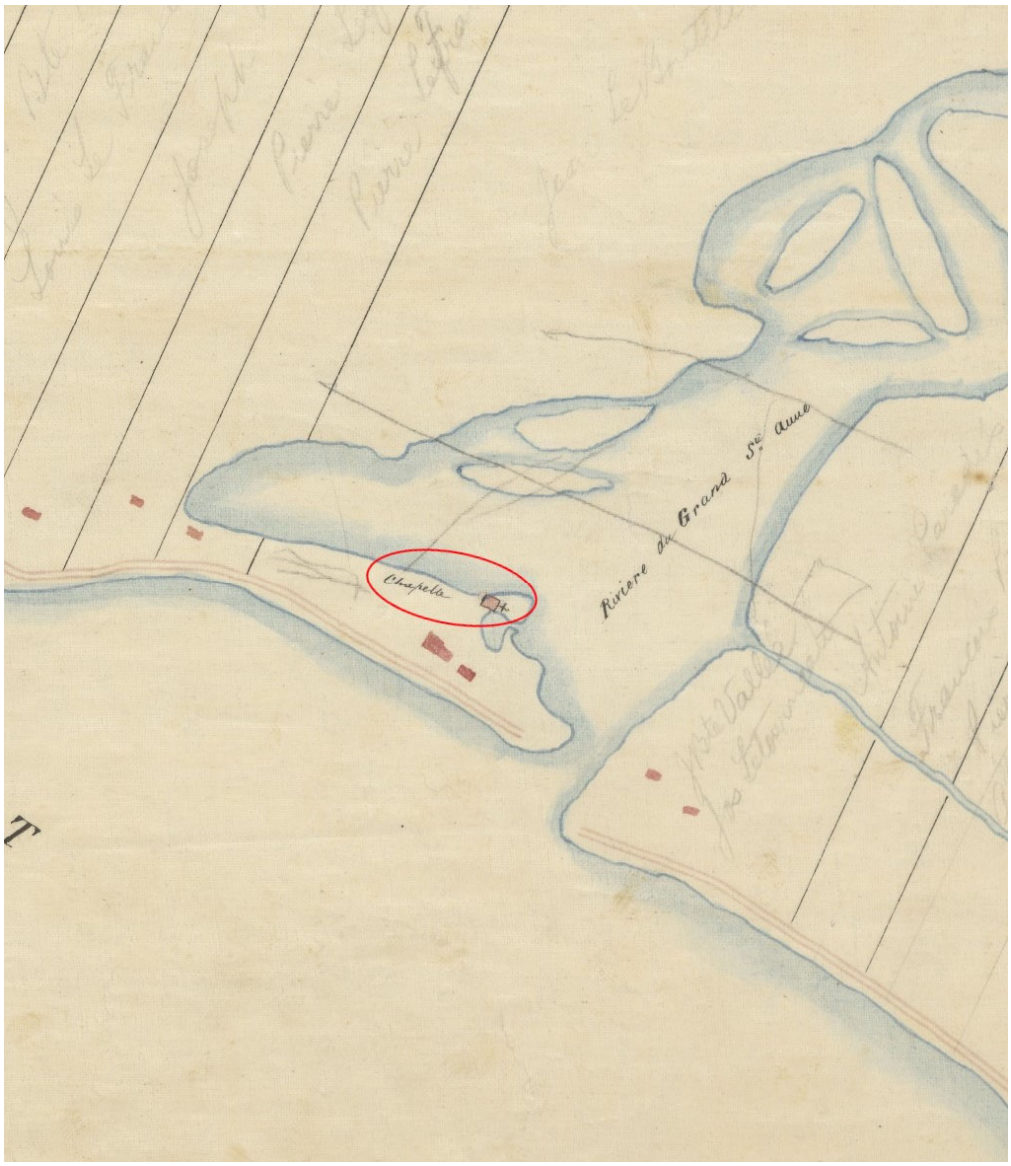

Figure 7. Extrait du *Plan de la Seigneurie Ste Anne des Monts* de Duncan Stephen Ballantyne, 1856 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS20,PA.3)

Cette présence sporadique de la population au-delà de Matane lors de la première moitié du XIX[e] siècle ne justifiait pas l'établissement permanent des communautés religieuses. Les services religieux dans ces petits villages étaient effectués par des membres des communautés religieuses provenant d'aussi loin que Rimouski et Douglastown, toutes deux situées à 160 km à vol d'oiseau. D'ailleurs, tout au long du Régime français, le dispersement des populations de la Gaspésie constituait un frein à l'implantation des structures officielles par l'Église. Cette arrivée tardive des représentants de l'Église sur ce territoire implique nécessairement que les institutions scolaires tardent également à s'implanter, l'une n'allant pas sans l'autre.

Tel que mentionné précédemment, bien que les écoles protestantes dans la baie des Chaleurs soient fréquentées depuis les années 1760, les écoles catholiques sont à la traîne. Malgré la création des commissions scolaires en 1845 et la construction de nouvelles écoles sur le territoire gaspésien, en 1852, le district scolaire de Gaspé-Nord, qui correspond dans les faits à Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts, ne compte qu'une seule école (Desjardins et Frenette 1999 : 321). Le faible pourcentage de scolarisation en Gaspésie (en 1855, 6,5% de la population vs 14,6% pour la moyenne de la province) s'explique d'une part par le dispersement de la population sur une vaste superficie, ce qui fait en sorte que l'école n'est pas facilement accessible pour tous et d'autre part par le fait que cette région est en pleine croissance. Contrairement aux régions à proximité des grands centres urbains où les services sont mieux développés, la population de la Gaspésie doit à bien des égards compter sur elle-même pour obtenir de quoi survivre et les parents comptent sur la participation des enfants. Ces derniers sont donc retirés périodiquement de l'école, voire de manière permanente, pour se concentrer sur des activités économiques. À la fin des années 1850, le curé de Percé explique que : « L'éducation de la famille est nulle ; on lui [l'enfant] parlera de poisson, de berge, de tempête, on réserve la religion pour l'enseignement du prêtre. À cinq ou six ans l'enfant saura nager comme une morue, à dix il saura conduire une berge comme un pilote, mais il ne saura pas un mot de catéchisme, mais il ignorera jusqu'au nom d'Adam, à douze ou treize ans on l'enverra deux mois au catéchisme il fera sa 1ère communion puis son père l'engagera quelque part pour pêcher. » (Desjardins et Frenette 1999 : 325).

C'est en 1854 que la population de Sainte-Anne-des-Monts est suffisante pour qu'un premier missionnaire s'y installe de manière permanente (Desjardins et Frenette 1999 : 308). Trois ans plus tard, en 1857, l'ouverture du chemin du Roi jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts facilite grandement les échanges avec le reste de la province (figure 8), contribuant ainsi à son développement. Le 11 décembre 1863, la paroisse de Sainte-Anne-des-Monts est créée (Desjardins et Frenette 1999 : 187). Entre 1861 et 1881, la population double, passant de 869 à 1844 habitants (recensements 1861 et 1881). Si la pêche demeure une activité profitable, elle est toutefois saisonnière. Avec la poursuite de la construction du chemin du Roi vers l'est – jusqu'à Tourelle en 1870, puis Rivière-au-Renard entre 1880 et 1890 – de nouvelles terres sont offertes gratuitement aux colons par le gouvernement (Desjardins et Frenette 1999 : 364) et des routes pénètrent graduellement l'arrière-pays à partir des villages grandissants au fond des anses. À l'instar des premières décennies du XIXe siècle, ce sont surtout des francophones catholiques qui s'installent sur ces terres où se met en place une industrie forestière naissante. Sainte-Anne-des-Monts, déjà bien installé comme centre de service et de commerce, conserve ce statut malgré l'étalement de la population le long du littoral (figure 9).

Figure 8. Extrait du *Plan de Ste Anne des Monts* de Charles-François Roy, 1863 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS1,PT.12E)

Figure 9. Extrait de *Sainte-Anne-des-Monts, QC, vers 1930* (Musée McCord MP-0000.25.339)

Au début du XX^e siècle, la colonisation de la Gaspésie se concentre surtout sur l'arrière-pays. Dans le secteur de Sainte-Anne-des-Monts, des villages comme Saint-Octave-de-l'Avenir, Saint-Joseph-des-Monts, Saint-Bernard-des-Lacs et Sacré-Cœur-Deslandes se développent, surtout lors de la crise économique de 1929 (figure 10). En effet, cette crise sans précédent oblige les gouvernements à tenter des efforts exceptionnels pour parer à l'augmentation dramatique du chômage. C'est pourquoi le ministre de la Colonisation du Québec dirige de nombreux colons vers l'Abitibi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Témiscouata, la vallée de la Matapédia et la Gaspésie. L'exploitation forestière est l'activité économique prédominante dans ces nouveaux hameaux qui compte quelques centaines de personnes. À titre d'exemple dans les années 1950, la colonie de Sacré-Cœur-Deslandes, à une douzaine de kilomètres de Sainte-Anne-des-Monts, compte 525 personnes. À cette même époque, la population de Sainte-Anne-des-Monts franchit le cap des 4000 habitants[1]. Les vestiges de la chapelle de Saint-Joseph-des-Monts, documentés en parallèle d'une fouille archéologique sur le site DgDo-14, témoignent de cette période de colonisation de l'arrière-pays gaspésien (Ethnoscop 2010). Dans les années 1950 et au début de la décennie de 1960, ces localités commencent à péricliter quand le travail forestier, à la base de leur économie, décline et que les scieries ferment les unes après les autres. À cette époque, plusieurs exploitations sont

[1] En 1951, la population est de 3826 personnes alors qu'en 1956 elle atteint 4675 personnes.

abandonnées et laissées en ruine et les gens migrent vers les villages du littoral ou les grandes villes. Depuis, la région de Sainte-Anne-des-Monts a graduellement poursuivi son expansion en diversifiant son économie. La population se maintient actuellement aux environs de 7000 habitants.

Figure 10. *Chemin de colonisation à Saint-Bernard-des-Lacs* de Donat C. Noiseux, 1940 (BAnQ BAnQ E6,S7,SS1,P1198)

Terrain à l'étude

Le terrain à l'étude présente un développement relativement simple au sein de la municipalité. En effet, les archives notariales et quelques cartes anciennes de Sainte-Anne-des-Monts permettent de confirmer qu'au moment où la seigneurie est divisée en différentes terres, l'aire d'étude correspond au coin nord-ouest d'une grande terre donnant directement sur le fleuve (figure 11). Une description plus exhaustive est obtenue dans l'acte de vente du terrain du 26 mai 1855 par Joseph Miville dit Deschênes, cultivateur, à Esdras Rousseau, curé de la paroisse de Sainte-Anne-des-Monts. Cette terre y est décrite comme :

> « Une terre de deux arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur située sur le premier rang de la Seigneurie de Ste Anne des Monts tenant par le Nord au Fleuve St Laurent, par le Sud au bout de la dite profondeur, joignant d'un côté à l'Ouest à J. G. Lespérance, Ecr, M. D. et de l'autre côté à l'Est au terrain de la Corporation Archiépiscopale de Québec, avec les batisses sus-construites, circonstances et dépendances généralement quelconques que le dit acquéreur déclare connaître ».

Figure 11. Extrait du *Plan de Ste Anne des Monts* de Charles-François Roy, 1863. (BAnQ E21,S555,SS1,SSS1,PT.12E). Le rectangle vert correspond à l'aire d'intervention.

Cette description permet de confirmer que déjà au milieu du XIX[e] siècle le terrain était occupé par des bâtiments. Il est toutefois impossible à partir de l'acte de vente de savoir où se situaient ces bâtisses, mais il est probable qu'elles se trouvaient non loin de l'aire d'étude puisqu'à cette époque l'essentiel de Sainte-Anne-des-Monts se trouve en bordure du fleuve. Malgré son imprécision, la carte de 1856 montre en effet la présence de bâtiments sur les grandes terres, dont celle à l'étude, par de petits rectangles rouges (figure 12). Bien que cette terre soit décrite comme faisant deux arpents de front, dans le secteur de l'aire d'étude elle ne fait en réalité qu'un arpent de front. C'est la portion arrière de la terre qui a conservé sa largeur initiale. En effet, une transaction réalisée le 21 mai 1855, toujours entre Miville dit Deschênes et Rousseau, détache une portion de la grande terre pour l'annexer au terrain à l'est, là où l'église est construite :

> « un terrain sis et situé entre les deux rivières de la paroisse de Ste Anne des Monts susdit, borné au nord par le fleuve St Laurent, à l'est par le terrain qu'occupe la nouvelle église de Ste Anne des Monts, au sud par une ligne parallèle aux fronteaux de la seigneurie Ste Anne qui aura pour borne de profondeur le bord sud d'un petit ruisseau qui se trouve à environ cinq arpents du Fleuve plus ou moins, à l'endroit où il coupe la ligne susdite entre le terrain qu'occupe la nouvelle église et les dits vendeurs, à l'Ouest par une ligne de séparation qui devra être levée par un arpenteur à trois quarts d'arpents de distance Ouest de la ligne estant entre les dits vendeurs et le terrain susdit qu'occupe la nouvelle église de Ste Anne des Monts, et ce aux frais du dit acquéreur. »

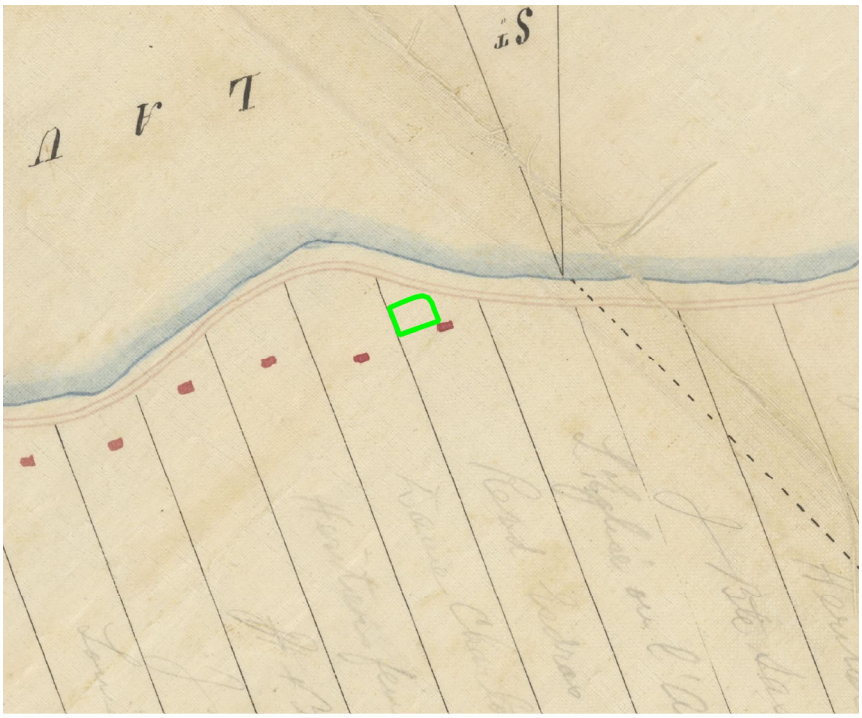

Figure 12. Extrait de *Plan de la Seigneurie Ste Anne des Monts* de Duncan Stephen Ballantyne, 1856. (BAnQ E21,S555,SS1,SSS20,PA.3). Le rectangle vert correspond à l'aire d'intervention.

Cette parcelle de cinq arpents sur ¾ arpent correspond à la portion nord-est de la grande terre initiale, soit le lot 13b du plan officiel du cadastre du fief de Sainte-Anne-des-Monts qui sera réalisé en 1917 (figure 13). L'acte de vente de 1855 mentionne également que « La maison des vendeurs sus dits étant sur le dit terrain, le dit acquéreur s'oblige au nom de son constituant, à faire transporter à ses frais la dite maison pour les dits vendeurs sur leur propriété adjoignant au terrain vendu par les présentes aussitôt qu'elle sera trouvée nuisible. ». Aucun autre document concernant ce déménagement n'a été trouvé.

Figure 13. Extrait du *Plan officiel du cadastre du fief Ste Anne des Monts Notre-Dame* du Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries, 1917. (https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/). Le rectangle vert correspond à l'aire d'intervention.

C'est le 3 juin 1900 qu'arrivent à Sainte-Anne-des-Monts les quatre premières religieuses de la congrégation des Sœurs du Saint-Rosaire dédiées à l'enseignement du catéchisme et la formation d'institutrices. Elles débutent leurs activités dans une petite maison érigée sur le terrain adjacent à celui de l'église (Servant 2023). En fonction de la mention de l'acte de vente concernant le déménagement éventuel de la maison des anciens propriétaires, il se pourrait que ce soit justement cette maison qui soit occupée par les religieuses (figure 14). Des recherches supplémentaires seraient requises pour confirmer cette hypothèse. La construction du premier couvent débute dès juillet 1901 dans la partie nord du lot 14 (voir figure 13). Ce terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-des-Monts est cédé aux Sœurs du Saint-Rosaire et elles pourront y demeurer aussi longtemps qu'elles y enseignent. La construction du couvent, un bâtiment rectangulaire de deux étages de 60 pieds est-ouest sur 40 pieds nord-sud, est achevée en septembre 1902 (figure 15). Les quelques photographies

d'époque montrent un bâtiment recouvert de bardeau de bois reposant au sommet de ce qui semble un mur de fondation en pierre. Ce bâtiment sera utilisé sur une période d'un peu plus de 40 ans, mais la demande grandissante de pensionnaires oblige de construire un nouveau couvent, plus grand, à l'arrière du premier (figures 16 et 17). Une fois celui-ci complété, le premier couvent a été détruit, une étape qui se réalise en 1945. Malgré les recherches menées par la Société d'histoire de la Haute-Gaspésie dans les archives, peu de données concernant le premier couvent ont été trouvées. Le deuxième couvent accueille des pensionnaires de 1946 à 1952, mais poursuit sa vocation d'éducation jusqu'en 1971, moment où la polyvalente de Sainte-Anne-des-Monts ouvre ses portes. En 1981, la Ville se porte acquéreur du bâtiment pour y installer l'hôtel de ville. Il est toujours occupé par les bureaux administratifs de Sainte-Anne-des-Monts.

Figure 14. Maison occupée par les sœurs du Saint-Rosaire entre 1900 et 1902 et premier couvent (BAnQ Rimouski, Archives des sœurs du Saint-Rosaire)

Figure 15. Photographie de 1927 montrant le premier couvent construit en 1901-1902 (Facebook de la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie)

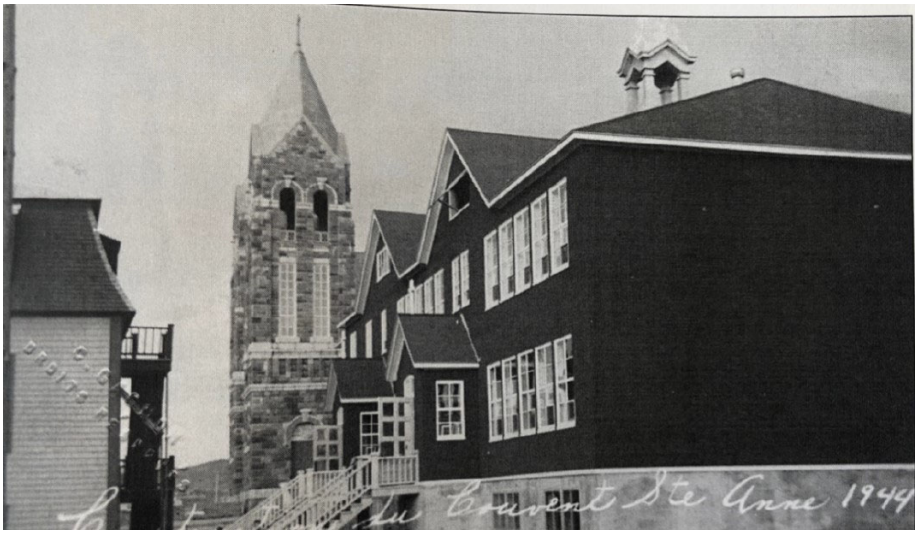

Figure 16. Photographie de 1944 montrant les deux couvents avant la démolition du premier en 1945 (Facebook de la Société d'Histoire de la Haute-Gaspésie)

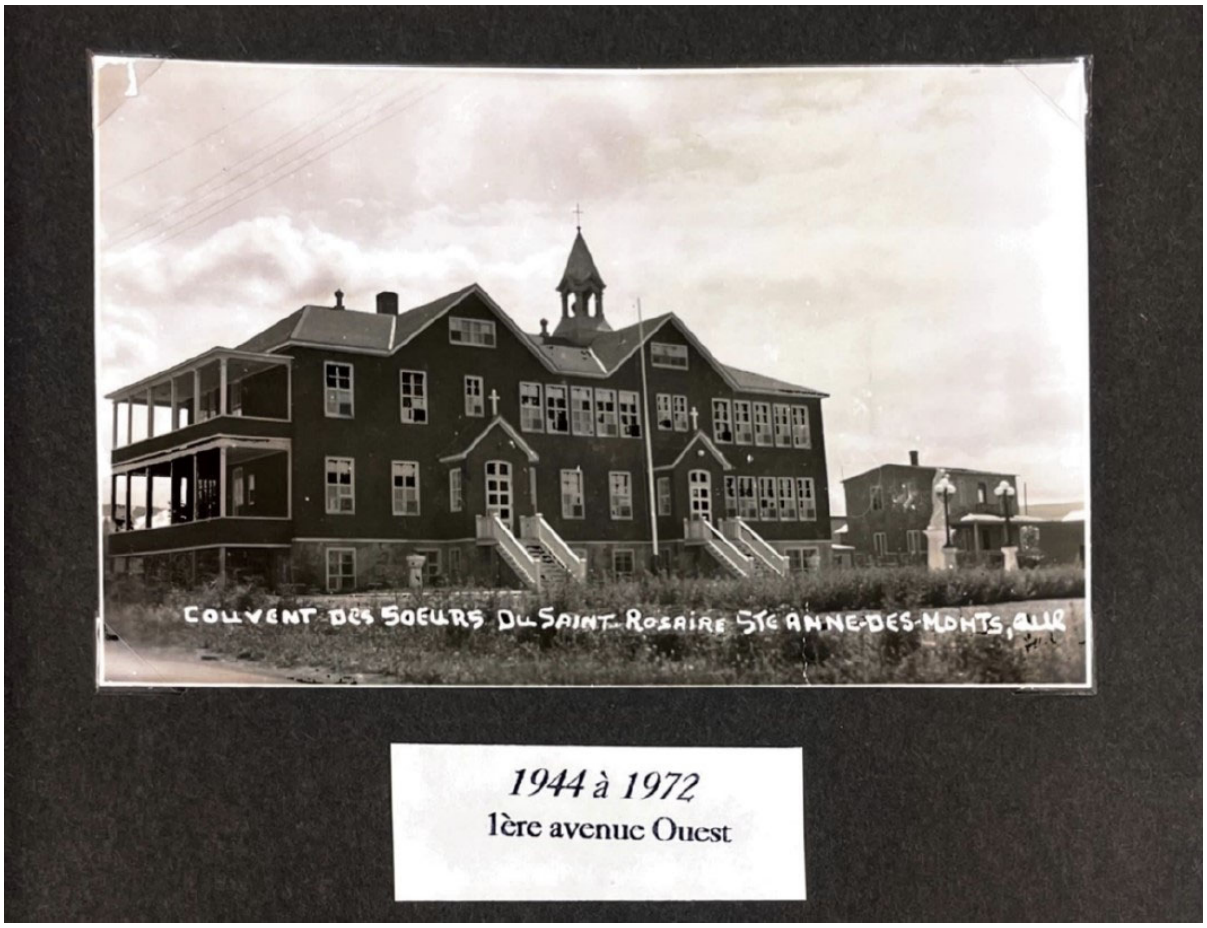

Figure 17. Deuxième couvent des sœurs du Saint-Rosaire après 1945 (BAnQ Rimouski, Archives des sœurs du Saint-Rosaire)

3. RÉSULTATS

3.1 Sous-opérations 1A, 2A et 2B

La sous-opération 1A correspond à la plus grande des deux tranchées mécaniques réalisées sur le terrain de l'Hôtel de Ville (plan 4 et photo 1). Elle atteint une longueur de 15 m est-ouest et une largeur de 3 m. Une profondeur maximale de près de 2,5 m a été atteinte dans la portion centrale de l'excavation.

Photo 1. Sous-opération 1A en cours d'excavation, vue vers l'est (DgDo-16-23-NUM1-3)

Dans ce secteur, le sol naturel archéologiquement stérile, c'est-à-dire ne contenant plus de témoins anthropiques, se trouve enfoui environ 2,20 m sous la surface actuelle du terrain, à une altitude comprise entre 3,81 m, à l'ouest, et 4 m, à l'est (NMM). Cette différence d'altitude

de sa surface semble démontrer la présence d'une pente naturelle descendante vers l'ouest. Il est composé de sable grossier, graveleux et un peu caillouteux, gris à brun jaunâtre, contenant des lentilles informes de matière organique brun foncé (lots 2A3/2B7, figure 18, couche 11). Seuls des fragments de coquillages sont présents. La matrice de cette couche est très similaire à celle de la plage actuelle qui se trouve à un peu plus de 100 m au nord, ce qui tend à confirmer qu'elle correspond à un ancien rivage. Elle est recouverte d'une couche de sable légèrement limoneux, graveleux et caillouteux, brun grisâtre foncé d'une épaisseur entre 0,15 m et 0,25 m (lots 2A2/2B6, couches 9 et 10). Seuls des petits fragments de coquillages et de charbon de bois parsèment ce niveau. La matrice, similaire à la couche sous-jacente, mais simplement plus foncée, suggère un horizon organique du sol naturel. L'absence d'artefact dans ce niveau tend à confirmer que les activités humaines étaient très limitées, voire nulles. Malgré cette absence d'artefact, ce niveau a tout de même été perturbé par des activités anthropiques. En effet, deux événements distincts se sont déroulés dans ce secteur. Le premier consiste en la mise en place d'un assemblage de pierres, qui dans les limites de la sous-opération demeure rudimentaire. Ce vestige est apparu à une altitude de 4,16 m et consiste en deux pierres posées une à côté de l'autre au même niveau (photo 2). Une d'entre elles est beaucoup plus volumineuse, faisant 0,80 m de longueur sur 0,50 m de largeur et dont l'épaisseur atteint une vingtaine de centimètres. La deuxième pierre s'adosse au flanc de la première. Elle fait 0,35 m de longueur sur 0,15 m de largeur et son épaisseur est d'une dizaine de centimètres. La pierre principale porte de nombreuses bavures de mortier beigeâtre autant sur ses côtés qu'à sa surface, ce qui indique qu'elle devait recevoir au moins une autre pierre à son sommet. Tout juste au sud, dans le prolongement de cet agencement de deux pierres, sont présents des fragments de roche et de mortier qui pourraient correspondre à des éléments du mur déstructuré (photo 3). Malgré que ces pierres soient positionnées dans la couche sablo-graveleuse 2A2/2B6, aucune tranchée de construction n'est visible. Cela pourrait s'expliquer par la nature du sol excavé pour positionner les pierres. En effet, cette couche de sable meuble pourrait s'être mélangée plus aisément lors de la construction et des activités postérieures, effaçant la distinction entre le sol environnant et le sol comblant la tranchée.

Ce vestige pourrait correspondre à une section de l'assise inférieure du mur de fondation ouest du premier couvent-école de Sainte-Anne-des-Monts. Malgré son caractère rudimentaire qui ne semble pas correspondre à une assise qui aurait pu supporter un bâtiment aussi imposant que le couvent-école, certains indices laissent croire qu'il lui est bien associé. Premièrement, les deux pierres posées à plat avec leur axe long orienté nord-sud suggèrent une construction dans le même axe. Deuxièmement, nulle part ailleurs dans l'emprise de l'excavation mécanique des pierres de cette nature n'ont été localisées. Finalement, la recherche initiale du mur de fondation ouest du couvent se déroulait un peu plus à l'ouest, sans succès. En cours d'intervention, l'analyse plus approfondie d'anciennes photographies montrant les deux bâtiments cohabitants a permis de constater que le mur ouest était possiblement plus à l'est qu'anticipé. Et c'est dans l'extension vers l'est que ces pierres ont été mises au jour. Quelques photographies du couvent-école montrent que la fondation est bel et bien construite en pierre (voir figure 15).

Photo 2. Vestige du mur de fondation ouest du couvent, vue vers le nord (DgDo-16-23-NUM1-11)

Photo 3. Pierres et fragments de mortier possiblement associés au mur de fondation déstructuré, vue vers l'est (DgDo-16-23-NUM1-21)

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

DgDo16

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATIONS 1A, 2A ET 2B, PAROI SUD

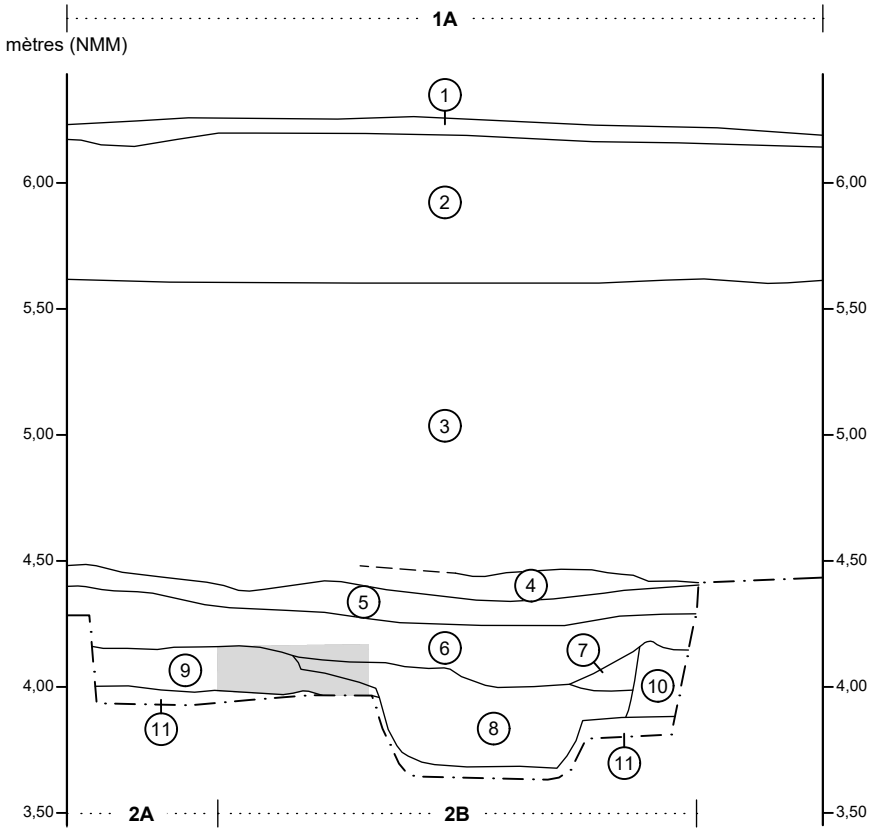

1. Sable limoneux brun foncé, homogène et ferme
2. Sable graveleux et caillouteux brun roux, homogène et ferme
3. Calcaire concassé à divers degré gris, homogène et ferme
4. Sable graveleux et caillouteux brun roux, homogène et meuble (2B1)
5. Sable graveleux gris brunâtre avec des grosses lentilles de limon faiblement sableux beige jaunâtre à verdâtre et des lentilles de sable graveleux rougeâtre, hétérogène et ferme (2B2)
6. Sable graveleux gris brunâtre, homogène et ferme, contenant des fragments de mortier, des briques réfractaires et des coquillages (2A1, 2B3 et 2B4)
7. Sable graveleux brun foncé, homogène et ferme (2B5)
8. Sable graveleux contenant des fragments et de la poudre de mortier ainsi que des fragments de calcaire et de briques réfractaires (2B5)
9. Sable graveleux et caillouteux brun grisâtre à brun noirâtre, homogène et ferme, contenant quelques fragments de mortier et de rares petites fibres de bois (2A2 et 2B6)
10. Sable graveleux brun noirâtre, homogène et ferme, contenant un peu de mortier en surface (2A2 et 2B6)
11. Sable graveleux gris à brun jaunâtre, homogène et meuble avec quelques coquillages (2A3 et 2B7)

Emprise approximative du mur ouest

— — — Limite diffuse

—·— Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/30

SHG2322

ethnoscop

FIGURE 18

Le caractère rudimentaire du vestige peut aussi s'expliquer par les événements qui ont eu lieu après la démolition du couvent. Tout juste à l'ouest de l'endroit où le vestige est absent se trouve une perturbation dans le sol naturel (photos 4 et 5). Cette perturbation prend la forme d'une cuvette faisant environ 1,40 m de longueur (est-ouest) sur une portion visible d'environ 0,40 m (cette cuvette se poursuit vers le sud, en dehors de l'excavation mécanique). Elle s'enfonce dans les couches sous-jacentes sur une profondeur de 0,40 m. Cette cuvette est comblée de sable graveleux brun grisâtre contenant des fragments de mortier, de briques (dont certaines réfractaires), de bois ainsi que quelques pierres portant des traces de mortier (lot 2B5, couche 8). Les quelques objets mis au jour dans cette couche consistent en des fragments de terre cuite fine blanche, de verre à vitre, de pièces métalliques, dont des clous découpés et tréfilés. La présence de fragments de briques et de mortier suggère que cette couche est contemporaine de la démolition du couvent, dont une portion de la fondation en pierre tout juste à l'est a été décrite plus haut. Ce creusement, situé à l'extérieur du bâtiment, mais tout près de celui-ci, demeure tout de même inexpliqué puisqu'il semble peu plausible qu'il ait été réalisé simplement dans le but d'enfouir des gravats. Il devait se trouve un élément à cet endroit qui a été retiré au moment de la démolition et qui a été comblé peu après avec les débris. Étant donné la présence de briques, dont certaines réfractaires, il est possible de croire qu'un four aurait pu se trouver dans la portion ouest du bâtiment.

Photo 4. Creusement indéterminé avant sa fouille, vue vers le sud (DgDo-16-23-NUM1-27)

Photo 5. Creusement indéterminé après sa fouille, vue vers l'ouest (DgDo-16-23-NUM1-39)

Peu après la démolition du couvent, le terrain a été nivelé. En effet, une couche (lots 2A1/2B3, couche 6) de sable graveleux à caillouteux brun grisâtre contenant des fragments de calcaire, de mortier, de briques et de bardeaux d'asphalte présentant une teinte verte recouvre ce creusement. Quelques fragments de coquilles d'huîtres ont également été répertoriés. La surface de cette couche montre une légère pente montante vers l'est. Son épaisseur moyenne est d'environ 0,20 m, mais elle atteint près de 0,30 m dans la portion ouest de l'aire fouillée, là où sa base s'enfonce plus en profondeur dans le comblement de la cuvette. Les éléments de culture matérielle principaux consistent en des tessons de contenants en terre cuite grossière sans glaçure, de contenants et assiettes en terre cuite fine blanche (décors *shell edge* peints en bleu et décors à motifs indéterminés imprimés en noir et brun) ainsi que du verre à vitre, des clous découpés et des clous tréfilés.

Le terrain avant du deuxième couvent a connu divers épisodes de rehaussement et de nivellement. Il est possible de constater sur des photographies des années 1940 qu'à la suite de la disparition du premier couvent, le terrain a été nivelé et aménagé avec différents

éléments décoratifs (voir figure 17). Deux couches peuvent être associées à ces transformations. À une altitude d'environ 4,40 m apparaît le sommet d'une couche de sable graveleux brun roux (lot 2B1, couche 4). D'une épaisseur d'une dizaine de centimètres, cette couche n'a livré aucun artefact. Il est donc impossible de la rattacher à une période chronologique spécifique. Sa fonction précise demeure également inconnue, mais puisqu'il se situe au-dessus du sol naturel (abordé plus loin), il s'agit d'une couche de remblai. Elle se superpose à une couche de sable graveleux brun à brun grisâtre foncé contenant des grosses mottes de limon sableux beige (lot 2B2, couche 5). Ce niveau de 0,10 m d'épaisseur contient des fragments de mortier (2 à 10 cm de côté), de crépis, de briques, de bardeau d'asphalte ainsi que de rares fragments de bois et de charbon de bois. Quelques artefacts ont été prélevés de ce niveau, dont un tesson de contenant en *creamware*, un autre d'une (possible) assiette en terre cuite fine blanche présentant un décor à motif Willow imprimé en bleu, du verre à vitre, des clous découpés et tréfilés et un bouton à 4 trous en simili verre. Cette couche correspond vraisemblablement à un niveau de nivellement. Les sédiments formant cette couche ne sont pas nettement différents du sol naturel du secteur et donc ils ne doivent pas provenir de bien loin. Bien que le tesson de *creamware* puisse remonter aussitôt qu'au Régime anglais (post-1760), le tesson en terre cuite fine blanche avec décors à motif Willow est plus tardif. Ce motif apparaît vers 1790, mais sur les objets en terre cuite fine blanche, il devient plus populaire au cours des années 1830. En fonction de la nature du sol dans lequel ils ont été trouvés, il est impossible de confirmer que ces objets sont issus d'activités qui se sont déroulées spécifiquement sur ce terrain. Néanmoins, ils témoignent d'activités, vraisemblablement domestiques, qui se sont tenues dans les environs et qui pourraient remonter au XVIII^{e} siècle, mais plus probablement au XIX^{e} siècle. La présence de clous tréfilés indique toutefois que des activités du XX^{e} siècle ont également eu lieu en lien avec cette couche.

Finalement, après la cession du bâtiment par la communauté religieuse, le terrain avant est rehaussé afin de créer l'allée de circulation des véhicules automobiles. Cela permet d'amener la surface du terrain approximativement à la hauteur du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Pour se faire, une grande quantité de sédiments est apportée sur le terrain. La couche inférieure (lot 1A3, couche 3), de couleur grise, présente une matrice sableuse contenant des fragments plus grossiers de roche (jusqu'à 0,30 m de côté). Ce niveau d'une épaisseur de 1,20 m pourrait être issu des travaux d'excavation liés à la construction du havre de plaisance (communication personnelle Carol Demers). En effet, dans les années 1990, une digue de protection et un havre de plaisance sont construits en bordure ouest du quai (DeRoy 2016). Ces travaux ont entraîné des excavations dans le roc afin de créer un bassin assez profond pour recevoir les embarcations. Une partie des déblais générés par ces travaux ont donc servi à rehausser le terrain de l'Hôtel de Ville. Se superpose à cette couche un niveau de sable graveleux et caillouteux brun roux (lot 1A2, couche 2). Cette couche homogène d'une épaisseur de 0,50 m correspondrait à des dépôts fluviaux provenant d'un banc d'emprunt situé du côté ouest de la rivière Sainte-Anne (communication personnelle Carol Demers). C'est au sommet de ce rehaussement qu'est étendue une mince couche de terreau d'aménagement qui supporte le gazon (lot 1A1, couche 1).

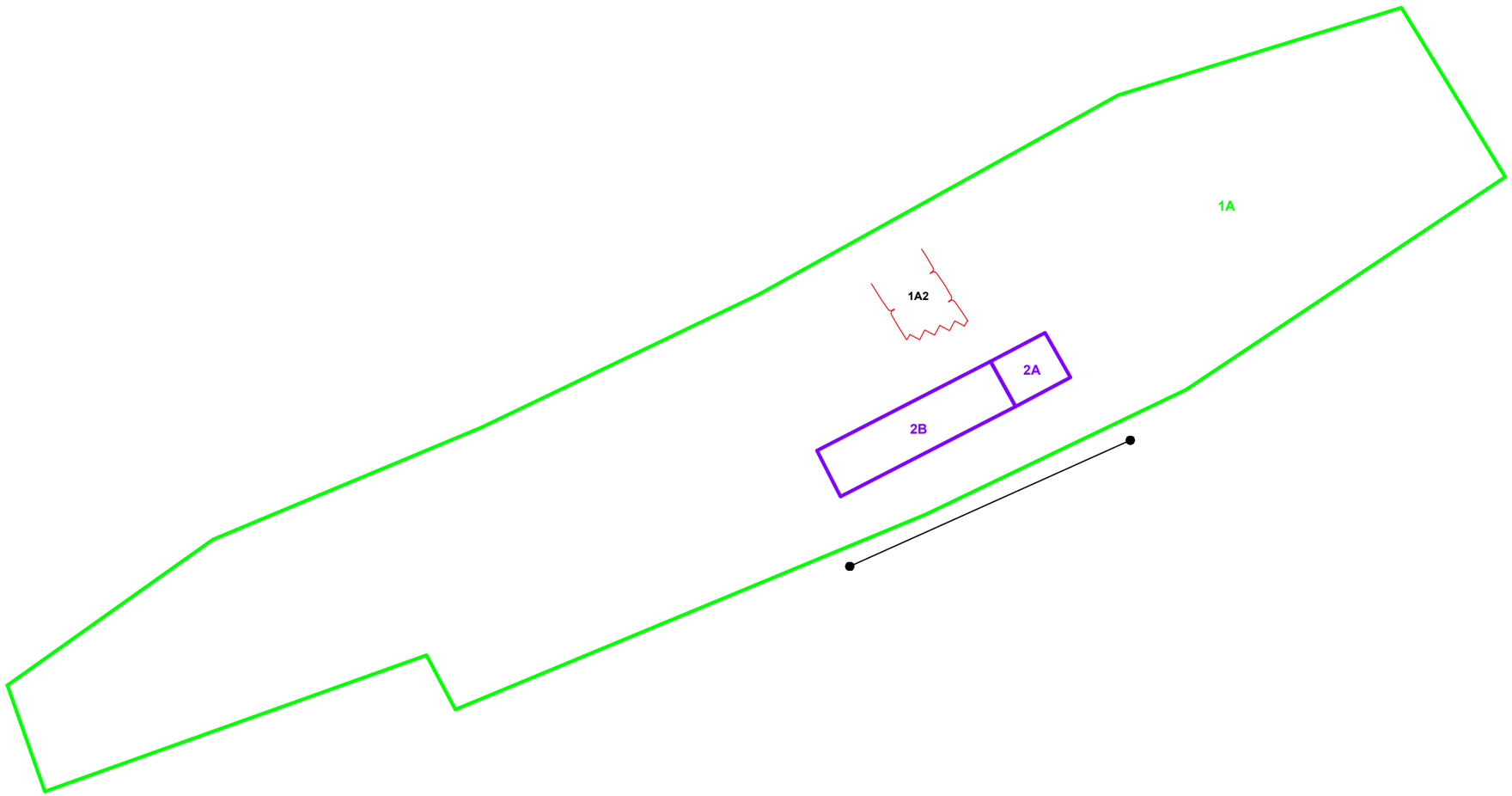

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE
SAINTE-ANNE-DES-MONTS, DgDo-16

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATIONS 1A, 2A ET 2B

PLAN 4

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DÉSTRUCTURÉE
- 1A2 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 0,5 1 m
ÉCHELLE : 1/50

SCOPQ Fuseau 6, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SHG2322

ethnoscop

3.2 Sous-opération 1B

Au nord-est de la sous-opération 1A, une deuxième excavation mécanique a été effectuée (sous-opération 1B; plan 5). D'une longueur de 6 m sur une largeur maximale de 2,05 m, cette dernière visait à localiser le mur nord du couvent, un objectif qui n'a toutefois pas été atteint (photo 6). En effet, les contextes relevés dans cette excavation peuvent être associés à des événements postérieurs à sa démolition. Cela s'explique par le fait qu'initialement la tranchée avait été positionnée de manière à augmenter les chances de mettre au jour le mur de fondation tout en préservant les aménagements paysagers du terrain de l'Hôtel de Ville. Au début de l'intervention, il a été constaté que la tranchée se situait probablement dans l'emprise de perturbations liées au raccordement de l'édifice aux réseaux d'égout et d'aqueduc sous la 1ère Avenue Ouest. Cette information a été validée par les employés des travaux publics de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts. La tranchée a donc été repositionnée en la faisant pivoter d'environ 90 degrés de manière à ce que l'extrémité sud demeure sensiblement au même endroit et en déplaçant l'extrémité nord vers l'ouest, en prenant soin toutefois de ne pas endommager le trottoir piétonnier ceinturant la statue au centre du terrain.

Photo 6. Vue générale de la sous-opération 1B et des vestiges 1B2 et 1B3, vue vers le sud-est (DgDo-16-23-NUM1-29)

L'option de déplacer la tranchée plus à l'est n'a pas été retenue. En effet, selon la position initiale, la tranchée 1B se situait à environ 3 m du coin nord-est du bâtiment. Si la tranchée avait été repositionnée plus à l'est, il y avait une plus grande probabilité de sortir de l'emprise du bâtiment ce qui compromettait grandement les chances de localiser le mur de fondation. Il était toutefois impossible de connaître d'avance l'emprise de la zone perturbée pour l'implantation de l'égout et de l'aqueduc.

La séquence stratigraphique présente dans l'emprise de l'excavation est relativement simple. Sous 0,30 m de tourbe et son lit de pose, à une altitude de 4,8 m, apparaissent deux vestiges (lots 1B2 et 1B3). Ces deux vestiges prennent la forme de deux masses plutôt informes en béton orientées selon un axe est-ouest et parallèle l'un par rapport à l'autre. Le vestige nord (lot 1B2) a été dégagé sur une longueur de 0,80 m, soit la largeur de la tranchée. Il atteint une largeur maximale de 0,35 m et son épaisseur (inégale) est de moins de 0,12 m. Deux briques posées en boutisse parpaing sont présentes dans la portion est, tout juste à la limite de l'excavation. La surface du vestige se caractérise par une portion travaillée (photo 7). En effet, visible sur toute la longueur du vestige, cette portion est plutôt lisse et fait une largeur de 0,07 m. Cela permet de confirmer qu'une pièce de bois y a été installée au moment où le béton était encore frais.

Photo 7. Détail du vestige 1B3, vue vers le sud-est (DgDo-16-23-NUM1-32)

Situé 1 m au sud du vestige 1B2 se trouve le deuxième vestige. Ce dernier (lot 1B3) a été dégagé sur toute la largeur de la tranchée, soit 2,05 m. La portion est, sur une longueur de 1 m a été retirée afin de poursuivre l'excavation plus en profondeur, laissant intacte la portion ouest ainsi que celle en paroi est. Ce vestige est conçu sensiblement de la même manière que le précédent. Il présente également une trace longitudinale où une pièce en bois devait se trouver lors de sa construction. Ni ces pièces de bois ni même des traces de bois décomposé n'ont été retrouvées. Cela suggère qu'elles pourraient avoir appartenu au coffrage mis en place pour donner la forme à l'aménagement et qu'elles ont été retirées une fois la cure du béton complétée. L'espace entre les deux vestiges est comblé d'une couche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur de pierre concassée grise (lot 1B4). Cet agencement de deux masses de béton délimitant une couche de pierre concassée pourrait être associé à une ancienne allée

piétonnière. Les quelques photographies anciennes montrant le terrain avant ne permettent pas de voir cet aménagement, rendant impossible de confirmer cette hypothèse. Il s'agit de vestiges qui ne présentent pas d'intérêt archéologique. En effet, la séquence stratigraphique suggère qu'ils sont contemporains du bâtiment actuel, lequel est construit en 1944.

La première couche sous les vestiges permet de préciser cette chronologie. D'une épaisseur de 0,40 m, elle est constituée d'un mélange de sable, de gravier et de cailloux anguleux qui rappelle la matrice de la couche 3 de la sous-opération 1A (photo 8). Il s'agit vraisemblablement de la roche concassée lors de l'excavation du roc pour la construction du havre de plaisance. Sous cette couche se trouve un épais niveau de sable graveleux brun roux à brun beigeâtre se présentant en grosses lentilles entremêlées. Une canette en aluminium portant l'inscription Minute Maid y a été trouvée, confirmant un dépôt récent. En effet, fondée en 1945 sous le nom de Florida Foods Corporation, la compagnie change de nom pour Minute Maid à la fin de la guerre, puis s'installe au Canada en 1950[2]. L'excavation s'est poursuivie dans ce niveau jusqu'à une profondeur de près de 2 m (altitude de 3,1 m) sans qu'aucun vestige du mur de fondation nord du couvent ne soit trouvé. L'absence du mur dans l'emprise de la tranchée 1B peut s'expliquer de deux manières. Soit les travaux de construction de l'égout et de l'aqueduc l'ont fait disparaître, ce que semblent indiquer les sols perturbés rencontrés, soit le mur se situe plus au nord ou plus au sud. En fonction de la manière dont a été positionné le bâtiment, soit à partir de photos anciennes, cette dernière hypothèse ne doit pas être rejetée. Quoi qu'il en soit, l'emprise de la sous-opération 1B ne présente pas d'intérêt archéologique.

Photo 8. Sous-opération 1B, séquence stratigraphique de la paroi nord-est, vue vers l'est (DgDo-16-23-NUM1-35)

[2] https://www.coca-cola.com/ca/fr/marques/minute-maid/la-petite-histoire

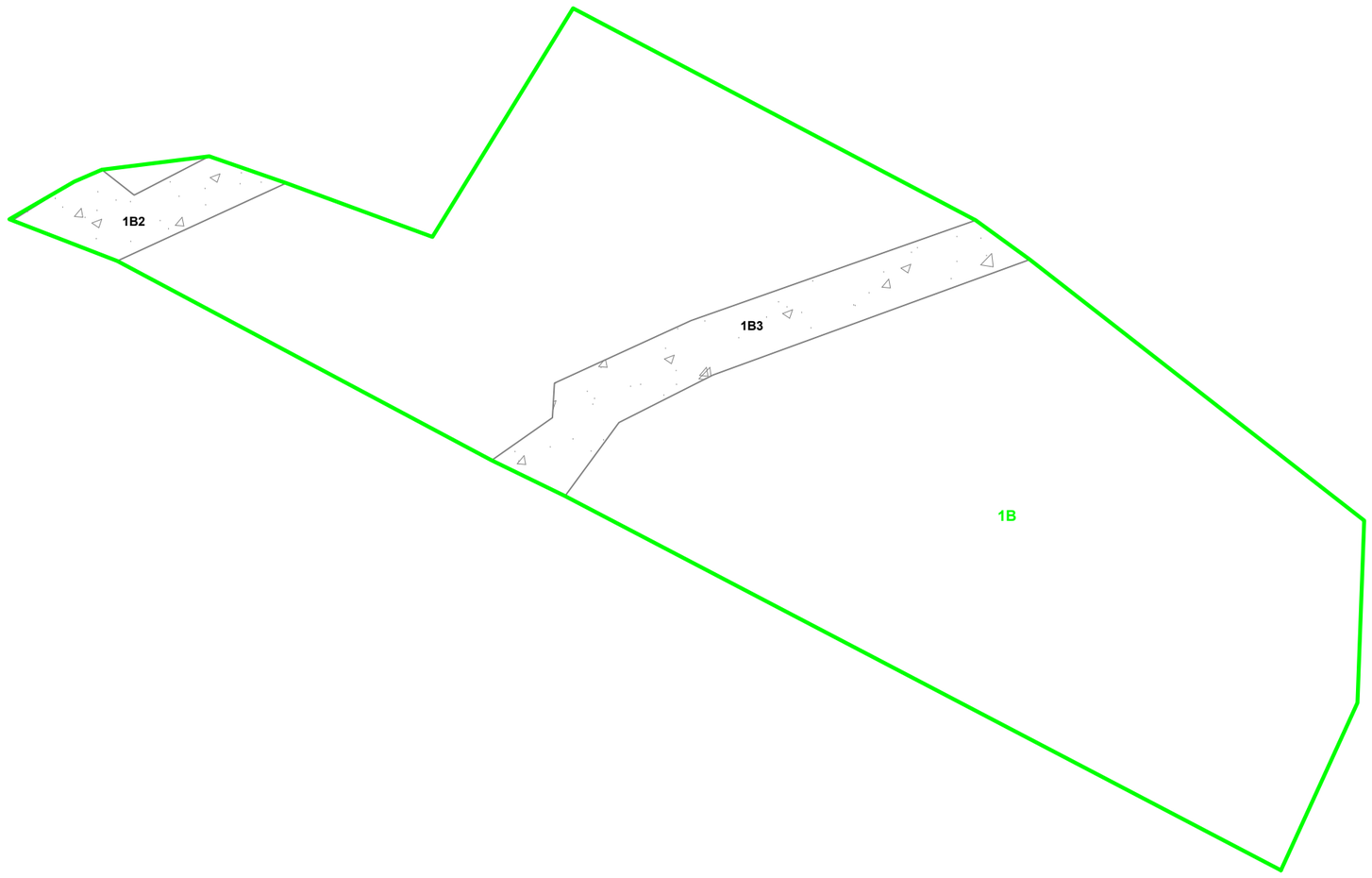

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE
SAINTE-ANNE-DES-MONTS, DgDo-16

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 1B

PLAN 5

SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)

1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

BÉTON

1B2 IDENTIFICATION DE VESTIGE

0 0,2 0,4 m

ÉCHELLE : 1/20

SCOPQ Fuseau 6, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SHG2322

ethnoscop

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

Un projet de réaménagement du terrain avant de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Monts est prévu d'ici quelques années. La société d'Histoire de la Haute-Gaspésie a procédé à une évaluation du potentiel archéologique du terrain. Cette étude a permis d'établir que des vestiges du premier couvent-école de Sainte-Anne-des-Monts construit en 1901 pourraient être préservés dans l'emprise du terrain. Elle a donc mandaté Ethnoscop afin de réaliser un inventaire archéologique prenant la forme de deux tranchées mécaniques et de deux sondages manuels.

Dans une des tranchées, cet inventaire a mené à la découverte d'un vestige sommaire formé de pierres liées de mortier et qui semble correspondre à l'assise inférieure du mur de fondation ouest du premier couvent-école. Bien qu'il ne présente pas les caractéristiques d'un mur de fondation qui aurait supporté un bâtiment aussi imposant que le couvent-école, sa position tend à supporter l'hypothèse qu'il lui soit tout de même associé. Des perturbations liées à la démolition du bâtiment semblent avoir déstructuré la fondation jusqu'à sa base, ce que démontre l'absence de grosses pierres liées à la première assise dans la moitié nord de l'excavation mécanique. Ces perturbations semblent également avoir détruit les couches de sols dans lesquelles auraient pu être mis au jour des artefacts liés aux activités qui se sont déroulées autour ou dans le bâtiment au moment de son occupation. La mise au jour de cette section du mur de fondation a également permis de confirmer que le positionnement du couvent à partir des photographies anciennes lors de l'étude de potentiel était décalé d'environ 5 m vers l'ouest par rapport à la réalité. Cela permet donc de proposer une nouvelle emprise du bâtiment sur le terrain permettant de cibler plus efficacement les autres murs éventuellement (plan 6).

En ce qui concerne l'absence de contextes archéologiques d'intérêt dans la deuxième tranchée, cela semble s'expliquer par des perturbations récentes liées au raccordement de l'égout et de

l'aqueduc de l'Hôtel de Ville au réseau principal sous la 1ère Avenue Ouest. Cette absence n'est cependant démontrée que pour l'emprise de la tranchée et des témoins du couvent pourraient subsister de part et d'autre. Il y a aussi la possibilité que le positionnement du mur, comme il l'a été pour le mur ouest, soit décalé plus au nord ou plus au sud de l'emprise de la tranchée.

Recommandations

Au regard de ces constats, il est recommandé de prévoir un complément d'inventaire sur le terrain afin de statuer sur la présence d'autres vestiges et ultimement d'un niveau d'occupation. Si le positionnement exact du bâtiment et un meilleur regard sur son mode et ses matériaux de construction comportent un intérêt certain, un tel niveau d'occupation pourrait permettre de documenter la vie des sœurs et des couventines par la collecte d'artefacts témoignant de celle-ci.

Une avenue possible afin de cibler avec plus de justesse les espaces moins perturbés serait de procéder à un relevé géoradar sur l'ensemble du terrain afin de localiser des portions de murs de fondation mieux préservés et ainsi mieux orienter les excavations ultérieures requises pour réaliser des sondages manuels supplémentaires. Il s'agit cependant d'une avenue relativement coûteuse. Selon les employés du département des travaux publics de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et l'opérateur de la pelle mécanique qui a procédé à la réalisation des excavations, un secteur dans la portion est du terrain a été comblé à quelque reprise à la suite de son affaissement. Cela pourrait être signe de la présence de débris du couvent et qui se sont tassés avec le temps. Cet espace semble également correspondre à l'endroit approximatif où serait situé le mur est du bâtiment.

Dans l'optique d'une seconde phase d'inventaire, il est utile de mentionner que lors de la réalisation de l'inventaire faisant l'objet du présent rapport, une attention particulière devait être portée aux aménagements paysagers du terrain de manière à ne pas les endommager. Dans l'optique de travaux majeurs de réfection du terrain, si certains voire tous ces éléments doivent être retirés, une deuxième phase d'intervention pourrait être réalisée alors que l'ensemble du terrain a été libéré du maximum de ceux-ci. Cela donnera la liberté de positionner les tranchées aux endroits les plus susceptibles de livrer des contextes archéologiques. De plus, compte tenu de l'épaisseur des remblais, toute excavation dans la portion du terrain la plus haute doit être sécurisée au moyen de boîtes de tranchée. Si toutefois les aménagements sont retirés et que l'entièreté du terrain est accessible, des pentes de sécurité pourraient être aménagées, ce qui rend l'intervention archéologique plus simple et permet de mieux couvrir les espaces à documenter.

PREMIER COUVENT-ÉCOLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS, DgDo-16

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION PROPOSÉE DU PREMIER COUVENT

PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION ET SITE ARCHÉOLOGIQUE DgDo-16
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- 1A2 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- PREMIER COUVENT PRÉSUMÉ
- PREMIER COUVENT AJUSTÉ

0 2,5 5 m

ÉCHELLE : 1/250

Source : Ville Sainte-Anne-des-Monts, 2016
SCOPQ Fuseau 6, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

SHG2322

ethnoscop

BIBLIOGRAPHIE

BARRÉ, George

1975 *Cap-Chat (DgDq-1), un site du Sylvicole moyen en Gaspésie*. Les Cahiers du patrimoine nº 1. Québec, Ministère des Affaires culturelles du Québec.

BENMOUYAL, José

1978 *Fouilles et reconnaissances dans l'est Gaspésien. Volume 1*. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Vol. 63. Dossier. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

CHAPDELAINE, Claude et Jean DUMONT

1994 *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Paléo-Québec nº 22. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec et Ministère des Transports du Québec.

DEROY, Marc-Antoine

2016 « La construction du quai de Sainte-Anne-des-Monts : toute une épopée. », *Magazine Gaspésie*, Vol. 52, nº 3.

DESJARDINS, Marc et Yves FRENETTE

1999 *Histoire de la Gaspésie. Les régions du Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 795 p.

DIONNE, Jean-Claude et D. COLL

1995 « Le niveau marin relatif dans la région de Matane (Québec), de la déglaciation à nos jours », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 49, nº 3, p. 363-380.

ETHNOSCOP

2009 *Intégration de la production éolienne au réseau de transport. Ligne à 161 kV du parc éolien de la Montagne-Sèche et projet connexe. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec.

2010 *Intégration de la production éolienne au réseau de transport. Ligne à 230 kV au Goémon – Mont-Louis – Gros-Morne. Fouille archéologique, site Saint-Joseph-des-Monts (DgDo-14), été 2009*. Hydro-Québec Équipement.

HÉTU, Bernard et J. T. Gray
2002 « L'apport de la géomorphologie à l'archéologie paléoindienne dans l'est du Québec : une géoarchéologie à (ré-)inventer ? », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 32, p. 76-90.

LAMOTHE, Michel
1994 « Apport de la luminescence optique dans la datation du site plano de Rimouski », *Paléo-Québec*, Vol. 22, p. 115-124.

LEBUIS, J et P. P. David
1977 « La stratigraphie et les événements du Quaternaire de la partie occidentale de la Gaspésie », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 31, p. 275-296.

LEE, Thomas E.
1969 « Some remarkable archaeological sites in the Gaspé », *Anthropological Journal of Canada*, Vol. 7, p. 28-30.

OLEJCZYK, Pawel et James T. Gray
2007 « The relative influence of Laurentide and local ice sheets during the last glacial maximum in the eastern Chic-Chocs Range, northern Gaspé Peninsula, Quebec », *Canadian Journal of Earth Sciences*, Vol. 44, p. 1603-1625.

OTIS, Guy
1992 *Moi Jim...Anglais?* , Maskinongé.

RICHARD, Pierre, J.H., Jean J. VEILLETTE, Alayn C. LAROUCHE, Bernard HÉTU et Pierre GANGLOFF
1997 « Chronologie de la déglaciation en Gaspésie: nouvelles données et implications », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 51, n° 2, p. 163-184.

RURALYS
2015 *Fouille archéologique sur le site de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis, DdEa-2 (été 2014). Projet de mise en valeur de la pointe de l'embouchure de la rivière Mitis*. Jardins de Métis.

SAPQ (Société d'archéologie préhistorique du Québec)
1970 *Activités de la S.A.P.Q. 1969 : Pointe-aux-buissons, La Martre, Mandeville*. Montréal.

SERVANT, Allison
2023 *Mandat d'inventaire archéologique sur le terrain de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Monts*.

TREMBLAY, Roland
1995 « L'île aux Corneilles: deux occupations du Sylvicole supérieur entre la province de Canada et le Saguenay ». Dans Anne-Marie BALAC, Claude CHAPDELAINE, Norman CLERMONT et Françoise DUGUAY, Archéologies québécoises. Paléo-Québec nº 23. Montréal, *Recherches amérindiennes au Québec*, p. 271-306.

TURNBULL, Susan
1973 *Correspondance sur le site DdEa-2*. MAC.

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des artefacts

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Annexe 1 : Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Terrain de l'hôtel de ville-Sainte-Anne-des-Monts
Code : SHG2322

Archéologue : Hugo Comète
Analyste : Isabelle Hade

Date : Septembre 2023
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A01-NE	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Découpé? Élagué.	NC	
1A01-NW	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de paroi, d'épaule tombante et de lèvre arrondie de petit encrier individuel. Élagué.	NC	
1A01-NW	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Forgés? Élagués.	NC	
1A01-SE	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Corrodé. Élagué.	NC	
1A01-SE	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 0,9 cm de diam. Élagué.	NC	
1A1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou bien conservé de 4,2 cm de long. Élagué.	NC	
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Appartenant à l'assiette (?) décrite dans ce lot. Élagué.	NC	
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent. Appartenant à l'assiette (?) décrite dans ce lot. Élagué.	NC	
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en noir. Élagué.	NC	
2A01	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	cheminée de lampe?	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments jointifs de paroi mince à pans plats. Élagués.	NC	
2A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Tréfilés? Élagués.	NC	
2A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 8 cm, 10,5 cm et 13,5 cm de long. Très corrodés. Élagués.	NC	
2A01	4.3.2	Mortier	résidu	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de mortier blanchâtre et granuleux. Élagués.	NC	
2A01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagués.	NC	
2B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	7	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orangée, granuleuse. Probablement le même objet. Élagués.	NC	
2B02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
2B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.	NC	
2B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 cm et 0,23 cm d'épais. Élagués.	NC	
2B02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment plutôt plat. Vert vif. Élagué.	NC	
2B02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2B02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier de 10 cm de long. et incomplet (absence de la pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
2B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier de 4 cm et 7 cm de long. et incomplets (4-absence de la pointe). Corrodés. Élagués.	NC	
2B02	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Frag	Moitié de petite graine sphérique de couleur beige. Élaguée.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B02	5.3.1.2	Simili verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Comp	Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,3 cm de diam. Absence de quelques éclats. Élagué.	NC	
2B02	5.4.6	Asphalte	bardeau	5	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments difformes. Élagués.	NC	
2B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	14	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orangée, granuleuse. Probablement le même objet. Certains petits fragments. Élagués.	NC	
2B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment à pâte orangée vif. Probablement des objets différents. Un petit fragment. Pot à plante? Élagués.	NC	
2B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu. Élagué.	NC	
2B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment plat. Décor à motif indéterminé imprimé en noir. Élagué.	NC	
2B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en brun. Élagué.	NC	
2B03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment plutôt plat. Élagué.	NC	
2B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,23 cm d'épais. Élagués.	NC	
2B03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.	NC	
2B03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince (tôle) découpée en forme plutôt triangulaire. Corrodé. Élagué.	NC	
2B03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 6 cm et 8 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
2B03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-de 2,5 cm et 4 cm de long.), incomplets (1-absence de la pointe) et fragmentaire (1-tête). Trois clous bien conservés dont un à toiture. Élagués.	NC	
2B03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petite plaque rectangulaire dont les courts rebords sont droits. Une extrémité dentelée. Deux petites pattes rectangulaires à l'intérieur. 2 cm de long. sur 1 cm de larg. Élagué.	NC	
2B03	4.1.7	Schiste ou ardoise	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de pierre grise. Revêtement? Élagués.	NC	
2B03	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type moule. Élaguée.	NC	
2B03	5.4.6	Asphalte	bardeau	9	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments difformes. Plutôt verdâtres. Élagués.	NC	
2B05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	7	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats à pâte orangée, granuleuse. Probablement le même objet. Certains petits fragments. Élagués.	NC	
2B05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.	NC	
2B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,27 cm d'épais. Élagués.	NC	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	14	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent tréfilés. Élagués.	NC	
2B05	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince (tôle). Corrodé. Élagué.	NC	
2B05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier (1-de 9 cm de long.) et fragmentaire (1-tête). Corrodés. Élagués.	NC	
2B05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 4 cm et 8 cm de long. Corrodés. Élagués.	NC	
2B05	4.1.13	Pierre	pierre	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Fragment de pierre grise. Trace de mortier. Élagué.	NC	
2B05	4.3.2	Mortier	résidu	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de mortier blanchâtre et granuleux. Élagués.	NC	
2B05	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Petits fragments. Élagués.	NC	
2B05	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître? Élaguée.	NC	

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Projet : SHG2322 - Couvent de Sainte-Anne-des-Monts **Archéologue : Hugo Comète**

Film n° : DgDo-16-23-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2023-08-14	1	20230814_072051	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-14	2	20230814_072101	1A	Excavation mécanique	N.-E.
2023-08-14	3	20230814_091057	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-14	4	20230814_094749	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-14	5	20230814_094753	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-14	6	20230814_143313	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-14	7	20230814_143315	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-14	8	20230814_151002	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-14	9	20230814_151007	1A	Excavation mécanique	E.
2023-08-15	10	20230815_084831	1A	Vestige 1A2	E.
2023-08-15	11	20230815_084845	1A	Vestige 1A2	N.
2023-08-15	12	20230815_084906	1A	Vestige 1A2	E.
2023-08-15	13	20230815_084926	1A	Vestige 1A2	E.
2023-08-15	14	20230815_085018	1A	Vestige 1A2	N.
2023-08-15	15	20230815_091815	-	Ambiance	-
2023-08-15	16	20230815_092126	-	Ambiance	-
2023-08-15	17	20230815_092753	2B	2B1	O.
2023-08-15	18	20230815_092821	2B	2B1	O.
2023-08-15	19	20230815_115618	2B	2B2	O.
2023-08-15	20	20230815_125647	1A	Ambiance	E.
2023-08-15	21	20230815_142426	1A	Vestige 1A2 et débris de démolition	E.
2023-08-15	22	20230815_142450	2B	2B3	E.
2023-08-15	23	20230815_142508	2B	2B3	E.
2023-08-15	24	20230815_144612	2B	nettoyage 2B4	S.-O.
2023-08-15	25	20230815_144749	2B	2B4	S.
2023-08-15	26	20230815_144802	2B	2B4	S.
2023-08-16	27	20230816_073905	2B	2B4 et 2B5	S.
2023-08-16	28	20230816_073917	2B	2B5	S.
2023-08-16	29	20230816_074054	1B	Vue générale	S.-E.
2023-08-16	30	20230816_074130	1B	Vue générale	N.-O.
2023-08-16	31	20230816_074152	1B	1B3	N.-E.
2023-08-16	32	20230816_074203	1B	1B3	E.
2023-08-16	33	20230816_074415	1B	1B2	N.-E.
2023-08-16	34	20230816_074425	1B	1B2	O.
2023-08-16	35	20230816_080700	1B	paroi nord-est	E.
2023-08-16	36	20230816_080721	1B	paroi nord-est	E.

6996

2023-08-16	37	20230816_082421	2B	2B5	N.
2023-08-16	38	20230816_092305	2B	2B5 vidé et 2B6 pourtour	S.
2023-08-16	39	20230816_092319	2B	2B5 vidé et 2B6 pourtour	O.
2023-08-16	40	20230816_103037	1A	Ambiance	O.
2023-08-16	41	20230816_103041	1A	Ambiance	O.
2023-08-16	42	20230816_103054	1A	Ambiance	O.
2023-08-16	43	20230816_114225	-	Interprétation public	S.
2023-08-16	44	20230816_124152	2B	2B7	O.
2023-08-16	45	20230816_131516	2B	paroi sud	S.
2023-08-16	46	20230816_131535	2B	paroi sud	S.
2023-08-16	47	20230816_131614	2B	paroi sud	S.
2023-08-16	48	20230816_151658	2B	paroi sud	S.
2023-08-16	49	20230816_151706	2B	paroi sud	S.
2023-08-16	50	20230816_151709	2B	paroi sud	S.
2023-08-17	51	20230817_071705	1A	Vestige 1A2 recouvert de géotextile	E.
2023-08-17	52	20230817_075959	1A	Remise en état	S.-O.
2023-08-17	53	20230817_083557	1A	Remise en état	N.-E.
2023-08-17	54	20230817_085336	1A	Remise en état	S.-E.
2023-08-17	55	20230817_085337	1A	Remise en état	S.-E.
2023-08-17	56	20230817_085340	1A	Remise en état	S.
2023-08-17	57	20230817_093137	1A	Remise en état	N.
2023-08-17	58	20230817_170115	1B	Remise en état	S.-E.
2023-08-17	59	20230817_170118	1B	Remise en état	E.
2023-08-17	60	20230817_170130	1A	Remise en état	E.
2023-08-17	61	20230817_170135	1A	Remise en état	O.
2023-08-17	62	20230817_170159	1A	Remise en état	E.

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL

ARTEFACTUEL

DEPUIS 2003

Construction du théâtre Les Gros Becs à la caserne Dalhousie (CeEt-536)

Supervision archéologique 2023

Artefactuel

2024

6998

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Théâtre Les Gros Becs

Directeur général	Jean-Philippe Joubert

WSP

Gestionnaire de projet	Louise Gauthier

Artefactuel

Archéologue, chargé de projet Révision et rédaction du rapport (sections 1 à 3 et 5)	Louis Gilbert louis.gilbert@artefactuel.ca
Archéologue responsable de l'intervention Rédaction du rapport (section 4)	Luis Trudel-Lopez
Analyste en culture matérielle	Rachel Archambault

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un contrat pour services professionnels octroyé par le Théâtre Les Gros Becs.

Artefactuel
22 Richard
Cap Santé (Québec) G0A 1L0

Tél. : (418) 999-0138
Courriel : info@artefactuel.ca
Site web : www.artefactuel.ca

Photographie de page couverture : Vestige 6A100 vers le sud-ouest (photo P8220072).

RÉSUMÉ

Dans le cadre du projet d'agrandissement de la caserne Dalhousie, dans le site patrimonial du Vieux-Québec, pour y loger le théâtre Les Gros Becs, des excavations étaient prévues à l'extrémité sud de l'îlot qui était jusqu'alors libre de construction. Un avis archéologique rédigé en 2017 indiquait que la zone des travaux recelait un potentiel archéologique fort, particulièrement en profondeur. Comme le projet final prévoyait des excavations moins profondes que ce qui avait d'abord été envisagé, les travaux se sont déroulés sous supervision archéologique sans qu'un inventaire archéologique ne soit nécessaire.

L'intervention archéologique a permis d'identifier deux vestiges de facture très différente. Le premier consistait en des fondations de béton associées à un entrepôt du XX^e^ siècle qui ont été retirées après enregistrement. Le second était un vestige de maçonnerie sèche avec de longs pieux en métal au travers associé à un quai au tournant du XIX^e^ siècle. Celui-ci est encore intact plus en profondeur. La culture matérielle récupérée sur le site, bien que restreinte, comporte des artefacts de plusieurs périodes mélangées qui font état des périodes de remblaiement du quai durant le XIX^e^ siècle.

Malgré des résultats peu éloquents, touchant principalement les dernières occupations du XX^e^ siècle, le site présente tout de même un intérêt au niveau des recherches supplémentaires et de l'état de conservation des structures. Comme il sera protégé par la nouvelle construction et que d'autres sites du même genre ont été mis en valeur à proximité, des méthodes supplémentaires de mitigation ne sont pas requises dans le cadre du présent projet. Le site demeure enregistré et protégé, et si de nouvelles excavations devaient avoir lieu, la poursuite de la supervision archéologique sera requise.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation i
Résumé. ii
Table des matières iii
Liste des figures iv

1. INTRODUCTION 1

2. HISTORIQUE 3

2.1. Paléoenvironnement et occupation préhistorique 3
2.2. Occupation eurocanadienne 4
2.2.1. Les battures de la Pointe-à-Carcy jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle 4
2.2.2. Le développement des quais 4
2.2.3. Le développement urbain et l'occupation récente 5
2.3. Recherches antérieures 13

3. MÉTHODOLOGIE 15

3.1. Durée des travaux et équipe 15
3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention 15
3.3. Système de référence 15
3.4. Méthodes de terrain 16
3.5. Méthodes de laboratoire 16

4. RÉSULTATS 18

5. CONCLUSION 24

5.1. Valeurs archéologiques 24

6. DOCUMENTS CITÉS 27

6.1. Documents d'archives 27
6.2. Études et publications 27

Annexe 1 Fiche de site 29
Annexe 2 Inventaire des artefacts 30
Annexe 3 Catalogue des photographies 33
Annexe 4 Notes de terrain 35

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation du site CeEt-536 sur carte topographique 2
Figure 2. Localisation du site CeEt-536 (en bleu) et de l'aire d'intervention (en rouge) sur photo aérienne 2
Figure 3. Détail d'un plan de Villeneuve de 1685 montrant la basse-ville de Québec 6
Figure 4. Courbe de niveau marin relatif de la région de Québec 6
Figure 5. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry de 1733 avec la localisation de la zone d'intervention 7
Figure 6. Détail d'un plan de Greatherd de 1783 8
Figure 7. Détail du plan des vestiges découverts par Rouleau en 1996 superposés aux limites des quais du XVIII[e] siècle 8
Figure 8. Détail de la maquette Duberger de 1808 montrant le bassin des quais Munro et Bell 9
Figure 9. Plan de lotissement dressé par Adams en 1829 9
Figure 10. Détail d'un plan anonyme de 1834 avec la localisation de la zone d'intervention 10
Figure 11. Détail d'un plan de Sanborn de 1879 avec la localisation de la zone d'intervention .. 11
Figure 12. Détail d'un plan de la Underwriters de 1957 avec la localisation de la zone d'intervention 12
Figure 13. Sites archéologiques à proximité de la zone d'intervention 14
Figure 14. Plan général des opérations et vestiges 17
Figure 15. Vestige en béton 6A100, vers le sud-ouest 21
Figure 16. Mode de construction du vestige 6A100 21
Figure 17. Piliers en béton sur le vestige 6A100, vers le sud 22
Figure 18. Rampe d'accès en béton 6A200, vers le sud-ouest 22
Figure 19. Profil stratigraphique de la portion au sud de la tranchée de fondation 23
Figure 20. Quai en pierres sèches 6A300, vers le nord 23

1. INTRODUCTION

Dans le cadre du projet d'agrandissement de la caserne Dalhousie, dans le site patrimonial du Vieux-Québec, pour y loger le théâtre Les Gros Becs, des excavations étaient prévues à l'extrémité sud de l'îlot qui était jusqu'alors libre de construction (figures 1 et 2). Un avis archéologique rédigé en 2017 indiquait que la zone des travaux recelait un potentiel archéologique fort, particulièrement en profondeur. Les recommandations comprenaient une supervision des excavations suivie de sondages manuels lorsque les niveaux d'intérêt, en profondeur, seraient atteints. Comme le projet final prévoyait des excavations moins profondes que ce qui avait d'abord été envisagé, mais que le risque de rencontrer des vestiges des quais était toujours présent, les travaux se sont déroulés sous supervision archéologique uniquement.

Les travaux se sont déroulés sans interruption majeure de la part de l'archéologue. La présence d'un entrepôt en béton du XX^{e} siècle, dont les vestiges ont été mis au jour, a oblitéré les niveaux archéologiques antérieurs. L'entrepôt avait été construit sur les remblais de rehaussements déposés à la suite du comblement du bassin délimités par les quais du XIX^{e} siècle. En périphérie de la zone d'intervention, une partie des couches de comblement a été excavée, et un vestige associé aux quais a été mis au jour.

Ce rapport d'intervention fait état des résultats de cette intervention et répond aux exigences du MCC en lien à l'émission d'un permis de recherche archéologique découlant de la Loi sur le patrimoine culturel et de la Réglementation sur la recherche archéologique. Après un bref historique de l'occupation humaine du territoire touché, la méthodologie mise en œuvre sera exposée. Les résultats archéologiques et les interprétations que l'on peut en tirer suivront. Ces résultats permettront de proposer, en conclusion, des recommandations concernant ce secteur du site et son évaluation par valeurs.

Figure 1. Localisation du site CeEt-536 sur carte topographique (Fond de carte : Cartes topographiques 1:20 000, carte interactive, MERN).

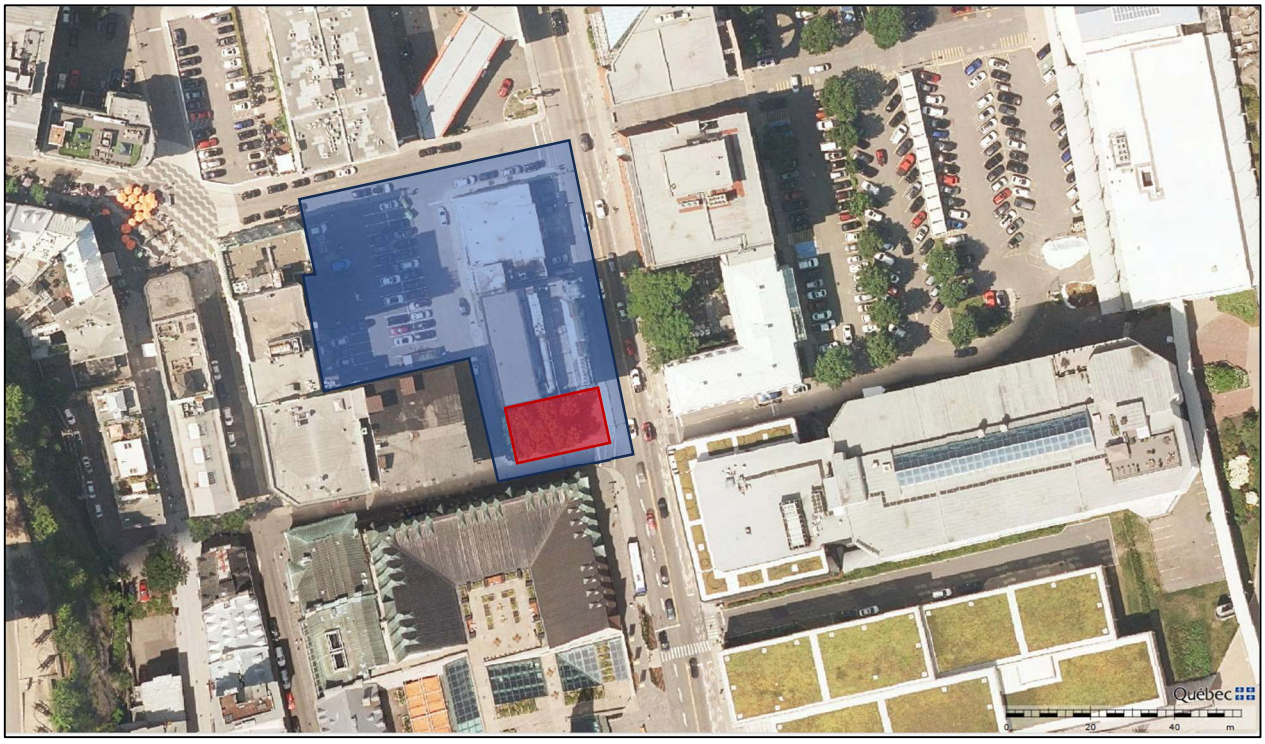

Figure 2. Localisation du site CeEt-536 (en bleu) et de l'aire d'intervention (en rouge) sur photo aérienne (Fond de carte : Imagerie du gouv. du Québec, carte interactive, MERN).

2. HISTORIQUE

2.1. Paléoenvironnement et occupation préhistorique

La documentation cartographique ancienne est sans équivoque : l'aire d'étude actuelle se trouvait, avant la construction des quais, dans le secteur de l'estran du fleuve qui se rendait, au XVII[e] siècle, jusqu'au côté est de la rue Saint-Pierre (La Roche 1986 : 30; Simoneau 2003 : 3), et peut-être même jusqu'à la rue Sault-au-Matelot par endroit (Groupe Harcart 1988b : 72; Rouleau 1997a : 2) (figure 3). La Pointe-à-Carcy se présentait alors comme un banc rocheux visible à marée basse à l'estuaire de la rivière Saint-Charles, complètement immergé lorsque la marée montait, à l'instar des battures que l'on trouvait à l'est de la rue Saint-Pierre (Artefactuel 2012 : 2). Cela dit, le niveau fluvial a montré, tout au long de la paléohistoire, de grandes variations; est-il possible que la Pointe-à-Carcy ait été occupée avant l'arrivée des Européens ?

Les études géomorphologiques suggèrent qu'après le retrait du glacier entre 10 000 et 12 000 ans avant aujourd'hui (AA) et la régression subséquente de la mer de Goldthwait, le fleuve aurait été jusqu'à près de 20 m sous son niveau actuel entre 9 000 et 7 500 ans AA (Artefactuel 2022 : 52; Lamarche 2011 : 87; figure 4). La grève dans le secteur de l'embouchure de la Saint-Charles aurait alors pu être occupée, mais il est probable que les transgressions marines laurentienne (7 500 à 5 500 ans AA) et Mitis (3 000 à 1 000 ans A.A.) qui ont suivi aient englouti et oblitéré les traces de ces établissements potentiels (Allard et Séguin 1992 : 188; Pintal 2010 : 21).

Les berges du Saint-Laurent prirent à peu de chose près leur position finale, tel que visibles sur la cartographie coloniale, autour de 3 000 ans AA (Ethnoscop 2010 : 5), bien que certaines fluctuations ont perduré pendant un millénaire, faisant osciller la ligne de rivage d'une distance pouvant atteindre 5 m (Patri-Arch 2002 : 5). Si la rive et les battures du fleuve ont tout de même pu servir de zone d'échouage, de la même façon qu'elles étaient utilisées pendant le Régime français, les traces laissées par de telles activités sont non seulement fugaces, mais imprévisibles. Il n'est ainsi pas possible de considérer que la zone d'étude présente un quelconque potentiel archéologique paléohistorique. La découverte de matériel ou de traces autochtones n'est pas impossible, comme on l'a longtemps cru (La Roche 1986 : 30), mais très peu probable, et se révélerait anecdotique. La présence de zones plus propices à l'établissement à proximité, comme le secteur de Place-Royale, suggère que l'aire d'étude n'a

pu servir que de zone de transition, traversée que de façon sporadique, mais non comme aire d'habitation ou de campement, même de courte durée.

2.2. Occupation eurocanadienne

2.2.1. Les battures de la Pointe-à-Carcy jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle

Depuis l'arrivée de Champlain à ce qui allait devenir Place-Royale, au début du XVII^e^ siècle, les battures du Saint-Laurent servaient de port d'échouage naturel pour les petites embarcations transbordant les marchandises des navires ancrés dans les hauts-fonds ou pour les goélettes, à fond plat, qui pouvaient se rapprocher de la grève (Cloutier 2006 : 3; GRHQ 1993b : 3; Provencher 2007 : 158). Les fonds sablonneux du secteur du Cul-de-Sac, en face de la Place-Royale et du musée de la Civilisation, facilitaient la manœuvre, alors que le cran rocheux de la Pointe-à-Carcy représentait un risque d'endommager les embarcations. Afin de permettre l'aménagement et l'utilisation des lots de grève au-delà de la zone d'échouage, les propriétaires ont parfois procédé à des terrassements délimités par des murs de soutènement parallèles à la rue Saint-Pierre. Charles Aubert de La Chesnaye, par exemple, a construit un tel enclos dès 1688 devant sa demeure, dans le secteur de l'îlot Hunt (actuel Auberge Saint-Antoine) (Cloutier 2006 : 4). Le mur de soutènement sera remplacé par un ouvrage de maçonnerie une dizaine d'années plus tard.

Plus à l'est, la rue du Sault-au-Matelot se rendait jusqu'au cap, et un sentier (devenu la rue Sous-le-Cap) permettait de le contourner pour se rendre à la côte du Chien, aujourd'hui la côte du Colonel-Dambourgès, depuis 1722 (Groupe Harcart 1988a : 17; Provencher 2007 : 161) (figure 5). Une série de petites habitations, souvent sur pilotis, bordaient le sentier à partir de 1730, dans l'espace étroit entre la falaise et la grève. Les terrains occupés le long des rues Saint-Pierre et du Sault-au-Matelot, qui donnaient sur le fleuve, devaient souvent être bordés d'un quai pour empêcher les marées d'atteindre les habitations, enrayer l'érosion et, probablement, amarrer de petites embarcations (La Roche 1986 : 31); des anneaux d'amarrage ont en effet été découverts sur certains d'entre eux (La Roche 1986 : 45). Ces quais avaient toutefois le désavantage de n'être accessibles qu'à marée haute (GRHQ 1993b : 6).

2.2.2. Le développement des quais

C'est à la toute fin du XVIII^e^ siècle que la morphologie du port de Québec a commencé à se modifier (Côté 1990 : 51). Les marchands anglais demandèrent qu'on leur concède des lots de grève, où ils

pouvaient élargir leur espace d'entreposage et améliorer leur lien avec les navires (Groupe Harcart 1998b : 29). L'espace constructible s'agrandit avec le développement du front portuaire, se limitant toutefois à la zone des battures – la limite des basses eaux n'ayant pas été atteinte avant les années 1820 (GRHQ 1993b : 6). L'augmentation du tonnage des navires, associée à de nouveaux produits commerciaux (blé, potasse et, surtout, bois), et le désir de faciliter leur chargement menèrent finalement à la construction de longues jetées perpendiculaires à la rive et se rendant en eaux profondes, où pouvaient dès lors s'amarrer les bateaux (Groupe Harcart 1988 : 91; Provencher 2007 : 158).

Les marchands Robert Wilcox et Adam Lymburner initièrent cette emprise nouvelle sur le fleuve dès les dernières années du XVIII^{e} siècle avec la construction d'un bassin intérieur qui apparaît sur les plans en 1783 (Côté 1990 : 51; Rouleau 1997a : 7) (figure 6). Les superpositions de plans placent ce bassin tout juste à l'ouest de la zone d'intervention, de l'autre côté de la rue Bell (Rouleau 1997a : 47). Lymburner rachète les terrains de Cox en 1793, et procède à un premier agrandissement des quais vers l'est, sans toutefois atteindre encore la zone d'étude (Rouleau 1997a : 6). Rapidement, Lymburner, qui s'était associé avec le marchand Crawford pour se spécialiser dans le commerce du saumon et du phoque, procède à une transformation majeure des quais (figure 7). Ces nouveaux quais représentent les premiers aménagements construits sur le terrain de la caserne Dalhousie. En 1805, les quais passent entre les mains des marchands Monro et Bell qui en poursuivent le développement (figure 8)

2.2.3. Le développement urbain et l'occupation récente

Le bassin formé par les quais construits par Lymburner est remblayé dès 1822, repoussant le front portuaire vers l'est au-delà de l'actuelle rue Dalhousie (Simoneau et Rouleau 1988 : 63). En 1828, Monro et Bell se départissent de leurs terrains et un projet de lotissement est dressé (figure 9), qui se concrétisera en 1831 avec l'ouverture des rues Bell et Dalhousie à l'est de la rue Saint-Pierre, qui avait alors rejoint la rue Saint-Paul (Groupe Harcart 1988a : 99; Provencher 2007 : 158), elle-même ouverte en 1817 (Provencher 2007 : 162). Les terrains nouvellement lotis sont rapidement mis en valeur (figure 10). La partie sud de l'îlot formé par les nouvelles rues fut occupée par des entrepôts et d'ateliers d'usinage jusqu'au milieu du XX^{e} siècle (figure 11). Tout l'îlot est occupé en 1957 par les entrepôts de Émond & Côté Enr., grossiste en alimentation, qui y aurait aménagé une chambre froide en béton (Rouleau 1997a : 4; figure 12)).

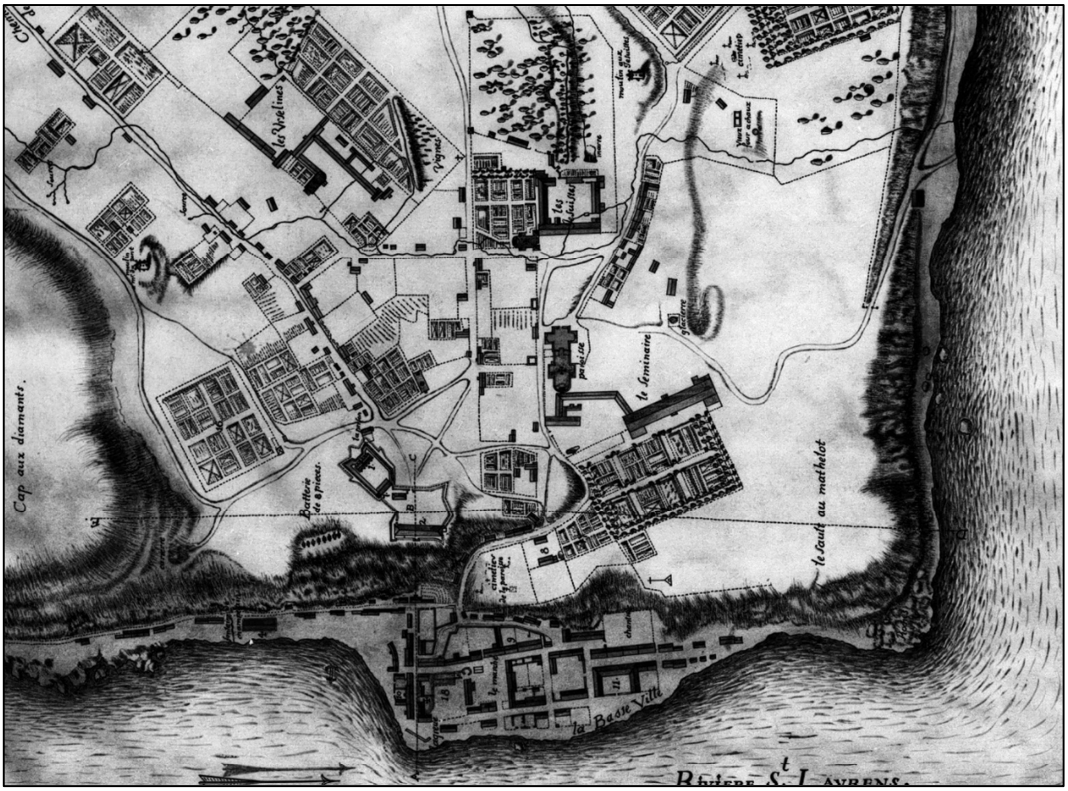

Figure 3. Détail d'un plan de Villeneuve de 1685 montrant la basse-ville de Québec (source : BAC, NMC16235)

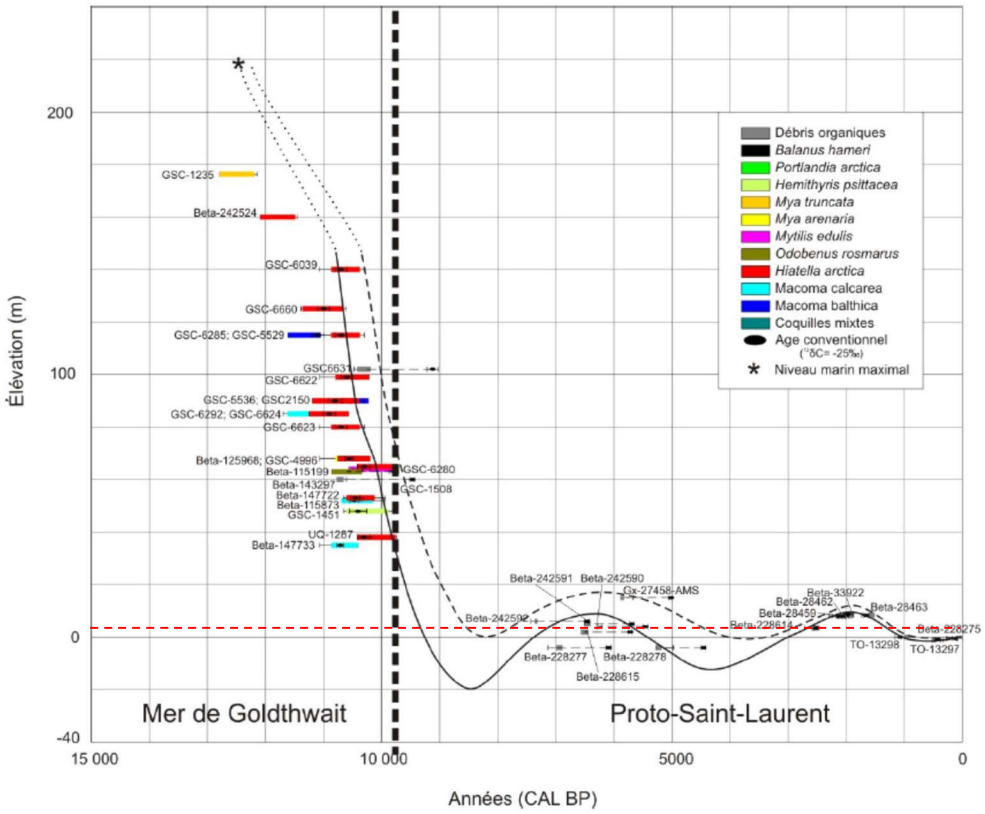

Figure 4. Courbe de niveau marin relatif de la région de Québec (Lamarche 2011 : 87); le pointillé rouge indique approximativement l'altitude de l'aire d'étude (avant son remblaiement).

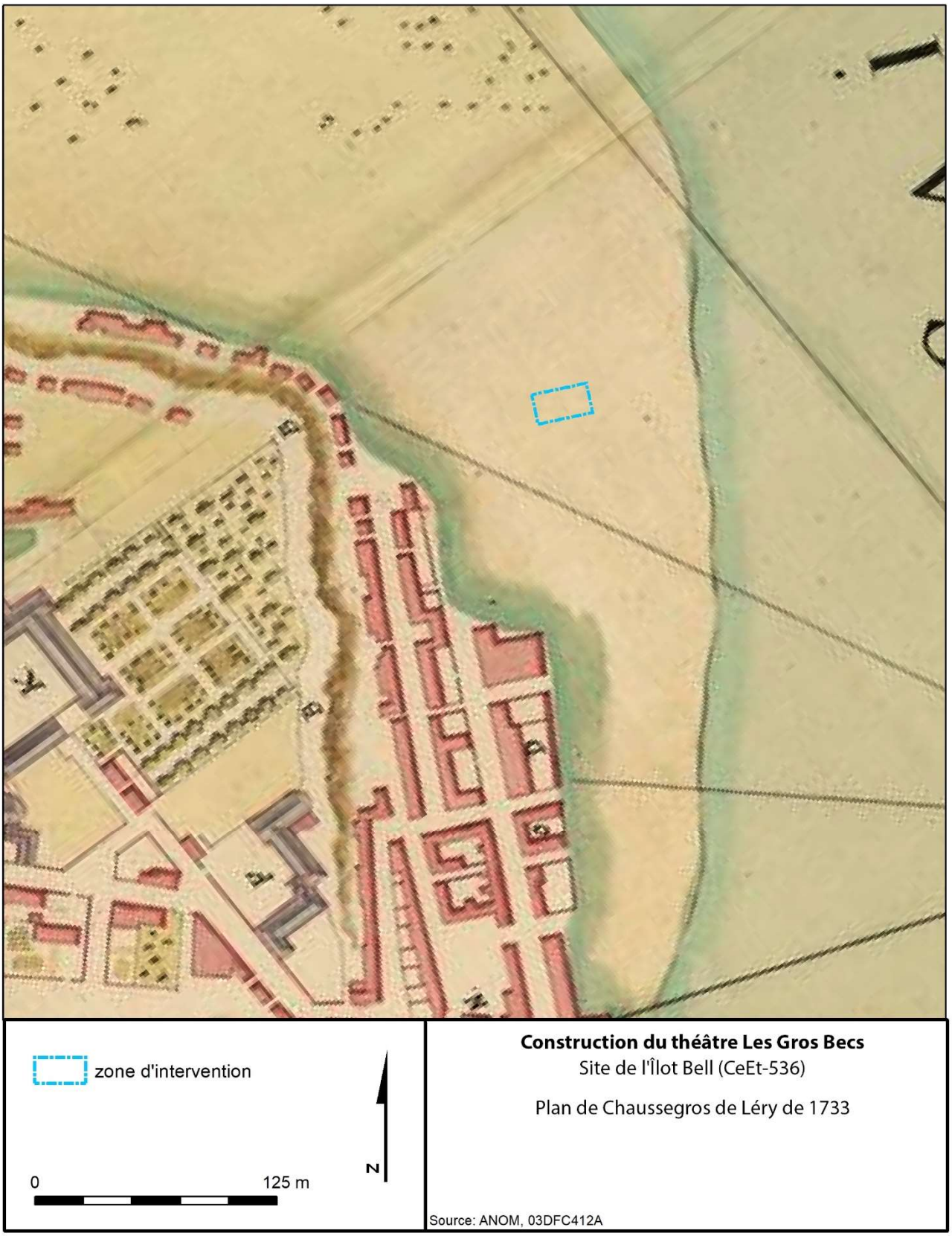

Figure 5. Détail d'un plan de Chaussegros de Léry de 1733 avec la localisation de la zone d'intervention (source : ANOM, 03DFC412A).

Figure 6. Détail d'un plan de Greatherd de 1783 (source : Artefactuel 2017 : 7).

Figure 7. Détail du plan des vestiges découverts par Rouleau en 1996 superposés aux limites des quais du XVIII[e] siècle (source : Rouleau 1997a : 47).

Figure 8. Détail de la maquette Duberger de 1808 montrant le bassin des quais Munro et Bell (source : Simoneau et Rouleau 1988 : 284).

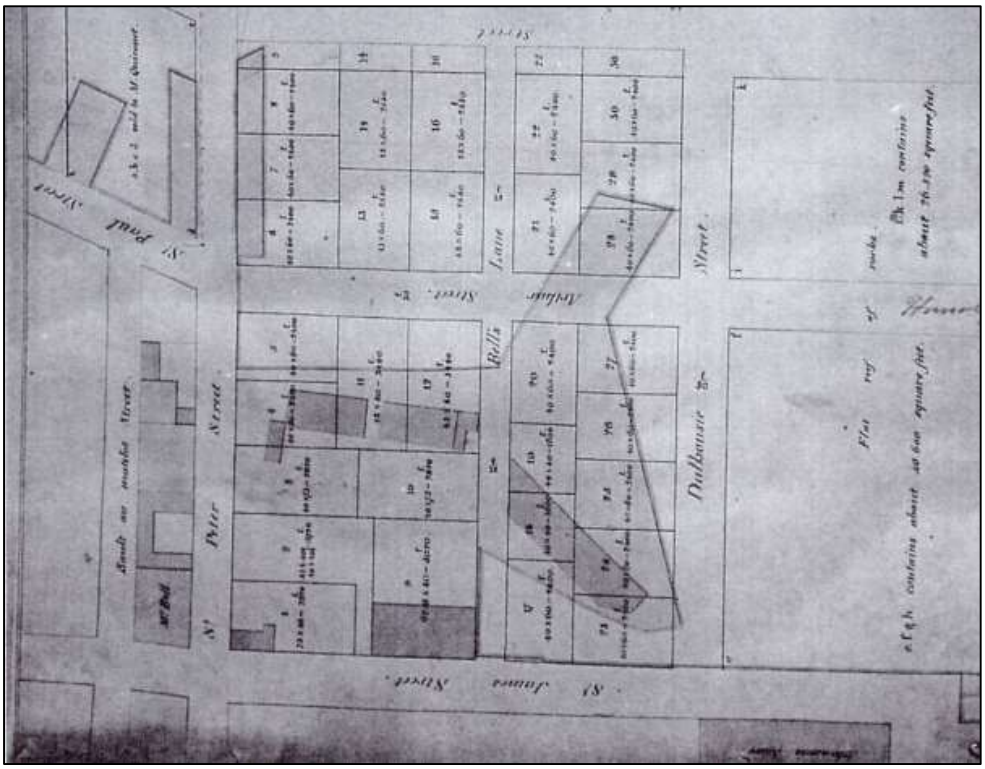

Figure 9. Plan de lotissement dressé par Adams en 1829 (source : Rouleau 1997a : 62).

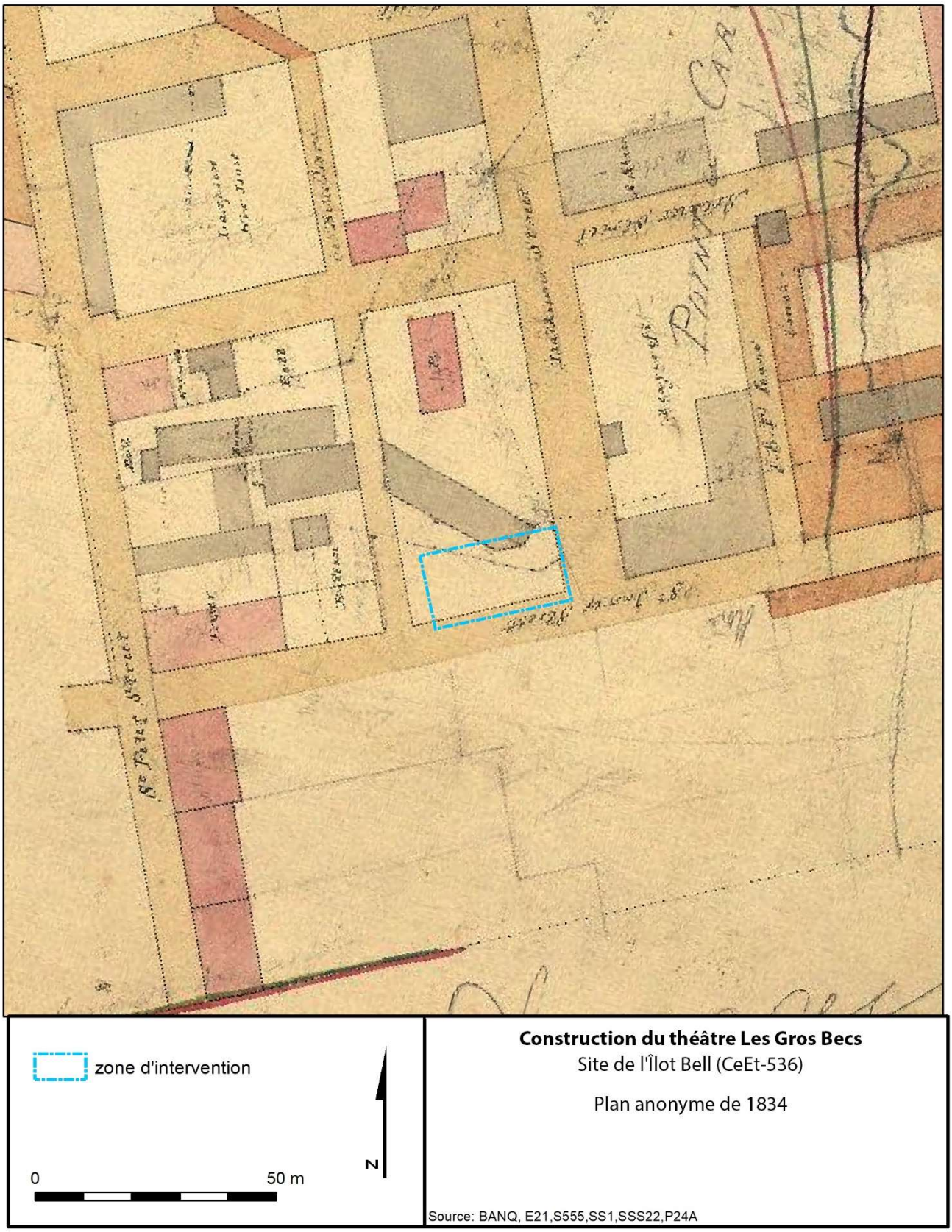

Figure 10. Détail d'un plan anonyme de 1834 avec la localisation de la zone d'intervention (source : BANQ, E21,S555,SS1,SSS22,P24A).

Figure 11. Détail d'un plan de Sanborn de 1879 avec la localisation de la zone d'intervention (source : BANQ, P600,S4,SS1,D65).

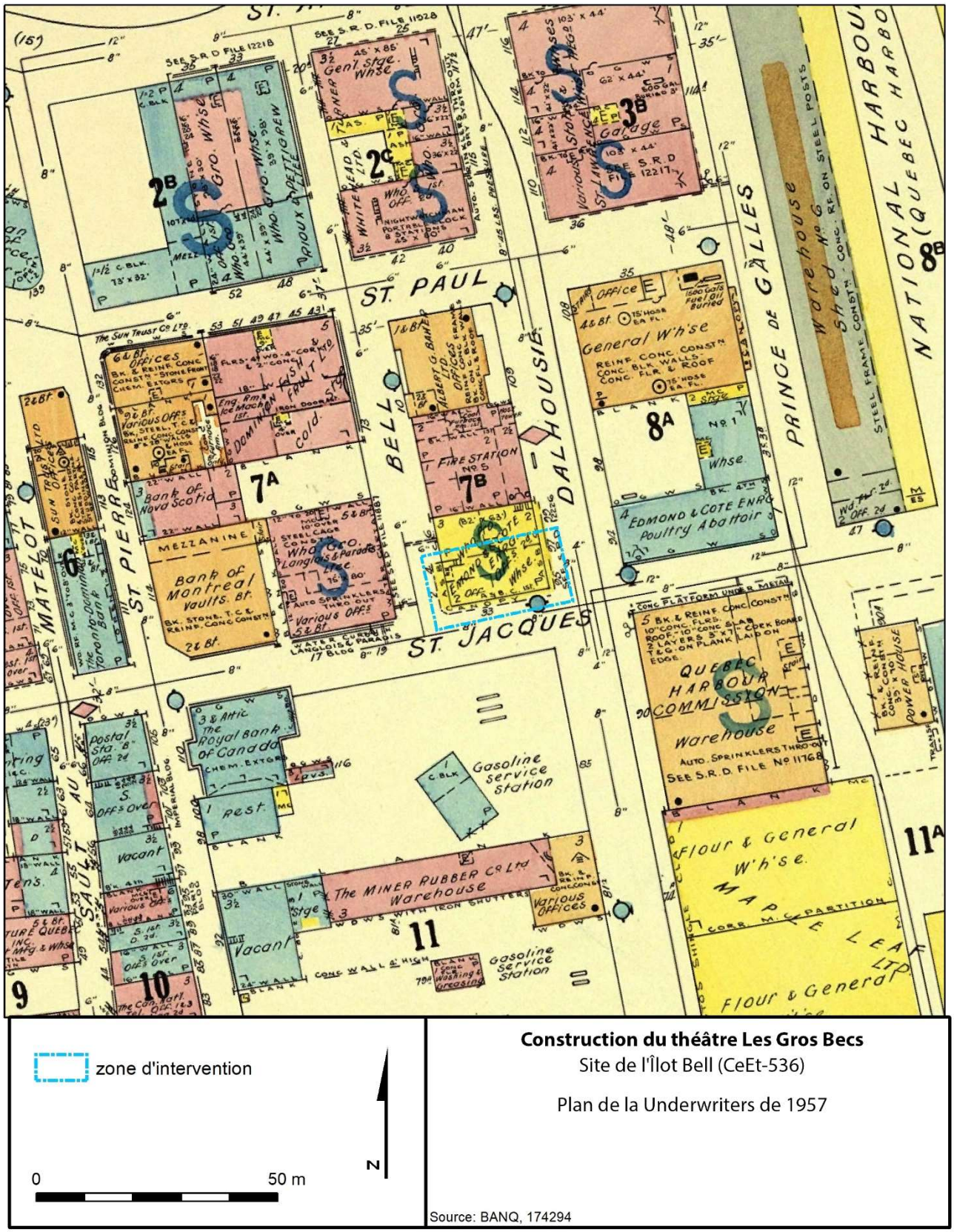

Figure 12. Détail d'un plan de la Underwriters de 1957 avec la localisation de la zone d'intervention (source : BANQ, 174294).

2.3. Recherches antérieures

Le site de l'Îlot Bell (CeEt-536) occupe l'ensemble de l'îlot de l'actuelle caserne Dalhousie, bordé par la rue Saint-Paul au nord, la rue Dalhousie à l'est, la rue Bell à l'ouest, ainsi que par la rue de la Barricade au sud (anciennement la rue Saint-Jacques). Le site occupe également la portion nord-est du quadrilatère formé des rues Saint-Paul, Bell, Saint-Pierre et de la Barricade (figure 13). Sept interventions archéologiques étaient recensées jusqu'à aujourd'hui sur le site (tableau 1). De celles-là, seule l'intervention de Rouleau (1997), réalisée lors de l'agrandissement de la caserne Dalhousie par la compagnie de théâtre Ex Machina, s'approchait de la zone d'intervention de 2023.

Tableau 1. Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-536

Opérations	Description	Source
Anciennement CeEt-145-1A	Supervision lors de l'enfouissement de conduite d'égout sous la ruelle Bell	Tanguay 1983
CeEt-536-1A à 1C	Supervision lors de l'enfouissement du réseau le long du côté ouest de la rue Bell	Cérane 1988a
CeEt-536-1A	Supervision lors de l'implantation du réseau électrique sous la rue Saint-Paul	Cérane 1988b
Anciennement CeEt-145-2A	Supervision lors de la réfection de la rue de la Barricade	Simoneau et Rouleau 1988
CeEt-536-2A	Inventaire archéologique dans la portion nord-ouest de l'îlot Dalhousie	Cloutier 1989
CeEt-536-3 CeEt-536-4	Inventaire dans la portion sud de l'îlot Dalhousie	Rouleau 1997a
CeEt-536-5	Supervision archéologique dans la portion nord-ouest du site	Rouleau 1997b

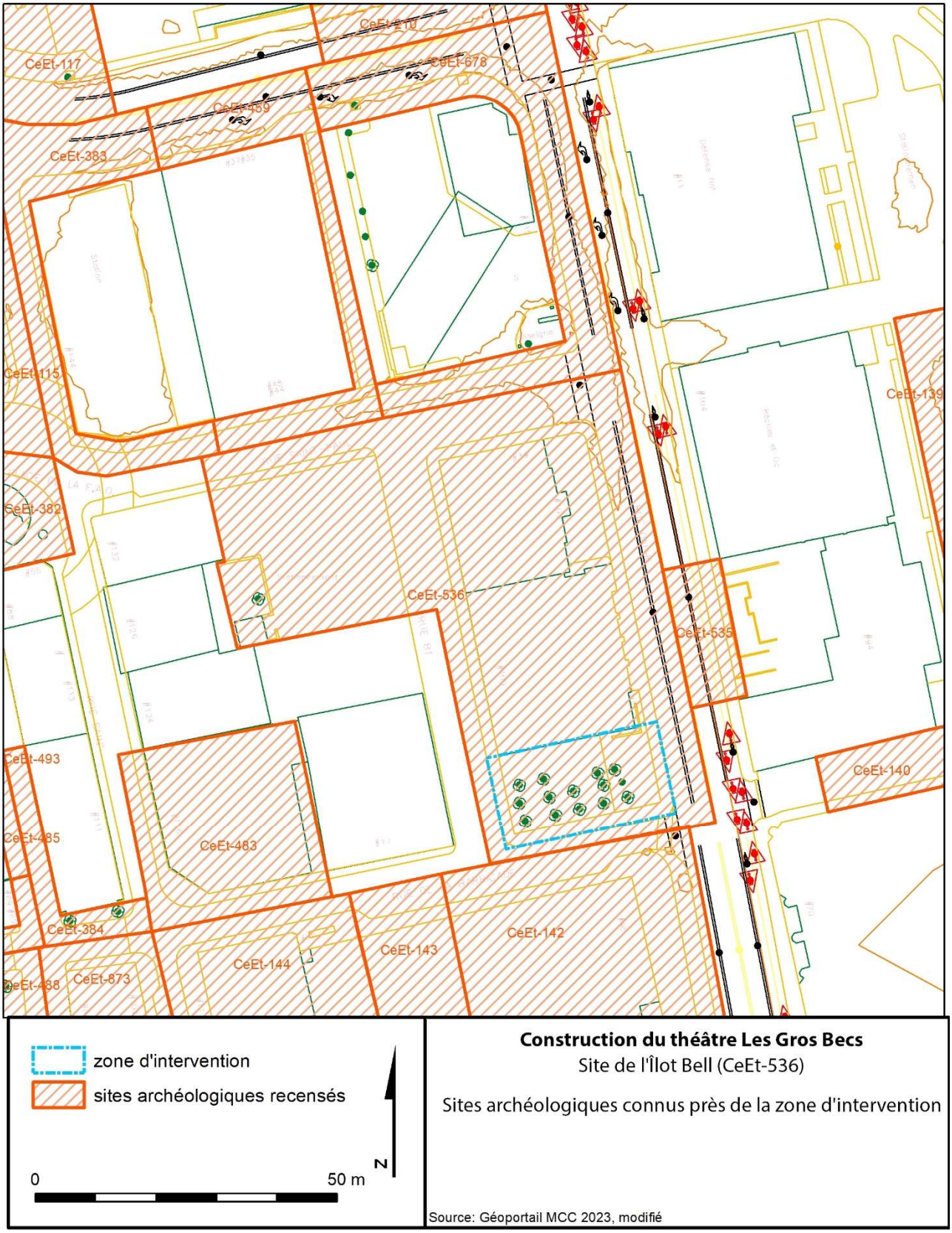

Figure 13. Sites archéologiques à proximité de la zone d'intervention.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Durée des travaux et équipe

Un permis de recherche archéologique a été obtenu du MCC en juillet 2023 (permis de recherche 23-ARTE-19, délivré à Artefactuel). Les travaux d'excavation exécutés sous supervision archéologique le 22 août et les 20 et 21 septembre 2023. L'équipe n'était constituée que de l'archéologue responsable de l'intervention.

3.2. Localisation et description de l'aire d'intervention

L'aire d'intervention est située au sud de l'île Dalhousie, délimitée par les rues Dalhousies, Saint-Paul, Bell et de la Barricade (lot 6 463 843) (figure 14). Elle était occupée par un parc avant les débuts des travaux d'agrandissement du théâtre. Le secteur mesurait environ 13,7 m dans l'axe nord-sud et 22,4 m suivant celui est-ouest. Son tiers est était pavé alors que le reste était boisé avec des aménagements piétonniers.

3.3. Système de référence

L'intervention a procédé selon le système d'enregistrement Tikal, communément utilisé en archéologie au Québec. Selon la logique de ce système, l'enregistrement procède par opération, sous-opération et lot. L'opération est la plus grande unité d'enregistrement et représente une intervention ou activité sur le terrain. Il prend la forme d'un numéro séquentiel – dans ce cas-ci, il s'agissait de l'opération **6**, en suivant la séquence présentée dans le Tableau 1. La sous-opération, désignée par une lettre majuscule, représente une subdivision, généralement spatiale, de l'opération. Une seule sous-opération – 6A – a été enregistrée en 2023. Les lots représentent les couches de sol ou les vestiges, et sont enregistrés par une séquence numérique qui recommence à chaque sous-opération (1 à x pour les sols; 100, 200, xxx pour les vestiges). Les désignations cardinales utilisées dans le rapport réfèrent à un nord arbitraire, orienté légèrement vers le nord-est par rapport au nord géographique afin de le rendre parallèle aux rues Dalhousie et Bell, et les profondeurs sont mesurées à partir de la surface.

3.4. Méthodes de terrain

Les excavations ont été réalisées à la pelle hydraulique, équipée d'un godet à fossé ou d'un godet à dent équipé d'une lame. La totalité des excavations a été faite en présence de l'archéologue, qui arrêtait sporadiquement les travaux afin de faire des vérifications dans les tranchées ou pour procéder à des enregistrements archéologiques. L'enregistrement s'est fait sur des fiches d'enregistrement normalisées, complété par une couverture photographique détaillée de l'intervention.

3.5. Méthodes de laboratoire

La collection archéologique, qui avait été emballée dans des sacs identifiés du nom du site et de la provenance, a été acheminée au Laboratoire et Réserve d'archéologie du Québec (LRAQ). Tout le matériel non métallique, y compris les ossements, mais à l'exception du bois, a été lavé à l'eau sans savon, puis séché pendant au moins 24 h dans des séchoirs. Les objets métalliques ont été brossés à sec avec des brosses de différente dureté selon les matériaux. La collection a par la suite fait l'objet d'un l'inventaire au sein d'une même base de données Access, qui a pu être exportée en fichier Excel pour faciliter la présentation. Les objets ont finalement été emballés par lot et par matériau dans des sacs de plastique identifiés, puis déposés au LRAQ.

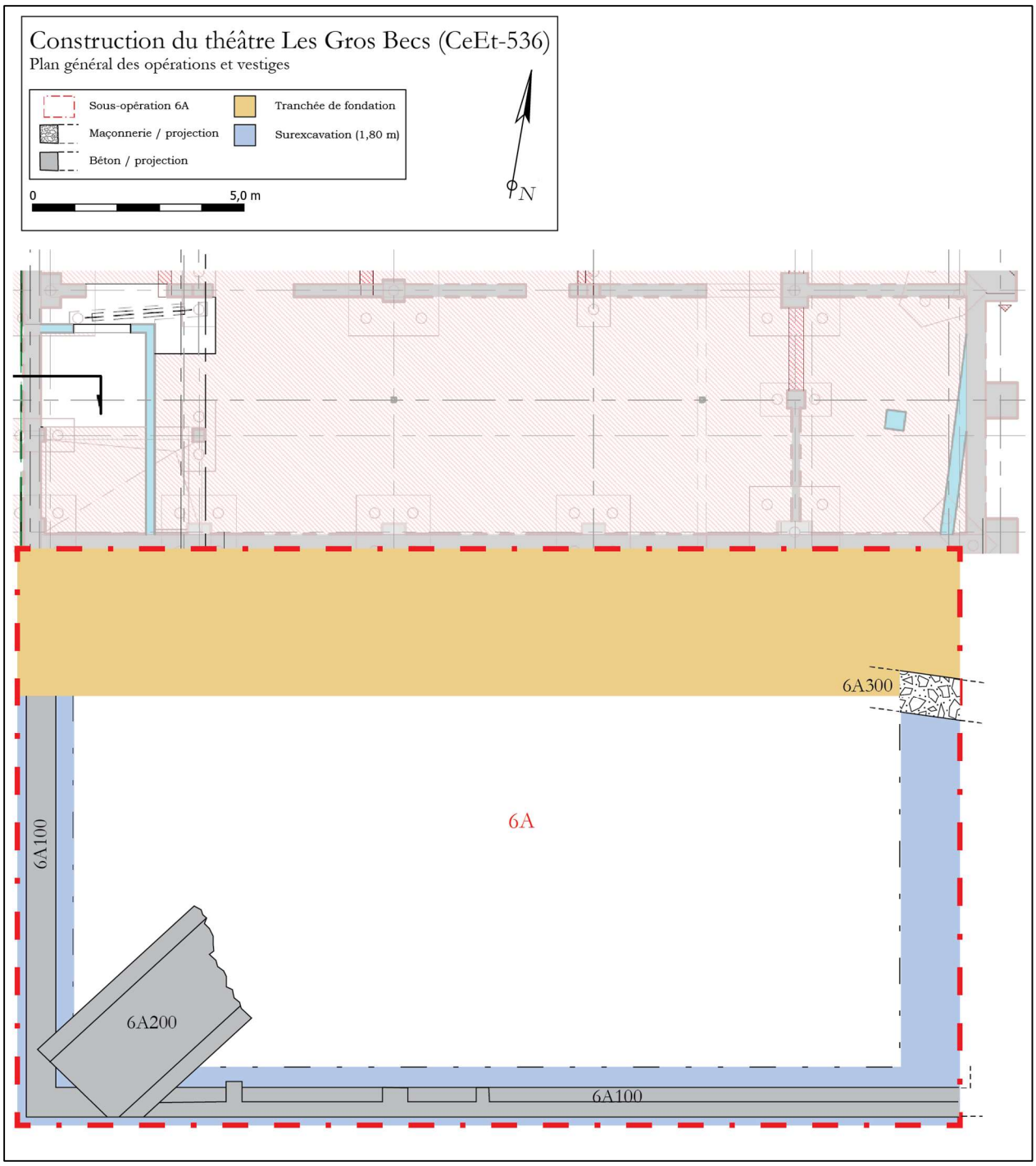

Figure 14. Plan général des opérations et vestiges.

4. RÉSULTATS

L'aire d'intervention était occupée par un parc avant les débuts des travaux d'agrandissement du théâtre. Le secteur mesurait environ 13,7 m dans l'axe nord-sud et 22,4 m suivant celui est-ouest. Son tiers est était pavé alors que le reste était boisé avec des aménagements piétons. La surface du secteur boisé avait déjà été retirée préalablement à l'arrivée des archéologues et son niveau d'aménagement de surface n'était plus visible en stratigraphie. Du côté est, le dallage était encore présent formé de pavés de 10 cm d'épaisseur (lot **6A1**). Ces pavés étaient installés sur un lit de pose de 20 cm d'épaisseur composé d'un gravier 0-¾" (**6A2**). Lui-même reposait sur un remblai de sable normalisé jaunâtre d'une quarantaine de centimètres de profondeur du côté est allant en s'épaississant vers l'ouest jusqu'à environ 60 cm (**6A3**). Au nord du terrain, sous ces niveaux d'aménagements les plus récents, se trouvait la tranchée de construction l'agrandissement de 1997 de l'ancien bâtiment d'Ex Machina. Comblée par un sable normalisé jaunâtre, elle faisait une largeur de 3,5 m à sa surface tout le long de la limite nord de la sous-opération. Cette tranchée était présente jusqu'à au moins 2,4 m de profondeur.

Du côté sud de l'aire d'intervention, la couche de remblai de sable recouvrait d'anciennes fondations en béton, à 0,35 m sous la surface (**6A100**) (figure 15). Le béton recouvrait des rangs de pierres calcaires ébauchées formant un parement double avec blocage et dressé (figure 16). Le mur avait une hauteur résiduelle de 1,06 m et une largeur au sommet de 0,36 m. À 0,50 m sous son sommet se trouvait un empattement de 0,33 m de largeur. Ce vestige courait tout le long de la limite sud de la sous-opération et se prolongeait en paroi du côté est. Du côté ouest, la fondation formait un angle à 90° et se poursuivait vers le nord. Cependant, seule la partie inférieure du vestige était présente de ce côté. Elle était aussi légèrement plus profonde que l'empattement à l'est, atteignant une profondeur de 1,55 m, et son sommet avait un fini lissé beaucoup plus régulier. Ce mur de retour ouest avait été tronqué au nord par la tranchée de construction du bâtiment d'Ex Machina. Trois piliers de béton ont été observés sur la face intérieure du mur sud, déposé sur l'empattement (figure 17). Leurs dimensions étaient variables (d'est en ouest : 0,30 sur 0,30 m, 0,60 sur 0,30 m et 0,38 sur 0,50 m) et devaient refléter différentes fonctions, dont, possiblement, celle de soutien supplémentaire au niveau d'ouvertures dans le mur en élévation. Une trace de canalisation de 2" au sommet du second pilier a aussi été observée. Au coin sud-ouest du terrain, une ultime structure en béton a été mise au jour (**6A200**) (figure 18). Il s'agissait d'une rampe d'accès avec une pente de 14 % (soit 0,70 m de dénivelé sur 5 m de longueur),

descendant vers le nord-est et, donc, l'intérieur du bâtiment. Elle faisait une épaisseur de 0,07 m et une largeur de 1,80 m avec un mince rebord de 0,40 m de largeur de chaque côté.

Ces éléments en béton correspondraient à l'entrepôt du grossiste en alimentation Émond & Côté Enr., qui y aurait aménagé une chambre froide sous la forme d'un caveau en béton (Rouleau 1997a : 4; figure 12). La construction de ce bâtiment pourrait remonter à 1913, alors que l'entrepôt d'alimentation de la compagnie Charles A. Paquet fut construit (Artefactuel 2017 : 24). La construction de ce bâtiment a causé le retrait des niveaux de sols qui auraient pu révéler les occupations et bâtiments du XIX^{e} siècle. L'ensemble des vestiges de béton ont été démantelés et retirés dans le cadre du projet de construction.

L'entrepôt en béton fut construit dans une tranchée excavée dans un épais remblai de rehaussement déposé après le comblement des anciens quais. Ce remblai était constitué d'un limon sableux gris-noirâtre, oxydé, homogène et peu compact de 0,60 m d'épaisseur (**6A4**). Ce lot comprenait de nombreuses inclusions dont des granules de chaux et de mortier, des fibres de bois, des pierres et cailloux, des briques, du silex de ballast, et du charbon minéral. Des fragments de drain en grès, de tuyaux en fonte, en métal ferreux et en cuivre faisaient aussi partie du remblai. On y a collecté plusieurs artefacts de la fin du XIX^{e} et du XX^{e} siècle, mélangés avec des artefacts plus anciens comme de la faïence et des clous forgés (voir annexe 2). De la vitre, des bouteilles, de la terre cuite fine et grossière, des os et des fragments de pipes font partie de cet assemblage. Deux briques complètes avec les marques « GOVAN » et « J.C. EDWARDS /RUABON » permettent de déterminer un *terminus post quem* de 1903 pour cette couche, soit un dépôt tout juste avant la construction du bâtiment. Le mur sud de l'entrepôt était déposé, quant à lui, sur un remblai de grosse pierres calcaires et de grès (**6A12**) qui coupait le lot 6A4. Un drain de grès de 12 pouces, en très mauvais état, passait dans ce remblai.

Ce remblai de rehaussement du début du XX^{e} siècle recouvrait les remblais de comblement des anciens quais. Une série de sept couches litées de moins de 0,11 m d'épaisseur chacune était présente dans l'ensemble de la portion sud de l'aire d'intervention (figure 19, lots **6A5** à **6A11**). Surtout composées de sables limoneux avec beaucoup d'inclusions, des couches de goudron ou de scories étaient aussi présentes. Le lot **6A10** était le seul de cette séquence qui contenait des artefacts. Il y avait de la terre cuite fine blanche, de la terre cuite fine blanche vitrifiée, de la terre cuite fine chamois à glaçure brune ainsi que du grès grossier Nottingham (annexe 2). Cette couche a été attribuée au XIX^{e} siècle, déposée probablement lors de la phase de remblaiement final du quai.

L'ensemble de ces couches de comblement allaient s'appuyer contre un vestige de maçonnerie sèche (**6A300**), situé près de la limite nord-est des excavations. Observé sur une largeur de 0,91 m, une longueur de 1,40 m et une hauteur de 0,70 m, ce vestige en mauvais état était composé d'au moins quatre assises irrégulières, visibles en paroi seulement, formant un parement sud non dressé (figure 20). Le parement nord, quant à lui, n'a pas pu être décrit puisqu'il avait été arraché par la tranchée de construction du bâtiment d'Ex Machina. Il devait malgré tout former un parement double avec blocage. De son côté sud, trois longs pieux en métal ferreux espacés à environ 0,75 m les uns des autres ont été observés. Ces pieux à tête carrée avaient des arêtes d'une largeur de 2,5 cm et faisaient une longueur variant de 0,53 à 0,66 m. Les travaux de 2023 ont dérasé les 2 premières assises du vestige, mais le reste de l'ouvrage a pu être conservé.

Le vestige rappelle ceux de Lymburner et Crawford (1795-1805) ou ceux de Monro et Bell (1805-1828) mis au jour par Rouleau (1997) (figure 8). Dans le premier cas, des longs clous en métal ferreux étaient fichés le long de chaque parement. Dans le second cas, les structures ne seront pas modifiées, mais plutôt améliorées et consolidées. Une largeur réelle de ces structures de 2 m avait été observée, mais le côté sud du quai était moins bien conservé à cause des aménagements du XX^{e} siècle. Ceci concorde une fois de plus avec les vestiges mis au jour dans le cadre de la présente intervention. Le vestige du quai semblait se poursuivre en paroi vers la rue Dalhousie et des traces peuvent encore y être conservées dépendamment des services enfouis et des perturbations modernes.

Les excavations ont atteint une profondeur de 1,20 m sur toute la surface de la sous-opération 6A. Une tranchée de 1,40 m de largeur tout au long de sa périphérie fut surexcavée jusqu'à 1,80 m de profondeur. Le sol naturel n'a pas été atteint, et, en conséquence, le reste de la séquence stratigraphique de remblais, les sols associés à l'utilisation du quai ou du bassin, et les sols naturels n'ont pas été expertisés. Il est à noter que des pieux en métal remplis de béton armé ont été enfoncés jusqu'à 2,10 m de profondeur, par rapport à la surface, partout sur le terrain à des intervalles d'environ 2,00 m, ce qui pourrait avoir perturbé certains vestiges.

Figure 15. Vestige en béton 6A100, vers le sud-ouest (photo P8220072).

Figure 16. Mode de construction du vestige 6A100 (photo P8220078).

Figure 17. Piliers en béton sur le vestige 6A100, vers le sud (photo P8220077).

Figure 18. Rampe d'accès en béton 6A200, vers le sud-ouest (photo P8220082).

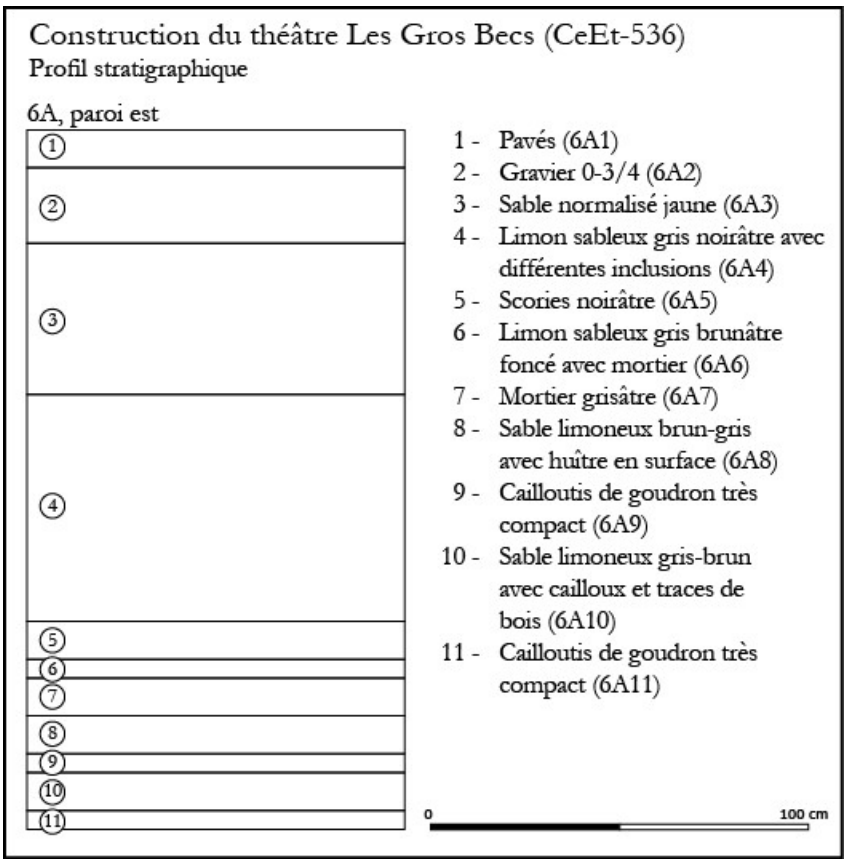

Figure 19. Profil stratigraphique de la portion au sud de la tranchée de fondation.

Figure 20. Quai en pierres sèches 6A300, vers le nord (photo P9200094).

5. CONCLUSION

Les excavations associées au projet d'agrandissement du bâtiment de la caserne Dalhousie vers le sud pour y loger le théâtre Les Gros Becs se sont faites sous supervision archéologique. L'intervention archéologique qui a eu lieu en août et septembre 2023 a mené à la découverte deux vestiges associés à deux des grandes phases d'occupation du terrain, soit les installations portuaires du début du XIX^{e} siècle et l'occupation industrielle du XX^{e} siècle. Observée sur de 1,80 m d'épaisseur, la séquence stratigraphique relevée sur le site illustre les différentes phases de remblaiement du secteur.

Ainsi, l'intervention archéologique a permis d'identifier deux vestiges de facture très différente. Le premier consistait en des fondations de béton associées à un entrepôt du XX^{e} siècle qui ont été retirées après enregistrement. Le second était un vestige de maçonnerie sèche avec de longs pieux en métal au travers associé à un quai au tournant du XIX^{e} siècle. Celui-ci est encore intact plus en profondeur. La culture matérielle récupérée sur le site, bien que restreinte, comporte des artefacts de plusieurs périodes mélangées qui font état des périodes de remblaiement du quai durant le XIX^{e} siècle.

Malgré des résultats peu éloquents, touchant principalement les dernières occupations du XX^{e} siècle, le site présente tout de même un intérêt au niveau des recherches supplémentaires et de l'état de conservation des structures. Comme il sera protégé par la nouvelle construction et que d'autres sites du même genre ont été mis en valeur à proximité, des méthodes supplémentaires de mitigation ne sont pas requises dans le cadre du présent projet. Le site demeure enregistré et protégé, et si de nouvelles excavations devaient avoir lieu, la poursuite de la supervision archéologique sera requise.

5.1. Valeurs archéologiques

L'approche par valeurs pour l'évaluation des sites archéologiques a été mise de l'avant par le MCC depuis l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel en 2012. Cette approche permet de qualifier un site selon des axes communs, et d'énoncer les raisons pour lesquelles un site devrait être conservé ou mis en valeur. Les valeurs sont établies en fonction des connaissances acquises ou potentielles concernant un site. Le MCC a ciblé sept valeurs comme étant les plus pertinentes en matière d'archéologie. Il faut noter que l'évaluation qui en est faite ici ne concerne que les attributs archéologiques du site, basée sur les résultats de l'actuelle intervention.

Valeur de recherche sur le terrain

« *La valeur concerne le potentiel d'acquisition de connaissances sur le terrain. Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain ? »*[1]

La séquence de remblaiement et les sols naturels en plus des vestiges sont encore conservés sous plus de 1,20 m de remblais.

Valeur de connaissance post-terrain

« *La valeur concerne un potentiel d'acquisition de connaissances contributives à l'histoire. La recherche sur le site [post-terrain] apporte-t-elle de nouvelles connaissances ou est-elle susceptible de le faire ? »*

Les vestiges du quai sont encore présents et en bon état en profondeur. Le site restera préservé sous le nouveau bâtiment des Gros-Becs.

Valeur scientifique

« *La valeur concerne les développements scientifiques ou les recherches interdisciplinaires qui ont été réalisées sur le site ou qui pourraient l'être. Le site apporte-t-il une contribution déterminante à la recherche archéologique ? »*

Les remblais n'apportent peu d'informations sur des phases d'occupation et les périodes y sont souvent mélangées.

Valeur d'exception

« *La valeur concerne l'unicité, la rareté du site ou la diversité de ses composantes. Le site présente-t-il des caractéristiques physiques d'exception qui méritent d'être protégées ?* »

Les quais sont présents tout au long de la basse ville de Québec.

Valeur de représentativité

« *La valeur concerne une période ou une manifestation culturelle particulière. Le site est-il caractéristique d'une période, d'une manifestation culturelle, d'un mode de vie ou d'une région ?* »

Le site est très représentatif des XIXe et XXe siècles surtout en ce qui a trait aux installations portuaires où de nombreux marchands d'importance y faisaient commerce et importation.

[1] La définition des valeurs provient d'une présentation qui avait été faite de l'approche par le MCC à la communauté archéologique en mai 2013.

Valeur d'appropriation collective

« *La valeur concerne une collectivité, une communauté ou un regroupement d'intérêt. S'agit-il d'un site pour lequel la communauté entretient un attachement particulier ou un sentiment d'appartenance ? Présente-t-il un potentiel comme ressources de développement durable et de qualité de vie ?* »

Le milieu est complètement urbanisé et d'autres quais plus significatifs, dont la place des Canotiers à proximité, ont déjà été mis en valeur.

Valeur d'association

« *Le site peut être un maillon important d'un ensemble plus vaste sur un territoire donné. Est-ce que le site mériterait d'être regroupé avec d'autres pour décrire un phénomène plus large ?* »

Le site est directement aux autres sites archéologiques du secteur Vieux-Port et selon le site protégé et déclaré du Vieux-Québec.

6. DOCUMENTS CITÉS

6.1. Documents d'archives

Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

- *Plan de la ville de Québec capitale de la Nouvelle France*, Chaussegros de Léry, 1733. Cote : 03DFC412A.

Bibliothèque et Archives de Canada (BAC)

- *Plan De La Ville, Et Chasteau De Quebeec, Fait En 1685, Mezurée Exactement*, Robert de Villeneuve, 1685. Cote : H2/340/Québec/1685(1920). National Map Collection #16235.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

- *Insurance plan of the City of Quebec, volume 1*. Underwriters' Survey Bureau, 1957. Notice 174294
- *Insurance plans of the City of Quebec*. D.A. Sanborn et Charles E. Goad, 1875, révisé 1878, augmenté en 1879. Cote : P600,S4,SS1,D65.
- *Plan of the district St. Peter shewing the St. Charles River from Point de Carcy to the long wharf at the New Palace Gate market on St. Paul street*, Anonyme, 1834. Cote : E21,S555,SS1,SSS22,P24A.

6.2. Études et publications

Allard, M. et J. Séguin

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la place Royale à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 46 (2) : 181-188.

Artefactuel

2012 *LHN de la Douane-de-Québec; Surveillance archéologique 2012*. TPSGC, rapport inédit.

2022 *Étude de potentiel archéologique de la MRC de Montmagny*. MRC de Montmagny, rapport inédit.

Cérane

1988a *Bell Canada, surveillance archéologique du Vieux-Québec, les travaux souterrains de 1987*. Bell Canada, rapport inédit.

1988b *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain de la région Montmorency, la région de Québec et la ville de Québec en 1987*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Cloutier, C.

1989 *Les îlots Bell et Hunt, Québec, inventaire archéologique*. Ville de Québec, service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, rapport inédit, 104 p., Source ISAQ : 1657.

2006 *Les battures du Saint-Laurent au XVII^e^ et XVIII^e^ siècles : un dépotoir à ciel ouvert ? Le cas du site archéologique de l'Îlot Hunt*. Québec : CÉLAT.

Côté, R.

1990 « Jadis le port de Québec ». *Cap-au-Diamant* 22 : 51-53

Ethnoscop

2010 *Promenade Samuel-De Champlain, phase 3; Étude de potentiel archéologique*. CCNQ, rapport inédit.

Groupe Harcart
1988a *Étude d'ensemble; Îlot Bell*. Québec, rapport inédit.
1988b *Étude d'ensemble des sous-secteurs Sault-au-Matelot et Saint-Paul*. Québec, rapport inédit.

Groupe de recherches en histoire du Québec (GRHQ)
1992 *Le potentiel archéologique d'un secteur de la Pointe-à-Carcy*. Le consortium GGR-BBGL, rapport inédit.
1993a *Le potentiel archéologique du stationnement de la Pointe-à-Carcy*. Travaux publics Canada, rapport inédit.

Lamarche, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

La Roche, D.
1986 *La surveillance et le sauvetage de vestiges archéologiques au musée de la Civilisation à Québec*. SIQ, rapport inédit.

Patri-Arch
2002 *Étude d'ensemble du quartier Cap-Blanc; Le potentiel archéologique*. Ville de Québec, rapport inédit.

Pintal, J.-Y.
2010 *Étude de potentiel et inventaire archéologique; Prolongement de la rue Lepire, arrondissement Haute-Saint-Charles, Ville de Québec*. Ville de Québec, rapport inédit.

Provencher, J.
2007 *L'histoire du Vieux-Québec à travers son patrimoine*. Québec : Les publications du Québec.

Rouleau, S.
1997a *Les installations portuaires des marchands Lymburner, Monro et Bell (CeEt-536). Rapport de recherche archéologique*. Ville de Québec, rapport inédit.
1997b *Interventions ponctuelles 1997, rapport d'activités archéologiques*. Ville de Québec, rapport inédit.

Simoneau, D.
2003 *Îlot Hunt 2001-2002; Rapport d'interventions archéologiques*. Ville de Québec, rapport inédit.

Simoneau, D. et S. Rouleau
1988 *Rapport de surveillance archéologique. Rues Sault-au-Matelot, Saint-Jacques, Saint-Antoine*. Ville de Québec, rapport inédit.

Tanguay, A.
1983 *Rapport d'activité concernant la surveillance archéologique effectuée pour la ville de Québec*. MAC, rapport inédit.

Annexe 1 – FICHE DE SITE

Identification du site CeEt-536 – Îlot Bell

Localisation 95 et 103, rue Dalhousie et moitié est de la rue Bell.

Lot cadastraux 6 463 843 (intervention actuelle)

Périodes culturelles Historique, 1760-1950 (selon ISAQ).

Travaux réalisés Supervision archéologique (opération 6)

Analyses réalisées s/o

Valeurs archéologiques Voir 5.1 (p. 24-26)

Recommandations Voir 5 (p. 24)

Vestiges

Id	Nature	Identification	Datation	Conservation
6A100	Béton	Entrepôt	1913	Démantelé
6A200	Béton	Rampe d'accès	<1950	Démantelé
6A300	Maçonnerie	Quai	XIX^{e}	Conservé

Artefacts et écofacts Voir annexe 2

Annexe 2

INVENTAIRE DES ARTEFACTS

Prov	Matériau	Nb frag	Nb obj	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
6A4	TCG sans glaçure	1	1	Matériaux de revêtement	Brique	Marque taillée « GOVAN » sur une face.	Brique entière, couleur beige-gris, avec traces de orange. Non vernissée; très poreuse et grossière. Il pourrait s'agir d'une brique de la Govan Colliery Brickworks, Polmadie, Glasgow, en activité à partir de ~1890.
6A4	TCG sans glaçure	1	1	Matériaux de revêtement	Brique	Marque concave sur une face : « J.C. EDWARDS / RUABON ». L'endos est composé de 8 carrés surélevés.	Brique complète, couleur rouge-mauve foncé, avec pâte rouge au centre et noire près de la surface. La compagnie J. C. Edwards (Ruabon) Ltd, était basée à Ruabon, Denbighshire, et a été active de 1903 à 1956 en tant que fabricant de briques, de carreaux et de terre cuite. La surface texturée de carrés surélevés pourrait indiquer une utilisation pour des pavés.
6A4	Faïence blanche	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Frise peinte en bleu sur le marli ; motifs géométrique/végétal stylisé?	Petit fragment de marli, pâte orangée avec inclusions visibles, et glaçure peu exfoliée.
6A4	TCF argileuse blanche	2	2	Tabac	Pipe	Marque ''TD'' sur le fourneau.	Fragment de tuyau avec embout vernissé doré, et fourneau de pipe de format moyen, avec talon, dont l'intérieur comporte peu ou pas de trace de chauffe.
6A4	TCF blanche	1	1	Consommation indéterminée	Contenant		Rebord évasé de contenant de forme ouverte.
6A4	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Assiette	Décor moulé ''Hill Shape'' (demi-cercle stylisés), sur le marli.	Fragment de marli. Le décor Hill Shape est fabriqué par la compagnie Clementson Brothers. Ce motif est enregistré en 1860. Source : Jean Wetherbee. « White Ironstone : A Collector's Guide ». Antique Trader Books, Iowa, 1996.
6A4	TCF jaune glaçure claire	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de table	Bol ou pichet	Décor à l'engobe de type Mocha bleu.	Tesson courbé de corps provenant d'un bol ou d'un pichet. Le décor Mocha sur le yellow ware débute dans les années 1840. https://apps.jefpat.maryland.gov/diagnostic/Post-Colonial%20Ceramics/DiptWares/index-dippedwares.htm

Prov	Matériau	Nb frag	Nb obj	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
6A4	PF indéterminée	1	1	Consommation indéterminée	Couvercle	La pâte présente des nervures fines en vert et en bleu, imitant le marbre. Ces nervures sont dans la pâte, et ressortent sur la pièce sous la glaçure incolore.	Couvercle de forme ovale/festonné, qui présentait initialement trois éléments à base circulaire sur le dessus. En effet, présence de trois cercles (2 grand, 1 moyen) sur le dessus qui correspondent à la base de tiges ou d'un tenon sur le couvercle. Le contenant qui possédait ce couvercle est de nature indéterminée. Le type de porcelaine avec nervures dans la masse attesterait possiblement d'une production récente (XXe et plus).
6A4	V teinté régulier turquoise	1	1	Écrits	Bouteille	Inscription moulée en relief au niveau du corps : « LH. THOMAS / INK ». Inscription moulée en relief au-niveau du cul : « PATENTED APRIL 13 1875 ».	Bouteille complète; lèvre manquante. Col court et cylindrique, épaule tombante, corps cylindrique, base plate. Compagnie située à Chicago. Datation minimum de 1875.
6A4	V couleur transparent vert foncé	2	2	Boissons, conservation/entreposage	Bouteille		Bases de bouteilles; corps cylindriques, talons arrondis et profil du cul en cloche. Fin 18e / 19e.
6A4	Os	1	1	Mammifères	Ossement		Épiphyse d'os long, gros mammifère.
6A10	TCF chamois glaçure brune	1	1	Alimentation, absorption, vaisselle de service	Couvercle de théière		Couvercle en forme de dôme, avec tenon manquant et trou d'évent.
6A10	TCF blanche	1	1	Excrétion	Pot de chambre		Base circulaire de pot de chambre globulaire.
6A10	TCF blanche vitrifiée	1	1	Alimentation indéterminé	Contenant	Décor de fioritures moulées.	Fragment de pied de contenant dont la base est circulaire.
6A10	GG Nottingham	1	1	Consommation indéterminée	Bouteille	Marque estampée sur le corps, au-dessus du talon : « [?] stone bottles & / warranted not to absorb / J. BOURNE / PATENTEE / [?] & GODNOR-PARK POTTERIES / NEAR [?] ».	Bouteille complète; lèvre manquante. J. Bourne étant le fabricant du contenant et non du contenu, et comme la lèvre est manquante, il est ardu de déterminer s'il s'agit d'une bouteille d'encre ou de bière. XIXe siècle.
6A300	Fer indéterminé	2	2	Fixations divers	Pieux		Pieux corrodé, avec tête carrée sur un des deux pieux. 66 cm de long pour le pieux 6A300b, et 53 cm de long pour le pieux 6A300a. La largeur moyenne est de 2,5 cm.

Annexe 3

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

ARTEFACTUEL

Projet: Caserne Dalhousie/Gros-Becs

Type de film: numérique

Archéologue: Luis Trudel-Lopez

No d'appareil: ARTE1

No	Date	Localisation	Orientation	Description
P8220069	22-08-2023	6A	O	6A100
P8220070	22-08-2023	6A	N	6A100
P8220071	22-08-2023	6A	E	paroi est de 6A, premier 1,2m
P8220072	22-08-2023	6A	SO	6A100
P8220073	22-08-2023	6A	O	6A100
P8220074	22-08-2023	6A	NO	6A4
P8220075	22-08-2023	6A	E	6A100 piliers a et b
P8220076	22-08-2023	6A	N	6A100 piliers a et b
P8220077	22-08-2023	6A	SO	6A100 piliers a et b
P8220078	22-08-2023	6A	-	6A100 démantelé (sole)
P8220079	22-08-2023	6A	N	6A200
P8220080	22-08-2023	6A	NE	6A200
P8220081	22-08-2023	6A	SE	6A200
P8220082	22-08-2023	6A	SO	6A200
P8220083	22-08-2023	6A	N	6A100 ouest (flou)
P8220084	22-08-2023	6A	N	6A100 ouest
P8220085	22-08-2023	6A	S	6A100 ouest
P8220086	22-08-2023	6A	N	6A100 ouest
P8220087	22-08-2023	6A	S	6A100 ouest
P9200088	20-09-2023	6A	E	vue générale avant réexcavation profonde
P9200089	20-09-2023	6A	E	stratigraphie paroi est
P9200090	20-09-2023	6A	S	limite du remblai de sable / vue d'ensemble
P9200091	20-09-2023	6A	SE	profondeur excavation
P9200092	20-09-2023	6A	E	stratigraphie paroi est
P9200093	20-09-2023	6A	-	spike d'un quai
P9200094	20-09-2023	6A	N	6A300
P9200095	20-09-2023	6A	S	6A300
P9200096	20-09-2023	6A	E	6A300
P9200097	20-09-2023	6A	E	6A300 vue de profil
P9200098	20-09-2023	6A	S	6A12
P9200099	20-09-2023	6A	O	6A50

Annexe 4

NOTES DE TERRAIN

Supervision archéologique— Registre quotidien—1/2 ARTEFACTUEL

Projet: caserne Dalhousie Client: Gros-Bacs Site: CeEt-536

Archéologue: LTL Date: 22 août 2023

Appel: plusieurs retards depuis mardi le 15, début des travaux d'excavation

Préavis: +48 h

STOP	Heure	Action	Secteur	Découverte
	6h00			
	6h15			
	6h30			
	6h45			
	7h00	R		
	7h15	Sx	6A côté est	
	7h30	E		6A100
	7h45	↓		
	8h00	A	démantèlement base béton	
	8h15	↓		
	8h30	↓		
	8h45	↓		
	9h00	Sx	6A côté sud	
	9h15	↓		
	9h30	E		
	9h45	Sx	6A côté sud	
	10h00	↓		
	10h15	↓		
	10h30	A	changement caméras	
	10h45	↓	+ démantèlement 6A100	
	11h00	↓		
	11h15	↓		
	11h30	↓		
	11h45	↓		
	12h00	X	Dîner	
	12h15	↓		
	12h30	Sx	6A centre + côté nord	
	12h45	↓		
	13h00	↓	6A3	
	13h15	↓		
	13h30	↓		
	13h45	↓		
	14h00	↓		6A200
	14h15	↓		
	14h30	E		
	14h45	Sx	6A côté ouest	
	15h00	↓		
	15h15	↓		6A100 suivant
	15h30	↓		
	15h45	E		
	16h00	↓		
	16h15	X	départ	
	16h30	↓		
	16h45	↓		
	17h00			
	17h15			
	17h30			
	17h45			
	18h00			
	18h15			
	18h30			
	18h45			
	19h00			

Notes

Météo ensoleillé

Description des équipements

CX145C godet à fosse 5' et à dent 3'

Notes générales et identifications Tikal des découvertes

6A1 dallage ancien parc (10 cm)

6A2 gravier 0-3/4" gris foncé homogène compact mais friable (20cm)

6A3 sable normalisé jaunâtre homogène meuble (40cm) secteur nord sur 35cm large en profondeur aussi 78' profond

6A4 limon sableux gris-noirâtre homogène peu compact, oxydé, nombreux de charbon et mortier (5%) beaucoup de brindilles, fibre de bois (5%), cailloux (5%) brique (2%) pierres (10 à 15%) fragments drain gris (remblai divers + comblement 750cm) verre, TCF, os [fin XIXe?] tuyaux cuivre et fonte, pipe, faïence, clous charbon minéral (1%) balastrière (<1%)

STOP: X = Arrêt d'excavation due à l'archéologie

Action:
Sx: Surveillance d'excavation mécanique
Sm: Surveillance d'excavation manuelle
R: Réunion
A: Attente
P: Pause
E: Enregistrement
F: Fouille
X: Arrêt non payé (dîner, fin de journée, absence)

Personnes présentes:

Surintendant: Michel Thibeault (BL)

Surveillant:

Autres intervenants: Philippe (Construction Deric)

Supervision archéologique— Registre quotidien—1/2

ARTEFACTUEL

Projet: caserne Dalhousie Client: Gros-Becs Site: CeEt-536

Archéologue: LTL Date: 20 septembre 2022

Appel: (+48h avec rapport météo) réexcavation autour des pieux

Préavis: +48 h

STOP	Heure	Action	Secteur	Découverte
	6h00			
	6h15			
	6h30			
	6h45			
	7h00	A	arrivée au chantier	
	7h15	Sx	6A coin NE	
	7h30	↓		
	7h45			
	8h00			
	8h15			
	8h30			
	8h45			
	9h00			
	9h15	↓		
	9h30	E		
	9h45	R		
	10h00	E		6A100
	10h15	Sx		
	10h30	↓	6A côté est	
	10h45			
	11h00			
	11h15			
	11h30			
	11h45	↓		
	12h00	X	Dîner	
	12h15			
	12h30	Sx	6A côté sud	
	12h45	↓		
	13h00			
	13h15			
	13h30			
	13h45			
	14h00			
	14h15			
	14h30			6A50
	14h45			
	15h00			
	15h15	↓		
	15h30	X	départ du chantier	
	15h45			
	16h00			
	16h15			
	16h30			
	16h45			
	17h00			
	17h15			
	17h30			
	17h45			
	18h00			
	18h15			
	18h30			
	18h45			
	19h00			

Notes

Météo ensoleillé passage nuageux

Description des équipements

Cat 305.5E2 godet à dent 32" et à fossé 4'

Notes générales et identifications Tikal des découvertes

jusqu'à la profondeur de 1,2m les sols précédemment excavés ont été remplacés par du gravier 0-3/4"

parution de 6A44 vers 10cm

6A5 sableux noirâtre homogène peu compact (7cm)

6A6 limon sableux gris foncé à brunâtre homogène peu compact granules de mortier 10%, granule charbon bois 2%, lustres, métal (4cm) vitre

6A7 couche de mortier de sable gris-blanchâtre poussière à rougeâtre compact grossièrement compact (11cm)

6A8 sable limoneux brun-gris homogène peu compact, bcp d'intrusions en surface cailloux 2%, poussière mortier 1%, MO %, poussière charbon bois 1% (10cm)

6A9 couche de cailloutis de gravier très compact homogène noir lustré (6cm)

6A10 (10cm) sable limoneux peu compact homogène gris-brun oxydé, cailloux calcaire en décomposition <15cm (10%) granules mortier (1%) métal, TCFB, pipe, os, lustres, vitre, fibre de bois (5%)

6A11 arrêt des excavations au sommet de cette couche de gravier comme 6A9

STOP: X = Arrêt d'excavation due à l'archéologie

Action:
Sx: Surveillance d'excavation mécanique
Sm: Surveillance d'excavation manuelle
R: Réunion
A: Attente
P: Pause
E: Enregistrement
F: Fouille
X: Arrêt non payé (dîner, fin de journée, absence)

Personnes présentes:
Surintendant:
Surveillant:
Autres intervenants:

Supervision archéologique— Registre quotidien—2/2

ARTEFACTUEL

Projet: Dalhousie | Client: Gros-Becs | Site: CeEt-536

Archéologue: LTL | Date: 20 septembre 2023

Croquis de localisation des travaux

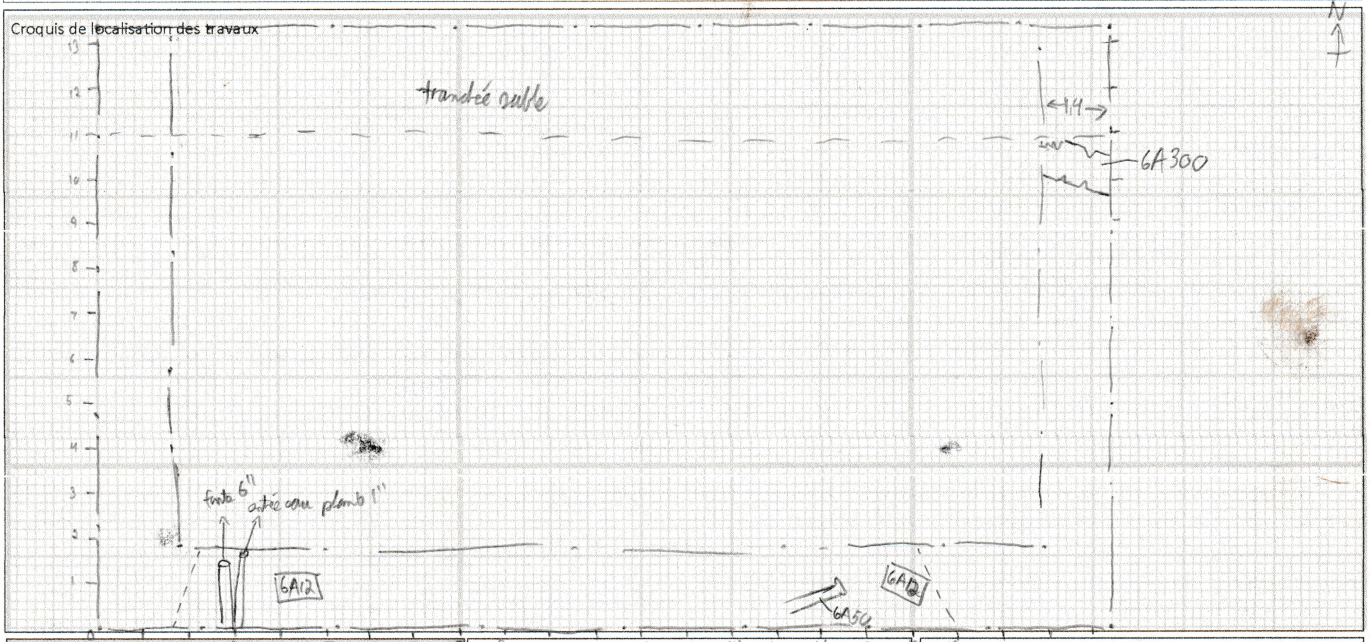

Stratigraphie principale

Descriptions et profondeurs

6A12 remblai de grosses pierres calcaires + grès par dessus un drain en grès de 12" à 1,9m de la surface ↳6A50

Notes

6A300 mur de surface ou comblement des quais mur 1,4m de long, 91cm large >70cm haut, 4 assises irrégulières non dressé, maçonnerie sèche 3 épaisseurs à 75cm 1" large, 54 à 66cm long bs vers des autres vers face sud 38x10x25, 45x18x7, 15x8x6 bruts en angle à 4,5m du coin NE, à 1,2m sous surface bs sols au sud sont accotés contre parement double avec blocage

Suivis à faire

Supervision archéologique— Registre quotidien—1/2 ARTEFACTUEL

Projet: caserne Dalhousie Client: Gros-Becs Site: CeEt-536

Archéologue: LTL Date: 21 septembre 2023

Appel: poursuite des travaux d'hier

Préavis: ——— h

STOP	Heure	Action	Secteur	Découverte
	6h00			
	6h15			
	6h30			
	6h45			
	7h00			
	7h15	A	arrivée au chantier	
	7h30		ralentissage + caméras	
	7h45	↓		
	8h00	Sx	6A côté nord	
	8h15		↓	
	8h30			
	8h45		6A côté ouest	
	9h00			
	9h15			
	9h30			
	9h45			
	10h00			
	10h15			
	10h30			
	10h45			
	11h00			
	11h15			
	11h30			
	11h45	↓		
	12h00	X	Dîner	
	12h15			
	12h30	A		
	12h45			
	13h00	↓		
	13h15	Sx	6A coin nord-ouest	
	13h30			
	13h45			
	14h00			
	14h15			
	14h30			
	14h45			
	15h00			
	15h15			
	15h30	↓		
	15h45		Départ chantier +	
	16h00		Dépôt au LRAA	
	16h15	↓		
	16h30			
	16h45			
	17h00			
	17h15			
	17h30			
	17h45			
	18h00			
	18h15			
	18h30			
	18h45			
	19h00			

Notes

Météo ensoleillé, dégagé

Description des équipements

Cat 305.5E2 godet à dent + lame de 32"

Notes générales et identifications Tikal des découvertes

STOP: X = Arrêt d'excavation due à l'archéologie

Action:
Sx: Surveillance d'excavation mécanique
Sm: Surveillance d'excavation manuelle
R: Réunion
A: Attente
P: Pause
E: Enregistrement
F: Fouille
X: Arrêt non payé (dîner, fin de journée, absence)

Personnes présentes:
Surintendant:

Surveillant:

Autres intervenants:

Supervision archéologique— Registre quotidien—2/2

ARTEFACTUEL

Projet: Dalhousie Client: Gros-Becs Site: CeEt-536

Archéologue: LTL Date: 22 août

Croquis de ~~localisation~~ des ~~travaux~~

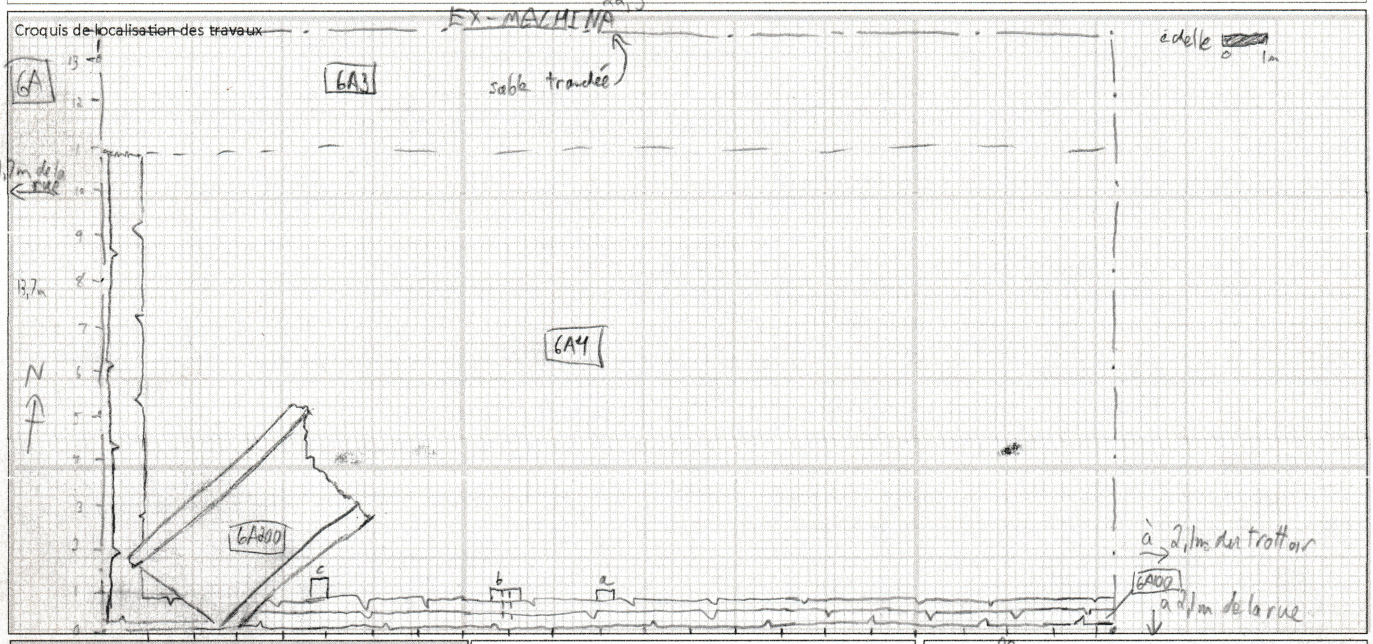

Stratigraphie principale

Descriptions et profondeurs

Notes

piers à tous les 7' à 8', excavant à l'intérieur jusqu'à 4' de profond à grandeur puis 3' de plus sur les bords

6A100 parement droit et simple pierre calcaire ébauchée avec dessus recouvert de béton, 36cm large, 35cm sous surface, 50cm haut, empattement de 33cm large, 75cm haut

de cano-tube de béton armé de 4' de haut à travers le terrain

pilier de béton le long du mur $60^{b} \times 30$ et $30^{a} \times 30$

petite canalisation de 2" en brique dans un des piliers c: 38x50

l'empattement 56cm haut, 75cm large béton + pierre parement double avec blocage directement sur 6A4, 2+6 barreaux, dressé 20x20x15, 30x20x45, 15x15x5

6A200 rampe accès béton sur dé 3/4" net 1,8 large, chaque rebord 40cm large 5m long maximum 7cm épais pente descendante vers NE 70cm + bas

6A100 tourne vers le nord du côté ouest mais il reste seulement l'empattement de 75cm de large à 1,1m de profondeur arrête à 2,8m du nord, reconstruction mais 70cm de haut, dessus lissé bien fini

Quelques cordes de 5cm qui descendent la surface vers le Nord

Suivis à faire

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2

Fouille des sites BiFw-187 et BiFw-188

Intervention archéologique 2023

Rapport

Rapport présenté à
Hydro-Québec
par Archéotec inc.
Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Hydro Québec

7043

Page couverture: Photo à droite - Équipe de fouille sur le site BiFw-187 composée de Brooke Wawatie, Camille Dubois-Francoeur, Emmanuelle Duchemin, Lucas Barbeau, Jade Parent, Jennifer Tenasco et Benoit Proulx (de gauche à droite), Photo Archéotec _DSC0848. Photos des artéfacts - (en haut à gauche) burin-racloir, T-507; (milieu à gauche) chute de burin, T-484; (en bas à gauche) chute de burin, T-266.

Page titre: Photo à gauche - Site BiFw-188 en fin de fouille, Photo Archéotec BiFw-188_GAF23_CH1_OCT_0157; Photos des artéfacts - (en haut à droite) éclats de quartz, T-938; (milieu à droite) burin en quartz, T-1029; (en bas à gauche) burin en quartz T-1025.

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2

Fouille des sites BiFw-187 et BiFw-188

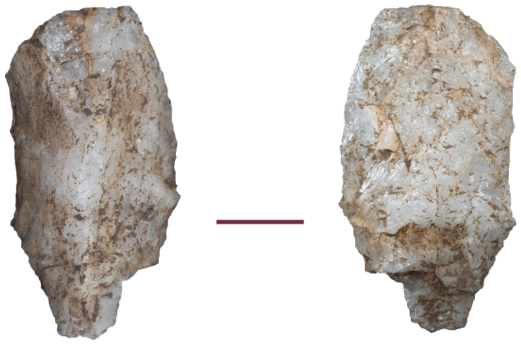

Intervention archéologique 2023

Rapport

Rapport présenté à
Hydro-Québec
par Archéotec inc.
Juillet 2024

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Hydro Québec

7045

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique:

Archéotec inc.

Direction générale

Daniel Chevrier

Chargé de projet

Chavin Chavez Vyroubal

Archéologues

Jade Parent, *assistante archéologue*
Lucas Barbeau, *archéologue anishinabe*
Jennifer Tenasco, *archéologue anishinabe*
Brooke Wawatie, *archéologue anishinabe*
Julie Fournier, archéologue
Camille Dubois-Francoeur, *archéologue*
Emmanuelle Duchemin, *archéologue*
Benoit Proulx, *archéologue*
Xavier Dagenais-Chabot, *archéologue*

Rédaction

Chavin Chavez Vyroubal
Emmanuelle Duchemin
Jade Parent

Cartographie

Maximilien Laly

Éditique

Camille Dubois-Francoeur

Photographie des artéfacts

Chavin Chavez Vyroubal

Hydro-Québec

Martin Perron, *Environnement, archéologue*

Les Entreprises Archéotec inc.
Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (**www.archeotec.ca**) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des recherches au terrain partout au Québec depuis 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse, et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.
1115, rue de Louvain Est Montréal, Bureau 206
Montréal, H2M 2E6
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1. Introduction 1

1.1 Mandat 1
1.2 Déroulement des travaux 1

2. Méthodologie 5

3. État des connaissances 7

3.1 *Sites préhistoriques répertoriés* 7
3.1.1 BiFw-002 7
3.1.2 BiFw-013 7
3.1.3 BiFw-014 8
3.1.4 BiFw-23 9
3.1.5 BiFw-39 9

4. Cadre paléogéographique 15

4.1 Mise en place du secteur 15
4.2 Le climat, la végétation, les ressources fauniques 18
4.3 Géomorphologie et évolution du secteur à l'étude 19

5. Occupation à la période préhistorique 21

5.1 Portrait régional de l'occupation préhistorique 21
5.1.1 Période Paléoindien 21
5.1.2 Période de l'Archaïque 22
5.1.3 Période du Sylvicole 23

5.2 Synthèse du portrait de l'occupation préhistorique 24
5.3 Présence Anishinàbe 26

6. Occupation à la période historique 29

6.1 Seizième et dix-septième siècles 29
6.1.1 Les premiers voyageurs européens 29
6.1.2 Samuel de Champlain, 1613 29
6.1.3 Le commerces des fourrures et les relations avec les Anishinàbeg 31
6.1.4 Les sentiers de portage : Des Chaudières, Du Milieu, Des Chesnes 32
6.1.4.1 Les forts de la rivière des Outaouais 35

6.2 Dix-huitième siècle 38
6.2.1 Les postes de traite 38
6.2.2 Le développement des l'exploitation forestière 38
6.2.2.1 Développement des Cantons 39

6.3 Dix-neuvième siècle et vingtième siècles : le développement de Hull 39

6.3.1 La rivière des Outaouais 41
6.3.2 La première moitié du dix-neuvième siècle : Philémon Wright 41
6.3.2.1 Le village Wright 42
6.3.2.2 L'exploitation forestière 44
6.3.2.3 La colonisation du territoire et les autochtones dans la vallée de l'Outaouais 44
6.3.3 Deuxième moitié du dix-neuvième siècle et début du vingtième siècle : E.B. Eddy 45
6.3.3.1 Incendie de 1882 47
6.3.3.2 L'essor du papier et de la papetière de 1889 49
6.3.3.3 Incendie de 1900 et reconstruction 49
6.3.4 Le vingtième siècle et le déclin de l'industrie du papier 50
6.3.5 Les chemins de fer 50
6.4 Le terrain à l'étude à la période historique 51
6.4.1 Dix-septième et dix-huitième siècles 51
6.4.2 Dix-neuvième et vingtième siècles 52
7. Résultats 57
7.1 Résumé de l'inventaire 2022 57
7.1.1 BiFw-187 57
7.1.2 BiFw-188 57
7.2 Résultats des fouilles archéologiques 57
7.2.1 BiFw-187 57
7.2.1.1 Aire A 60
Analyse de la culture matérielle préhistorique 65
Les éléments de débitage 65
Séquence de réduction 65
Matières premières représentées 68
Les outils taillés 68
Types d'outils et fonctions des outils 69
Provenance des matières lithiques 73
Le chert de Kichisipi 74
Informations sur le chert dans les blocs calcaires 76
Structures de combustion 78
7.2.1.2 Aire B 82
7.2.1.3 Aire C 83
7.2.1.4 Sondages 84
7.2.1.5 Artéfacts associés à la période historique 85
7.2.2 BiFw-188 87
7.2.2.1 Analyse de la culture matérielle préhistorique 93

Les éléments du débitage *93*
7.2.2.2 Artéfacts associés à la période historique 97

8. Conclusion et recommandations 101

9. Références 103

9.1 Documents imprimés 103
9.2 Site internet 108
9.3 Documents cartographiques 109
9.4 Documents iconographiques 110

10. Annexes 111

10.1 Catalogues photos 111

Liste des figures

Figure 4.1 Configuration de la rivière des Outaouais à 56 m d'altitude 20
Figure 4.2 Profil ouest-est du secteur à l'étude 20
Figure 5.1 Peinture représentant l'histoire de la Création de l'Île de la Tortue 27
Figure 6.1 Détail de la carte de Champlain (1632) montrant notamment le cours de la rivière des Outaouais 30
Figure 6.2 Détail d'une carte de l'Amérique septentrionale 32
Figure 6.3 Le diagramme du canton de Hull en 1802 33
Figure 6.4 Détail de la Carte générale du Canada 1703 36
Figure 6.5 Détail de Carte du Canada 1711 37
Figure 6.6 A Plan of the new townships on the Grand or Ottawa River, détail, Joseph Bouchette, 1815 39
Figure 6.7 Portion sud du Canton du Hull, 1831 40
Figure 6.8 Le secteur de Hull limité par une ligne jaune 40
Figure 6.9 Le Trou du Diable, Une partie des chutes Chaudière vues de Hull, 1851. Aquarelle 41
Figure 6.10 Vue du village fondé par Wright aux chutes des Chaudières, à Hull, sur la rivière des Outaouais, dans le Bas-Canada, H. Du Vernet, 1823 42
Figure 6.11 Plan d'une partie du village de Hull, John Burrows, 26 janvier 1824 43
Figure 6.12 Insurance plan of Ottawa, Ontario, June 1878, par Chas. E. Goad. 1878. 46
Figure 6.13 Plan des installations de Eddy, 1884 47
Figure 6.14 Plan isométrique, E. B. Eddy, Hull, Quebec, Charles E. Goad, March 1884. 48
Figure 7.1 Profil stratigraphique de la ligne 204 N, site BiFw-187 62

Figure 7.2 Profil stratigraphique de la ligne 105 E, site BiFw-187 63
Figure 7.3 Chert Kichisipi provenant de BiFw-172 (Ouellet 2017) 74
Figure 7.4 Publicité de la Macdonald Tobacco Company 86
Figure 7.5 Profil stratigraphique de la ligne 202 N, site BiFw-188 90
Figure 7.6 Profil stratigraphique de la ligne 407 E, site BiFw-188 91

Liste des photos

Photo 6.1 The Old Portage trail past the Little Chaudiere, Val-Tétreau, Hull, looking west, 1924. 34
Photo 6.2 Drave à l'embouchure de la rivière Gatineau. 44
Photo 6.3 Les ruines de la Eddy après l'incendie de 1900 49
Photo 6.4 Convoi ferroviaire traversant le pont Prince-de-Galles, 1910 50
Photo 6.5 Livraison de la première locomotive électrique en 1896, fabriquée par le Canadian General Electric Co. 51
Photo 7.1 Vue aérienne du site BiFw-187 58
Photo 7.2 Vue du site BiFw-187 avant le débrouissaillage 58
Photo 7.3 Implantation du site BiFw-187 59
Photo 7.4 Profil ouest du puits 200N-103E 64
Photo 7.5 Éclats de moyennes dimensions sur le site BiFw-187 67
Photo 7.6a Chute de burin, 202N-105E, T-484 72
Photo 7.6b Chute de burin, 204N-105E, T-266 72
Photo 7.7a Burin-racloir, 197N-103E, T-507 72
Photo 7.7b Burin-racloir, S8 72
Photo 7.8 Broyeur, Str. 1, 203N-105E, T-550 73
Photo 7.9 Blocs de chert Kichisipi 75
Photo 7.10 Blocs de chert Kichisipi, ... 76
Photo 7.11 Broyeur en place, Strucure 1 78
Photo 7.12 Cupules de feu, structure 1 78
Photo 7.13 Structure 1, puits 203N-105E, surface 10-20 80
Photo 7.14 Chert naturel, puits 203N-103E, profil ouest 80
Photo 7.15 Chert naturel, puits 203N-103E, en plan 81
Photo 7.16 Détail nodule de chert naturel, puits 202N-104E 81
Photo 7.17 Aire B (en premier plan) du site BiFw-187 82
Photo 7.18 Puits 193N-103E, surface 20-30 82
Photo 7.19 Aire C du site BiFw-187 83

Photo 7.20 Sondage négatif 15, paroi sud-ouest 84
Photo 7.21 Sondage négatif 15, plan 84
Photo 7.22 Boulettes de minerai de fer, T-863 85
Photo 7.23 Étiquette à tabac, T-306 86
Photo 7.24 Photo aérienne du site BiFw-188 87
Photo 7.25 Boisé du site BiFw-188 87
Photo 7.26 Vue générale du site BiFw-188 après le défrichage 88
Photo 7.27 Paroi ouest, puits 203N-408E, BiFw-188 92
Photo 7.28 Éclats de quartz, 203N-408E, T-938 93
Photo 7.29 Burin en quartz, 202N-405E, T-1025 94
Photo 7.30 Burin en quartz, 202N-405E, T-1029 95
Photo 7.31 Tuyau de pipe Bannerman, T-1083 97
Photo 7.32 Fragments de tuyau de pipe, T-933 97
Photo 7.33 Goulot de bouteille, T-2024 98
Photo 7.34 Fragments de bouteille cylindrique à cul sphérique, T-904 98
Photo 7.35 Objet en métal cuivreux, T-931 98
Photo 7.36 Tête de bouchon de type clubsauce, T-943 98
Photo 7.37 Bouton en verre de type Rosarian, T-2042 99
Photo 7.38 Bille en terre cuite grossière, T-2001 99
Photo 7.39 Douille de la calibre .22 de la Dominion Cartbridge Company, T-2024 99

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Sites archéoliques dans la région à l'étude 11
Tableau 7.1 Distribution des artéfacts sur le site BiFw-187 selon des niveaux arbitraires ..60
Tableau 7.2 Répartition des éléments de débitage du site BiFw-187 par matière première 66
Tableau 7.3 Représentation des dimensions des éclats du site BiFw-187 67
Tableau 7.4 Distribution des différents type d'outils selon leur fonction sur le site BiFw-187 69
Tableau 7.5 Distribution du matériel lithique présentant des stigmates d'altération par la chaleur sur le site BiFw-187 79
Tableau 7.6 Distribution des artéfacts sur le site BiFw-188 selon des niveaux arbitraires ..88
Tableau 7.7 Répartition des éléments de débitage du site BiFw-188 par matière première 93
Tableau 7.8 Représentation des dimensions des éclats du site BiFw-188 94
Tableau 7.9 Distribution des différents type d'outils selon leur fonction sur le site BiFw-188 95

Liste des cartes

Carte 1.1 Carte de localisation de la zone à l'étude 3
Carte 3.1 Localisation des sites archéologiques 10
Carte 6.1 Portages des rapides de la Chaudière 53
Carte 6.2 Photographies aériennes de 1933 polyphasée 54
Carte 7.1 Plan général de BiFw-187 61
Carte 7.2 Zones géologiques à proximité de la zone d'étude 77
Carte 7.3 Plan général du site BiFw-188 89

Liste des plans

Plan 7.1 Plan détaillé du site BiFw-187 70
Plan 7.2 Plan détaillé de la structure 1 du site BiFw-187 71
Plan 7.3 Plan détaillé du site BiFw-188 96

Résumé

Ce rapport dresse le portrait des interventions archéologiques ayant eu lieu sur les sites BiFw-187 et BiFw-188, à Hull, près du campus de l'Université du Québec en Outaouais sous les lignes électriques d'Hydro-Québec reliant le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. À la suite d'un inventaire à l'automne 2022, l'équipe d'Archéotec est retournée sur le terrain en août et en octobre 2023 afin de faire la fouille des deux sites ainsi découverts. Le permis de recherche archéologique associé au projet est le suivant : 23-ARCH-07.

Le présent rapport décrit les différentes aires de fouilles et le déroulement des interventions et discute des témoins archéologiques mis au jour. Les fouilles ont été réalisées en collaboration avec la nation anishinabe de Kitigan Zibi et 3 jeunes archéologues du groupe Anishinàbe Odjíbikan se sont joints à l'équipe d'Archéotec au mois d'octobre.

Des éclats et des outils d'appoints tels des burins en chert Kichisipi (BiFw-187) et en quartz (BiFw-188) ont été mis au jour de même que des blocs et des nodules de matière première. Sur les deux sites, des pierres fracturées et rubéfiées ont aussi été trouvées. Sur le site BiFw-187, elles étaient associées à une structure de combustion probablement utilisée pour fracturer les blocs calcaires emprisonnant le chert.

Auteur : Les Entreprises Archéotec inc.
Date : Juillet 2024
Référence : ARCHÉOTEC INC. 2024. Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Fouilles des sites BiFw-187 et BiFw-188. Rapport remis à Hydro-Québec, 111 p.
Mots-Clés : Gatineau, Hull, Fouilles archéologiques, Poste Val-Tétreau, centrale Hull-2, Rivière des Outaouais, Chert Kichisipi, Quartz, BiFw-187, BiFw-188, Préhistoire

1. Introduction

1.1 Mandat

Dans le cadre du renouvellement du réseau électrique entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2 dans la municipalité de Gatineau, Hydro-Québec a mandaté la firme Archéotec inc. pour réaliser le volet archéologique des études environnementales reliées à ce projet. À l'automne 2022, un inventaire archéologique qui visait à vérifier le potentiel archéologique théorique a eu lieu dans 11 zones prédéterminées se situant dans le corridor à l'étude pour l'enfouissement de la nouvelle ligne et le démantèlement postérieur de la ligne existante. Cette intervention avait permis la découverte de deux sites archéologiques préhistoriques : BiFw-187 et BiFw-188.

Deux campagnes de fouilles ont par la suite été menées d'abord entre le 10 août et le 1er septembre 2023, puis entre le 10 et le 18 octobre 2023. Les fouilles ont été effectuées par une équipe composée de quatre à cinq archéologues d'Archéotec au mois d'août à qui se sont joints trois archéologues anishinabes au mois d'octobre. Conformément à la Loi sur le patrimoine archéologique, le permis de recherche archéologique 23-ARCH-07 a été obtenu du ministère de la Culture et des Communications pour l'intervention archéologique. Les résultats de cette campagne de fouille sont exposés dans le présent rapport.

La première campagne de fouilles avait pour but de fouiller le site BiFw-187 divisé en trois aires de fouille (A, B et C). Pour ce premier site, 37,5 m² ont été fouillés. La seconde intervention visait la fouille du site BiFw-188. Pour ce qui est de ce deuxième site, 16 m² ont été fouillés.

Au total, 53,5 m² ont donc été fouillés pour l'ensemble des deux sites lors des campagnes de fouilles de 2023.

1.2 Déroulement des travaux

La première campagne des travaux a débuté le 10 août 2023 et s'est poursuivie jusqu'au premier septembre de la même année pour un total de 22 jours de terrain consécutifs. Les travaux ont été réalisés par une équipe de cinq personnes composée de quatre archéologues de terrain, du chargé de projet.

La mobilisation de l'équipe au terrain, c'est-à-dire la préparation du matériel, le chargement du camion et le déplacement vers Gatineau, s'est faite le 10 août. Les derniers enregistrements et relevés, la fermeture et la sécurisation du site BiFw-187, ainsi que le retour de l'équipe à Montréal ont été faits le 1er septembre. Les premières journées ont été consacrées au défrichage des sites BiFw-187 et BiFw-188, ainsi qu'à l'implantation d'un quadrillage sur ces deux sites. Puis, l'équipe s'est concentrée à la fouille du site BiFw-187.

L'horaire de travail était de 9 h par jour, incluant le déplacement entre l'hébergement et le site de travail, à raison de six jours par semaine.

Un total de 37,5 m² a été fouillé dans les aires A, B et C du site BiFw-187. Cinq sondages manuels ont aussi été excavés à la demande d'Hydro-Québec. Ces derniers se situent au nord de l'aire A du site BiFw-187 et avaient pour objectif de vérifier la continuité de l'occupation sur le plateau supérieur en lien avec le démantèlement d'une deuxième ligne de transport. Ce démantèlement n'était pas prévu au moment de l'inventaire archéologique. Ces sondages ont été localisés à l'aide d'un GPS et leur numérotation poursuivait celle entamée en 2022 lors de l'inventaire archéologique.

L'arpentage complet du site BiFw-187 ainsi que la prise de photographie pour la documentation photogrammétrique ont été effectués le 13 octobre 2023 et le remblayage manuel le lendemain.

La deuxième campagne des travaux a débuté le 10 octobre 2023 et s'est poursuivie jusqu'au 18 octobre pour un total de huit jours de terrain. Les travaux ont été réalisés par une équipe composée de trois archéologues de terrain, du chargé de projet, d'une assistante et de trois archéologues anishinabes. L'équipe était logée au même endroit que lors de la campagne précédente. La préparation et le transport entre Montréal et Gatineau ont eu lieu le 10 octobre à l'aller et le 18 octobre au retour.

La deuxième campagne visait à fouiller quelques puits supplémentaires sur le site BiFw-187, puis à se concentrer sur la fouille du second site ; BiFw-188. L'horaire de travail était de 9 h par jour, incluant le déplacement entre l'hébergement et le site de travail, du lundi au samedi. 16 m² ont été fouillés afin de documenter ce site. Le remblayage manuel du site a eu lieu le 18 octobre avant le départ vers Montréal.

Zone d'étude
Ligne à démanteler
Réseau souterrain
Site archéologique à l'étude

BiFw-187
BiFw-188

Rue De Lorimier
Rue Saint-Jean-Bosco
Rue Booth
Rue Bienville
Rue Lavigne
Rue Duquesne
Rue Graham
Rue Pharand
Rue Bouchervillle
Rue du Roussillon
Rue Hormidas-Dupuis
Rue Gendron
Rue Saint-François
Promenade de la Gatineau
Promenade du Lac-des-Fées
Boulevard Saint-Joseph
Corridor Rapibus
Rue Millar
Boulevard Alexandre-Taché
Rue De Lanaudière
Rue Balleau
Boulevard de Lucerne
Rue Begin
Rue Coallier
Rue Boudria
Rue Barrette
Rue Tétreau
Rue Bourget
Parc Brébeuf
Parc des Chars-de-Combat
HÔPITAL EN SANTÉ MENTALE PIERRE-JANET
Université du Québec en Outaouais
Rue Montcalm
Rue Jean-Dallaire
Rue Hanson
Rue Taylor
Rue Murray
Rue Hadley
Rue Wright
Ruisseau de la Brasserie
Parc de la Francophonie
Rue Wellington
Promenade du Portage
Rue Laurier
Rue des Braves du Coin
Rue Gagnon
Rue Marin
Rue de Carillon
Rue Frontenac
Rue Eddy
Rue de l'Hôtel-de-Ville
Rue Hélène-Duval
Rue Kent
Boulevard Maisonneuve
Rivière des Outaouais
Île Yvette-Naubert
Île Cape
Île Boom
Île Young
Lemieux Island
Petits rapides des Chaudières
Bell Island
Booth Street (Ont.)
Wellington Street (Ont.)

75°44'
75°43'
45°25'30"
45°25'

Gatineau
Rivière Gatineau
Hull
Val-Tétreau
Ruisseau de la Brasserie
Rivière des Outaouais
0 1 2 km

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Localisation générale de la zone d'étude

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Sites archéologiques, Archéotec, 2023 ; MCCQ, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_001_1_zetude_240625.mxd

0 75 150 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 1.1

Juin 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

2. Méthodologie

Avant de commencer les travaux de fouilles, un important travail de préparation doit être effectué. Ce travail implique entre autres le dégagement de l'aire de travail par défrichage manuel, l'installation de bâches pour abriter les travailleurs et la mise en place des éléments du quadrillage.

La documentation d'un site se fait par le dégagement d'unités de fouille, ou de puits, d'un mètre sur un mètre. Les puits sont distribués en quinconce, de manière à pouvoir documenter toutes les parois. À l'intérieur de ces unités, les sols sont excavés manuellement, à la truelle, en respectant des paramètres horizontaux et verticaux.

À l'horizontale, les unités sont divisées en quadrants ou en sous-quadrants. Ce découpage ainsi que le positionnement horizontal des objets permettent d'obtenir une meilleure précision de la distribution des artéfacts récupérés.

À la verticale, les unités sont fouillées par quadrant et par niveaux arbitraires de 10 cm d'épaisseur (couches 0-10, 10-20 et 20-30 cm). Cette stratégie permet non seulement un contrôle de la distribution horizontale des témoins archéologiques, mais également un contrôle de leur répartition verticale, celle-ci atteignant par endroit un étalement de plus de 20 cm. Ce contrôle de la distribution verticale des artéfacts et autres témoins archéologiques permettra entre autres de vérifier la présence d'occupations multiples sur le site. Tous les sols excavés ont été tamisés à l'aide d'un tamis aux mailles de 1/8 de pouce et les artéfacts ont fait l'objet d'un catalogage préliminaire sur le terrain (par unité).

Un ensemble de relevés complète les observations pour chacune des unités de fouille : relevé des parois, dessins et croquis en plan, couverture photographique, description pédologique des niveaux de fouille, etc. Les structures observées ont été fouillées méthodiquement et de manière à bien cerner l'organisation et l'étendue du site.

3. État des connaissances

3.1 Sites préhistoriques répertoriés

L'analyse des données archéologiques connues dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude a révélé la présence de 30 sites archéologiques et 20 zones d'information archéologique (ZIA). Ces sites sont présentés au tableau 3.1 et localisés, sur la carte 3.1.

La présence autochtone dans la région est bien représentée par la concentration de sites préhistoriques qui ont été mis au jour dans le parc du Lac-Leamy. De nombreuses interventions ont permis de mettre au jour 22 sites archéologiques présentant une composante préhistorique (carte 3.1, tableau 3.1). Les occupations humaines sont étalées sur environ 6 000 ans, mais sont plus nombreuses à partir de 2 000 ans avant aujourd'hui. Les sites se trouvent sur la rive longeant la rivière des Outaouais (Kichesipi en Anishinaabemowin), le plus souvent à l'intérieur des baies ou le long des petits cours d'eau qui se jettent dans l'Outaouais. Ces environnements étaient favorisés parce qu'ils offraient une protection contre les courants forts de la rivière. Les fouilles ont démontré que l'utilisation des lieux se faisait essentiellement à la fin de l'été (Archéotec 2015b).

En 2014 et 2015, la fouille d'un site préhistorique d'envergure (BiFw-172), mis au jour dans le cadre de la revitalisation de la rue Jacques-Cartier à Gatineau, a permis de faire remonter l'occupation du secteur à près de 8 000 ans avant aujourd'hui (Archéotec 2015b, 2016c, Ouellet 2017).

Aussi, 18 sites d'occupation à composante historique ont été documentés à ce jour sur le territoire à l'étude. Ils témoignent pour la plupart d'occupations du dix-neuvième siècle liées à son développement agricole, urbain et industriel. Cinq de ces 29 sites sont situés à proximité de la zone d'étude et seront présentés ci-bas.

3.1.1 BiFw-002

Le site Kennedy (BiFw-002) est localisé dans le parc Moussette, au bout est du Petit Portage. Le Petit Portage, un lit de roches dénué de végétation outre de l'herbe dans des poches de terre, surplombe la rivière Outaouais. Ce sont dans ces poches de terres qu'ont été mis au jour quelques centaines d'éclats et deux pièces bifaciales. En plus des artéfacts, on y retrouve sous l'humus une couche culturelle remplie de charbons de bois (Benmouyal 1971).

3.1.2 BiFw-013

Le site BiFw-013 a été trouvé lors d'un inventaire à Val-Tétreau effectué par Arkéos en 1991. Il s'agit d'un site aux composantes préhistoriques et historiques localisé le long d'un ancien sentier de portage qui a permis de recueillir 124 artéfacts en surface ou légèrement enfoncés dans le sol. De ces objets, 113 sont préhistoriques, majoritairement des produits de débitage comprenant des débris avec un total de 47 ; des déchets de taille 33 ; 17 éclats bruts ;

neuf éclats ou débris portant des stigmates équivoques ; et un éclat retouché. Sur ce site, le débitage de cette matière (chert) a produit peu d'éclats aux caractéristiques habituelles telles qu'un plan de frappe et la présence d'un bulbe de percussion (Arkéos 1992 : 12). La majorité des produits du débitage récupérés sur le site sont caractérisés par des débris aux arêtes vives et aux bords irréguliers (Arkéos 1992 : 12). Deux fragments tubulaires en pierre polie, un pédoncule en chert et trois pointes en chert, dont une aurait été brisée et réutilisée comme grattoir, ont également été mis au jour sur ce site (Arkéos 1992 : 12). Des objets historiques ont été retrouvés sur le site et consistent en deux clous forgés, deux pierres à fusil en silex blond (probablement d'origine française) et un fragment de métal. Six autres artéfacts ont été récupérés lors de la fouille. Il pourrait s'agir de rebuts de pâte (Arkéos 1992 : 13).

3.1.3 BiFw-014

Un autre inventaire par Arkéos, en 1992, a permis la découverte du site BiFw-014. Celui-ci est localisé sur la rive nord de l'Outaouais, entre le pont ferroviaire au sud de la zone d'étude et la Baie Squaw. Un sentier, encore en utilisation au moment de l'inventaire, traverse le site du nord au sud (Arkéos 1993). Lors de cet inventaire, 14 sondages positifs ont révélé 329 écofacts, 170 artéfacts lithiques, deux tessons de poterie autochtone, des ossements humains, deux artéfacts historiques et une fondation en pierre sans mortier apparent (Arkéos 1993).

L'assemblage lithique du site comprend six matières premières différentes : le chert, qui domine la collection (71 %) ; le quartz (25 %) ; le siltstone (2,5 %) ; le quartzite (<1 %) ; le schiste argileux silicieux (<1 %) et le basalte (<1 %) (Arkeos 1993 : 16). Cet assemblage est composé principalement de rebuts du débitage qui représentent 90,6 % de la collection. Ils comprennent 66 éclats bruts, 57 débris, 28 déchets de taille, deux éclats retouchés et un nucléus (Arkeos 1993 : 16). On retrouve également dans l'assemblage plusieurs outils, dont quatre pointes ou fragments de pointes, trois ébauches, trois fragments, trois lames, un foret, un percuteur et un fragment d'outil poli. Trois des pointes de projectiles retrouvées sur le site sont diagnostiques de la période de l'Archaïque post-laurentien (4 500 AA - 3 000 AA) (Arkeos 1993 : 16). Elles ont été réalisées à partir de quartzite, de schiste argileux silicieux et de chert. Chacune possède un pédoncule et est incomplète distalement. Deux d'entre elles présentent des retouches parallèles (Arkeos 1993 : 16).

Les vestiges de poteries retrouvés au site BiFw-14 consistent en un tesson de corps sans décor et une grenaille. Ils sont associés à la période Sylvicole (Arkéos 1993 : 17).

Une inspection visuelle a permis de relever la présence de fondations de pierres dans le secteur. Des objets liés à l'occupation de cette structure à la période historique se trouvaient à proximité de celle-ci. De plus, des sondages réalisés à proximité ont permis de documenter la présence d'un sol d'occupation (Arkéos 1993 : 37).Parmi les artéfacts prélevés,

on trouve des objets domestiques comme du verre à bouteille, du verre à vitre et du métal ; on trouve également des os de gros mammifères dont certains présentaient des traces de sciage (Arkéos 1993 : 20).

3.1.4 BiFw-23

Lors d'un inventaire couvrant le secteur du parc Jacques Cartier, un site préhistorique a été découvert en 1994. Un nouvel inventaire réalisé en 2003 a permis d'agrandir l'étendue du site (Laliberté 2003). Le site BiFw-23 se trouve à proximité de la maison Charron construite au dix-neuvième siècle. Des artéfacts de la période historique ont d'ailleurs été mis au jour los de ces inventaires.

Une bonne partie du site préhistorique a été érodée. Laliberté estime qu'une superficie de 1 600 mètres carrés se trouve mieux préservée puisque celle-ci aurait échappé aux dommages causés par les travaux de nivellement du parc (Laliberté 2003 : 22).

En 1994, 352 éclats et cinq outils avaient été mis au jour dont deux grattoirs (Pintal 1994). En 2003, ce sont 1147 artéfacts préhistoriques qui ont été récoltés pour la plupart en surface lors de l'inventaire. Cet assemblage est constitué essentiellement de débris lithiques (Laliberté 2003 : 17). L'ensemble des artéfacts lithiques retrouvés en 2003 ont été taillés dans le chert Kichisipi (Laliberté 2003 : 17). Cette matière est disponible localement ou dans la région de l'Outaouais. L'assemblage lithique est constitué à 99 % de débris de taille (Laliberté 2003 : 18). L'assemblage lithique collecté lors des fouilles publiques de 2012 était composé de débris de taille indifférenciés (62,7 %), d'éclats de taille (35,13 %), et d'outils (2,17 %) (GRAO 2013 : 37). Tous les principaux stades de production ont été identifiés sur le site (Laliberte 2003 ; GRAO 2013).

L'occupation du site a été établie au Sylvicole moyen d'après l'altitude du site et la chaîne opératoire focalisé sur la taille bifaciale et sur une matière locale (Laliberté 2003, GRAO 2013).

3.1.5 BiFw-39

Le site BiFw-39 se trouve en bordure de la rivière des Outaouais à environ 250 mètres en amont des rapides Rémic (Laliberté 1998b : 7). Il est localisé sur le rebord d'une terrasse et s'avance en pointe dans la rivière des Outaouais (Laliberté 1998b : 7). Le site a d'abord été identifié lors d'un inventaire en 1998 où des sondages ont révélés la présence da matériel préhistorique regroupant 47 objets pierre taillée et deux tessons de poterie (Laliberté 1998a : 15-16). Le chert de Kichisipi domine l'assemblage lithique. En effet, il n'y a qu'un seul outil réalisé dans une matière différente (chert Onondaga) qui a été retrouvé (Laliberté 1998a : 16). Les impressions ondulantes décorant les tessons retrouvés sont courantes au début du Sylvicole moyen (Laliberté 1998a : 16).

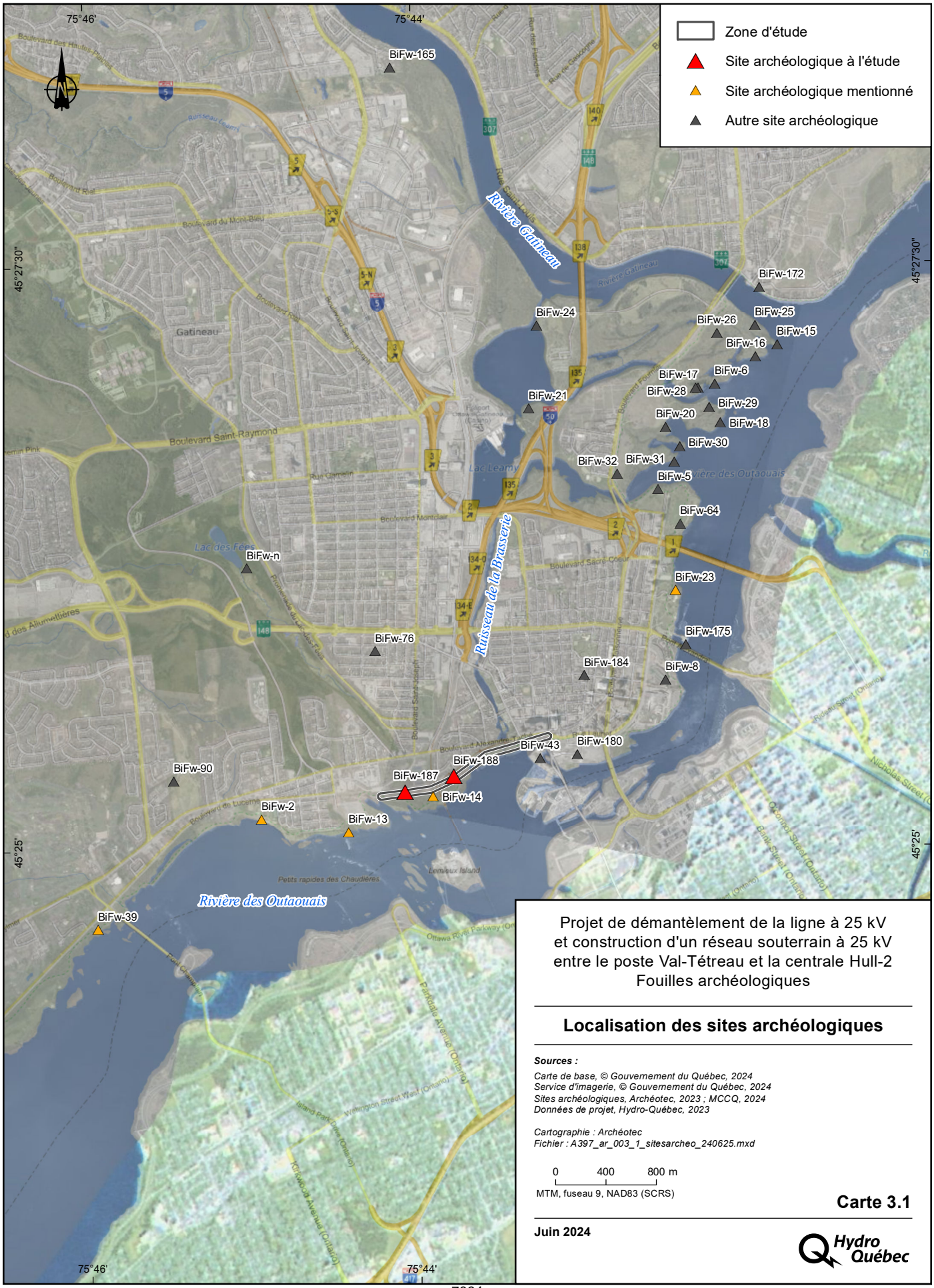

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Tableau 3.1 Sites archéoliques dans la région à l'étude

Code Borden	Nom du site	Latitude	Longitude	Fonction	Secteur	Localisation	Identité culturelle	Rapports associés
BiFw-002	Kennedy	45.4188889	-75.7491667	Indéterminée	Hull	Dans le parc Mousette.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Benmouyal 1971
BiFw-005	Moulin Gilmour	45.4422222	-75.7086111	Industrielle	Hull	Près de l'anse formée par l'embouchure du ruisseau de la brasserie.	Historique 1800-1899	La Roche 1980
BiFw-006	Parc du Lac-Leamy 3	45.4497222	-75.7027778	Exploitation des ressources	Hull	Sur une île dans le parc du Lac-Leamy, à l'entrée de la décharge du lac.	autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA); autochtone préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA); autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA); autochtone historique ancien 1500 à 1899; historique 1800-1899; historique 1900-1950	Codère 1998; La Roche 1980; Laliberté et al. 1997, 1998; Laliberté 2000, 2001, 2002b, 2004; Pilon 2006
BiFw-008	Parc Laurier	45.4286111	-75.7080556	Industrielle	Hull	En face de la pointe Nepean.	Historique 1800-1899; historique 1900-1950	Faubert et al. 1984
BiFw-013	Pointe Val-Tétreau	45.4183333	-75.7394444	Indéterminée	Hull	Au sud de la pointe Val-Tréteau, le long de l'ancien sentier de portage.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) ; historique indéterminé	Arkéos 1992
BiFw-014	Rivière des Outaouais	45.4202778	-75.7319444	Indéterminée	Hull	Rive nord de la rivière des Outaouais, à l'est de la Baie Squaw, à l'ouest du chemin de fer.	autochtone préhistorique archaïque récent post-laurentien (4 200 à 3 000 AA); autochtone préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA)	Arkéos 1993
BiFw-015	Parc du Lac-Leamy 1	45.4525000	-75.6963889	Exploitation des ressources	Hull	Extrémité de la pointe dans la partie sud-est du Parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Laliberté 1992, 2000; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-016	Parc du Lac-Leamy 2	45.4516667	-75.6986111	Exploitation des ressources	Hull	À 100 kilomètres au sud-ouest des confluents des rivières des Outaouais et Gatineau dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA); autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA); autochtone historique ancien 1500 à 1899; historique indéterminé	Pilon 2006; Société d'histoire de l'Outaouais 1993, 1995; Laliberté 1992, 2000, 2001
BiFw-017	Parc du Lac-Leamy 5	45.4494444	-75.7044444	Exploitation des ressources	Hull	À l'embouchure de la décharge du lac Leamy dans la rivière des Outaouais dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA); autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Laliberté 1992, 2000; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-018	Parc du Lac-Leamy 4	45.4469444	-75.7022222	Exploitation des ressources	Hull	Rive ouest de la petite rivière qui draine les eaux du petit lac Leamy situé dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA); historique indéterminé	Société d'histoire de l'Outaouais 1993, 1995; Laliberté 1992, 2000, 2001
BiFw-020	Parc du Lac-Leamy 7	45.4466667	-75.7077778	Exploitation des ressources	Hull	Bordure est de la pointe longue qui forme la rive ouest de la Grande baie, à l'ouest de la décharge du lac Leamy dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique archaïque récent laurentien (6 000 à 4 200 AA); autochtone préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA); historique 1900-1950	Laliberté 1992, 1999,2000; Laliberté et Lévesque 2000; Société d'histoire de l'Outaouais 1995, CCN
BiFw-021	Parc du Lac-Leamy 6 carrière	45.4480556	-75.7216667	Exploitation des ressources	Hull	Au sud du Lac Leamy et à l'ouest de l'autoroute 550 dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Lévesque 2001; Société d'histoire de l'Outaouais 1995, Laliberté 1992, 2000
BiFw-023	Parc Jacques-Cartier	45.4350000	-75.7069444	Indéterminée (préhistorique) Domestique (historique)	Hull	Portion boisée du parc, à 15 mètres du bord de la rivière des Outaouais, entre la maison Charron et le couvent des servantes de Jésus.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA) ; autochtone préhistorique sylvicole (3 000 à 450 AA) ; historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Salaün 1985 ; GRAO 2013 ; Pintal 1994 ; Laliberté 2003, 2005
BiFw-024	Parc du Lac-Leamy	45.4550000	-75.7211111	Domestique	Hull	Au nord et à l'ouest du lac Leamy jusqu'à la rivière Gatineau dans le parc du Lac-Leamy.	Historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Arkéos 1998 ; Lévesque 2001 ; Laliberté 1998,1999, 2000, 2005, 2006a, 2007 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-025	Parc du Lac-Leamy	45.4538889	-75.6986111	Exploitation des ressources	Hull	Sur la rive sud de la rivière Gatineau, près de son embouchure dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; historique 1900-1950	Société d'histoire de l'Outaouais 1995 ; Laliberté 2000
BiFw-026	Parc du Lac-Leamy	45.4533333	-75.8046500	Exploitation des ressources	Hull	À 300 mètres au sud-ouest de BiFw-25, sur la rive sud de la rivière Gatineau, près de son embouchure, dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 AA) ; historique indéterminé	Laliberté 2000, 2002 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995

Code Borden	Nom du site	Latitude	Longitude	Fonction	Secteur	Localisation	Identité culturelle	Rapports associés
BiFw-028	Parc du Lac-Leamy	45.4494444	-75.7047222	Exploitation des ressources	Hull	Sur une pointe, près de la décharge du lac Leamy, dans le marécage du parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-029	Parc du Lac-Leamy	45.4480556	-75.7033333	Exploitation des ressources	Hull	Rive ouest de la décharge du lac Leamy dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-030	Parc du Lac-Leamy	45.4452778	-75.7063889	Exploitation des ressources	Hull	Sur une pointe de terre du lac Leamy, au fond de la baie marécageuse, à l'ouest de BiFw-18 dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-031	Parc du Lac-Leamy	45.4441667	-75.7069444	Exploitation des ressources	Hull	À l'embouchure du Ruisseau de la Brasserie, à l'entrée de la grande baie de la rive nord de la rivière des Outaouais dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA)	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-032	Parc du Lac-Leamy	45.4433333	-75.7127778	Exploitation des ressources	Hull	Entre la décharge du lac Leamy et le ruisseau de la Brasserie dans le parc du Lac-Leamy.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA)	Laliberté 2000 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1995
BiFw-039	Rivière des Outaouais	45.4111111	-75.7658333	Halte (portage)	Aylmer	Sur la rive nord de la rivière des Outaouais, près du pont Champlain.	autochtone préhistorique sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA); autochtone préhistorique sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA); historique 1800-1899; historique 1900-1950	Laliberté 1998a et b
BiFw-043	Édifices E.-B.-Eddy	45.4230556	-75.7208333	Industrielle	Hull	Ensemble des terrains entre la rue Eddy, le boulevard Taché, les chutes des Chaudières et la rivière des Outaouais.	Historique 1800-1899	Guitard 1998, 1999 ; Desrosiers 2000 ; Archéotec 2019, 2020a
BiFw-064	Parc Jacques-Cartier	45.4397222	-75.7063889	Indéterminée	Hull	Situé entre les bornes kilométriques 0 +100 et 0 +125 mètres sur la piste cyclable dans le Parc Jacques-Cartier à Hull. Sur la rive nord de la rivière des Outaouais.	autochtone préhistorique sylvicole moyen (2 400 à 1 000 AA) ; autochtone préhistorique sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)	Laliberté 2002a ; GRAO 2013
BiFw-076	Maison Walker-Wright	45.4324501	-75.734377	Domestique	Hull	Rue Jogues, entre les rues Laramée et Dalpé.	Historique 1800-1899 ; historique 1900-1950	Arkéos 2004
BiFw-090	Domaine de la ferme Moore	45.4216667	-75.7580556	Agricole (historique) Indéterminé (préhistorique)	Hull	Sur le domaine de la ferme Moore, au sud-ouest du lot 3 812 868.	autochtone préhistorique indéterminé (12 000 à 450 AA); historique indéterminé; historique 1800-1899; historique 1900-1950	Laliberté 2006b, 2006c, 2010
BiFw-175 (BiFw-q)	Épave du Ivy	45.4311111	-75.7059722	Maritime (épave)	Hull	Dans la rivière Outaouais entre les sites BiFw-8 et BiFw-23, près du pont Alexandra.	Historique 1800-1899	Simard 2011 ; Desrosiers 2000, 2010
BiFw-180	Ancien site de la Domtar	45.4233306	-75.7170556	Industrielle	Hull	Entre les rues Eddy et la baie à entre les rues du Portage et Courcelette, au sud de la rue Laurier jusqu'à la rivière des Outaouais.	Historique 1800-1950	Archéotec 2017
BiFw-184	Rue Frontenac	45.4290269	-75.7161501	Domestique	Hull	Du côté sud de la rue Frontenac, à l'ouest de son intersection avec la rue Laval	Historique 1800-1950	Archéotec 2020b
BiFw-n	Lac des Fées	45.4369021	-75.7502863	Indéterminée	Hull	Localisation exacte inconnue, localisée au sud-est du lac des Fées. Découverte fortuite, mentionnée pour la première fois par une géologue en 1914 et notée par Wintemberg par la suite. Pointe ou couteau en cuivre natif.	autochtone préhistorique archaïque	Garry 1914, Arkéos 2001
BiFw-172	Pointe Gatineau	45.456581	-75.698142		Gatineau	Rive droite de la rivière Gatineau à proximité de la confluence avec la rivière des Outaouais. À la jonction des rues Jacques-Cartier et Saint-Antoine	autochtone préhistorique archaïque	Archéotec 2015, 2016c, 2016d

La fouille du site a permis de relever un total de 1646 objets lithiques. Quatre aires ont alors été fouillées et l'Aire B a révélé plus des deux tiers (1361) de la collection (Laliberté 1998b). Le chert de Kichisipi représente 18,23 % de l'assemblage alors que celui-ci est plutôt dominé par un chert mat aux teintes variant entre le brun et le beige (64,03 %) (Laliberté 1998b : 17). Un troisième type de chert brun foncé à veinures brun-beige (5,04 %) est relativement abondant dans l'assemblage et pourrait être une variante du chert de Kichisipi (Laliberté 1998b : 18). On retrouve six autres types de chert parmi les matières premières de l'assemblage qui ensemble totalisent 2,9 % des matières lithiques (Laliberté 1998b : 17-18). Le quartz (8,38 %) et le quartzite (0,06 %) sont également présents dans la collection (Laliberté 1998b: 17-18). Le quartz n'aurait cependant pas été utilisé afin d'aménager des outils, mais les galets auraient plutôt servi de percuteurs afin de fracturer les différentes matières lithiques utilisées pour la taille (Laliberté 1998b : 18).

Les aires A et B se différencient, entre autres, par le type de matière première dominant leur assemblage respectif : le chert de Kichisipi pour le premier et le chert brun-beige pour le second (Laliberté 1998b : 20). L'aire D est la seule qui contient du chert schisteux gris-verdâtre (Laliberté 1998b : 20). L'aire C, quant à elle, est celle qui a livré le plus d'outils (Laliberté 1998b : 21). Au total, neuf grattoirs, quatre éclats retouchés, un biface ou préforme de biface, deux pointes ou préformes de pointes et deux nucléus composent l'assemblage. Un grattoir triangulaire à retouches bifaciales retrouvé dans l'aire B situe l'occupation à la période Meadowood au Sylvicole inférieur (Laliberté 1998b : 22).

Selon Laliberté (1998b : 27), le site pourrait avoir été occupé à plusieurs reprises entre autres en raison de la répartition se distinguant des différentes matières premières de l'aire B.

4. Cadre paléogéographique

4.1 Mise en place du secteur

Les caractéristiques géographiques et géomorphologiques de la région ont été mises en place et conditionnées principalement par les éléments quaternaires associés à la dernière glaciation ayant eu lieu sur le continent. Ces événements ont déposé puis remodelé les dépôts de surface de diverses façons et il est important d'en dresser les grandes lignes afin de comprendre leur relation avec le contexte géographique de la région.

Non seulement l'environnement physique de la région s'est transformé à travers le temps, le climat a également connu des fluctuations importantes à la suite de cette glaciation. Ces variations climatiques ont un impact très important sur la nature et la configuration du couvert végétal à travers le temps. Ces relations entre le climat et la végétation conditionnent également en grande partie la distribution de la faune et de la flore et ont ainsi des incidences majeures sur les établissements humains.

Dans le secteur de Hull, la roche en place est composée de diverses formations calcaires, recouverte de dépôts meubles assez minces. Des escarpements sont visibles à différents endroits. Une des formations calcaires contient des strates de chert, matière qui fut utilisée par les populations autochtones de la région. Ce chert, nommé Kichisipi, est présent à différents endroits dans les escarpements. Les différentes sources n'ont cependant pas été cartographiées de façon exhaustive étant donné que plusieurs escarpements ont été masqués par le développement urbain. Les sources les plus connues se trouvent près du parc du lac Leamy. La présence de la roche en place crée des seuils dans les vallées fluviales là où des cisaillements ou des failles se sont produits ; les cours d'eau sont donc parsemés de chutes et de rapides ; ainsi l'Outaouais (Kichesibi) a un dénivelé de 16 m entre le lac des Chats et l'embouchure de la rivière Gatineau (Shetakadinsipi en Anishinaabemowin).

L'influence de la dernière glaciation sur la région de l'Outaouais se fait sentir alors que les glaces se retirent du territoire. L'Outaouais occupe la région de la haute vallée du Saint-Laurent et ses principaux cours d'eau se drainent en direction de l'est et du fleuve Saint-Laurent. Cette région se trouve toutefois à proximité de celle des Grands Lacs et, pour bien comprendre les dynamiques hydrographiques à travers le temps, il est incontournable de considérer également l'histoire postglaciaire de cette région en combinaison avec ce qui se passe dans la vallée du Saint-Laurent. Les conditions de drainage des Grands Lacs auront une influence importante sur le débit d'eau qui alimente la rivière des Outaouais. Celle-ci et la rivière Gatineau se déversent pendant un moment dans la mer de Champlain, puis dans le lac à Lampsilis avant de déboucher ultimement dans le proto Saint-Laurent (Archéotec 2016d, 2020b ; Dyke et Robertson 2003 ; Fulton et Richard 1987 ; Occhietti 2007 ; Parent et

Occhietti 1999 ; Richard 1980,2003 ; Richard et Grondin 2009 ; Richard et Occhietti 2005 ; Richard et Poirier 2016, Vaillancourt 2003).

La section qui suit dresse un bref portrait de la séquence de drainage des Grands Lacs et de son importance pour la mise en place des éléments du paysage de la région à l'étude, tirée des rapports d'Archéotec (2016d et 2020b). À son maximum, aux environs de 21 400 ans avant aujourd'hui la marge glaciaire atteint l'État de New York. Faisant suite à cet épisode maximum une amélioration du climat amorce la période du retrait glaciaire (Dyke et Robertson 2003, Richard et Grondin 2009). Le retrait progressif de cette importante masse glaciaire, sa chronologie et les événements associés, réavancés de la marge glaciaire et transgressions lacustres et marines, constituent les éléments de base de l'ouverture du territoire et de sa colonisation par la flore, la faune et les populations humaines. Durant cette phase de recul relativement constant, le glacier libère graduellement le territoire des Appalaches pour atteindre la région des basses terres du Saint-Laurent vers 13 500 ans avant aujourd'hui. La région à l'étude ici s'est libérée des glaces vers 12 800 ans avant aujourd'hui, moment où se met en place la moraine de Saint-Narcisse (Richard et Poirier 2016, Richard et Occhietti 2005, Occhietti 2007). À ce moment, l'ensemble de la région baigne sous les eaux d'un lac proglaciaire dont le flanc nord-est en contact direct avec le glacier, c'est le lac à Candona (Richard et Occhietti 2005). À proximité de la région à l'étude l'élévation maximale atteinte par la mer de Champlain se situe entre 192 et 198 mètres ANM (Parent et Occhietti 1999, Richard 1980).

Entre 14 000 et 11 000 ans avant aujourd'hui (AA), « aujourd'hui » étant fixé, selon les conventions, à l'année 1950, la région des Grands Lacs s'est déjà complètement déglacée et les Grands Lacs prennent des configurations variées. Ces configurations sont liées aux conditions de drainage de leurs eaux qui s'écoulent d'abord vers le sud, à partir du lac Érié et puis par le relèvement isostatique qui dégagera progressivement de nouveaux exutoires (Richard 2003). Vers 11 500 ans AA, le lac glaciaire Pré-Algonquin entame sa vidange via l'exutoire de Kirkfield et vers la mer de Champlain qui occupe à ce moment les Basses Terres laurentiennes. À partir de ce moment, la phase Nipissing se met en place et le niveau des Grands Lacs baisse considérablement sous son niveau moderne sous l'effet d'une première phase de vidange associée à l'exutoire de North Bay nouvellement libéré. Cet événement correspond à la première période de vidange des Grands Lacs dans la rivière des Outaouais via la rivière Mattawa.

Vers 9 300 ans AA, le lac proglaciaire Barlow se met en place au nord des Grands Lacs. Cet épisode correspond à un niveau élevé des Grands Lacs et à la poursuite de leur décharge via l'exutoire de North Bay et la rivière des Outaouais. Ces eaux se déversent maintenant dans le lac à Lampsilis qui remplaça la mer de Champlain vers 10 600 ans AA (Richard et Poirier 2016).

Après 8 200 ans AA, période qui correspond à la vidange drastique du lac proglaciaire Objibway via l'Outaouais, l'apport en eau devient moins important et les changements de régime perdent de l'importance jusqu'à atteindre les caractéristiques modernes. Depuis environ 7 000 ans AA, la configuration des Grands Lacs commence à ressembler à l'actuelle et leur drainage s'effectue via le fleuve Saint-Laurent n'influençant que peu le cours amont de la rivière des Outaouais (Richard et Poirier 2016).

Les conditions de drainage des Grands Lacs auront une influence importante sur le débit d'eau qui alimente la rivière des Outaouais. Celle-ci et la rivière Gatineau se déversent pendant un moment dans la mer de Champlain puis dans le lac Lampsilis avant de déboucher ultimement dans le proto Saint-Laurent. La quantité d'eau qui se libère du glacier et qui emprunte le chemin de ces rivières a été beaucoup plus importante à ces périodes qu'actuellement. La rivière Gatineau est influencée dans une moindre mesure par les différentes configurations des Grands Lacs. L'apport en eau dans celle-ci est principalement conditionné par le territoire qu'elle draine au nord (Richard et al. 1989). C'est aussi le cas de la rivière du Lièvre.

Cet apport important d'eau a gonflé ces rivières et augmenté considérablement leur niveau par rapport à l'actuel (Vaillancourt 2003). Ces débits augmentés ont aussi favorisé le transport de sédiments et ces rivières ont progressivement mis en place une succession de terrasses fluviales diminuant en altitude jusqu'à ce qu'elles empruntent leur lit actuel. Par exemple, dans le secteur du lac Deschênes, l'altitude de 65-61 mètres ANM est atteinte entre 9 700 ans et 9 500 ans AA et l'altitude de 55-44 mètres ANM est atteinte entre 9 500 et 9 000 ans AA. Les datations obtenues sur des dépôts organiques d'une basse terrasse d'Ottawa indiquent quant à elles que la rivière des Outaouais a formé les terrasses d'une altitude de 46-50 mètres ANM vers 8 040 ans à 8 240 ans AA (Fulton et Richard 1987). Après 7 900 ans AA, l'apport en eau devient moins important et les changements de régime perdent de l'importance jusqu'à atteindre leurs caractéristiques modernes (Fulton et Richard 1987).

Après 6 000 ans, c'est essentiellement le relèvement isostatique qui modifie la configuration des vallées fluviales ainsi que les fluctuations saisonnières naturelles du niveau des eaux. Par exemple, le parc Leamy était sous l'eau il y a 7 000 ans et a graduellement émergé à partir de 4 500 ans pour prendre sa forme actuelle il y a moins de 3 000 ans (Vaillancourt 2003). Ce relèvement est de l'ordre de 30 cm par siècle il y a 5000 ans et d'environ 5 cm par siècle aujourd'hui. Ce relèvement a favorisé l'encaissement des vallées, la formation de deltas aux embouchures des cours d'eau, la formation de méandres, les glissements de terrain et le dégagement des couches d'argile sous-jacentes. Les fluctuations saisonnières du niveau pouvaient atteindre trois mètres lors des crues printanières (Vaillancourt 2003).

4.2 Le climat, la végétation, les ressources fauniques

Le contexte environnemental prévalant au moment de l'occupation des sites archéologiques de la région a été déterminant dans la sélection de ces sites par leurs occupants et a conditionné en grande partie la présence de la faune et de la flore. Afin de retracer ces conditions et de documenter les paramètres environnementaux dans lesquelles les occupations ont eu lieu, il est primordial de s'appuyer sur les reconstitutions environnementales disponibles. Ces reconstitutions s'appuient sur l'analyse de séquences polliniques bien datées qui permet d'observer les changements dans la composition de la flore à travers le temps. En synthétisant grossièrement il est possible de générer un modèle qui reprend le principe de la latitudinalisation : les différents environnements prennent un gradient du nord au sud et l'étendue de celui-ci est associée aux forêts de feuillus et aux forêts mixtes au sud, en passant par les forêts de conifères, la taïga et la toundra dans les environnements les plus nordiques. Dans le cas de l'évolution du climat suite à la déglaciation ce phénomène de latitudinalisation s'est réalisé sur place à la faveur d'améliorations et de détériorations du climat à l'holocène moyen (Richard 1985, 2003, 2016,Lauriol et al. 2003, Richard et Occhietti 2009, Archéotec 2016d).

Les reconstitutions environnementales réalisées dans la région font généralement intervenir trois grandes périodes de changement (Richard 2003). La première de ces périodes occupe l'intervalle compris entre la déglaciation et l'émergence des terres et 8 000 ans AA. Cette période est caractérisée par des changements importants et correspond à la colonisation de ce territoire par les espèces végétales après qu'un désert ait été laissé par le retrait glaciaire. Les Étapes initiales de ce processus ont généré un paysage similaire à celui d'une toundra, mais les arbres ont rapidement colonisé le secteur. Cette première étape d'afforestation a mis en place des forêts de conifères dominées par l'épinette noire, le mélèze et le bouleau blanc (Richard 2003, Lauriol et al. 2003). Cet environnement de type boréal intégrera graduellement de nouvelles essences comme le sapin baumier et l'érable à sucre (Richard 2003). Des données palynologiques provenant du parc de la Gatineau, indique que vers 9 200 ans AA, un environnement boisé était déjà bien implanté et que celui-ci était caractérisé par la présence d'essences d'arbres bien adaptées au froid comme le bouleau et le pin gris (Lauriol et al. 2003 : 800). Les animaux y sont d'ailleurs déjà implantés et les espèces identifiées témoignent d'un climat essentiellement boréal (Archéotec 2016d, Lauriol et al. 2003 : 800).

Vers 8 000 ans AA, le climat continue de s'améliorer et les domaines en place se transforment graduellement. Vers 6 000 ans AA, la transition entre un milieu relativement ouvert dominé par les conifères laisse place à une forêt dense et fermée (Richard 2003). La forêt de type boréale laisse ainsi place à une forêt de feuillus assimilable à une érablière. Ce type de forêt correspond en plusieurs points à l'érablière à caryer qui définit la région actuellement (Richard et Grondin 2009). Certaines espèces présentent néanmoins des

abondances plus importantes qu'actuellement et donnent à cette forêt un caractère plus mixte et diversifié. Ces espèces sont le pin blanc, la pruche et le thuya de l'Est (Richard 2003). Cette période correspond donc à une amélioration du climat et les espèces boréales laissent la place à des espèces plus méridionales. C'est également le cas pour les animaux. Cette période correspond notamment à l'apparition du cerf dans la région (Archéotec 2016d, Lauriol et al. 2003 : 801). Cette deuxième période de changement prend fin vers 5 500 ans AA alors que le climat refroidit légèrement (Lauriol et al. 2003). Ce refroidissement se manifeste par la présence d'un léger retour de certaines essences plus adaptées au froid comme l'épinette noire et le sapin baumier. À partir de ce moment, la faune et la flore moderne se sont installées dans la région et ne subiront que de faibles variations jusqu'à l'ère moderne (Richard 2003 ; Archéotec 2016d).

4.3 Géomorphologie et évolution du secteur à l'étude

Le secteur à l'étude longe la rive gauche de la rivière Outaouais en amont des chutes de la Chaudière. La construction du barrage Chaudière a relevé le niveau de la rivière. Auparavant, ce segment de la rivière comprenait des rapides que les utilisateurs contournaient par un ou des sentiers de portage situés en rive gauche. Aujourd'hui le niveau de l'Outaouais est à 53 mètres ANM (au-dessus du niveau de la mer), alors que son niveau naturel compte tenu des rapides devait passer de 49 m ANM à 46 m ANM d'ouest en est. Ce niveau a également fluctué au cours des siècles selon la nature et la quantité des précipitations. Le secteur à l'étude comporte un relief dominé par la formation rocheuse qui affleure en maint endroit. Cette formation est couverte par des dépôts morainiques peu épais qui ont été délavés par la mer de Champlain puis par les courants fluviaux. Les embâcles printaniers ont dû jouer un rôle important, non seulement pour les utilisateurs, mais également pour la survie des sites archéologiques. On peut supposer que les sites ayant été occupés aux altitudes inférieures à 53-55 m ont pour la plupart été transformés ou détruits par les fluctuations du niveau de la rivière. La figure 4.1 montre la configuration de la rivière lorsqu'elle se trouvait à une altitude de 56 m. Les zones inventoriées se trouvent à des altitudes variant entre 55 et 68 m. La figure 4.2 montre un profil ouest-est de tout le secteur. On distingue des ruptures de pente à certains endroits ; ces ruptures résultent essentiellement des fractures de la roche sous-jacente. Certaines de ces ruptures créent de petits promontoires qui facilitent la vue sur la rivière. Les ressources piscicoles et la sauvagine ont dû de tout temps attirer des groupes autochtones, surtout pendant l'été et l'automne. La flore, et particulièrement les noyers, a également attiré des groupes pendant l'automne. Pendant la période d'étiage naturel, il était sans doute plus simple de contourner les rapides par l'utilisation de courts portages, tandis que pendant les autres saisons il fallait sans doute emprunter un sentier qui contournait l'ensemble des rapides. Celui-ci devait éviter le relief trop accentué en passant sur le plateau supérieur (terrasse de 62 m). Les sites mis au jour jusqu'à maintenant dans le secteur à l'étude correspondraient davantage à des lieux occupés pour l'exploitation de certaines ressources.

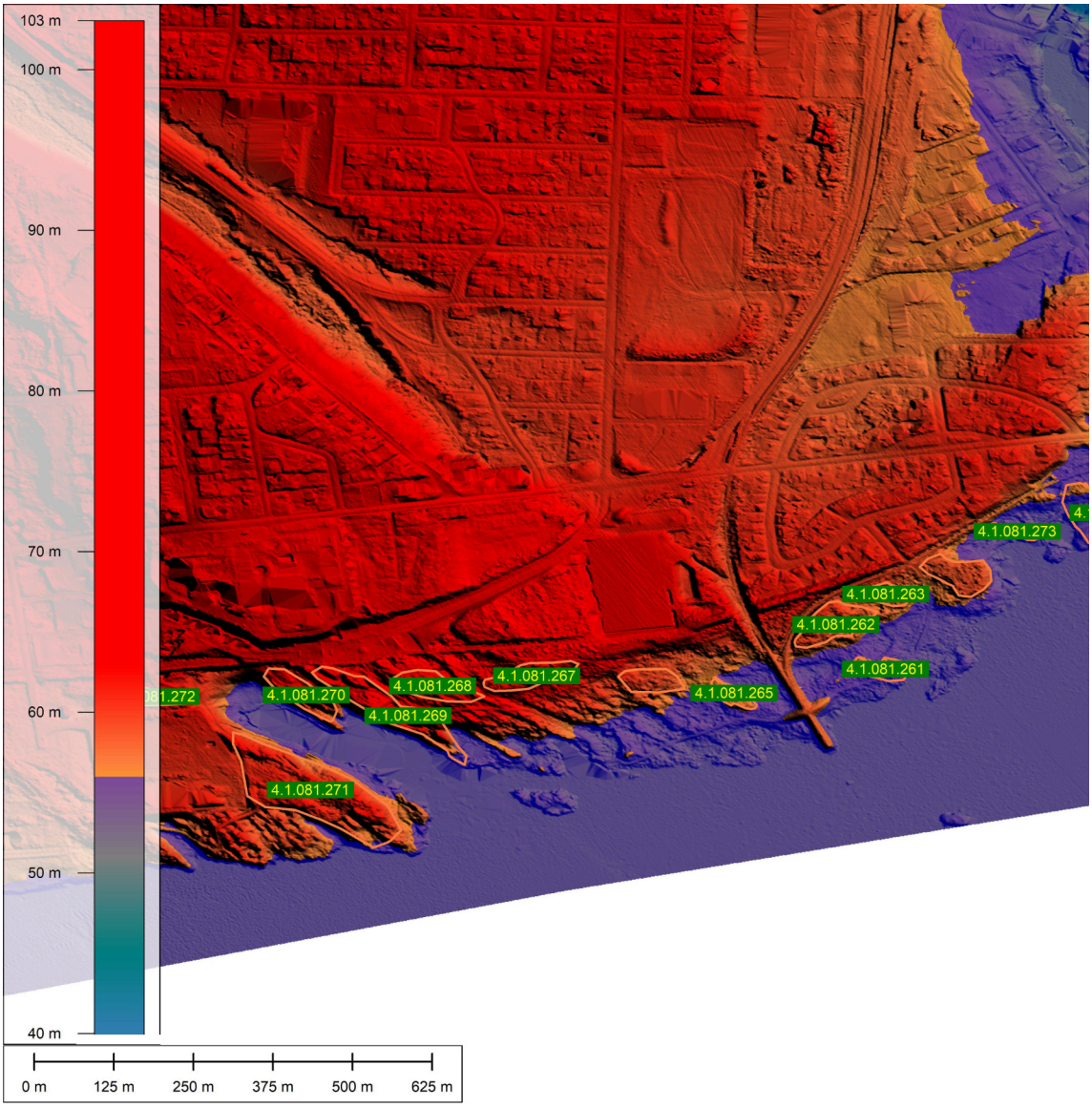

Figure 4.1 Configuration de la rivière des Outaouais à 56 m d'altitude

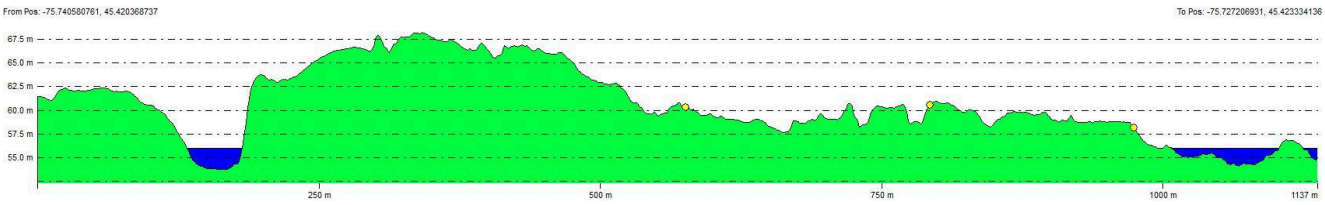

Figure 4.2 Profil ouest-est du secteur à l'étude

5. Occupation à la période préhistorique

5.1 Portrait régional de l'occupation préhistorique

Les récentes découvertes archéologiques dans la région du lac Mégantic et de Québec, combinées aux données concernant l'habitabilité du territoire, permettent d'évoquer une présence anthropique dans la vallée du Saint-Laurent et de l'Outaouais depuis environ 11 000 ans (Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Les données d'habitabilité du territoire suggèrent qu'il est donc possible que des occupations remontant à environ 10 000 ans soient découvertes lors d'interventions futures dans la région.

La préhistoire québécoise est généralement divisée en trois grandes périodes en fonction des assemblages artéfactuels, des diversités technologiques de l'outillage lithique et de la production céramique, ainsi qu'à l'aide des datations radiocarbones et dendrochronologiques. Les périodes du Paléoindien (ou peuplement initial) (12 500 à 9 000-8 000 ans AA), de l'Archaïque (8 000 à 3 000 ans AA) (ou peuplements régionaux, 8 000 à 5 000 ans AA et enracinement, 5 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole (ou interactions ethniques) (3 000 à 500-450 ans AA) divisent la préhistoire (Burke 2017 ; Chevrier 2017 ; Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Les caractéristiques de chaque division sont présentées aux sous-sections 5.1.1, 5.1.2 et 5.1.3.

5.1.1 Période du Paléoindien

Le peuplement initial du territoire québécois s'effectue à la suite de la dernière glaciation dans la portion sud il y a environ 12 500 ans. Ces groupes doivent s'adapter aux conditions particulières du climat. L'environnement dans lequel ils vivent est froid et change constamment au fur et à mesure que le glacier se retire vers le nord et que la flore s'installe sur ces terres nouvellement libérées (Chevrier 2017 ; Richard 1985). Les populations explorent, essentiellement de manière pédestre, de nouveaux territoires accessibles depuis peu afin d'identifier les ressources disponibles (Chevrier 2017). Ils exploitent une faune en grande partie disparue aujourd'hui. De nombreuses espèces sont chassées, mais le caribou est une proie privilégiée (Archéotec 2020b). Les premières occupations humaines répertoriées dans le sud du Québec et dans la région des Grands Lacs remontent à la période paléoindienne ancienne. Représentant les plus anciennes excursions humaines sur le territoire du Nord-Est américain, les groupes de la période paléoindienne colonisent graduellement les terres libérées par les glaciers. Les sites archéologiques associés à cette période ne sont connus que dans le sud de l'Ontario et le Québec méridional dans la région de Mégantic (Chapdelaine et Graillon 2020, Archéotec 2016d, Chapdelaine 2007, Ellis et Ferris 2009). Les groupes paléoindiens récents sont identifiés dans le sud de l'Ontario, près des Grands Lacs, mais aussi dans la région des lacs Rideaux, du lac Saint-François à proximité de Cornwall, à Brompton en Estrie, dans la région de Québec le long de la rivière Chaudière, à Squatec,

Rimouski et La Martre entre autres (Chapdelaine et Graillon 2020, Archéotec 2016d, Benmouyal 1988, Chapdelaine 1994, Dumais et Rousseau 2002, Pintal 2002, Watson 1990, Wright 1995).

5.1.2 Période de l'Archaïque

Les peuplements régionaux et l'enracinement des groupes dans des territoires plus circonscrits s'échelonnent entre environ 11 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui. L'environnement est toujours en pleine évolution, bien qu'il se stabilise au cours de cette longue période pour former de grandes zones géographiques (Tremblay 2006). L'inlandsis, présent dans la péninsule Québec-Labrador, disparut entre 5 700 et 5 500 ans avant aujourd'hui au centre du Nunavik actuel (Archéotec 2020b ; Carlson et al. 2008 ; Dyke 2004). Les populations autochtone et inuites circulent et prennent possession de l'ensemble du territoire québécois. Compte tenu du rythme du retrait de la mer de Champlain, dont l'altitude maximum a atteint 235 mètres ANM, les terres situées à une altitude entre 100 et 65-67 mètres ANM présentent un potentiel archéologique relié à une présence autochtone ponctuelle aux abords d'un cours d'eau saumâtre entre 10 200-10 000 et 9 700 ans environ avant aujourd'hui. Les occupations en milieu fluvial subactuel et actuel dans le secteur du lac Deschênes entre autres, auraient pu se faire entre 9 700 et 9 500 ans avant aujourd'hui environ, sur les terrasses entre 65 et 61 mètres d'altitude ANM et entre 9 500 et 9 000 ans avant aujourd'hui pour les terrasses situées entre 55 et 44 mètres ANM (Arkéos 2008).

Plusieurs changements technologiques apparaissent dans les assemblages archéologiques, dont les embarcations. Ces changements laissent croire à l'arrivée de nouvelles populations qui auraient graduellement intégré les populations pionnières (Archéotec 2020b, Chevrier 2017). Ces populations sont réparties en groupes nomades et exploitent les ressources fauniques du milieu, principalement au printemps et en été. En ce qui concerne les ressources halieutiques, plusieurs espèces sont présentes dans la rivière des Outaouais et de la rivière Gatineau, ainsi que dans le ruisseau de la Brasserie et le lac Leamy. Les caractéristiques technologiques révèlent une variabilité importante des types d'outils, mais aussi de la morphologique d'un même type d'outil ; pierre taillée, technologie de l'os, du cuivre, du cuir et du bois. Les habitations regroupaient quelques familles et les sépultures présentent la forme de fosses où les corps sont déposés en position allongée et des objets les accompagnent souvent. Entre 5 000 et 3 000 ans AA environ, il y a une plus grande diversité et densité de la faune et de la flore, avec un climat plus chaud et humide (Chevrier 2017). Plusieurs sites de l'Archaïque ont été localisés à proximité des sites à l'étude. La période de l'Archaïque supérieur est particulièrement bien représentée dans la région de l'Outaouais. Les sites de l'île aux Allumettes, et de l'île Morrison situés plus en amont sur la rivière Gatineau, sont deux sites très importants (Clermont et Chapdelaine 1998, Clermont et al. 2003).

Dans le corridor de la zone inventoriée lors de la présente intervention, deux sites de la période Archaïque sont présents : BiFw-014 et BiFw-013. Un inventaire réalisé par Arkéos (Arkéos 1993) sur le site BiFw-014 a permis la mise au jour de plusieurs témoins, en majorité des objets en chert (71 %) et en quartz (25 %). De ces témoins, trois pointes de projectiles incomplètes et deux outils en os ont été identifiés et ont permis de proposer que le site avait été occupé pendant les derniers siècles de l'Archaïque laurentien (4 500 AA à 3 000 AA) (Arkéos 1993 : 16-17). Ces objets sont similaires à trois objets provenant du site BiFw-013, situé à Val-Tétreau (Arkéos 1992). Un de ces objets, une pointe de projectile en chert, est associé à l'Archaïque laurentien (4500 AA à 3 000 AA).

D'autres sites mentionnés au tableau 3.1 sont associés à la période Archaïque, bien qu'ils soient plus éloignés de la zone d'étude. Les occupations documentées sur le site BiFw-172 à Pointe-Gatineau sont d'envergure et chevauchent les occupations des îles aux Allumettes et Morrison, en plus de présenter des indices d'occupations plus anciennes (Ouellet 2017). Plusieurs sites supplémentaires ont aussi été répertoriés dans le parc du Lac-Leamy (BiFw-020 et BiFw-026) (Archéotec 2016d), ainsi que la découverte fortuite d'un outil en cuivre natif aux abords du lac des Fées au début du vingtième siècle (BiFw-n ; Arkéos 2001).

5.1.3 Période du Sylvicole

La période du Sylvicole s'échelonne entre 3 000 et 500 ans avant aujourd'hui environ. Une séquence de climats froids modifie considérablement les conditions environnementales du territoire québécois au cours de cette période (Chevrier 2017). Elle est marquée par l'apport de nouvelles technologies mises au point dans les régions les plus méridionales et une sédentarisation de certains groupes autochtones. L'arrivée de la technologie céramique en marque le début, alors que les techniques horticoles apparaissent vers 1 000 ans avant aujourd'hui environ. Elle se termine avec l'arrivée des Européens où les groupes sont confrontés à de grands bouleversements rapides de leur mode de vie. Dans la portion sud de la péninsule Québec-Labrador, le mode de vie change radicalement au cours de cette période. Des chasseurs-cueilleurs apparentés par la langue et occupant les basses terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs adoptent un mode de vie différent basé sur la culture du maïs, de la courge et des haricots (Archéotec 2020b ; Tremblay 2006).

Comme mentionné, de nouvelles caractéristiques technologiques apparaissent vers 3 000-2 500 AA avec les premières productions de vases d'argile cuite. Les phases découpant cette période sont définies par des caractéristiques technologiques et socio-économiques. L'apport des ressources végétal et aquatique prend plus d'importance et une économie horticole se développe avec la culture du maïs, des haricots et des courges. Les éléments technologiques eux restent relativement identiques avec quelques variantes stylistiques et une prédominance de plus en plus grande de la production céramique. Les sépultures du Sylvicole

inférieur sont des crémations où des objets raffinés sont déposés. Le nomadisme des populations du Sylvicole inférieur fait place graduellement (vers 1 000 ans AA) à une stabilisation qui prendra sa forme définitive avec les villages palissadés iroquoiens que l'on trouve des Grands Lacs jusqu'à Québec et dans l'État de New York. Ces villages ont une durée de vie d'environ dix à quinze ans (Tremblay 2006). Les groupes du Sylvicole inférieur et moyen se répartissaient en unités familiales ou multifamiliales, les maisons longues iroquoiennes pouvaient abriter parfois 10 à 25 familles (Tremblay 2006). D'autres groupes ont conservé un mode de vie nomade ou semi-nomade, particulièrement au nord de la vallée laurentienne et certains d'entre eux ont pris part à la traite des fourrures.

Plusieurs sites du Sylvicole ont été répertoriés à proximité du territoire à l'étude, dans le parc du Lac-Leamy (BiFw-006, BiFw-016, BiFw-017, BiFw-018, BiFw-020, BiFw-025 et BiFw-031), ainsi que sur la rive gauche de la rivière des Outaouais (BiFw-014, BiFw-023, BiFw-039, BiFw - 64, BiFw-164) (Archéotec 2016d).

5.2 Synthèse du portrait de l'occupation préhistorique

Les étapes initiales de l'occupation humaine de toute la région de l'Outaouais, du Haut-Saint-Laurent et des Grands Lacs sont directement liées aux caractéristiques de l'environnement se mettant en place suite au retrait des glaces et à l'évolution de la configuration du réseau hydrographique. Ces premières occupations du territoire ont eu lieu dans un environnement dynamique marqué par une succession de changements importants influençant le niveau des eaux, le type de couvert végétal et la disponibilité des espèces animales qui ont composé le régime alimentaire de ces premiers chasseurs.

Le bassin de l'Outaouais présente des contraintes environnementales qui empêchent toutes formes d'occupation permanente par les groupes humains avant 8 000 ans AA (Arkéos 2008 ; Fulton et Richard 1987 ; Richard et al. 1989 ; Société d'histoire de l'Outaouais 1999 ; Pilon et Marois 2001 ; Pilon 2008 ; Archéotec 2015b). La présence autochtone y est attestée pendant les huit derniers millénaires. Cette présence est continue pendant toutes les périodes connues de la période préhistorique, subséquentes à la période paléoindienne, et se poursuit jusqu'au dix-neuvième siècle selon les divers témoignages des colons européens.

La présence autochtone dans le secteur de Gatineau est très bien représentée par la concentration de sites préhistoriques qui ont été mis au jour dans le parc du Lac-Leamy et de la pointe Gatineau, ainsi que quelques sites le long de la rivière des Outaouais. Les occupations remontent jusqu'à près de 8 000 ans avant aujourd'hui, mais sont plus nombreuses à partir de 2 000 ans avant aujourd'hui. Les sites se trouvant sur la rive longeant l'Outaouais, la Gatineau et le lac Leamy, le plus souvent à l'intérieur des baies, sur des pointes ou le long de petits cours d'eau qui se jettent dans l'Outaouais. Ces environnements étaient favorisés parce que protégés des courants forts ou offraient une belle visibilité, ainsi qu'un

milieu propice à l'exploitation des ressources. La présence des rapides et de la chute de la Chaudière sur l'Outaouais aurait aussi favorisé le portage et les arrêts pour profiter des ressources halieutiques disponibles. Les lacs Leamy et Flora présentaient un environnement intéressant pour l'exploitation de ces ressources. Des escarpements situés à proximité offraient également des ressources lithiques taillables, ainsi que de l'ocre rouge (Archéotec 2020b).

Le complexe archéologique du lac Leamy à Gatineau et les découvertes récentes à Pointe-Gatineau (Archéotec 2015a, 2020b, Ouellet 2017) montrent que les rives de la rivière Gatineau furent occupées de façon récurrente depuis près de 8 000 ans. Plusieurs sites répertoriés sur les rives du lac Deschênes indiquent également une récurrence de l'occupation autochtone des abords de l'Outaouais, alors que ses hautes terrasses auraient pu être occupées très tôt par les groupes autochtones de passage.

Les rivières Gatineau et des Outaouais occupent donc un espace charnière entre le centre du Québec et le réseau des Grands Lacs. C'est pourquoi elles ont pu être utilisées abondamment au cours des derniers millénaires. Les caractéristiques générales concernant sa navigabilité ont cependant été fortement influencées par les aménagements reliés à l'exploitation forestière et à l'exploitation hydroélectrique. À l'intérieur du territoire à l'étude, les rives rocheuses ont néanmoins été présentes en tout temps et ont créé des sections peu navigables, quelle que fût la période. Localisé à proximité d'un carrefour de voies de circulation utilisées comme voies traditionnelles de commerce et de déplacement, soit la rivière des Outaouais et la rivière Gatineau, le territoire à l'étude était fréquenté lors de la préhistoire (Archéotec 2016d, 2020b).

Les travaux archéologiques menés jusqu'à maintenant dans le bassin inférieur de l'Outaouais ont démontré la grande ancienneté de l'occupation humaine. Une des particularités de la portion orientale de ce bassin concerne l'orientation générale nord-sud des cours d'eau tributaires et les nombreux liens qui existent avec le bassin du Saint-Maurice. Ces caractéristiques permettent d'établir tout un réseau de circulation à l'intérieur d'une grande portion du sud-ouest du Québec (Archéotec 2010). La portion occidentale du bassin de l'Outaouais offre des caractéristiques différentes puisque les tributaires ont essentiellement une orientation ouest-est et communiquent avec les rivières qui alimentent les Grands Lacs Huron et Ontario (Archéotec 2016d).

Avant d'aborder l'occupation historique de la région des sites à l'étude, la section qui suit présente la perspective Anishinàbe de leur occupation du territoire dans la région de la rivière des Outaouais durant la période préhistorique, selon leur histoire orale.

5.3 Présence Anishinàbe

Anishinàbe signifie « le vrai peuple » ou « le peuple originel » (McGregor 2004 : 3). Il s'agit d'un groupe culturel qui regroupe un ensemble de nations autochtones tels les Algonquins, les Outaouais, les Saulteaux, les Ojibwés, les Oji-Cris, les Mississaugas et les Potéouatamis[1]. Leur territoire s'étend du Québec en passant par l'Ontario, jusqu'en Saskatchewan et la région des Grands Lacs aux États-Unis. Dans la région de l'Outaouais, plus précisément dans la vallée du bassin de la rivière des Outaouais (ou Kichi Sibi), les Anishinàbeg sont appelés Algonquins. Néanmoins, il faut savoir que cette appellation provient de l'interprétation biaisée de Samuel de Champlain d'un terme employé pour décrire ce groupe culturel, qui a compris « Algoumequin » et qui est éventuellement devenu « Algonquin » (McGregor 2004 : 45). La section qui suit résume brièvement la longue l'histoire de cette nation avant leur contact avec les Européens, tirée du livre de Stephen McGregor « Since Time Immemorial : Our Story » (2004).

Son histoire débute d'abord avec la création du monde et l'origine du peuple de l'Île de la Tortue. Selon leur tradition orale de la Roue médicinale, le Créateur a mené les premiers Anishinàbeg sur le dos d'une tortue, qui a été inondée et s'est transformée en Amérique du Nord (figure 5.1) (McGregor 2004 : 6). Ce groupe s'est ensuite dispersé à travers le territoire pour maintenir un équilibre dans l'exploitation des ressources (McGregor 2004 : 16). L'histoire de la Création se poursuit avec Wìsakedjàk, décrit par McGregor comme un mi-esprit, mi-homme, qui a fourni aux Anishinàbeg les ressources et les connaissances nécessaires pour assurer leur survie et le maintien du cycle de vie sacré (McGregor 2004 : 7). Effectivement, il est crucial pour les Anishinàbeg d'exploiter les ressources naturelles de leur territoire le plus efficacement et respectueusement possible pour assurer le maintien de l'équilibre entre le monde physique et spirituel. Ainsi, Wìsakedjàk leur offre Makwa, ou l'ours, pour les nourrir de sa viande et les couvrir de sa peau. L'animal est utilisé en entier et son sacrifice est remercié pour assurer la perpétuation de l'espèce. Le tabac et l'écorce du bouleau blanc, ou Wìgwàs, sont aussi des cadeaux de Wìsakedjàk qui sont considérés comme des éléments essentiels des pratiques culturelles des Anishinàbeg (McGregor 2004 : 7-8).

Le peuple Kichi Sibi Anishinàbe est un groupe de chasseurs nomades qui résidaient sur le territoire du bassin de la rivière des Outaouais. Cette rivière, qui relie le fleuve Saint-Laurent aux Grands Lacs via le lac Nipissing, était considérée comme une autoroute qui permettait aux différents groupes de se déplacer et chasser sur plus d'une centaine de milliers de kilomètres carrés. Kichi Sibi signifie d'ailleurs « grande rivière » (McGregor 1994). Pour cette raison, le canot en écorce de bouleau blanc, à la fois solide et léger, était essentiel à leurs voyages qui pouvaient s'effectuer sur de longues distances (McGregor 2004 : 16). Les Anishinàbeg ont aussi développé des outils comme l'arc à flèche et la raquette (snowshoe), essentiels pour la chasse et adaptés aux durs hivers (McGregor 2004 : 17-18).

[1] https://www.anishinabek.ca/education-resources/gdoo-sastamoo-kii-mi/who-are-the-anishinaabeg

Figure 5.1 Peinture représentant l'histoire de la Création de l'Île de la Tortue
Jacobs 1981. https://www.twoturtle.ca/#Sky_Woman.jpg

Malgré le fait que les Anishinàbeg étaient un peuple nomade, il existait une organisation sociale qui permettait d'assurer le respect du cercle de vie sacré. Ainsi, le territoire entourant Kichi Sibi était divisé en zones de chasse exploitées par différentes familles, qui formaient ensemble des sous-nations. Cette séparation du territoire de chasse permettait d'assurer une quantité suffisante de ressources pour tous. Chaque famille comprenait des enfants, leurs parents et grands-parents. Un leader était désigné pour assurer le bien-être de chaque sous-nation (McGregor 2004 : 24-25).

La position stratégique de Kichi Sibi permettait également à ces groupes de coopérer et échanger non seulement avec d'autres nations Anishinàbe, mais aussi d'autres groupes autochtones comme les Huron-Wendats (McGregor 2004 : 18). Ce peuple autochtone de langue iroquoienne résidait dans des villages où ils pratiquaient l'agriculture et pouvaient alors échanger des produits comme du maïs, du tabac et de la poterie contre les fourrures des Kichi Sibi Anishinàbeg. Des mariages avaient aussi lieu entre les deux nations pour assurer leur alliance continue (McGregor 2004 : 25-26).

L'hiver était ainsi consacré à la chasse par différentes familles Anishinàbeg réparties sur différents territoires de chasse. Du printemps à l'automne, plusieurs familles se retrouvaient sur le site de campements temporaires installés sur les rives de cours d'eau du bassin de Kichi Sibi. Ces campements, appelés Kabeshinàn, permettaient aux familles de se réunir pour pratiquer la pêche et la cueillette de plantes comestibles et médicinales. Une ou deux familles pouvaient résider sous une même habitation, le pikogan, un abri conique recouvert de feuilles de bouleau pour les protéger de la pluie et du vent. C'est aussi à cet endroit que se déroulaient

des échanges et des fêtes avec d'autres nations autochtones, solidifiant leurs nombreuses alliances (McGregor 2004 : 19). Par exemple, les familles dont les territoires de chasse se trouvaient aux alentours du réservoir Baskatong (Piskitàng) se réunissaient sur un kabeshinàn au confluent des rivières Gatineau (Tenagadin Sibi) et du Désert (Kitigan Sibi) (McGregor 2004 : 26-27).

Le premier contact des Anishinàbeg avec les explorateurs européens est assez bien documenté. Effectivement, les écrits européens et les traces archéologiques démontrent que, dès l'arrivée des pêcheurs basques en Amérique du Nord au début du seizième siècle, des échanges se sont faits le long de Kichi Sibi. Des pots en cuivre et des outils en fer basques étaient d'ailleurs échangés contre des peaux et des fourrures. Kichi Sibi devient dès lors le centre d'échanges entre Autochtones et Européens en raison de sa position stratégique qui relie le fleuve Saint-Laurent aux Grands Lacs (McGregor 2004 : 59). La section qui suit décrit l'occupation du territoire à l'étude durant la période historique, depuis l'arrivée des premiers colons, selon la perspective de ces explorateurs, mais aussi celle des Anishinàbeg, rapportée par McGregor (2004).

6. Occupation à la période historique

6.1 Seizième et dix-septième siècles

Les pays d'Europe ont presque tous été intéressés par la découverte du passage vers le Nord-Ouest ; la France pas moins que les autres. Les autorités françaises, au seizième siècle, commanditent les voyages d'exploration, dont ceux de Jacques Cartier. Il importe à ce moment d'être le premier à l'avoir découvert et d'être le premier à occuper les lieux afin de surveiller le commerce qui y sera exercé. Dans cette foulée, Champlain, tout comme son prédécesseur quelque soixante-dix années auparavant, se place parmi ceux qui explorent les voies d'eau, notamment le Saint-Laurent et l'Outaouais (Kichi Sibi), dans le but de découvrir un passage vers l'Orient et de développer des lieux d'habitation pour mieux contrôler les allées et venues des voyageurs et des marchands dans l'avenir. Le seizième siècle voit plusieurs explorations se réaliser et le dix-septième siècle est également consacré, en grande partie du moins, à la pénétration de l'hinterland canadien, afin de rejoindre la fameuse mer Vermeille dont les eaux touchent le rivage des terres de l'Orient.

6.1.1 Les premiers voyageurs européens

Le pilote Jean Fonteneau dit Alphonse de Saintonge explore, en 1542, la Kichi Sibi. Soixante et onze ans après, Champlain, à son tour, y passe en 1613. C'est la rivière des explorateurs, mais aussi des commerçants et des militaires. Autant Champlain que Troyes décrivent dans leurs récits ce qui a été appelé longtemps le Trou du Diable, issu du déversement de la chute Chaudière sur un roc ceinturé de rochers.

6.1.2 Samuel de Champlain, 1613

À l'invitation des Outaouais, Samuel de Champlain navigue, en 1613, sur les eaux de la rivière vers l'île au Calumet où il s'arrêtera avant de prendre le chemin du retour. Il note tout ce qu'il voit et s'informe auprès de ses guides autochtones, de la vie sur ses rives. Lorsqu'il passe devant la chute Rideau, il explique que les Autochtones l'apprécient parce qu'elle représente une façon pour eux de se cacher de leurs ennemis, car la chute tombe assez loin de la paroi rocheuse pour permettre de traverser derrière sans être mouillé et sans être vu par les gens qui naviguent sur la rivière. Lorsqu'il passe devant la rivière Gatineau, on lui explique qu'à la source de cette rivière, des Anishinàbeg ont leur demeure. Vis-à-vis le Trou du Diable, il décrit le paysage ainsi :

> *« L'eau tombe à un endroit de telle impétuosité sur un rocher, qu'il s'y est cavé par succession de temps un large et profond bassin : si bien que l'eau courant là-dedans circulairement, et au milieu y faisant de gros bouillons, a fait que les Sauvages[1] l'appellent Asticou, qui veut dire chaudière. Cette chute d'eau mène un tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieues » (Les voyages de Champlain, 1613).*

[1] Le terme « sauvage » est souvent employé de manière péjorative pour décrire les autochtones par les explorateurs européens. Les Français utilisaient ce terme pour décrire les individus qui résidaient dans les forêts de l'Amérique du Nord. Selon McGregor, ce terme a obtenu sa forme négative par les colons anglais, qui décrivaient les autochtones comme des barbares violents, sans foi ni loi. Ce terme conserve encore aujourd'hui une connotation négative et raciste (McGregor 2004 : 74).

Sous l'éclairage précis et documenté des Autochtones, Samuel de Champlain navigue sur Kichi Sibi jusqu'à l'île aux Allumettes, où il rencontre les familles et leur chef Tessoüat, en 1613. Il est à peu près certain que Champlain et ses hommes passent tout près de l'aire à l'étude, car ils doivent éviter les nombreux rapides qui obligent au portage. En effet, jusqu'au lac Deschênes, les chutes Chaudière (Asticou), les rapides Remic (du Milieu) et Deschênes doivent être évités à l'aide de sentiers de portages.

> *« […] puis derechef mettre pied à terre pour passer par des taillis environ 300 pas, après se mettre à l'eau pour faire passer nos canots par dessus les rochers aigus, avec autant de peine que l'on saurait s'imaginer. Je pris la hauteur du lieu et trouvai 45 degrés 38 minutes de latitude. Après midi nous entrâmes dans un lac ayant 5 lieues de long et 2 de large où il y a de fort belles îles remplies de vignes, de noyers et autres arbres agréables […] » (Les voyages de Champlain, 1613 : 449).*

Ce sont les premières descriptions des sentiers de portage qui suivent la rive de l'Outaouais, près du lac Deschênes. Dans le but de trouver le fameux passage vers le Nord-Ouest, d'autres explorateurs tels que Louis Jolliet, Daniel de Greysolon Dulhut, et bien d'autres, ayant plus ou moins pour mission de découvrir et d'explorer le passage, se sont peut-être arrêtés dans l'espace à l'étude. Plusieurs autres expéditions ont mené les Européens vers l'Amérique du Nord à cette époque, dans le but de trouver ce fameux passage, mais les rencontres commerciales liées à l'exploitation de la fourrure ont fait dévier l'objectif de départ. Une cartographie très précise et très intéressante, surtout celle que dresse Champlain en 1632, procure des données géographiques reliées à l'espace à l'étude (figure 6.1).

Figure 6.1 Détail de la carte de Champlain (1632) montrant notamment le cours de la rivière des Outaouais
Champlain 1632, BAnQ G/3400/1632/C43 CAR
L'encadré mauve représente l'emplacement approximatif de la zone d'étude.

6.1.3 Le commerces des fourrures et les relations avec les Anishinàbeg

Dans la vallée de L'Outaouais, la période historique se caractérise par deux grands mouvements commerciaux : la traite des fourrures et plus tard, l'industrie du bois (Lapointe 2005). Les autres enjeux sont vus à travers ces deux mouvements qui déterminent en outre la forme que prend l'établissement des populations, eurocanadienne comme autochtone, ainsi que les endroits qu'elles privilégient pour leur installation. Le commerce des fourrures trouve son développement et son épanouissement le long de la Kichi Sibi. Effectivement, les explorateurs comme Champlain considèrent ce cours d'eau comme un lien important avec la région des Grands Lacs. Ainsi, ils souhaitent conserver une bonne relation avec les Anishinàbeg, mais aussi les autres nations autochtones qui étaient familières avec le territoire et qui participaient au troc de fourrures (McGregor 2004 : 52).

À l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, en raison de la position stratégique de la confluence de Kichi Sibi et Tenagadin Sibi (la Gatineau), les Anishinàbeg deviennent des intermédiaires dans le commerce des fourrures (Dunn 1970, Morrison 2005). Ils perçoivent des redevances aux autres commerçants comme les Huron-Wendats, qui vivent près de la baie Géorgienne et descendent la Kichi Sibi pour faire du troc avec les Français. Soucieux de préserver leur situation économique avantageuse, les Anishinàbeg tenteront en vain de décourager les Français d'explorer cette rivière et d'entrer en rapport directement avec les Hurons.

Ce statut économique et culturel des Anishinàbeg se maintient pendant quelques décennies et est suivi d'un brusque déclin entraîné par les conflits entre autochtones lors des guerres franco-iroquoises (Beaver Wars), ce qui causera la dispersion des Anishinàbeg qu'on rencontre dorénavant dans les régions plus au nord. En effet, pendant une bonne partie du dix-septième siècle, Kichi Sibi devient le théâtre d'une lutte entre les Hurons et les Iroquois, délogés du Saint-Laurent et alliés des Anglais, qui veulent se libérer des intermédiaires et devenir autonomes pour le contrôle du commerce lucratif des fourrures. Les Français profitent de leur alliance avec les Anishinàbeg, déjà en conflit avec les Iroquois, pour assurer leur contrôle de la Nouvelle-France. Des armes et autres biens européens sont échangés à condition que les Anishinàbeg restent leurs alliés :

> *« [The Europeans] would observe the gift diplomacy with only those nations who were of economic importance to them. The result was an uneven distribution of European goods among nations where a traditional rivalry had already existed, which then led to fierce competition to secure these goods. […] the Beaver Wars were a direct result of this »(McGregor 2004: 97).*

Les Anishinàbeg sont pris au milieu de cette guerre et en souffrent beaucoup. Des épidémies comme celles de la variole et de rougeole tuent en outre plusieurs membres de leur communauté (McGregor 2004 : 56-57). Entre 1655 et 1680, la nation Anishinàbe provenant de la région de la Baie Georgienne, les Outaouais (Ottawas), devient la seule nation visible de Kichi Sibi avec qui les Français pratiqueront leurs échanges. À partir de ce moment, Kichi

Sibi devient la rivière des Outaouais (Ottawa River) (McGregor 2004 : 61). Toutefois, les conflits continus avec les Iroquois et la maladie font en sorte que les Anishinàbeg perdent éventuellement leur rôle d'intermédiaire commercial et sont disséminés au milieu du dix-septième siècle.

6.1.4 Les sentiers de portage : Des Chaudières, Du Milieu, Des Chesnes

La présence autochtone dans le bassin de l'Outaouais est attestée pendant les sept derniers millénaires et pourrait remonter à plus de 8 000 ans (voir la section 5 synthétisant le portrait régional de l'occupation préhistorique). Les chutes Chaudières obligeaient les utilisateurs à emprunter un sentier de portage pour les contourner (figure 6.2). Aujourd'hui, l'altitude varie entre 57 m en amont et 42 m en aval. Les terres situées en amont du barrage Chaudière s'élèvent entre 52 et 57 m. Par conséquent, on peut estimer que dès que le niveau de la mer de Champlain a descendu sous les 50 m, il y a plus de 7 500 ans, le courant fort, puis les chutes ont commencé à transformer les habitudes des utilisateurs de la rivière. Le sentier de portage des Chaudières s'est donc allongé au fur et à mesure des siècles. Par ailleurs, le régime hydrique de l'Outaouais fluctue suffisamment d'une saison à l'autre pour influencer l'emplacement où se trouvait l'extrémité aval du sentier. Lors de la crue printanière, ce point devait se trouver plus loin en aval que lors de la période d'étiage. La seule illustration des sentiers de portage que nous avons se trouve sur le diagramme des lots du canton de Hull produit en 1802 (figure 6.3), mais sur la carte de Franquelin de 1685, le portage Des Chesnes est localisé assez précisément et indiqué par son nom (voir figure 6.2). Des trois portages, seuls les deux premiers sont dans le secteur de Hull. L'extrémité aval du sentier Des Chaudières se trouvait dans une anse aujourd'hui en partie comblée, passait ensuite sur la terre ferme en rive gauche et aboutissait sur la rive droite du ruisseau de la Brasserie (Lapointe 2005).

Figure 6.2 Détail d'une carte de l'Amérique septentrionale
Franquelin 1685, Library of Congress G3300 1685.F7
Les portages Chaudières et des Chesnes sont indiqués par une flèche mauve.

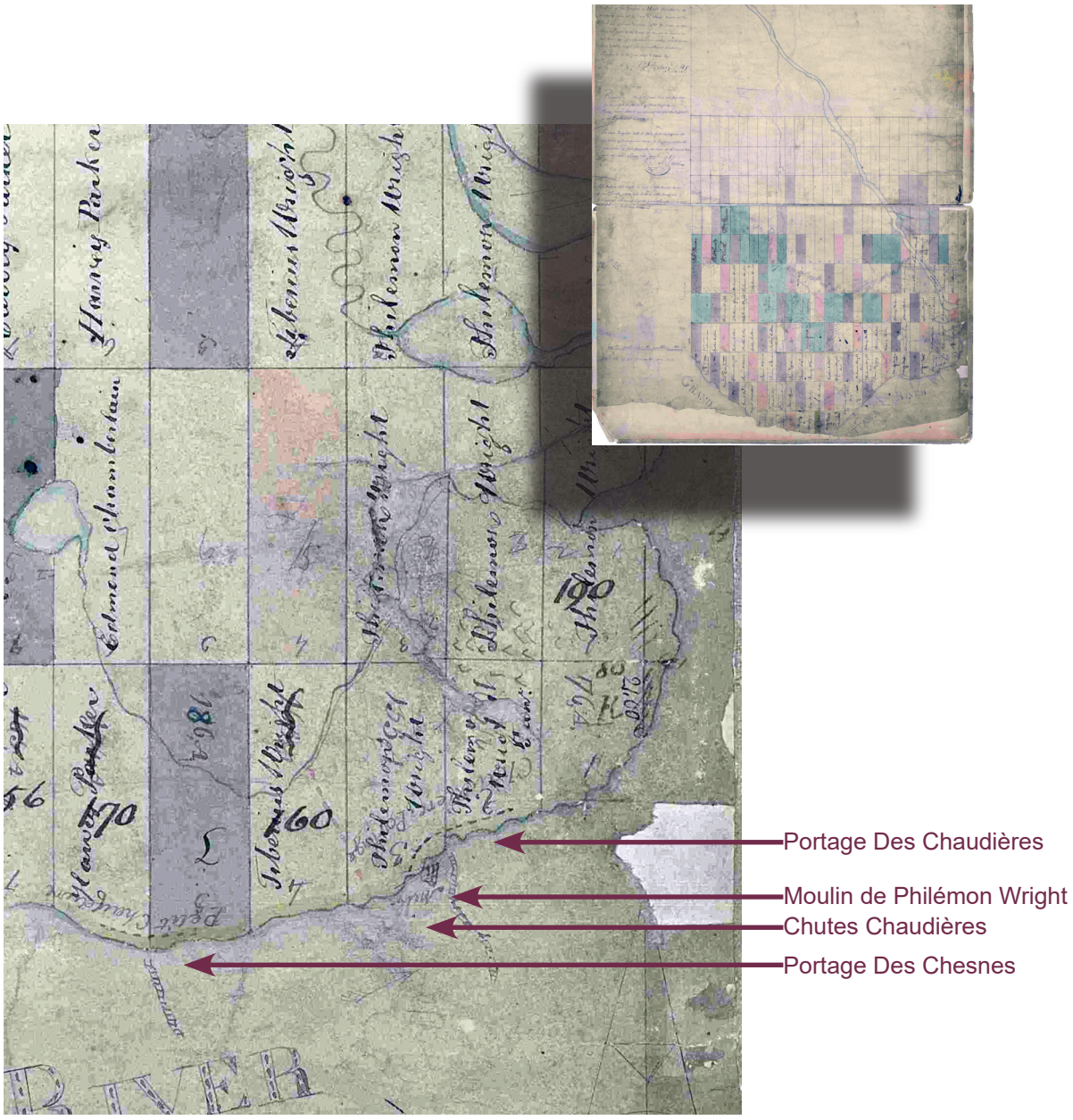

Figure 6.3 Le diagramme du canton de Hull en 1802
Davis. 1802. BAnQ E21, S555, SS1, SSS1, PH.17A.
Les lots de Philemon Wright sont situés à l'est. Le diagramme agrandi montre l'emplacement du moulin de Philemon Wright et de deux des trois portages nécessaires pour éviter les chutes des Chaudières.

Le ruisseau de la Brasserie coule d'ouest en est, et prend donc sa source dans l'Outaouais au-dessus de la chute Chaudière et se jette dans l'Outaouais un peu en amont de l'embouchure de la Gatineau. Son statut semble celui d'un cours d'eau intermittent, car en 1801 l'arpenteur chargé de définir le diagramme du canton ne l'illustre pas et indique qu'il est asséché en été. Le lien actuel avec l'Outaouais est un canal artificiel. Avant les aménagements effectués vers 1860, l'entrée du ruisseau comportait deux îles formant des buttes et trois chenaux. Le deuxième portage ou « Portage du milieu » (ou Remic) permet d'éviter les petits rapides en amont des chutes Chaudières. Celui-ci est encore intact et est accessible à partir du parc Brébeuf à Val-Tétreau (photo 6.1) (Arkéos 1992). Le troisième portage ou « Portage Des Chesnes » contournait les rapides Deschênes. Il est situé dans le secteur d'Aylmer. Les portages furent abandonnés après l'aménagement du chemin Britannia (d'Aylmer).

Photo 6.1 The Old Portage trail past the Little Chaudiere, Val-Tétreau, Hull, looking west, 1924. BAC, 4542786

Lorsque Champlain décrit son passage de la chute Chaudière, le 4 juin 1613, il mentionne que le courant est fort, ce qui est normal en cette période de crue printanière. Il mentionne également une cérémonie pratiquée par les Autochtones qui l'accompagnaient. Cette cérémonie est l'offrande de tabac à la chute de la rivière pour rendre hommage aux esprits de la chute dans le but de favoriser leur périple et d'empêcher une rencontre de groupes ennemis. Ce type de cérémonie est fréquent, très ancien et très répandu, car les Autochtones concevaient le tabac comme un intermédiaire avec les dieux. Plusieurs lieux se

prêtaient à ce type de cérémonie, en particulier les chutes qui marquaient le cours des rivières. Dans le cas de la chute Chaudière, l'endroit précis où la cérémonie avait lieu n'est pas connu, mais il se trouverait au pied des chutes c'est-à-dire près de l'extrémité aval du sentier de portage.

McGregor rapporte également qu'à compter du milieu du dix-septième siècle, il était devenu presque impossible pour les Anishinàbeg et leurs alliés autochtones et européens de traverser la Kichi Sibi. Une des zones les plus dangereuses se situait au portage des Chutes des Chaudières, puisque sa position permettait aux Iroquois, armés de mousquets, d'intercepter les convois qui souhaitaient le traverser (McGregor 2004 : 104).

Même si les ressources animales, et en particulier les ressources aquatiques, ont constitué des attraits suffisants pour que des groupes autochtones occupent régulièrement la région, il ne semble pas que la plus grande partie du secteur de Hull ait été occupée pendant la période préhistorique. Seules les deux extrémités du sentier de portage ont constitué des lieux d'arrêt. En effet, il est rare que les secteurs de forts rapides soient habités, car les difficultés de déplacement sont trop grandes ; les groupes autochtones préfèrent en effet s'installer en amont ou en aval des secteurs fluviaux à fort courant sans toutefois négliger d'y exploiter les ressources aquatiques lorsque cela est possible. Les anciennes rives du ruisseau de la Brasserie pourraient receler du potentiel archéologique.

Les aménagements effectués au dix-neuvième siècle : la mise en place d'un pont à la hauteur du chemin du Roi, le remblayage des trois chenaux à l'entrée du ruisseau, l'ouverture d'un canal artificiel à peu près à l'emplacement du chenal central ; n'ont pas altéré complètement les sols archéologiques puisqu'il semble que les rives anciennes du ruisseau de la Brasserie ont été rehaussées en vue de ces aménagements. Celles-ci seraient donc encore en place. Il est reconnu que le secteur de Hull se trouve dans un endroit recelant de nombreux attraits pour les groupes autochtones : l'importance de l'Outaouais, la confluence de la Rideau et de la Gatineau favorisent en effet la fréquentation des lieux par de multiples ressources animales, aussi bien les mammifères, les poissons, les oiseaux que les reptiles.

6.1.4.1 Les forts de la rivière des Outaouais

Jusqu'à la signature de la Grande Paix en 1701, la menace iroquoise nuit considérablement à la livraison des fourrures aux établissements situés sur les bords du fleuve Saint-Laurent. Bien que l'on connaisse la région qu'elle traverse et ses affluents, la rivière des Outaouais constitue uniquement un lieu de passage pour le commerce avec les Grands Lacs et la baie James. Aucune colonie n'y est autorisée ; on y installe plutôt des garnisons concentrées dans plusieurs forts construits le long de l'Outaouais. Ainsi, on trouve des forts pendant le Régime français, à l'embouchure des rivières Gatineau et Petite Nation, au portage du Chat, au Lac aux Allumettes et à Fort-Coulonge. Les traiteurs et les chasseurs autochtones

s'y rencontraient. Les fourrures étaient ensuite acheminées vers les grands centres le long du Saint-Laurent (Dunn 1970, Lapointe 2005). Il est à noter que malgré l'obligation d'emprunter des sentiers de portage pour passer les chutes des Chaudières, aucun fort n'y sera construit, pas plus sur la rive gauche que sur la rive droite. Ainsi, au début du dix-huitième siècle, l'exploration des terres est une priorité moindre et les gens s'adonnent davantage à la traite des fourrures qu'à l'exploration ou même à la fondation de colonies (figure 6.4). Par l'Outaouais, les voyageurs circulent entre la vallée du Saint-Laurent et les Grands Lacs ; entre la vallée du Saint-Laurent et la baie d'Hudson (baie James aujourd'hui). Bien qu'il soit bien peu mentionné dans la littérature de cette époque, plusieurs personnes ont donc, pendant ce siècle, passé par le sentier de portage qui contourne les chutes des Chaudières (figure 6.5).

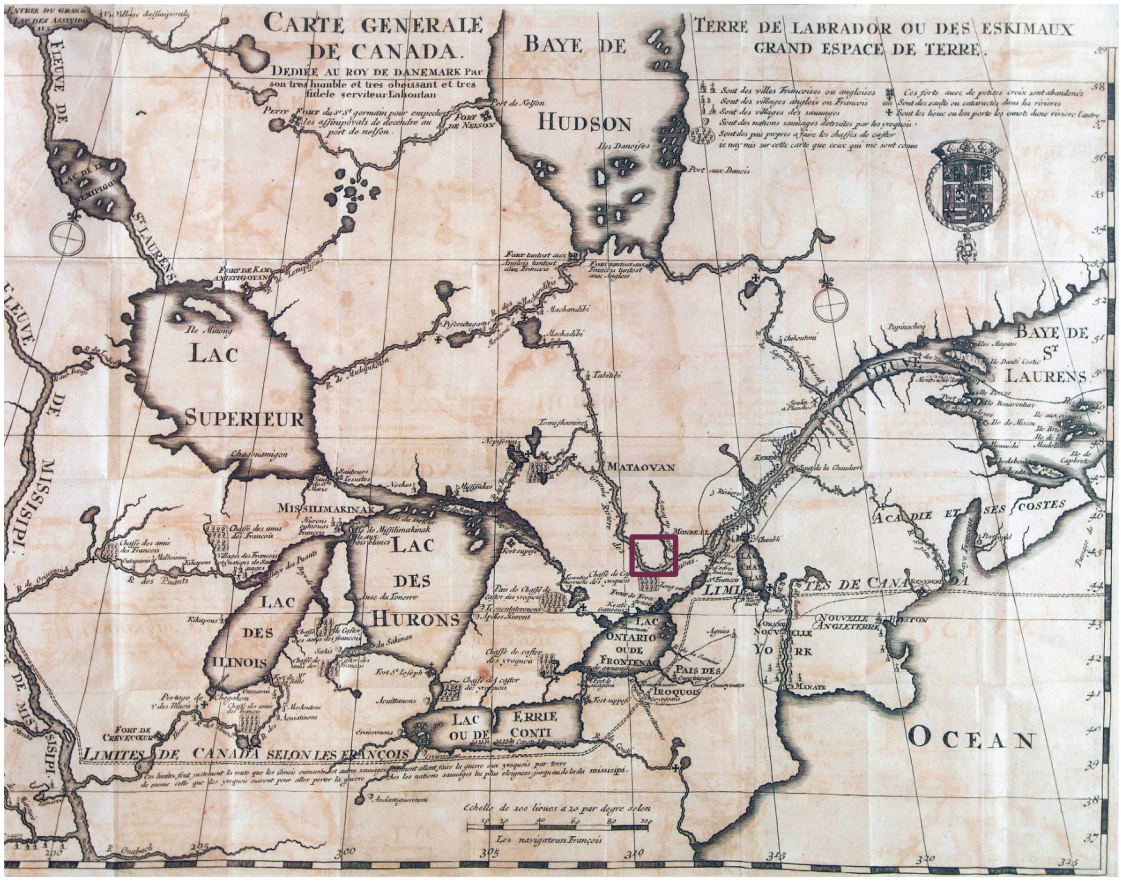

Figure 6.4 Détail de la Carte générale du Canada 1703
Lahontan 1703. BAnQ, 2663594.
Le territoire nord-américain est bien connu et exploré. Les routes commerciales, de traite des fourrures sont associées à l'hydrographie. L'hinterland est encore peu connu, mais un siècle plus tard, les régions ont presque toutes été explorées dans le cadre de la traite des fourrures, alors que le roi de France autorise les Coureurs de bois à se rendre à la rencontre des chasseurs autochtones. Le secteur de Gatineau est encadré en mauve

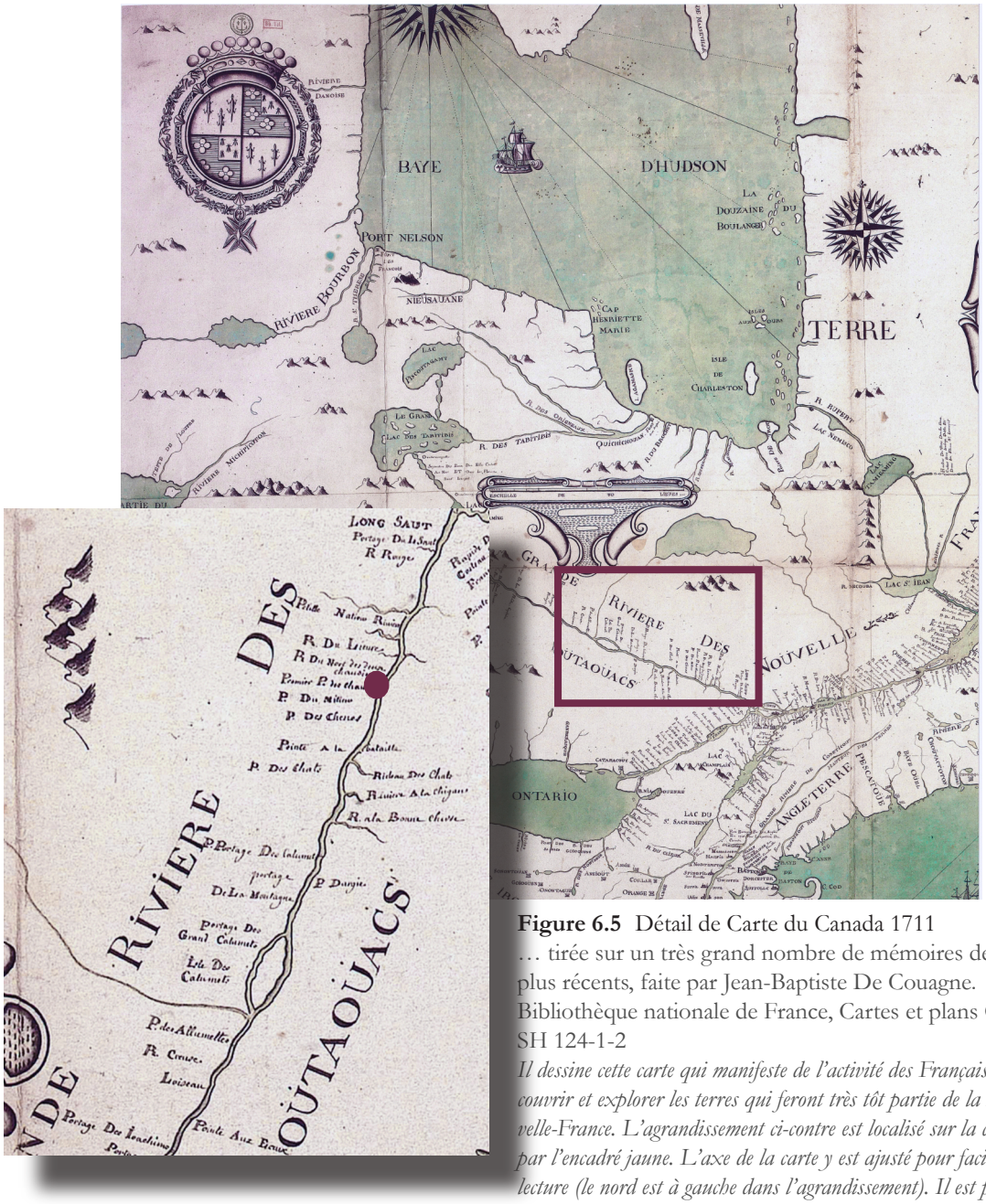

Figure 6.5 Détail de Carte du Canada 1711 … tirée sur un très grand nombre de mémoires des plus récents, faite par Jean-Baptiste De Couagne. Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans Ge SH 124-1-2

Il dessine cette carte qui manifeste de l'activité des Français à découvrir et explorer les terres qui feront très tôt partie de la Nouvelle-France. L'agrandissement ci-contre est localisé sur la carte par l'encadré jaune. L'axe de la carte y est ajusté pour faciliter la lecture (le nord est à gauche dans l'agrandissement). Il est plus facile d'y distinguer le secteur de Gatineau, indiqué par un point mauve.

6.2 Dix-huitième siècle

Après 91 ans de conflits et la signature de la Grande Paix en 1701 à Montréal, les Anishinàbeg reprennent peu à peu possession de leur territoire de chasse (Morrison 2005). La vallée de l'Outaouais jusqu'au lac Nipissing est ainsi récupérée à leur profit. Ils estiment, selon Alexander Henry, que c'est leur droit de propriété. Après la Conquête, par la Proclamation royale de 1761, les Britanniques garantissent également aux Autochtones la possession de leur territoire de chasse. Tant que les enjeux économiques dépendent de la traite des fourrures, les Anishinàbeg demeurent précieux aux yeux des Européens. Selon les Anishinàbeg, la résolution de ces conflits était une stratégie politique de la part des Européens pour assurer leur contrôle de la Nouvelle-France par l'intermédiaire des nations autochtones, en leur offrant des cadeaux et en leur assurant la possibilité de chasser sur les territoires qui leur appartenaient déjà (McGregor 2004 : 97).

6.2.1 Les postes de traite

Le dix-huitième siècle est une période d'effervescence pour les expéditions sur la route des fourrures qui occupent plusieurs personnes et qui requièrent des équipements importants. Les canots sont longs et leur ligne de flotte, très basse, une fois chargée. Mais les équipages sont toutefois aguerris et forment des flottilles qui se rendent, par portage et par navigation, à bon port, dans les Pays d'en Haut. La rivière des Outaouais dessert le commerce de la fourrure pendant toutes les décennies de Nouvelle-France et aussi après, jusqu'au moins en 1860, alors que la dernière barque venue des Grands Lacs décharge ses fourrures aux entrepôts de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Lachine.

6.2.2 Le développement des l'exploitation forestière

Le commerce des fourrures sera progressivement remplacé par l'exploitation forestière. Plusieurs documents font foi d'un commerce très important de bois de charpente et de mâts pendant le Régime français, mais la véritable expansion s'opère après la conquête, donc après 1759, alors que la ressource forestière prend une valeur commerciale immense. Encore à cette époque, vu l'importance des bateaux pour les déplacements entre continents, les chantiers navals ont toujours besoin de bois de qualité. La présence de pins et de chênes dans la vallée de l'Outaouais, conjuguée à un réseau hydrographique bien développé (rivières Gatineau, du Lièvre, Blanche et Petite rivière Blanche), explique l'intérêt marqué pour cette région. À la fin du siècle, dû entre autres à la révolution américaine, la Grande-Bretagne éprouve de la difficulté à s'approvisionner en bois et le fera venir de ses colonies, dont le Canada (Duchaine 2005 : 29).

6.2.2.1 Développement des Cantons

L'adoption de l'Acte constitutionnel par l'Angleterre, en 1791, marque l'abandon du régime seigneurial et le début du système des cantons (township). C'est ce système qui fut en vigueur dès le début du peuplement eurocanadien de la vallée de l'Outaouais. Les sites archéologiques à l'étude se situent dans le canton de Hull (figure 6.6).

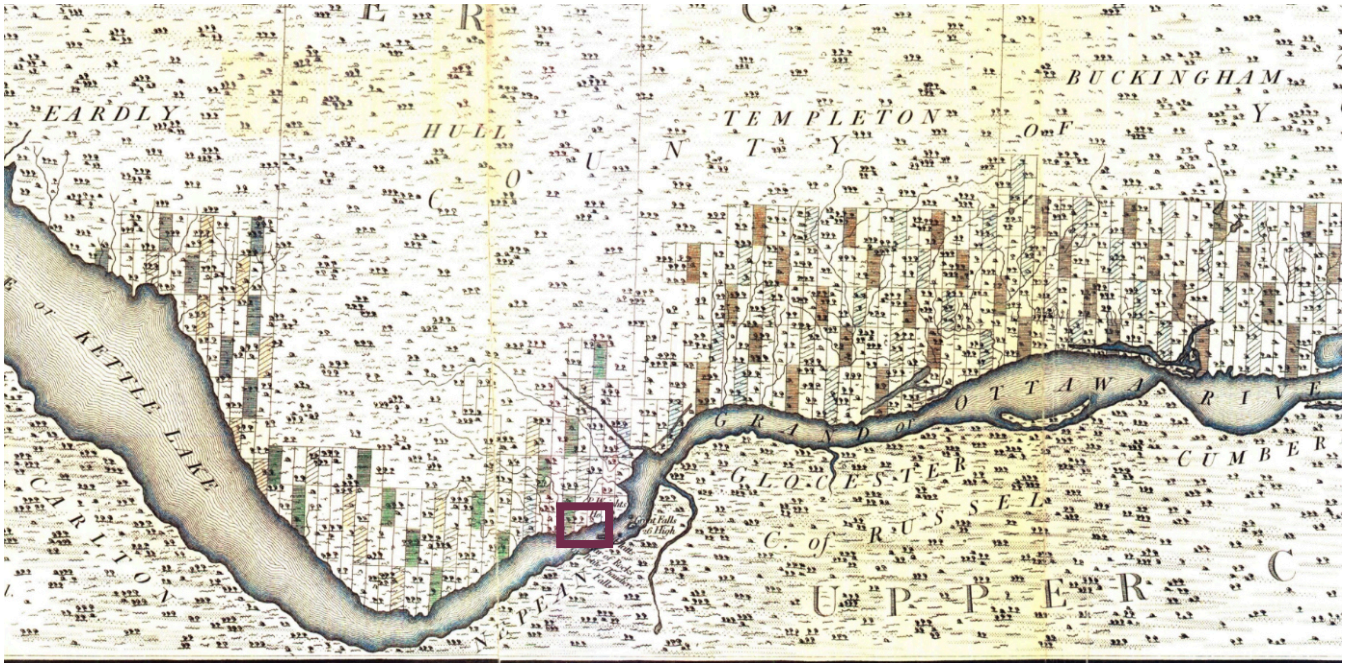

Figure 6.6 A Plan of the new townships on the Grand or Ottawa River, détail, Joseph Bouchette, 1815
BAnQ, G 3452 O 82 1815 B6
La zone d'étude est située dans l'encadré mauve.

6.3 Dix-neuvième siècle et vingtième siècles : le développement de Hull

Le commerce transatlantique connaît une forte croissance. C'est ainsi qu'au dix-neuvième siècle, grâce à l'industrie forestière, le peuplement eurocanadien s'amorce véritablement dans la vallée de l'Outaouais. Le rôle des Autochtones se transforme, et l'essor de l'exploitation du bois au détriment de la traite des fourrures, ainsi que l'installation dans la vallée de l'Outaouais d'autres nations, entraîne un déclin graduel de l'importance économique des Anishinàbeg.

Le canton de Hull (figure 6.7) est désigné dès 1792 et les sept premiers rangs, le long de la rivière des Outaouais, sont arpentés en 1801 (Brault 1950, Massie 2012). Le canton de Hull est officiellement proclamé en 1806. C'est là que Gatineau est né, à la rencontre des rivières des Outaouais et Gatineau, vis-à-vis des chutes Chaudières. Le secteur comprend de très anciennes routes, dont le chemin d'Aylmer (boulevard Alexandre Taché dans le secteur Hull et chemin d'Aylmer dans le secteur Aylmer), le chemin Vanier tracé et arpenté au tout début du dix-neuvième siècle et une partie du chemin Pink. Ce secteur accueille aussi le parc de la Gatineau (figure 6.8). En ce qui touche l'hydrographie, les lacs Leamy et des Fées entre autres y sont inclus.

Figure 6.7 Portion sud du Canton du Hull, 1831
BAnQ G/3450/1831/B68
Détail d'une carte de Joseph Bouchette de 1831, on remarque le village de Wright (Hull) à droite et le village de Symmes (Aylmer) à gauche, et le chemin d'Aylmer entre les deux. Les Chemins Columbia, Vanier et Eardley sont aussi identifiés.

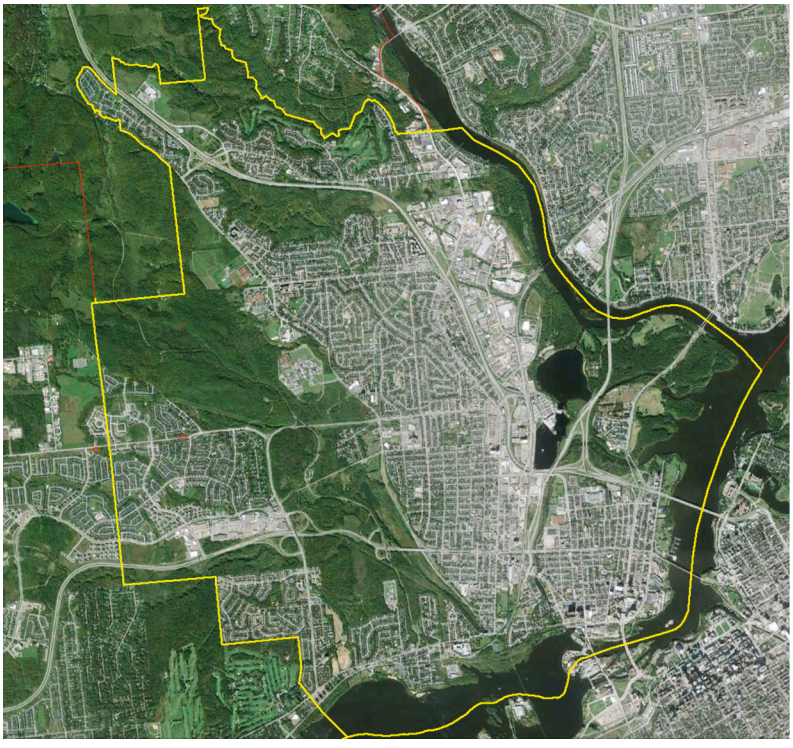

Figure 6.8 Le secteur de Hull limité par une ligne jaune
Image tirée de GoogleMaps

6.3.1 La rivière des Outaouais

La rivière des Outaouais a joué un rôle majeur dans les débuts de Hull. C'est sur cette rivière, principalement vis-à-vis les chutes Chaudières qui forçaient les voyageurs à emprunter le sentier de portage et donc à s'arrêter à cet endroit, que Philemon Wright choisit d'y établir le premier lieu de peuplement eurocanadien de Hull au début du dix-neuvième siècle. (Taché 1938, Dunn 1970, Massie 2012).

Figure 6.9 Le Trou du Diable, Une partie des chutes Chaudière vues de Hull, 1851. Aquarelle
BAnQ 2833483. W.H. Coverdale collection of Canadiana. Manoir Richelieu collection (R3908-0-0-E).

Le secteur de Hull est né et s'est développé sur la rive gauche de la rivière des Outaouais, face à Ottawa, là où il y a un rétrécissement marqué et la présence des îles de roche. Ces deux éléments réunis forment ainsi une chute d'une immense puissance, suivant une configuration circulaire et formant de gros bouillons blancs à la base, ce qui lui a donné le nom de chutes des Chaudières. Plus près de Hull, l'eau des chutes coule dans un enfoncement de roches et prend la forme d'une cuvette appelée Trou du Diable (figure 6.9). Ce sont les Autochtones qui, les premiers, observèrent les configurations particulières de ces chutes et qui donnèrent le nom de « chaudière » Asticou (Champlain 1613 dans Taché 1938 : 114).

6.3.2 La première moitié du dix-neuvième siècle : Philémon Wright

On peut dire sans se tromper que l'arrivée, au début du dix-neuvième siècle, de Philemon Wright à l'embouchure de la Gatineau a fortement influencé le développement du secteur de Hull. D'un site à peu près intact, fréquenté pendant des siècles uniquement par les portageurs, il a créé et mis sur pied un village relativement prospère, groupant des services, des habitations et des commerces, répondant ainsi aux attentes des voyageurs. Sur le plan économique, surtout parce qu'il se trouve à proximité d'une chute dont la force peut aisément actionner un moulin, il profite de cette puissance hydraulique pour construire un moulin. Le moulin, à cette époque et encore après, est à la base de toute agglomération en raison des services qu'il offre, car on y produit des planches, mais aussi on y moud les grains en farine.

6.3.2.1 Le village Wright

En 1800, motivé par la disponibilité de terres cultivables, Philémon Wright, accompagné de sa famille, quitte la Nouvelle-Angleterre pour s'établir en Outaouais et fonde Wrightsville qui deviendra Hull. Le territoire est séparé par lots et rangs : Philemon Wright obtient les rangs 1, 2 et 3 en entier ; une partie des rangs 4, 5 et 6 ainsi que deux lots du rang 7. Les lots du rang 1 sont à proximité des chutes des Chaudières qui lui seront utiles par la force qu'elles déploient permettant d'actionner les roues des moulins. Wright, une fois installé à la tête des chutes des Chaudières, réalise alors, accompagné de ses associés recrutés au Massachusetts d'où il était originaire, son projet de bâtir son village avec maisons, église, commerce et services. Entre 1801 et 1823, Wright aura fondé un véritable village, parfois appelé Village Wright (figure 6.10). Il fait aménager une digue pour créer une rade propice au mouillage. C'est de cette rade que l'eau sera acheminée dans le glissoir qu'il aménage avant 1824 (figure 6.11). En 1803, Wright fait construire la forge, avec son marteau à bascule. Cette forge est détruite lors d'un incendie en 1808, puis reconstruite. C'est cette deuxième forge qui est visible sur les figures 6.10 et 6.11. Le village correspond à la partie sud du secteur de Hull. Certains éléments architecturaux, comme la poudrière et la maison de Wright étaient sur le site de l'ancienne Domtar (Tassé 1870, Taché 1938, Dunn 1970, Lapointe 2005, MCC 2020).

Figure 6.10 Vue du village fondé par Wright aux chutes des Chaudières, à Hull, sur la rivière des Outaouais, dans le Bas-Canada, H. Du Vernet, 1823
BAnQ, 2836987
De la gauche vers la droite : la boulangerie, la cordonnerie et fabriquant de harnais ; au fond, la grange ; au fond, en rose, une maison, celle de Wright probablement ; le magasin (il est en pierres avec un toit à quatre versants et clocheton au sommet) ; immédiatement devant le magasin, le moulin à grains et à planches, à côté, la forge avec ses quatre cheminées.

Figure 6.11 Plan d'une partie du village de Hull, John Burrows, 26 janvier 1824
BAnQ du Québec, CN 301 S49 D3441
Les bâtiments sont numérotés : 1. l'église ; 2. la nouvelle taverne ; 3. la maison de pension pour les employés et les voyageurs ; 4. la maison Wright ; 5. la forge ; 6. le moulin à grains et à scie ; 7. le nouveau magasin en pierres ; 8. la cordonnerie (chaussures et harnais) ; 9. la boulangerie ; 10. la chapellerie ; 11. Grange et étables ; 12. les jardins ; 13. le séchoir et four à chaux ; magasin d'armes et de poudre ; 15. le Trou du Diable (Little Kettle) ; 16. le mât ; 17. la digue du moulin.

6.3.2.2 L'exploitation forestière

Très actif dans son nouveau village, et même dans le canton, Wright s'implique en tant que commerçant, et se tourne, peu de temps après la création de son village, vers l'une des richesses de l'hinterland de l'Outaouais : la forêt. Le blocus continental ordonné en 1807 et en 1808 par Napoléon Bonaparte contraint l'Angleterre à s'approvisionner en bois au Canada. À cette époque, le bois de la rivière des Outaouais était donc expédié vers l'Angleterre. En quelques années, des chantiers seront ouverts pratiquement partout sur l'Outaouais et ses affluents.

Bénéficiant des tarifs préférentiels pour le bois destiné à l'Angleterre, Wright sera le premier à pratiquer la drave sur la rivière Gatineau (Gaffield 1994 : 126 ; Duchaine 2005 : 30) (photo 6.2). En 1806, le premier train de bois descend l'Outaouais jusqu'à Québec. Au cours du premier quart du dix-neuvième siècle, la famille Wright embauche un nombre considérable de travailleurs en vue de défricher des terres dans la vallée de la Gatineau. Quelques colons s'établissent avec leur famille en bordure de la rivière afin de cultiver leur terre nouvellement acquise et s'engagent sur les chantiers durant la saison hivernale. La disponibilité des terres et l'industrie forestière attirent donc les colons, mais l'incertitude économique qui persiste explique que l'agriculture demeure la priorité des nouveaux arrivants, au moins dans le premier quart du dix-neuvième siècle (Gaffield 1994 : 135-141).

Photo 6.2 Drave à l'embouchure de la rivière Gatineau.
BAnQ, 3372562
Photo prise en 1900 par Topley Studio

6.3.2.3 La colonisation du territoire et les autochtones dans la vallée de l'Outaouais

L'arrivée de Philémon Wright marque une vague de changement considérable pour les différentes bandes autochtones de la vallée de l'Outaouais. En effet, jusqu'à lors, la couronne évitait d'arpenter ou de concéder les terres de la région qui appartenaient aux Autochtones. Wright obtiendra cependant l'aide des autorités pour faire valoir ses titres de propriété, lançant ainsi un revirement de situation pour les autochtones de la région (Morrison 2005 : 42-43). Il obtient ainsi le droit d'exploiter le bouleau le long de la rivière Gatineau. Les Nipissing et les Anishinàbeg s'occupent eux-mêmes de faire valoir leur droit, en demandant aux colons des indemnisations, surtout pour ceux qui s'installent sur les terres de part et d'autre de la Kichi Sibi (Morrison 2005 : 43). Si le ministère des Affaires indiennes supporte d'abord ces indemnisations, ces dernières seront néanmoins éventuellement ignorées, surtout

à partir de 1840 (Morrison 2005 : 43). Des conflits avec les Mohawks s'en suivent, car ceux-ci sont poussés à empiéter sur les territoires de chasse des Anishinàbeg (McGregor 2004 : 167).

La seconde moitié du dix-neuvième siècle sera marquée par des contestations territoriales et par la création de réserves encore existantes aujourd'hui, par exemple Kitigan Zibi (Maniwaki) et Timiskaming (Morrison 2005 : 43-45). Les Anishinàbeg de Kitigan Zibi qui souhaitent poursuivre leurs activités traditionnelles de chasse sur leurs territoires réduits sont forcés à se convertir au catholicisme et à partager leurs terres avec des Eurocanadiens qui participent à l'industrie forestière. Mani-w'Aki signifie d'ailleurs « terre de Marie » (McGregor 2004 : 172). En 1853, cette réserve compte environ 28 familles Anishinàbe. Durant le vingtième siècle, la taille de la population augmente progressivement, mais les Anishinàbeg sont peu à peu obligés à délaisser leurs pratiques traditionnelles pour être assimilés à la culture eurocanadienne. Leurs territoires de chasse sont intégrés aux parcs nationaux sans leur accord. Entre 1927 et 1960, une centaine d'enfants de Kitigan Zibi sont envoyés dans des écoles résidentielles contre leur gré (McGregor 2004 : 282).

6.3.3 Deuxième moitié du dix-neuvième siècle et début du vingtième siècle : E.B. Eddy

Le traité de Réciprocité conclu en 1854 avec les États-Unis ouvre les frontières entre ces deux pays. Après le décès de son père, Ruggles Wright loue la forge de son établissement à des entreprises. Ainsi, Sexton Washburn s'installe en 1845 dans la forge pour y aménager une manufacture de haches. Plus tard, en 1854, Ezra Butler Eddy loue la forge pour y installer sa manufacture d'allumettes. Peu à peu, Ruggles Wright se sépare de ses installations au profit d'E. B. Eddy (Guitard 1998, 1999). À sa mort, les jeunes héritiers Wright poursuivent la vente des installations, et finalement E.B. Eddy deviendra propriétaire de l'ensemble du « village Wright ». À partir de 1854, non seulement l'aménagement Wright passe peu à peu entre d'autres mains, mais les bâtiments existants changent de fonction. D'autres bâtiments sont construits.

C'est après le partage de 1864 entre les héritiers de Ruggles Wright qu'E. B. Eddy commence à acquérir les propriétés, d'abord celles qu'il loue depuis 1854, et par la suite tout le complexe industriel de la famille Wright le long de la rivière des Outaouais.

Eddy diversifie sa production à mesure qu'il acquiert les lots de la famille Wright. À la manufacture d'allumettes, qu'Eddy opère depuis 1854 dans l'ancienne forge, s'ajoute en 1956 une manufacture de chaudières dans l'ancienne tonnellerie du lot n° 332, qui deviendra une scierie pour la fabrication de douves en 1876 alors que de nouveaux bâtiments sont construits aux lots nos 338, 339 et 340 pour la production de chaudières. En 1866, Eddy fait construire un moulin à scie sur les lots nos 333e 334, qui s'ajoute à celui occupant les lots nos 335 et 336, qu'il achète l'année suivante. En 1871, sur les lots nos 327 et 326, il installe une manufacture de portes et fenêtres et une scierie à planer sur ces deux lots (figure 6.12, encerclé mauve). Il s'agit d'un bâtiment en bois de trois étages et demi.

Figure 6.12 Insurance plan of Ottawa, Ontario, June 1878, par Chas. E. Goad. 1878. BAnQ e010695482-v8.

Encerclé de mauve, un tourneur et manufacturier de chaises ainsi qu'une manufacture de portes et fenêtres.

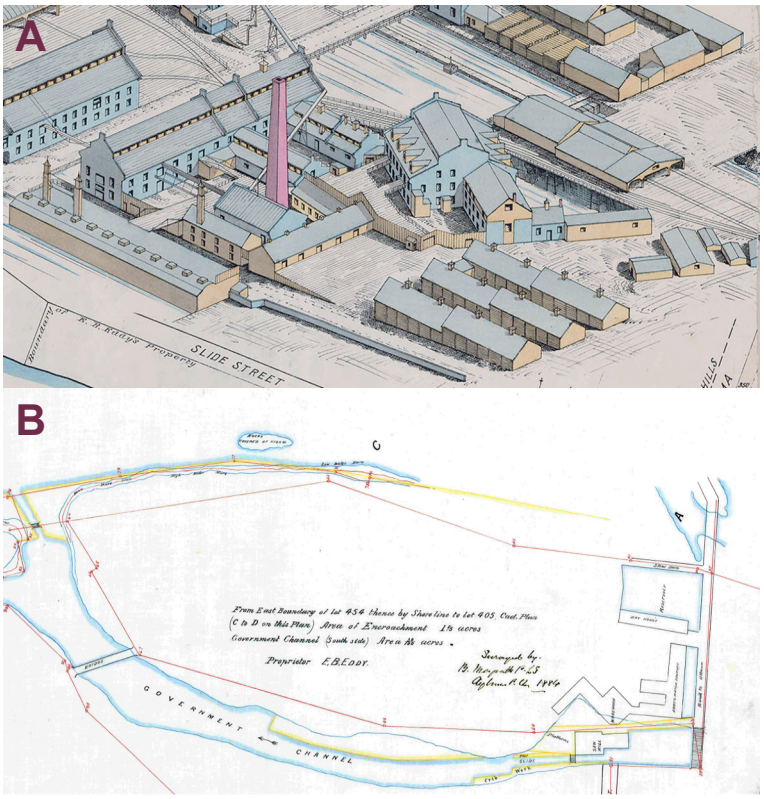

Figure 6.13 Plan des installations de Eddy, 1884
A- BAC e010757257-v8; B- Bureau de l'Arpenteur général du Québec PL539_4_1_diffusion_detail
A -Représentation en trois dimensions des installations. Détail d'un plan isométrique par Charles E. Goad, March 1884.
B :-Plan des propriétés de E.B. Eddy, 1884

Du côté est de la rue Eddy, Eddy achète en 1866 de Rosina Wright le bassin situé juste à l'est du pont qui enjambait le glissoir, ainsi que les lots 32, 33 A et 34, là où se trouve actuellement l'usine de papier Kruger. Grâce au plan d'assurance incendie de 1878, on sait que E. B. Eddy a déjà commencé à installer ses manufactures de ce côté, dont celles des allumettes et des boîtes, occupant chacune un bâtiment distinct. Eddy acquiert progressivement tous les lots du côté est de l'actuelle rue Eddy. Selon un plan de 1884, tout cet espace lui appartient, moins les propriétés de J. R. Booth et R. Hurdman en bordure de la rivière des Outaouais et le canal du glissoir, propriété du gouvernement depuis 1845 (figure 6.13 A et B).

6.3.3.1 Incendie de 1882

Un incendie majeur dont on ignore l'origine détruit en 1882 une grande partie des bâtiments de la scierie E. B. Eddy, y compris les bâtiments en bois de la scierie à planer et de la manufacture de portes et fenêtres. C'est dans cet incendie que disparaît l'ancienne forge des Wright.

Si la série des cinq bâtiments (lot n° 324), plus à l'ouest, a été épargnée par l'incendie de 1882, une grande partie du complexe industriel de E.B Eddy se voit modifié suivant l'incendie. Une tour a été érigée près des cinq bâtiments du lot n° 324. Les bâtiments des lots nos 329, 331 et 332 sont remplacés par un nouveau moulin à planer ainsi qu'une manufacture de boîtes sur les lots nos 331 et 332. Ce nouveau bâtiment comporte des murs latéraux en pierres et des murs en bois aux deux extrémités avec une toiture courbée.

Sur les lots nos 326 et 327, Eddy fait construire en 1883 un long bâtiment de pierres à toit arrondi, divisé en trois parties (figure 6.14, encerclé mauve). La plus grande, à deux étages, était un entrepôt, la seconde, d'un étage, était pour le planage du bois et une troisième,

d'un étage aussi, était une forge. Le magasin en pierres de forme carrée (ancienne forge de Wright, lot n° 325) est remplacé en 1883 par un bâtiment rectangulaire à deux étages, avec un toit à mansarde surmonté d'un lanterneau.

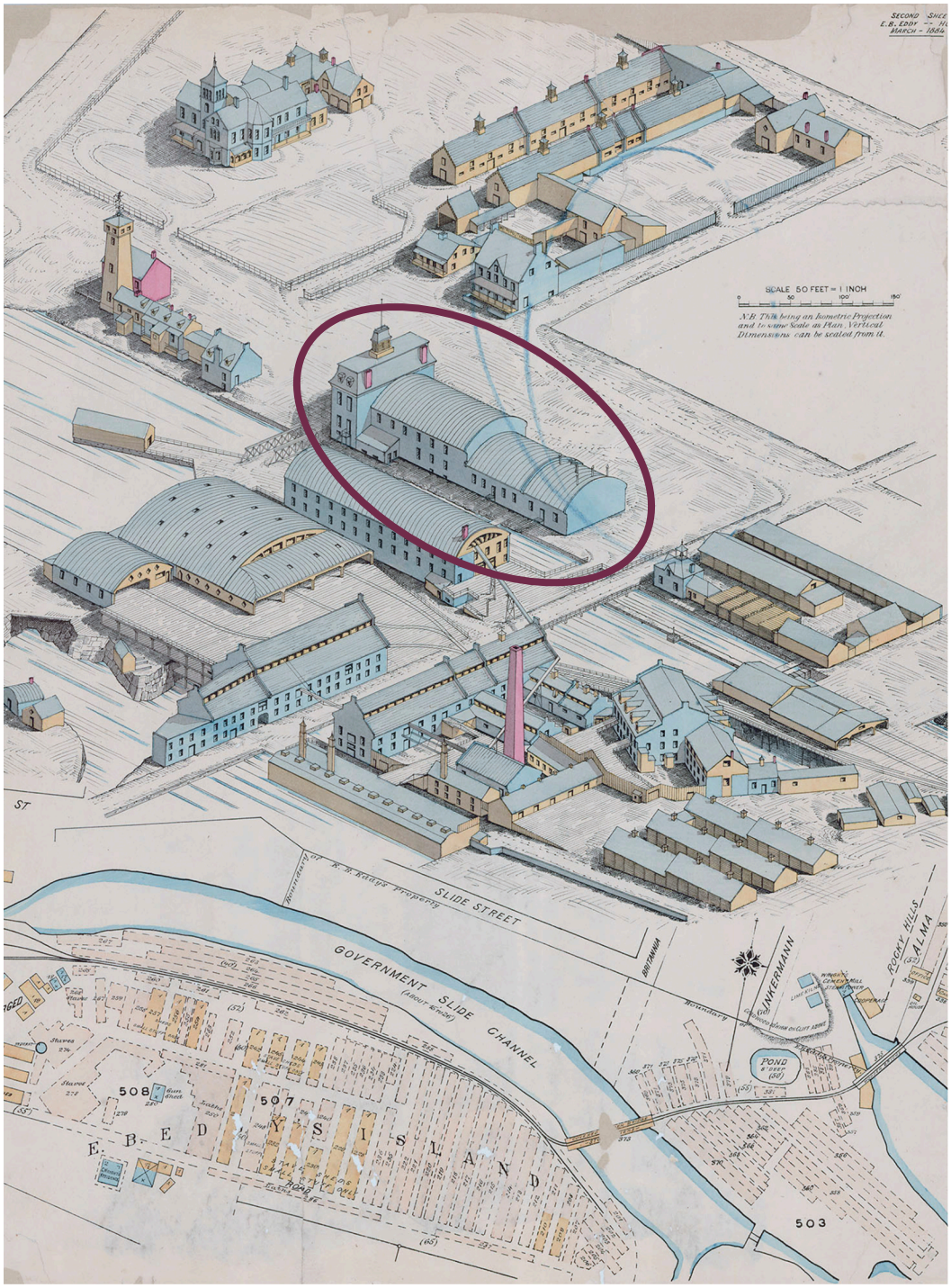

Figure 6.14 Plan isométrique, E. B. Eddy, Hull, Quebec, Charles E. Goad, March 1884. BAC e010757257-v8.
Le bâtiment de 1883 est encerclé en mauve

6.3.3.2 L'essor du papier et de la papetière de 1889

Le commerce du bois scié allant en déclinant alors que celui du papier allait en augmentant, il décide de se lancer dans la manufacture de papier. Quelques années auparavant, soit en 1886, il avait fait constituer juridiquement une société par actions, ayant pour nom « La Compagnie manufacturière E. B. Eddy ». Il inaugure sa papetière en 1889 (Guitard 1998, MCC 2020). Il avait transformé à cet effet ses établissements du côté ouest de la rue Eddy. C'est pourquoi il avait transféré du côté est les manufactures d'allumettes et de chaudières, pour ne garder du côté ouest que les différentes étapes de fabrication de papier.

6.3.3.3 Incendie de 1900 et reconstruction

L'ensemble industriel E. B. Eddy subit en moins de vingt ans un deuxième incendie. Ainsi en avril 1900, un immense feu dévaste une grande partie de la ville de Hull ainsi qu'une grande partie de la Compagnie E. B. Eddy, sauf l'entrepôt 006, lot n° 324, en bordure du boulevard Alexandre-Taché. Les bâtiments en pierres ne furent toutefois pas complètement détruits. Bien qu'âgé de 73 ans, Ezra B. Eddy décide de reconstruire ses usines sur ce qui restait des murs (photo 6.3). Le plan d'assurance incendie de 1901 montre que l'incendie de 1900 touche également le côté est de la rue Eddy, contrairement à celui de 1882.

Après l'incendie, on construit des toits plats directement au-dessus des murs de pierre pour les deux bâtiments, lesquels possédaient des toits de style Second-Empire. Le toit rond du moulin à papier est changé pour un toit en pente et une claire-voie au centre.

Photo 6.3 Les ruines de la Eddy après l'incendie de 1900
Anonyme, BAC c002990

6.3.4 Le vingtième siècle et le déclin de l'industrie du papier

La compagnie Eddy, après le décès d'Ezra Buttler en 1906, conserve pendant une vingtaine d'années encore les mêmes types de produits pour s'orienter uniquement vers la fabrication de papier. Fait marquant, elle vend en 1928 sa manufacture d'allumettes établie sur ce site depuis 1870 (MCC 2020). Toute la portion est de l'île sert surtout à l'entreposage. Nous y retrouvons de multiples piles de bois ainsi que quelques hangars. Les années 1970 marquèrent le déclin de cette importante industrie du papier de Hull. En 1972, après avoir vendu des terrains à la CCN, la compagnie cesse sa production de papier journal, de pâte au bisulfite et de la majeure partie du secteur de pâte mécanique. Cette dernière est éventuellement vendue à la compagnie Domtar en 1998, qui cesse finalement d'occuper les lieux en 2007.

Le long du boulevard Alexandre-Taché se trouve une partie encore en place du Complexe industriel de la Eddy, inventoriée par le ministère de la Culture et des Communications et portant le code Borden BiFw-043. Voici la description qu'en fait le MCC :

> *« L'ensemble industriel E. B. Eddy est un important complexe reconnu d'abord pour sa manufacture d'allumettes et celle d'articles domestiques en bois, pour sa production de bois d'œuvre et surtout pour son usine de pâtes et papiers. L'ensemble industriel est situé depuis 1854 sur les îles de la chute des Chaudières, de part et d'autre de la rivière des Outaouais, le long des rues Laurier et du boulevard Taché. Formé d'une trentaine de bâtiments divisés en quatre secteurs, l'ensemble industriel E. B. Eddy est, à l'exception de l'usine de la rue Laurier, inoccupé depuis 2007. La multinationale Domtar en est propriétaire pour le moment ».* Tiré de: http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq, 2013

6.3.5 Les chemins de fer

Plusieurs voies ferrées ont été construites à Hull depuis le dix-neuvième siècle et ont permis de relier cette ville à Ottawa, Montréal, Québec et même aux États-Unis. La première voie ferrée établie à Hull était celle de la Quebec, Montreal, Ottawa and Occidental Railway Company (Q.M.O. & O.). Une seule station de terminus se trouvait à Hull, jusqu'en 1879 lorsqu'un tronçon vers Aylmer est ajouté. La construction de cette voie ferrée s'opère entre 1874 et 1877, puis elle rejoint éventuellement Ottawa à partir de 1880 avec la construction du pont ferroviaire Prince-de-Galles (aujourd'hui le pont et sentier polyvalent Chef-William-Commanda) (Photo 6.4). Ce pont, qui traverse la rivière des Outaouais, passait par l'île Lemieux (Gaffield 1994 : 112). La Q.M.O. & O. est éventuellement vendue à la compagnie Canadian Pacific Railway en 1882. Cette voie ferrée assure à la fois le transport de marchandise et de passagers.

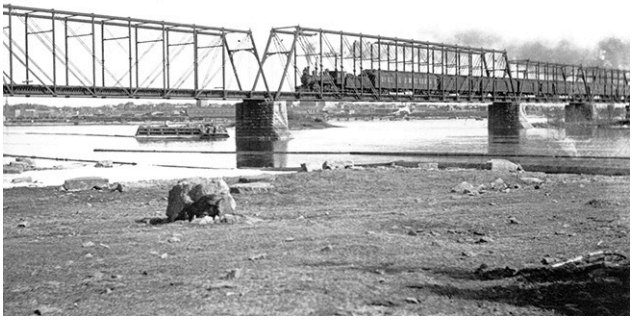

Photo 6.4 Convoi ferroviaire traversant le pont Prince-de-Galles, 1910
Broadhead, G. W. 1910. BAC Collection Pierre Louis Lapointe.

En 1896, le tronçon de la Canadian Pacific Railway qui traverse Aylmer est partiellement modifié pour accommoder une voie ferrée électrique, la première de son genre au Canada. C'est la compagnie Hull Electric Railway, alimentée principalement par la centrale électrique des rapides Deschênes, qui assure le transport de passagers et du courrier sur cette voie à l'aide de tramways électriques (Canadian Electrical News 1896b) (Photo 6.5). Un tronçon est ajouté en 1897 pour relier Aylmer à Hull et un pont est construit pour traverser la voie ferrée de la PCR. En 1901, un second tronçon est ajouté pour relier Hull à Ottawa via le pont Alexandra. La voie ferrée de la Hull Electric permet également le transport de cargaisons telles du pétrole et du bois, surtout pendant la nuit, grâce à sa locomotive électrique de 30 tonnes (Canadian Electrical News 1896b ; Ottawa Journal 1946). En 1946, un incendie à la papeterie E.B. Eddy détruit une partie du pont Alexandra, forçant l'arrêt définitif du service sur cette voie ferrée électrique en 1947 (Due 1966 : 99-100 ; Canadian Electrical News, 1896a).

Photo 6.5 Livraison de la première locomotive électrique en 1896, fabriquée par le Canadian General Electric Co.
Mills, J.M. Canadian Car Builders Series. Nº. 3: Miscellaneous Builders.

Malgré tout, la CPR reprend rapidement le service entre le pont ferroviaire Prince-de-Galles et la papeterie E. B. Eddy à Hull via l'ancienne voie ferrée de la Hull Electric. Puis, en 1991, la compagnie ferroviaire abandonne son tronçon entre Aylmer et Hull, qui assurait uniquement le service de marchandises depuis 1981. Le service sur le pont Prince-de-Galles et celui et vers la papeterie E.B. Eddy reprend ses opérations en 1997 sous la compagnie Québec-Gatineau. Ce tronçon de la voie ferrée reste en opération jusqu'en 2008. En 2010, plusieurs voies ferrées sont démantelées à Hull pour faire place au nouveau service d'autobus.

6.4 Le terrain à l'étude à la période historique

6.4.1 Dix-septième et dix-huitième siècles

Le secteur de la zone d'étude est un important lieu de portage utilisé de manière continue de la période préhistorique jusqu'à l'aménagement du chemin d'Aylmer (carte 6.1). Dans le parc des portageurs se trouve la sortie du portage du bas (ou portage de la Grande Chaudière, portage des Chaudières), premier portage de la série de trois que doivent prendre les voyageurs qui remontent la rivière des Outaouais (Lapointe 2005, voir section 6.1.3). Les canots étaient ensuite transportés à demi chargés vers le portage du milieu (ou petit portage, portage de la Petite Chaudière, portage Remic), qui permet de contourner les petits rapides

de la Chaudière (Lapointe 2005 : 7). Un autre trajet de portage, plus long, était également possible. Ce dernier suivait approximativement le tracé de la rue de l'hôtel de ville, de la promenade du Portage et du boulevard Alexandre-Taché. Il traversait ensuite le parc des Portageurs et rejoint le parc Brébeuf en contournant la baie Squaw. Ce tracé permet d'éviter complètement les chutes et les rapides de la chaudière sans avoir à reprendre la rivière avec des canots à demi chargés. Ce portage longe les deux sites à l'étude.

6.4.2 Dix-neuvième et vingtième siècles

La deuxième moitié du dix-neuvième siècle est marquée par plusieurs altérations des deux sites à l'étude. Cette zone sera d'abord modifiée par l'avènement du chemin de fer dans la région. Le chemin de fer de la Quebec, Montreal, Ottawa and Occidental Railway Company rejoint la ville de Hull en 1877, et traverse la rivière des Outaouais pour rejoindre Ottawa en 1880 avec la construction du pont Chef-William-Commanda (anciennement le pont Prince-de-Galles) (Gaffield 1994 : 112). Ce tronçon de la voie ferrée, vendue à la compagnie Canadian Pacific Railway en 1882, reste en opération jusqu'en 1991. Il passe entre les deux sites archéologiques à l'étude et est toujours en place aujourd'hui. Il coupe d'ailleurs le terrain d'Hydro-Québec et traverse le sentier des voyageurs. Ensuite, la zone des sites archéologiques est modifiée par l'avènement de la voie ferrée électrique de la Hull Electric qui opérait des tramways entre Aylmer, Hull, puis Ottawa entre 1896 et 1947. Elle longe le nord des deux sites à l'étude. Cette voie ferrée électrique a été démantelée et n'est plus visible aujourd'hui, mais il est possible d'observer le pont qui traversait la voie ferrée du Canadian Pacific entre les deux sites. Un chemin terreux remplace aujourd'hui cette voie, à une distance d'environ 40 m au nord des deux sites. Enfin, il y a la voie ferrée de la Québec-Gatineau, qui rejoignait le pont Prince-de-Galles et longeait le nord du site BiFw-188 en traversant le parc de Portageurs pour se rendre à la papeterie E.B. Eddy à Hull. Cette voie ferrée, qui était en opération entre 1997 et 2008, est toujours présente à une distance d'environ 25 m du site. Comme nous le verrons plus loin dans la section résultats de ce rapport, plusieurs artéfacts historiques ont été retrouvés sur les sites BiFw-187 et BiFw-188, possiblement en lien avec l'utilisation des voies ferrées de la Canadian Pacific Railway, de la Hull Electric et de la Québec-Gatineau.

En 1928, le poste Val-Tétreau sera aménagé dans la portion est de la pointe du même nom. Celle-ci sera reliée aux installations hydroélectriques des chutes de la Chaudière par deux lignes qui traversent les deux sites à l'étude et qui sont visées par les présents travaux. C'est d'abord une ligne à 11 kV sur poteaux de bois qui reliera le poste aux centrales Hull-1 et Hull-2. Celle-ci sera remplacée dans les années 1930 par une ligne sur pylônes d'acier, puis sera convertie en ligne de distribution dans les années 1970. Une seconde ligne est aménagée en 1943 entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Il s'agit d'une ligne à 120 kV sur pylônes d'acier. Ces deux lignes seront démantelées dans le cadre du présent projet. (Chagnon 2015, Chaire de recherche en patrimoine bâti de l'Université de Montréal 2012).

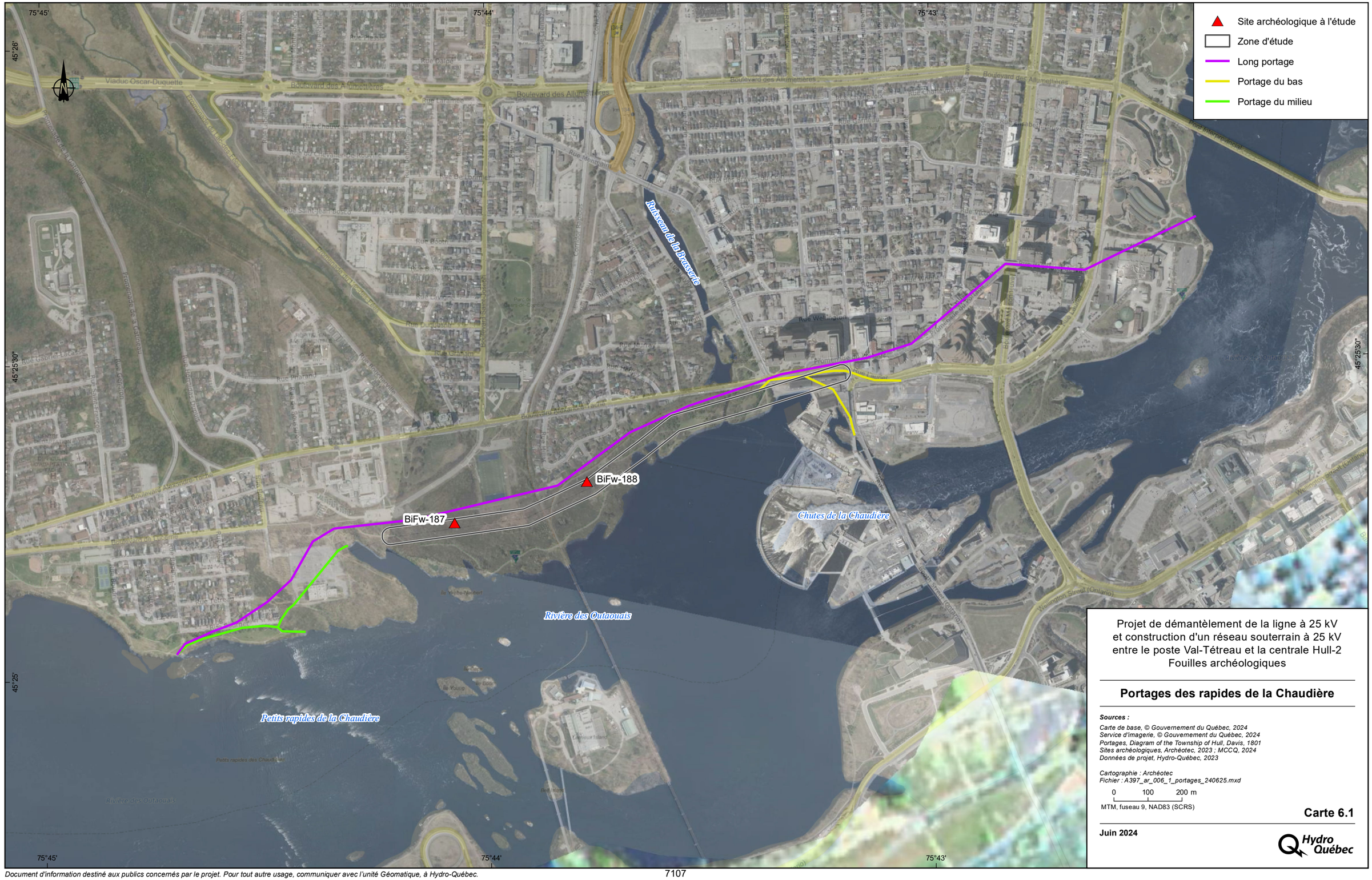

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV
et construction d'un réseau souterrain à 25 kV
entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Portages des rapides de la Chaudière

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Portages, Diagram of the Township of Hull, Davis, 1801
Sites archéologiques, Archéotec, 2023 ; MCCQ, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_006_1_portages_240625.mxd

0 100 200 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 6.1

Juin 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV
et construction d'un réseau souterrain à 25 kV
entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Photographies aériennes de 1933 polyphasées

Sources :

Photographies aériennes, Photographie aérienne de Hull, NAPL, 1993
Sites archéologiques, Archéotec, 2023 ; MCCQ, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_006_2_poly1933_240625.mxd

0 75 150 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 6.2

Juin 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Depuis le début des années 2000, un sentier polyvalent qui s'étend sur plus de 30 km, le sentier des Voyageurs, longe la rive nord de rivière des Outaouais au sud des deux sites à l'étude. Il appartient au vaste réseau de sentiers de la Route Verte et relie plusieurs parcs à Aylmer, Hull et Gatineau, permettant autant aux cyclistes qu'aux piétons de se déplacer. Ce sentier pavé fut aménagé par la CCN dans le cadre du projet de développement des pistes cyclables de la région (CCN 2024). La portion du sentier qui longe le terrain des deux sites à l'étude n'est pas mentionnée comme un portage en soi, mais le terrain a probablement été emprunté depuis des centaines d'années par les résidents de la région qui souhaitaient se déplacer le long de la rivière Outaouais avant le développement du chemin Aylmer.

7. Résultats

7.1 Résumé de l'inventaire 2022

Avant de présenter les résultats des fouilles archéologiques faites sur les sites BiFw-187 et BiFw-188, la section qui suit résume brièvement les résultats obtenus lors de l'inventaire qui s'est déroulé à l'automne 2022.

7.1.1 BiFw-187

Le site BiFw-187 est associé à la zone d'inventaire archéologique 4.1.081.267. Au total, dix sondages contenaient des éléments lithiques. Tous les sondages comportaient des éclats en chert Kichisipi. Il s'agit d'un chert associé aux formations calcaires du groupe de Trenton, dont plusieurs affleurements se retrouvent aux abords des rives de la rivière des Outaouais (Burke 2003 ; Codère 1998). Les caractéristiques de cette matière première sont présentées dans la prochaine section. La culture matérielle mise au jour sur le site BiFw-187 consiste en des artefacts associés à la période préhistorique et historique. L'analyse de l'assemblage lithique a révélé des éclats et des outils de taille expéditifs produits à partir des blocs vierges de chert Kichisipi. Selon ces résultats, il a été énoncé que le site correspondait possiblement à un atelier de taille d'outils en chert pour le travail de matière végétale, mais aucune aire d'activités spécifique n'a été repérée (Archéotec 2023a).

7.1.2 BiFw-188

Le site BiFw-188 est associé à la zone d'inventaire archéologique 4.1.081.263. Au total, quatre sondages contenaient des éléments lithiques. Les éclats mis au jour dans deux des sondages positifs sont en chert de Kichisipi et en quartz. Dans le sondage S1, un nucleus et un burin dièdre en quartz ont été mis au jour. Le biseau de ce dernier n'est pas présent. On observe cependant une légère retouche directe sur sa partie distale du côté droit de l'outil (arête dièdre latérale). Dans le sondage 4, une chute de burin et quatre éclats en chert de Kichisipi ont été trouvés. Des artéfacts associés à la période historique ont également été trouvés dans deux des sondages positifs. Ils associés au dix-neuvième et au vingtième siècle (Archéotec 2023a)

7.2 Résultats des fouilles archéologiques

7.2.1 BiFw-187

La zone se trouve sur une terrasse située à une altitude de 66,7 mètres. Celle-ci est composée d'un replat supérieur sur la partie nord de la zone qui s'étend jusqu'aux limites de l'emprise d'Hydro-Québec et même hors de la zone dans le boisé au nord de l'emprise des lignes électriques. La terrasse est aussi composée d'un replat inférieur dans la partie sud de la zone à l'emplacement du pylône numéro 7011 d'Hydro-Québec. Un autre replat est présent dans la partie centre-ouest de la zone et c'est à cet endroit que les sondages positifs ont été inventoriés en 2022. On observe bien la rupture de pente qui démarque cette partie plus

basse dans la section ouest de la zone (photo 7.1). Plusieurs grosses pierres arrondies et plates (plus de 50 cm) sont disséminées en surface.

À notre arrivée au mois d'août 2023, la végétation qui était très éparse et basse à l'automne précédent avait repoussé (photo 7.2). Cette végétation, composée de jeunes arbustes et d'arbres feuillus immatures ainsi que de vignes et de framboisiers était dominée par des espèces envahissantes tels le nerprun, le sumac vinaigrier et l'herbe à puce. Quelques pousses de jeunes chênes, érables, saules, frênes, ormes et trembles étaient aussi présents ainsi que du noyer cendré dont on pouvait parfois apercevoir les coquilles vides de noix sur le sol.

Photo 7.1 Vue aérienne du site BiFw-187
Photo Hydro-Québec

Photo 7.2 Vue du site BiFw-187 avant le débrouissaillage
Photo Archéotec GAF23_JP1_0406

Le couvert végétal a été coupé dans son entièreté à l'aide d'une débroussailleuse manuelle pour pouvoir nous permettre d'implanter notre quadrillage (photo 7.3). Il restait cependant quelques grosses souches (plus de 40 cm) qu'il a fallu couper petit à petit lors de la fouille des puits qu'elles encombraient. Le boisé à l'extérieur de l'emprise d'Hydro-Québec a été laissé intact à l'exception du dégagement sommaire du petit sentier existant au nord de la zone afin de faciliter la circulation de l'équipe de terrain.

Dans le cadre de la campagne de fouilles, le site BiFw-187 a été divisé en trois aires (A, B et C).

L'aire A était la principale et s'étendait sur 25 m². Elle se situait majoritairement sur le replat central dans la partie centre-ouest de la zone afin d'englober tous les sondages positifs de l'intervention de 2022. En cours de fouilles, quelques puits ont été rajoutés au nord afin de mieux comprendre le lien entre le replat supérieur et le replat central.

L'aire B et l'aire C, quant à elles, étaient de petites zones de 4 m². L'aire B se situait sur le replat inférieur à 3 mètres au sud du puits 197N-103E de l'aire A, mais au nord du pylône électrique 7011. L'aire C se situait 31 mètres à l'est de l'aire A, sur le replat supérieur à proximité de la rupture de pente qui est plus prononcée à cet endroit. La troisième aire est accessible directement à partir du sentier passant au nord de la zone et se trouvait dans un espace plus dégagé.

Photo 7.3 Implantation du site BiFw-187
Photo Archéotec GAF23_CH1_8578

7.2.1.1 Aire A

Dans l'aire A, un total de 33 unités de 1 m sur 1 m ont été fouillées (33 m²). Seul le quadrant nord-ouest de l'unité 205N-105E n'a pas été fouillé. Les autres puits ont été fouillés en entier. Dans ces unités, nous avons fouillé deux couches arbitraires (0-10 et 10-20) afin d'arriver à une profondeur de 20 cm. Pour certains quadrants au sein des unités présentant un plus grand nombre d'artefacts, une troisième couche a été fouillée (20-30 cm) jusqu'à 30 cm de profondeur au total pour les neuf unités suivantes : 199N-103E, 201N-103E, 201N-104E, 201N-105E, 202N-104E, 202N-106E, 203N-104E, 204N-105E, 205N-103E. La fouille de 28,5 des unités de l'aire A a eu lieu au mois d'août 2023, puis 4 unités (et un quart) ont été ajoutées à l'intervention et fouillées en octobre.

Dans le tableau 7.1, on remarque que le niveau arbitraire 0-10 cm comprend 29 % des artéfacts lithiques et que le deuxième niveau (10-20) contient 31,80 % de l'assemblage. Les deux niveaux (0-10 et 10-20) contiennent la majorité des artéfacts récoltés, et seulement 4,61 % se trouvent dans le dernier niveau fouillé compris entre 20 cm et 30 cm de profondeur.

Tableau 7.1 Distribution des artéfacts sur le site BiFw-187 selon des niveaux arbitraires

		Niveaux				Total (nb)	Total (%)
Catégorie d'objets	**Matières**	**0-10**	**10-20**	**20-30**	**Sondage**		
Bloc vierge	Chert Kichisipi				1	**1**	0,46 %
Total Bloc vierge					**1**	**1**	**0,46 %**
Débris	Chert Kichisipi	14	13	3	6	**36**	16,59 %
	Chert Kichisipi apparenté		2		1	**3**	1,38 %
	Chert gris bleuté	5	2			**7**	3,23 %
Total Débris		**19**	**17**	**3**	**7**	**46**	**21,20 %**
Éclat	Chert Kichisipi	27	34	7	37	**105**	48,39 %
	Chert Kichisipi apparenté	7	10		7	**24**	11,06 %
	Chert gris bleuté	6	5		1	**12**	5,53 %
	Quartz indéterminé				1	**1**	0,46 %
	Quartzite fin incolore		1			**1**	0,46 %
Total Éclat		**40**	**50**	**7**	**46**	**143**	**65,90 %**
Nucléus	Chert Kichisipi apparenté				1	**1**	0,46 %
	Chert gris bleuté	1				**1**	0,46 %
Total Nucléus		**1**			**1**	**2**	**0,92 %**
Outil	Chert Kichisipi	2	1		13	**16**	7,37 %
	Chert Kichisipi apparenté	1			7	**8**	3,69 %
	Grès indéterminé		1			**1**	0,46 %
Total Outil		**3**	**2**		**20**	**25**	**11,52 %**
Total général (nb)		**63**	**69**	**10**	**75**	**217**	**100,00 %**
Total général (%)		**29,03 %**	**31,80 %**	**4,61 %**	**34,56 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

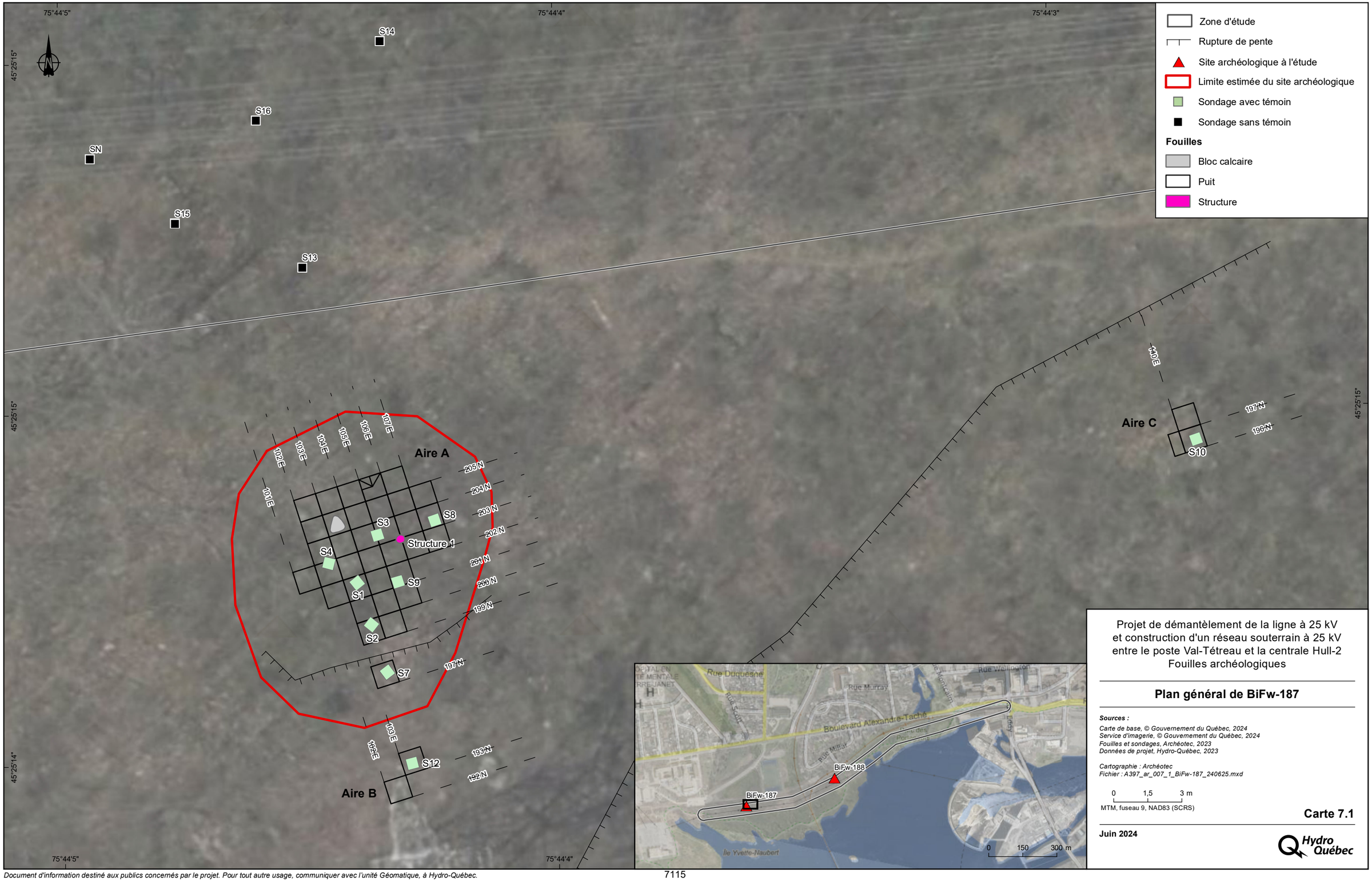

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Plan général de BiFw-187

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Fouilles et sondages, Archéotec, 2023
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_007_1_BiFw-187_240625.mxd

0 1,5 3 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7.1

Juin 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Ouest

Est

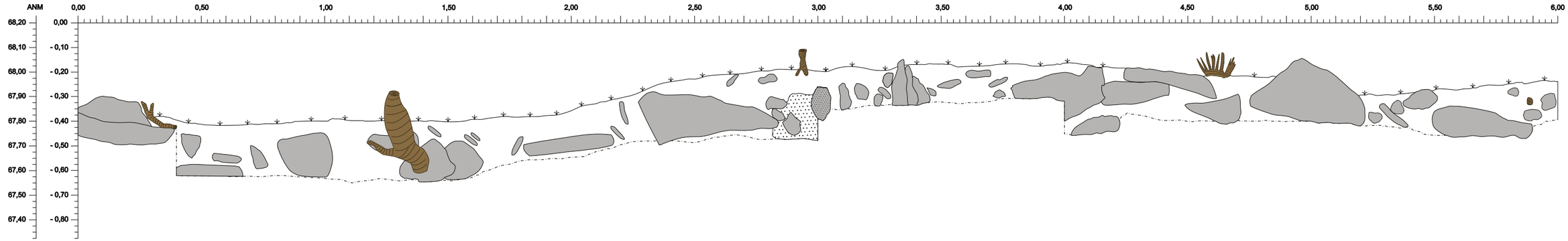

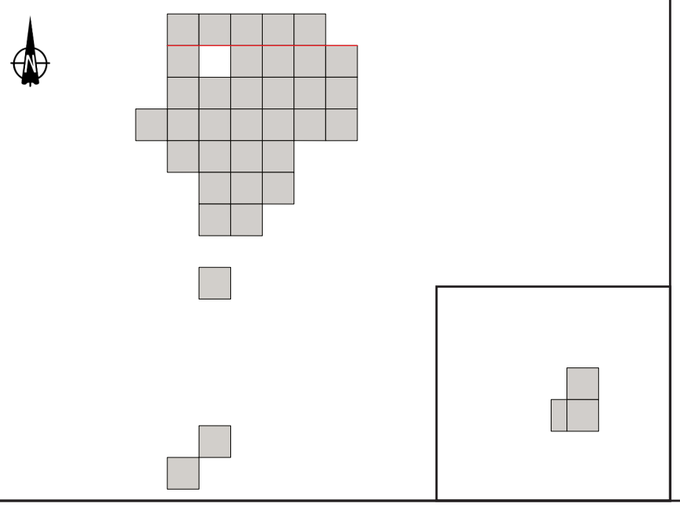

Légende

- Racine
- Pierre naturelle
- Sable brun-noir organique à grains gris, homogène, meuble, avec radicelles et racines, inclusions de graviers et de gravillons arrondis
- Pierre naturelle orangée arénisée
- Sable orangé autour de la pierre arénisée
- Limite de la fouille

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2

Site BiFw-187, profil stratigraphique, ligne 204 N

Sources:

Données : Archéotec inc.

Infographie : Archéotec inc.

Fichier : BiFw-187_Strati_204N_20240703.pdf

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Figure 7.1

Juillet 2024

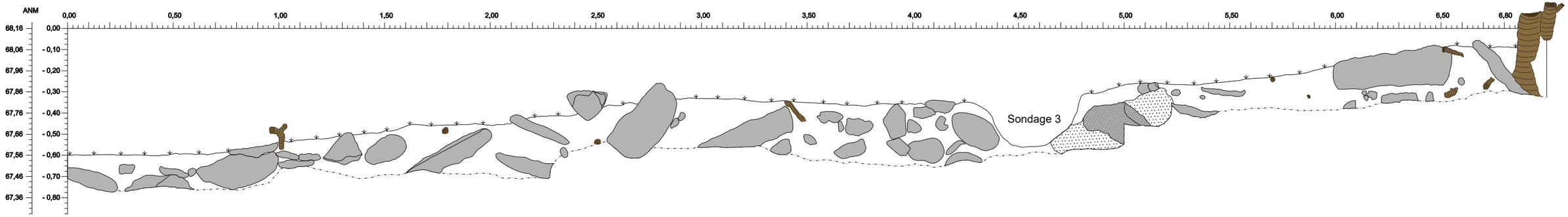

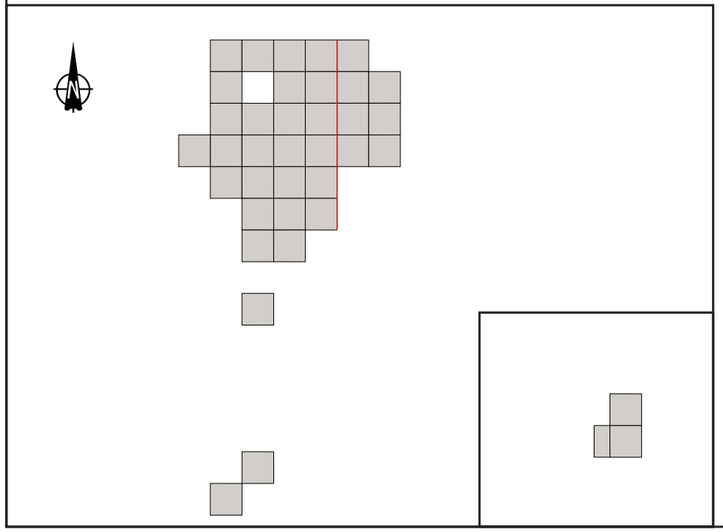

Légende

- Racine
- Pierre naturelle
- Sable brun-noir organique à grains gris, homogène, meuble, avec radicelles et racines, inclusions de graviers et de gravillons arrondis
- Pierre naturelle orangée arénisée
- Sable orangé autour de la pierre arénisée
- Limite de la fouille

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2

Site BiFw-187, profil stratigraphique, ligne 105 E

Sources: Archéotec 2023

Données : Archéotec inc.

Infographie : Archéotec inc.

Fichier : BiFw-187_Strati_105 E_20240703.pdf

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Figure 7.2

Juillet 2024

Deux horizons distincts ont été identifiés au sein des trois couches fouillées. La couche 0-10 est composée d'un seul horizon, alors que la couche 10-20 comporte deux horizons distincts. Le premier horizon a une épaisseur d'environ 20 cm, mais il est plus ou moins épais à certains endroits du site. Il est composé d'une matrice de sable moyen organique de couleur brun foncé, presque noire. Des petits grains de sable gris ont aussi été observés. La matrice est assez meuble et homogène, mais elle comporte une grande quantité de racines et radicelles compactes en raison de la végétation arbustive dense et des arbres sur le site. Cet horizon contient également beaucoup de pierres et de cailloux de tailles et formes variées : arrondies, subangulaires et plates. Celles-ci ont été retrouvées à plat, obliquement et verticalement dans le sol. Certaines d'entre elles étaient aussi fracturées naturellement. De larges blocs de pierre ont également été observés par endroits. Quelques inclusions de graviers et gravillons, ainsi que des petits fragments naturels de quartz arrondis et des fragments de chert naturels ont aussi été observés. D'ailleurs, plusieurs pierres avec des nodules ou des veines de chert naturel ont été retrouvées. Des petits fragments de charbon de bois ont aussi été retrouvés sporadiquement.

Le deuxième horizon n'a pas été observé à travers tout le site et n'a pas été fouillé de manière exhaustive, puisqu'il se retrouve seulement à certains endroits à la base de la couche arbitraire 10-20 cm. Il est composé d'une matrice sableuse de couleur brun plus pâle que la couche précédente (photo 7.4). Le sable est grossier et assez meuble, mais très granuleux avec beaucoup d'inclusions de graviers et de gravillons arrondis. Des racines et radicelles sont aussi présentes, mais en quantité moindre. Des pierres et des cailloux de tailles et formes variées ont aussi été observés dans cet horizon. Elle est plutôt hétérogène, avec des lentilles plus orangées par endroits. Des petits fragments de charbon de bois ont aussi été observés dans cet horizon.

Photo 7.4 Profil ouest du puits 200N-103E
Photo Archéotec GAF23_CH2_0035.JP

Analyse de la culture matérielle préhistorique

La fouille archéologique menée sur le site BiFw-187 a permis de récupérer un assemblage d'artéfacts variés. Cet assemblage est composé de différents types d'objets en pierre (éléments de débitage en pierre taillée, outils taillés, polis et outils non façonnés).

Les éléments de débitage

Les éléments de débitage peuvent être caractérisés comme l'ensemble des artéfacts provenant du processus de taille en excluant les outils et les nucléus. Cette catégorie comprend donc les éclats de taille, les débris de taille et les blocs ou fragments de blocs. L'analyse de cette catégorie d'objets permet de documenter les activités de taille réalisée sur le site et de comparer les différents types de traitement associés à chacune des matières premières. Les éléments de débitage ont l'avantage de ne pas avoir été réutilisés par les occupants du site et sont généralement abandonnés à l'endroit même où a eu lieu l'activité de taille. Parfois, ils peuvent être jetés dans un foyer. Il est clair que sur un site à occupation unique comme BiFw-187, de nombreux facteurs ont pu participer à la distribution latérale ou verticale des éléments de débitage dans le sol, qu'ils soient anthropiques (le piétinement par exemple), biologiques (l'activité des vers de terre ou des animaux fouisseurs) ou même climatiques (ruissellement). Toutefois, malgré ces phénomènes qu'il est difficile dans certains cas d'identifier, les éléments de débitage constituent donc de bons indices pour identifier la présence d'aires d'activités et complètent souvent l'information livrée par l'analyse des outils.

L'intervention a permis de mettre au jour 217 éléments liés au débitage.

Les éléments du débitage sont composés de matières premières présentant des caractéristiques clastiques les rendant plus ou moins adaptées au travail de la pierre. Les cherts qui sont des pierres d'origine sédimentaire et possédant un fort contenu en silice dominent nettement cet assemblage. Le quartz, qui est quant à lui un minéral présentant des caractéristiques similaires au verre, est un matériau bien adapté à la taille et très résistant.

Séquence de réduction

La séquence de réduction est un concept qui permet d'organiser le travail de taille de la pierre et la production d'outils taillés en la considérant comme un continuum d'actions qui débute avec l'acquisition de la matière première, se poursuit avec le façonnage puis l'utilisation des outils finis et se termine par le rejet ou l'abandon de l'outil taillé après son utilisation lorsque celui-ci atteint sa fin de vie utile (Inizan et al. 1995).

En règle générale, plus la séquence de réduction progresse, plus la dimension des éclats diminue, les éléments lithiques les plus petits caractérisant souvent la finition et l'affûtage des outils.

Dépendant de la méthode d'acquisition des matières premières (acquisition directe sur les gisements ou par échange), certaines étapes de taille pourront être présentes ou absentes des sites. En effet, si le groupe procède lui-même au prélèvement sur les carrières, un premier dégrossissage des blocs est souvent réalisé, permettant ainsi de s'assurer de la qualité des éléments qu'ils décideront d'emporter et par le fait même diminuer la quantité de matière à transporter. Cette phase est particulièrement vraie lorsque le gisement se trouve à de grandes distances (matières exotiques). Cette étape peut inclure une préparation plus poussée des blocs, par exemple la mise en forme de supports, pouvant même aller jusqu'à la taille d'objets finis dans certains cas. Ainsi, l'analyse des déchets de taille recueillis sur le site montrerait probablement une absence relative de gros éclats et à l'inverse, une présence accrue des tailles intermédiaires et petites.

Lorsque les gisements se trouvent à proximité (matières locales), l'étape de réduction de blocs est moins cruciale et des blocs bruts sont souvent transportés directement des carrières sur les sites. On peut alors supposer ces comportements par la présence de déchets caractérisant l'entièreté de la séquence de réduction, soit de gros éclats montrant des surfaces brutes d'enlèvements jusqu'aux petits éclats de finition ainsi que tous les stades intermédiaires.

Ainsi, il est possible de séparer les matières essentielles en groupes. Sur le site BiFw-187, un seul groupe est présent. Celui-ci est constitué des matières considérées comme locales ou régionales dont fait partie le chert Kichisipi.

Les éléments associés au débitage constituent toujours les éléments lithiques les plus nombreux sur un site. Ainsi, leur analyse est susceptible de révéler des tendances qui permettront peut-être d'expliquer certains comportements associés à la production d'objets en pierre. Parmi eux, le nombre d'éclats, la présence de cortex, la présence de débris et la présence de blocs sont autant de variables permettant d'expliquer une partie de ces comportements.

Ainsi, nous constatons que l'assemblage lithique du site est constitué presque essentiellement de chert de Kichisipi, ces deux éléments représentant plus de 89,4 % de l'assemblage (tableau 7.2). C'est également parmi cette matière que l'on retrouve le plus d'éléments corticaux, de débris et de blocs.

Tableau 7.2 Répartition des éléments de débitage du site BiFw-187 par matière première

	Catégorie d'objets					Total (nb)	Total (%)
Matières	**Bloc vierge**	**Débris**	**Éclat**	**Nucléus**	**Outil**		
Chert Kichisipi	1	36	105		16	**158**	**72,81 %**
Chert Kichisipi apparenté		3	24	1	8	**36**	**16,59 %**
Chert gris bleuté		7	12	1		**20**	**9,22 %**
Grès indéterminé					1	**1**	**0,46 %**
Quartz indéterminé			1			**1**	**0,46 %**
Quartzite fin incolore			1			**1**	**0,46 %**
Total général (nb)	**1**	**46**	**143**	**2**	**25**	**217**	**100,00 %**
Total général (%)	**0,46 %**	**21,20 %**	**65,90 %**	**0,92 %**	**11,52 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Tableau 7.3 Représentation des dimensions des éclats du site BiFw-187

Matières	a			b					c					d			Total (nb)	Total (%)
	Fragment		Total a	Complet	Entier	Fragment		Total b	Complet	Entier	Fragment		Total c	Entier	Fragment	Total d		
	Absent	Présent		Présent	Présent	Absent	Présent		Présent	Présent	Absent	Présent		Présent	Présent			
Chert Kichisipi	4	1	5	4	7	41	18	70	4	1	19	6	30				105	73,43 %
Chert Kichisipi apaprenté		2	2	4		7	3	14	1		2	3	6	1	1	2	24	16,78 %
Chert gris bleuté						2	5	7	1		2	2	5				12	8,39 %
Quartz indéterminé						1		1									1	0,70 %
Quartzite fin incolore							1	1									1	0,70 %
Total général (nb)	**4**	**3**	**7**	**8**	**7**	**51**	**27**	**93**	**6**	**1**	**23**	**11**	**41**	**1**	**1**	**2**	**143**	**100,00 %**
Total général	**2,80 %**	**2,10 %**	**4,90 %**	**5,59 %**	**4,90 %**	**35,66 %**	**18,88 %**	**65,03 %**	**4,20 %**	**0,70 %**	**16,08 %**	**7,69 %**	**28,67 %**	**0,70 %**	**0,70 %**	**1,40 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Nous constatons que les éclats de moyennes dimensions (« b, c ») sont les plus représentés dans l'assemblage. Ces classes de dimensions représentent généralement les étapes moins avancées du façonnage (photo 7.5).

Nous constatons également que les éclats de petites dimensions (« a ») sont moins bien représentés dans l'assemblage. Ces classes de dimensions représentent généralement les étapes avancées du façonnage.

Cependant, il est intéressant de constater qu'en reprenant le concept discuté précédemment, à savoir que les éclats de plus grandes dimensions (classe « d » et supérieures) représentent généralement les premières étapes de la séquence de réduction, on constate que les éléments les plus volumineux se dispersent en trois zones principales du site (tableau 7.3). représentation des dimensions des eclats

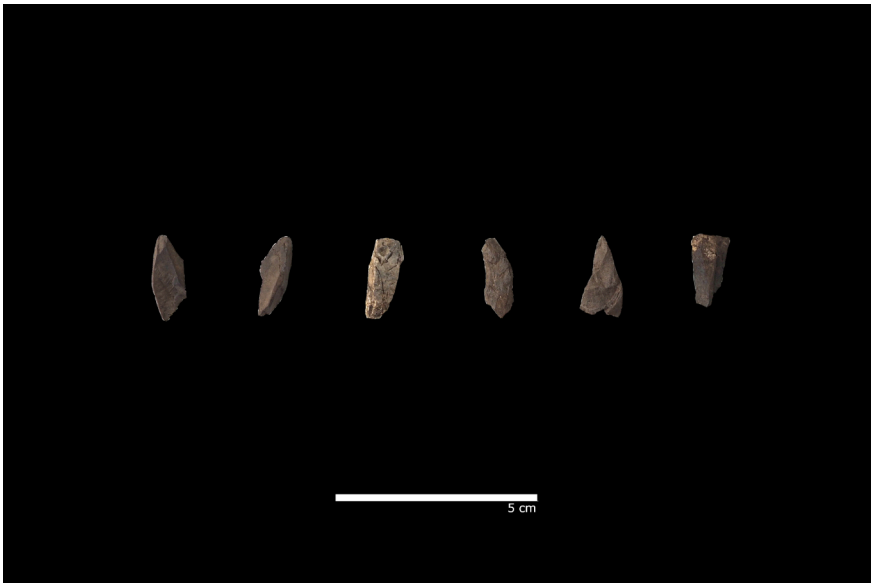

Photo 7.5 Éclats de moyennes dimensions sur le site BiFw-187

Matières premières représentées

La représentation des matières premières parmi l'assemblage des outils taillés est dominée par les matières premières d'origine locale. Le chert Kichisipi s'accapare à lui tout seul de près de 98,62 % de la répartition globale. Cette situation reprend en partie celle observée pour le débitage, mais ces matières premières sont dominantes et certaines matières alternatives bénéficient ici d'une moins bonne représentation.

Ces différentes stratégies de réduction sont en partie conditionnées par la forme dans laquelle les différentes matières premières sont introduites sur le site. Ces formes renvoient principalement aux différents types de supports qui peuvent aller du bloc brut aux outils finis en passant par l'étape intermédiaire de l'ébauche.

Comme il a déjà été mentionné, certaines caractéristiques observées dans un assemblage de débitage permettent de voir émerger des groupes de matières premières caractérisées par des assemblages distincts. On peut noter que certaines matières présentent l'ensemble des étapes de la séquence de réduction alors que d'autres ne présentent essentiellement que les stades ultimes. Par ailleurs, la taille des éclats de chert Kichisipi, retrouvés sur le site BiFw-187, suggère que cette matière a fait l'objet d'activités de production et de mise en forme initiale des supports sur le site plutôt que d'activités de finition et de recyclage. La présence des étapes initiales dans la chaîne de réduction du site BiFw-187 suggère que le chert Kichisipi était acquis localement pour la production d'outils (tableau 7.3).

Les outils taillés

L'assemblage du site BiFw-187 compte 20 outils ou fragments d'outils. Le tableau 7.4 présente la distribution des différents types d'outils taillés identifiés sur le site.

De ce nombre certains types d'outils sont plus représentés et fournissent des indications concernant les types d'activités réalisés sur le site. Les catégories les mieux représentées sont les burins (8 ; 32 %), les chutes de burin (14 ; 56 %), les racloirs (2 ; 8 %) et un broyeur (4 %).

Tableau 7.4 Distribution des différents type d'outils selon leur fonction sur le site BiFw-187

		Fonction					Total (nb)	Total (%)
Matières	**Outil**	**Colorer**	**Couper/ Graver**	**Fendre**	**Gratter**	**Travail sur la matière**		
Chert Kichisipi	Burin					3	**3**	**12,00 %**
	Burin Double		1				**1**	**4,00 %**
	Chute de burin			1		10	**11**	**44,00 %**
	Racloir				1		**1**	**4,00 %**
Total Chert Kichisipi			**1**	**1**	**1**	**13**	**16**	**64,00 %**
Chert Kichisipi apparenté	Burin					4	**4**	**16,00 %**
	Chute de burin			1		2	**3**	**12,00 %**
	Racloir					1	**1**	**4,00 %**
Total Chert Kichisipi apparenté				**1**		**7**	**8**	**32,00 %**
Grès indéterminé	Broyeur	1					**1**	**4,00 %**
Total Grès indéterminé		**1**					**1**	**4,00 %**
Total général (nb)		**1**	**1**	**2**	**1**	**20**	**25**	**100,00 %**
Total général (%)		**4,00 %**	**4,00 %**	**8,00 %**	**4,00 %**	**80,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Types d'outils et fonctions des outils

L'identification des types d'outils récupérés sur le site permet de classifier ces objets selon de grandes catégories associées principalement à leur morphologie et aux caractéristiques de leur portion actives. Par comparaison, la détermination des fonctions de ces outils permet de documenter leur utilisation sur le site et donne ainsi accès aux comportements et aux activités qui se sont déroulées sur le site. Le tableau 7.4 présente les différentes fonctions documentées parmi l'assemblage des outils et indique les types d'outils qui y sont associés.

Burins et chutes de burin

Les fonctions de graver et d'aplanir, associées au travail sur les matériaux à l'aide de burins et d'éclats tranchants sont bien représentées sur le site BiFw-187 (photos 7.6a et 7.6b). Leur distribution sur le site se concentre majoritairement autour de structures de combustion, notamment la Str-1 (plans 7.1 et 7.2) (Tableau 7.4). Ces fonctions sur le site témoignent du travail sur des supports en bois ou en os, mais pourraient également inclure la pierre.

Les fonctions de fendre et de gratter peuvent vraisemblablement être utilisées de façon conjointe et participer aux différentes étapes de projet de modification de matériaux durs comme le bois, l'os et l'andouiller, mais n'exclut pas un travail sur des matières plus souples comme le cuir, l'écorce ou autres fibres végétales (Archéotec 2015a). Sans surprises, la distribution des burins et des chutes de burin se chevauche presque parfaitement et indique le rejet de ces outils sur le lieu de leur utilisation. Ces activités sont également concentrées en bordure et à proximité de structure de combustion (photos 7.7a et 7.7b).

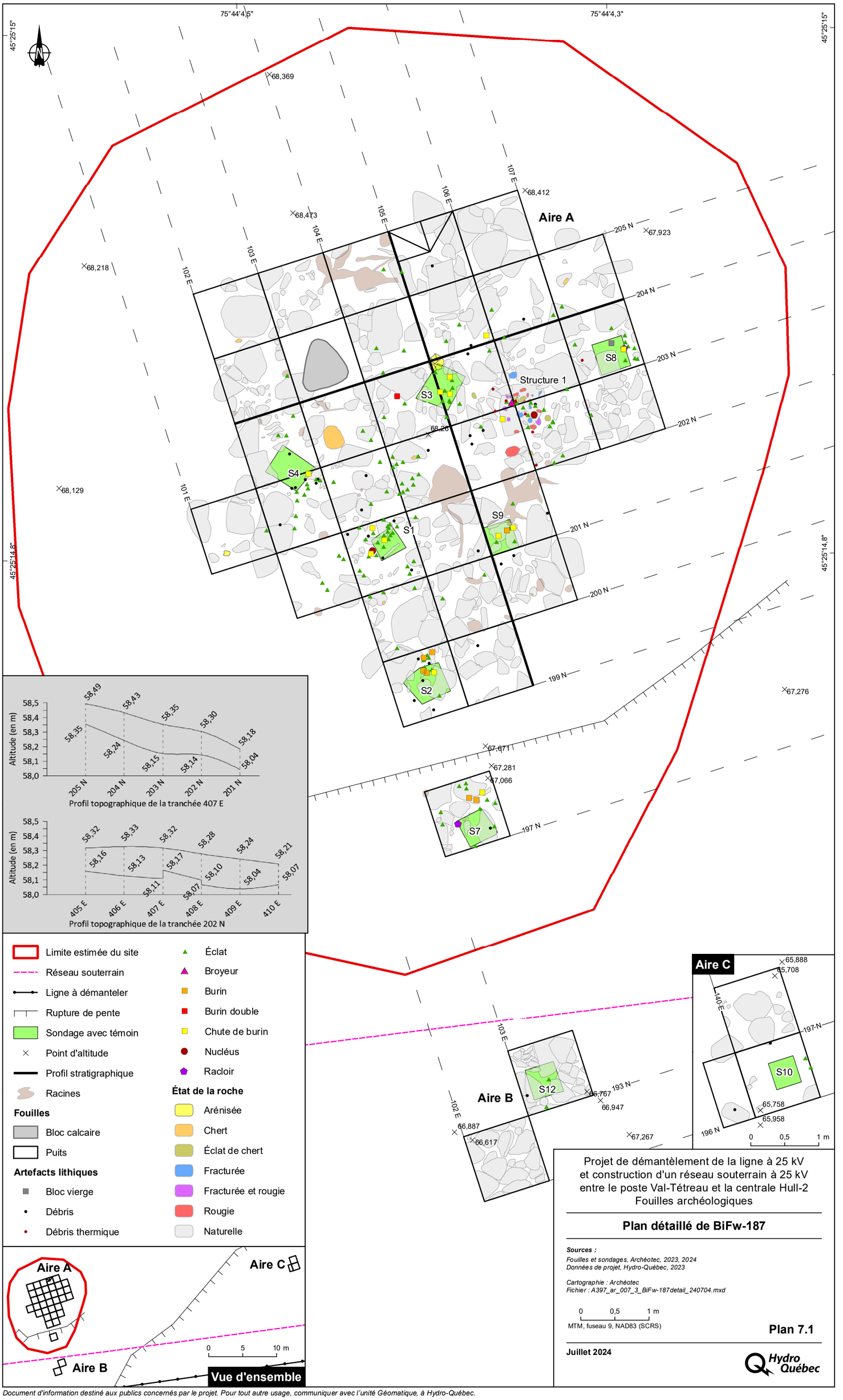

7124

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV
et construction d'un réseau souterrain à 25 kV
entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Plan détaillé de BiFw-187

Sources :
Fouilles et sondages, Archéotec, 2023, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_007_3_BiFw-187detail_240704.mxd

0 0,5 1 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Plan 7.1

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

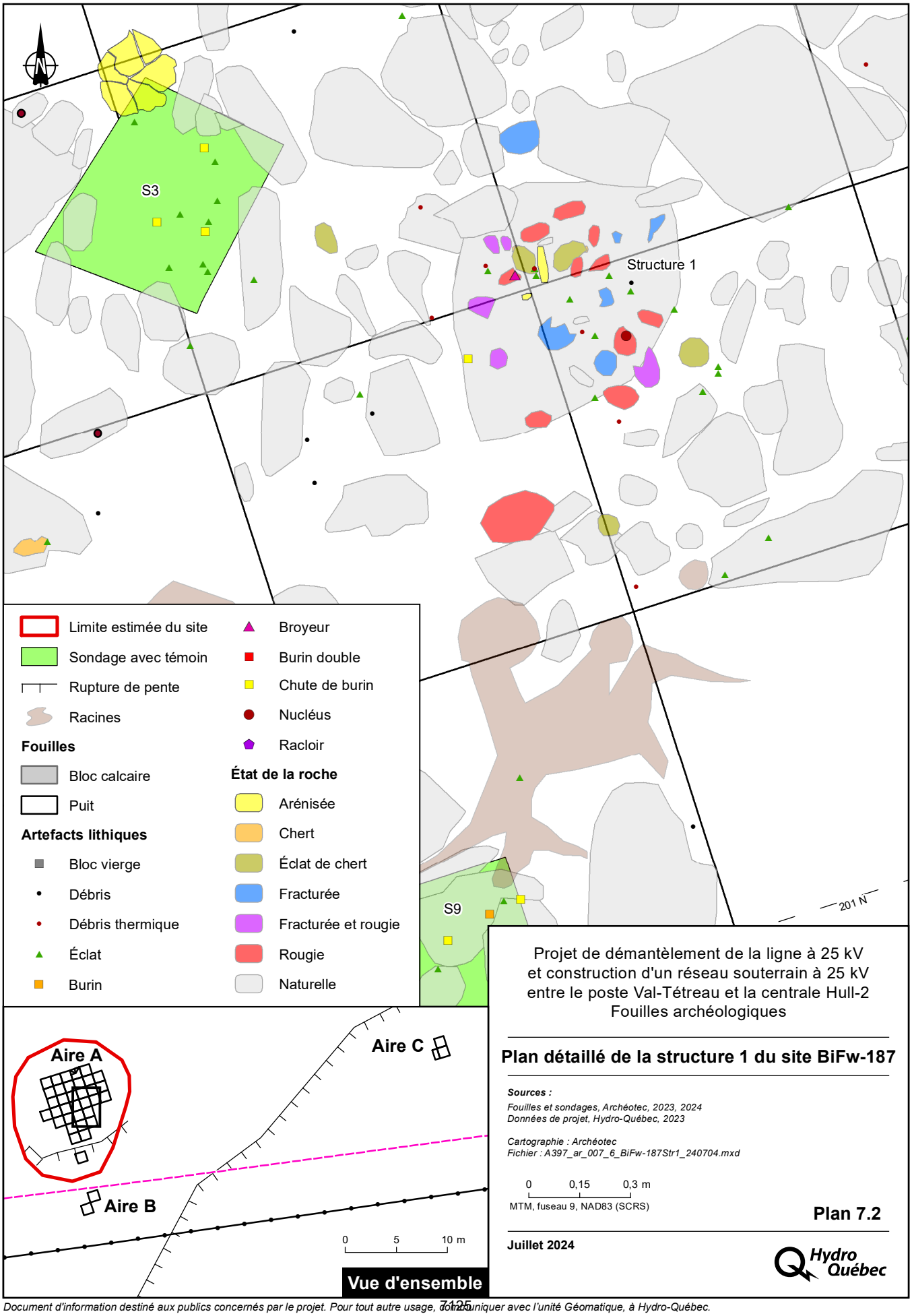

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV
et construction d'un réseau souterrain à 25 kV
entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Plan détaillé de la structure 1 du site BiFw-187

Sources :

Fouilles et sondages, Archéotec, 2023, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_007_6_BiFw-187Str1_240704.mxd

0 0,15 0,3 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Plan 7.2

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Photo 7.6a Chute de burin, 202N-105E, T-484

Photo 7.6b Chute de burin, 204N-105E, T-266

Photo 7.7a Burin-racloir, 197N-103E, T-507

Photo 7.7b Burin-racloir, S8

Outils non façonnés

La catégorie des objets non façonnés est composée de pièces pour lesquelles leur utilisation n'a pas demandé de modifications particulières de leur état. Ces outils sont principalement des outils sur galets et sont utilisés comme percuteurs.

Photo 7.8 Broyeur, Str. 1, 203N-105E, T-550

Parmi les autres types d'outils qui sont associés à cette catégorie se trouve une diversité d'objets qui servent à broyer, à moudre ou à réduire en poudre. Ces types d'objets comptent les broyeurs qui sont également des outils généralement aménagés sur galet et les meules qui constituent plutôt la partie immobile de l'ensemble et sur laquelle est réalisé le travail (moudre, broyer). Sa fonction est assimilable à celle d'une enclume ou d'une surface de travail. Cet ensemble d'objets peut être utilisé à différentes fins : ils peuvent servir à broyer des os de manière à en extraire la moelle ou de façon à les réduire en petits morceaux pour la production de bouillons d'os, mélanger de la poudre et de la graisse, broyer des noix, etc.

Un broyeur présentant des résidus d'ocre rouge sur une de leurs faces a été trouvé en association avec la structure de combustion (photo 7.8).

Provenance des matières lithiques

L'étude de la provenance des matières lithiques, que l'on peut presque considérer comme des matériaux de base, est très importante en archéologie afin de mieux comprendre les interactions des différents groupes avec leur environnement immédiat ou éloigné, et surtout l'exploitation de ceux-ci. Ainsi, lorsque les provenances des différentes matières lithiques sont connues, elles permettent de relier les occupants d'un site archéologique à un territoire donné, que ce soit par l'exploitation de ce dernier par le groupe lui-même ou bien par le biais d'interactions sociales avec des groupes arpentant le territoire.

Les différentes matières premières identifiées sur un site peuvent être catégorisées selon la distance qui sépare le site de la source géologique de celles-ci. En général, les matières disponibles à une distance du site inférieure à 25 km sont interprétées comme étant des matières premières locales, celles étant dans un rayon de 1 km étant considérées comme dans l'environnement immédiat du site. Au-delà de 25 km, mais à une distance inférieure à 100 km, ces matières sont dites régionales. Et au-delà de 100 km, on peut parler de matières exotiques.

Certaines matières voyagent sur de très grandes distances. Que l'on pense au quartzite de Mistassini ou au quartzite de la baie de Ramah que l'on trouve souvent disséminé à travers la province, traduisant dans certains cas des contacts avec d'autres groupes exploitant ces territoires ou dans d'autres, un déplacement sur les sites d'exploitation.

Le chert de Kichisipi

Le chert Kichisipi est une matière première connue des archéologues travaillant dans la région de l'Outaouais (Laliberté 2011). Il s'agit d'un chert associé aux formations calcaires du groupe de Trenton (Codère 1998). Plusieurs affleurements sont visibles dans les villes de Gatineau et d'Ottawa, particulièrement aux abords des rives de la Gatineau et de l'Outaouais (Burke 2003). Le site BiFw-6, près de l'embouchure de la rivière Gatineau, constitue d'ailleurs une carrière préhistorique associée à un affleurement de cette matière première (Laliberté et al. 1997 et 1998).

Le chert Kichisipi se présente en bandes ou en lits plus ou moins épais intercalés dans les formations calcaires. Les bandes de chert de meilleure qualité font toutefois généralement moins de 5 cm d'épaisseur (photo 7.10).

Ce chert à granulométrie aphanitique, à la texture cireuse et de couleurs variant du brun au noir présente par endroits des teintes grisâtres. Sa structure comprend plusieurs plans de clivage et ceux-ci sont généralement disposés de façon perpendiculaire aux lits. Sa structure présente par endroits une texture mate et des inclusions fossiles.

L'abondance de cette matière peut avoir constitué un atout favorisant son utilisation par les groupes préhistoriques, mais ses qualités pour la taille sont toutefois relativement limitées. La faible épaisseur des bandes de chert combinée à la présence des plans de clivage a pour effet que le débitage de cette matière tend à produire des supports tabulaires courts et trapus. De plus, ces blocs présentent souvent des surfaces de joints à leurs extrémités. La présence de ces surfaces de joints annule virtuellement toute possibilité d'en produire des pièces plus longues. Si la fouille des sites BiFw-172 (Archéotec 2016c, Ouellet 2017) et BiFw-6 (carrière et atelier de taille de chert

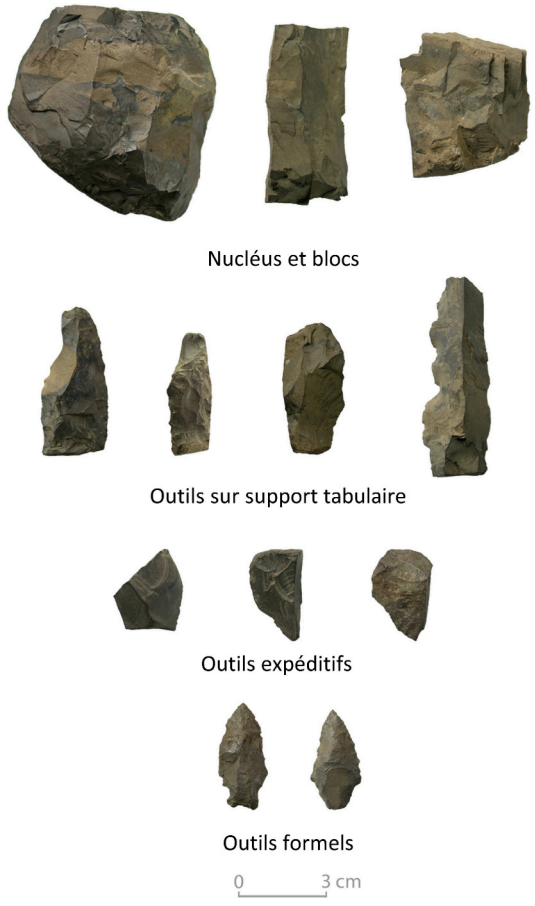

Figure 7.3 Chert Kichisipi provenant de BiFw-172 (Ouellet 2017)

Kichisipi) montre qu'il est possible de produire des supports de type bifacial ou même des pointes de projectile assez fines à partir du chert Kichisipi (figure 7.3), les outils de prédilection auxquels il est destiné appartiennent plutôt à ceux pour lesquels un support tabulaire peut constituer un atout. Cette tendance est bien reflétée sur le site BiFw-187. Le chert Kichisipi, disponible localement a été utilisé dans la production d'outils divers, dont des outils formels et expéditifs comment les burins.

Il a néanmoins été utilisé plus abondamment pour la production d'outils informels et expéditifs (photos 7.7a et 7.7b). Sur le bord gauche de la partie distal, les retouches sont beaucoup plus profondes vers l'intérieur du racloir, d'une forme concave, cette partie semble émoussée, et la partie distale a des bords droits avec enlèvement essentiellement direct à partir d'un bord abrupt.

L'approvisionnement et le travail à partir de blocs bruts y sont bien représentés par la présence de nucléus et de fragments de blocs (photo 7.9). Le site correspondrait donc à un atelier où des objets ont été fabriqués ou modifiés en chert avec de l'aide d'une source de chaleur.

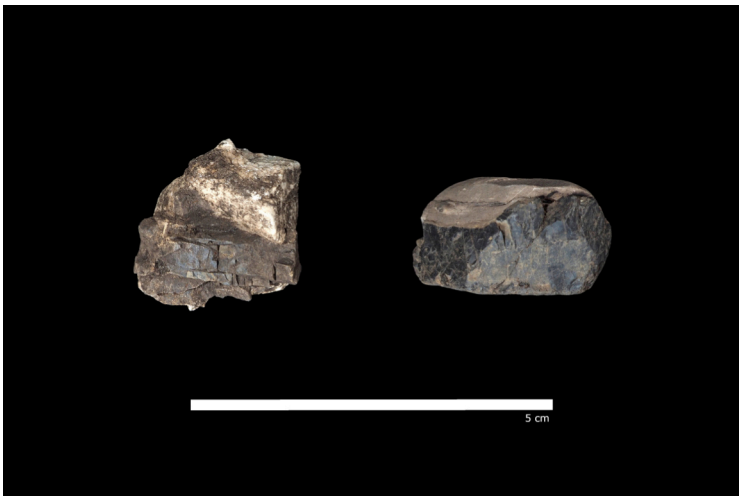

Photo 7.9 Blocs de chert Kichisipi

Photo 7.10 Blocs de chert Kichisipi,

Informations sur le chert dans les blocs calcaires

Les concentrations lithiques plus élevées sur le site sont majoritairement induites par la présence de blocs calcaires comportant des strates de chert à proximité. Quelques blocs de chert naturel étaient également présents à l'intérieur des unités. Le bloc récupéré lors de la fouille présente une portion calcaire dissoute et une strate de chert dont la portion contiguë au calcaire est moins pure. L'épaisseur, environ 5 cm, de la strate de chert est complète, puisque sa face exposée correspond à la jonction avec l'autre partie du calcaire encaissant (photo 7.10).

Une strate de chert se forme dans la masse calcaire par migration des éléments de silice contenus naturellement dans le calcaire. La zone de contact entre le calcaire et le chert comporte des éléments siliceux en moins grande quantité. Le calcaire est un carbonate sujet à la dissolution par l'eau combinée au gaz carbonique de l'air. Seules certaines formations de calcaire contiennent du chert.

Les masses de calcaire forment le socle de toute la région de Gatineau et présentent de nombreuses fracturations dues aux phénomènes sismiques. Lors de la dernière glaciation, le glacier a raclé la masse calcaire et généré de nombreux blocs par pression. Le sous-sol du site BiFw-187 est composé du socle calcaire surmonté de dépôts morainiques contenant de nombreux blocs calcaire qui ont été délavés par les torrents fluvio-glaciaires puis par la mer de Champlain (carte 7.2).

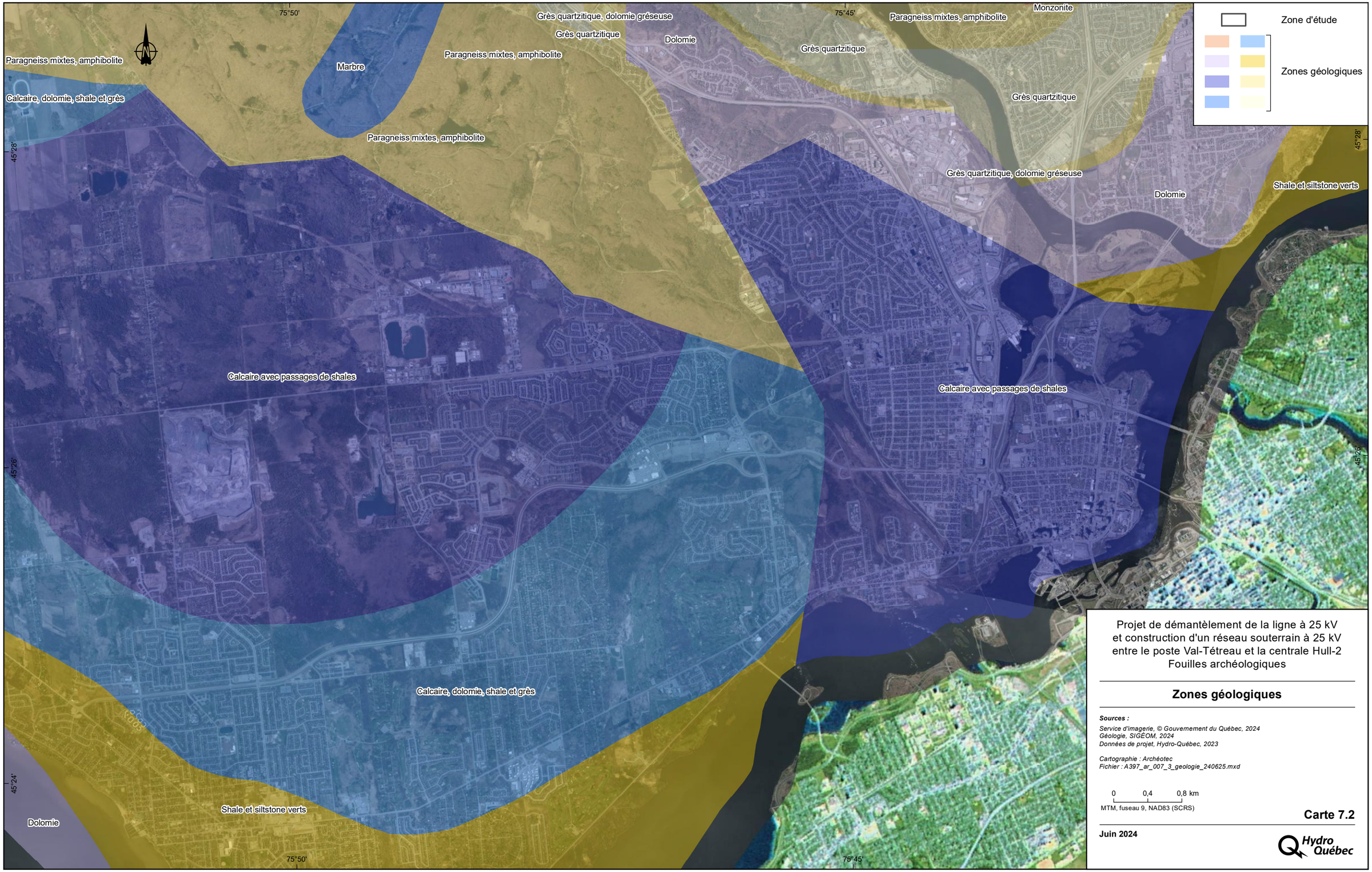

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV
et construction d'un réseau souterrain à 25 kV
entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Zones géologiques

Sources :

Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Géologie, SIGÉOM, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_007_3_geologie_240625.mxd

0 0,4 0,8 km
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7.2

Juin 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

Au moment de l'occupation, la couche végétale devait être mince puisque les gens ont pu constater la présence des blocs contenant du chert. Il est possible qu'un feu de forêt ait éliminé la végétation peu de temps auparavant. Il est aussi possible que des animaux fouisseurs aient projeté des fragments de chert hors de leurs terriers, ce qui aurait attiré l'attention des gens.

Structures de combustion

La structure 1 constitue une structure de combustion située au sud-est du site. Elle est essentiellement comprise dans quatre puits. Cet aménagement est localisé à la jonction des lignes 203N et 106E. Cette structure se présente d'abord comme un regroupement de pierres arénisées, de pierres fracturées, noircies et d'une forte concentration de pierres rougies. Ce regroupement prend une forme semi-circulaire et mesure 75 cm sur 67 cm (plan 7.2).

Les pierres sont non seulement bien regroupées, mais la majorité d'entre elles se trouvent dans les niveaux de surface (0-10 et 10-20 cm). Au centre, un outil en pierre polie a été trouvé. Il s'agit d'un broyeur en grès. Des traces de rubéfaction ou encore d'ocre rouge sont présentes sur une des faces. Cet élément semble volontairement disposé ou oublié au centre de la structure et intercals entre les rangs de pierres de manière à être complètement enveloppé. Cette organisation pourrait témoigner d'activité de préparation ou de traitement de l'ocre rouge (photos 7.8 et 7.11).

La majorité de ces pierres se trouvent dans les niveaux de surface (0-10 et 10-20 cm) (tableau 7.5). Présence d'altération thermique sur les éclats) avec des éclats de chert présentant des altérations thermiques (photo 7.12). Ces cupules sont formées par la présence d'une source de chaleur intense à proximité. Dans ces cas, le chert de Kichisipi a été altéré par le feu. La structure était posée sur un bloc de pierre plutôt plat (photo 7.13) probablement ce foyer a été allumé intentionnellement sur la pierre avec l'objectif d'avoir un contrôle sur les morceaux de chert chauffés.

Photo 7.11 Broyeur en place, Strucure 1

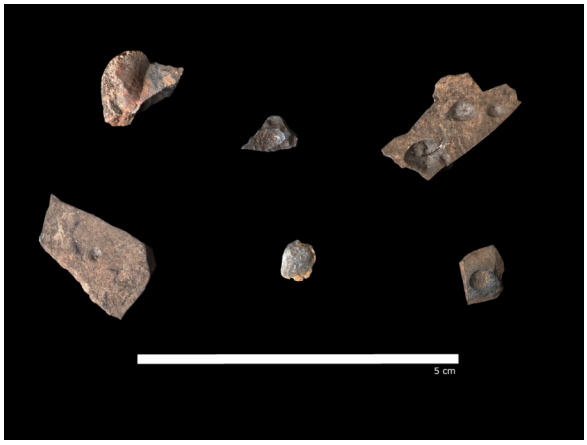

Photo 7.12 Cupules de feu, structure 1

Ces blocs naturels sont présents en concentration au tour et à l'intérieur du foyer. Ils sont dépourvus du calcaire qui l'enveloppe et la majorité d'entre eux sont fragmentés. Parmi ces blocs chauffés, on retrouve des éclats de taille associés au bloc et au foyer (plan 7.2).

Il est possible de fracturer un bloc de calcaire en appliquant une flamme directement sur une de ses surfaces. La fracture permet d'évaluer la structure interne du bloc. Pour les blocs de chert, qui sont composés de silice à près de 100 %, il est préférable d'allumer un feu pour que la chaleur crée une dilatation de la matière le long des microfissures naturelles (la silice augmente de volume à partir de 573 °C), et ainsi produire des plaquettes ou des bâtonnets. La température d'un foyer extérieur dépasse 700 °C cette activité améliore les qualités du chert pour la taille de pierre.

D'ailleurs, des blocs avec une strate de chert ont été observés notamment dans les puits 202N-102E, 202N-103E, 202N-104E, 203N-103E (n = 2), 204N-104E et 204N-107E (n = 2) (photos 7.13, 7.14 et 7.15, 7.16). Cela démontre bien de la présence des plaques naturelles de chert dans le site.

Tableau 7.5 Distribution du matériel lithique présentant des stigmates d'altération par la chaleur sur le site BiFw-187

Matières	Catégorie d'objets	Altération thermique		Total (nb)	Total (%)
		Non	Oui		
Chert Kichisipi	Bloc vierge	1		1	0,46 %
	Débris	28	8	36	16,59 %
	Éclat	103	2	105	48,39 %
	Outil	16		16	7,37 %
Total Chert Kichisipi		**148**	**10**	**158**	**72,81 %**
Chert Kichisipi apparenté	Débris	3		3	1,38 %
	Éclat	24		24	11,06 %
	Nucléus	1		1	0,46 %
	Outil	8		8	3,69 %
Total Chert Kichisipi apparenté		**36**		**36**	**16,59 %**
Chert gris bleuté	Débris	4	3	7	3,23 %
	Éclat	12		12	5,53 %
	Nucléus	1		1	0,46 %
Total Chert gris bleuté		**17**	**3**	**20**	**9,22 %**
Grès indéterminé	Outil		1	1	0,46 %
Total Grès indéterminé			**1**	**1**	**0,46 %**
Quartz indéterminé	Éclat	1		1	0,46 %
Total Quartz indéterminé		**1**		**1**	**0,46 %**
Quartzite fin incolore	Éclat	1		1	0,46 %
Total Quartzite fin incolore		**1**		**1**	**0,46 %**
Total général (nb)		**203**	**14**	**217**	**100,00 %**
Total général (%)		**93,55 %**	**6,45 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Photo 7.13 Structure 1, puits 203N-105E, surface 10-20
Archéotec GAF23_CH2_0207

Photo 7.14 Chert naturel, puits 203N-103E, profil ouest
Archéotec GAF23_CH2_0137

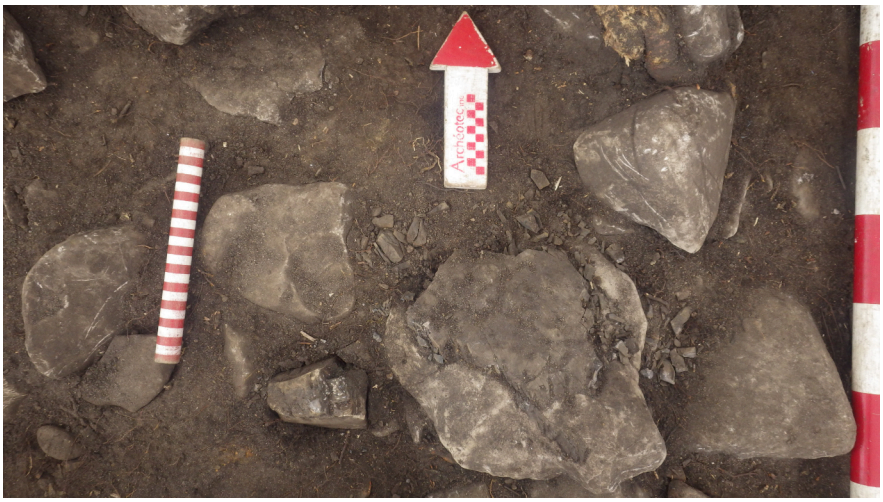

Photo 7.15 Chert naturel, puits 203N-103E, en plan
Archéotec GAF23_CH1_8945

Photo 7.16 Détail nodule de chert naturel, puits 202N-104E
Archéotec GAF23_CH1_8756

7.2.1.2 Aire B

Pour ce qui est de l'aire B (photo 7.17), deux unités de 1 m sur 1 m ont été fouillées en quinconce (2 m²). Il s'agit des puits 192N-102E et 193N-102E. Dans ces unités, nous avons fouillé trois couches arbitraires (0-10, 10-20 et 20-30) afin d'arriver à une profondeur de 30 cm lorsque cela était possible. Après avoir fouillé une épaisse couche (15-20 cm) de sol organique contenant les nombreuses racines et radicelles de la végétation de surface, nous arrivions rapidement à un niveau de gros blocs de pierre.

Photo 7.17 Aire B (en premier plan) du site BiFw-187
Archéotec GAF23_CH1_8931

Deux horizons distincts ont été identifiés au sein des trois couches fouillées. La couche 0-10 est composée d'un seul horizon, alors que la couche 10-20 comporte deux horizons distincts. Le premier horizon a une épaisseur d'environ 15 cm,composé d'une matrice de sable fin meuble très organique et homogène de couleur brun foncé, presque noir. Il n'y avait aucune inclusion mise à part des radicelles compactes. Aucun témoin n'a été trouvé, à l'exception d'une cartouche de munition vide. Le deuxième horizon est composé d'un sable noir meuble très organique et homogène, avec des pierres arrondies et subangulaires entre 40 et 90 cm de largeur. Des inclusions de gravillons arrondis ont été observées dans des crevasses situées entre ces pierres. Quelques éclats et nodules naturels de chert ont aussi été trouvés dans ces crevasses.

Mis à part quelques débris de chert Kichisipi naturels mis au jour à l'intérieur d'une crevasse entre les pierres dans les puits 192N-102E, quadrant nord-ouest, et 193N-103E, quadrant sud-ouest, aucun élément anthropique préhistorique n'a été mis au jour dans l'aire B (photo 7.18).

Photo 7.18 Puits 193N-103E, surface 20-30
Archéotec GAF23_CH1_8738

Étant donné l'absence de matériel anthropique dans ces unités, nous n'avons pas jugé nécessaire de fouiller les deux puits restants.

7.2.1.3 Aire C

Pour ce qui est de l'aire C, deux unités de 1 m sur 1 m adjacentes ont été fouillées soit les puits 196N-140E et 197N-140E (2 m²). La moitié est du puits 196N-139E a également été fouillée (0,5 m²). Dans ces unités, nous avons fouillé deux couches arbitraires (0-10 et 10-20) afin d'arriver à une profondeur de 20 cm. Le quadrant nord-est de l'unité 196N-140E a été fouillé pour une couche supplémentaire de 10 cm. Deux horizons distincts ont été identifiés au sein des trois couches fouillées, le premier horizon est composé d'un sable moyen brun foncé homogène et organique meuble. Il comporte beaucoup de racines et radicelles compactes. Il est d'une épaisseur d'environ 10 cm et comporte quelques inclusions de cailloux et gravillons arrondis, ainsi que des pierres moyennes arrondies, subangulaires et plates. Certaines étaient arénisées et fracturées naturellement. Quelques fragments naturels de chert et de quartz ont été retrouvés. Le deuxième horizon est composé d'un sable moyen de couleur marbrée brun foncé et roux. Il est hétérogène et meuble, mais comporte plusieurs inclusions de cailloux, graviers et gravillons arrondis. Des pierres larges et moyennes ont aussi été retrouvées à plat et obliquement dans le sol. Certaines pierres étaient fracturées naturellement. La présence de pierres arénisées pourrait aussi expliquer la couleur orangée de la matrice par endroits. Des racines et radicelles sont aussi présentes, mais en quantité moindre que l'horizon précédent. Des fragments et nodules naturels de chert et de quartz ont aussi été observés.

Quelques débris de chert Kichisipi naturels de même qu'un nodule, ainsi que des fragments de quartz naturels dont un gros bloc ont été mis au jour dans le puits 196N-140E, mais aucune concentration n'a été notée. Aucun élément anthropique préhistorique n'a été mis au jour dans l'aire C. Tout comme dans les aires A et B, la présence de blocs de pierre a été attestée dans l'aire C (photo 7.19). Plusieurs étaient visibles en surface et se poursuivaient jusqu'à la base des couches fouillées.

Photo 7.19 Aire C du site BiFw-187
Archéotec GAF23_CH1_8974

Étant donné l'absence de matériel anthropique dans ces unités, nous n'avons pas jugé nécessaire de fouiller les puits restants

7.2.1.4 Sondages

À la demande d'Hydro-Québec, cinq sondages (50 cm sur 50 cm) ont été excavés au nord de l'aire de fouille. Ces derniers se trouvent sur le plateau supérieur au nord de l'aire A du site BiFw-187, à proximité de la ligne électrique plus ancienne qui passe au nord de la zone d'intervention (photos 7.20 et 7.21). Des fragments de chert ont été observés dans quatre des cinq sondages (S-13 à S-16), alors que l'excavation du cinquième a été arrêtée rapidement puisque de gros blocs empêchaient sa fouille en profondeur. Les sondages avaient des profondeurs variées allant de 15 à 35 cm. De nombreux débris naturels de chert de Kichisipi ont été trouvés dans les sondages. La plupart d'entre eux semblaient être associés aux blocs de calcaire comportant des strates de chert naturel. Ils n'avaient pas une origine anthropique.

Photo 7.20 Sondage négatif 15, paroi sud-ouest
Archéotec GAF23_CH1_8919

Photo 7.21 Sondage négatif 15, plan
Archéotec GAF23_CH1_8918

7.2.1.5 Artéfacts associés à la période historique

Quelques artéfacts historiques ont été trouvés sur le site BiFw-187, particulièrement dans l'aire A. La plupart d'entre eux se concentraient dans la partie nord du site (ligne 205N) et ont été majoritairement troués dans les dix premiers centimètres du sol. Tout d'abord, de nombreux fragments (N=20) de bouteille cylindrique en verre de teinte turquoise ont été trouvés. Le cul concave de cette bouteille, de forme sphérique, semble indiquer qu'elle a été fabriquée par moule à rotation. Ce type de procédé remonte aux années 1870 jusqu'aux années 1920. Des fragments de bouteille, de ce même verre turquoise, qui semblent avoir été altérés par la chaleur ont également été trouvés dans le puits 205N-102E.

Ensuite, une douille de munition de calibre .22 et une douille de .32 ont été trouvées dans l'aire A. La douille de .22 a été fabriquée par la Dominion Cartridge Company (Canadian Industries Ldt. à partir de 1928), un producteur québécois qui fabriquait des balles de munition en laiton de ce calibre entre 1886 et 1976 (Huegel 2013). Ces douilles sont particulières en raison de l'étampe « D » gravée au centre de la tête de la douille et la marque de percussion annulaire sur un côté de la tête. La douille de calibre .32 semble quant à elle avoir été produite par la Winchester Repeating Arms Company, une compagnie américaine qui produit ce type de munitions entre les années 1875 et 1980. Dans l'aire B du même site, une douille de calibre .22 avec l'étampe de la Dominion Cartridge Company a aussi été retrouvée.

Photo 7.22 Boulettes de minerai de fer, T-863

Puis, trois boulettes de minerai de fer ont été retrouvées dans la partie nord de l'aire A du site (photo 7.22). Ces petites concentrations sphériques de fer irrégulières résultent du mélange du minerai de fer à des additifs. Elles sont alors compactées puis cuites pour être plus facilement transportées hors des mines vers des usines de fonte. La présence de ces boulettes sur le site pourrait résulter du chemin de fer qui se trouvait à proximité.

Enfin, une étiquette à tabac en étain en forme de cœur, appartenant à la compagnie montréalaise Macdonald Tobacco Co., a été trouvée dans l'aire A du site (photo 7.23). Depuis les années 1870, des compagnies de tabac américaines et canadiennes comme celle de la Macdonald Tobacco utilisent ces étiquettes pour identifier leurs briques de tabac et prévenir la revente illégale de leurs produits. Quant à elle, la petite étiquette en forme de cœur est produite par cette compagnie montréalaise entre les années 1870 et 1922 (Springate

1997). Cette étiquette en forme de cœur rappelait son slogan « *Tobacco with a heart* » (le tabac qui a du cœur) (Figure 7.5) et elle était insérée sur des briques compactes de tabac à mâcher et à fumer à l'aide de ses petites languettes pointues.

En considérant l'ensemble des artéfacts historiques retrouvés sur le site BiFw-187, il est possible de dater l'occupation historique de l'aire A aux années 1870 à 1980 et celle de l'aire B aux années 1886 à 1976, ce qui concorde avec l'utilisation de la voie ferrée de la Hull Electric entre 1896 à 1946 et celle de la Canadian Pacific Railway entre 1877 et 1991. Aucun artéfact historique n'a été retrouvé dans l'aire C du site.

Photo 7.23 Étiquette à tabac, T-306

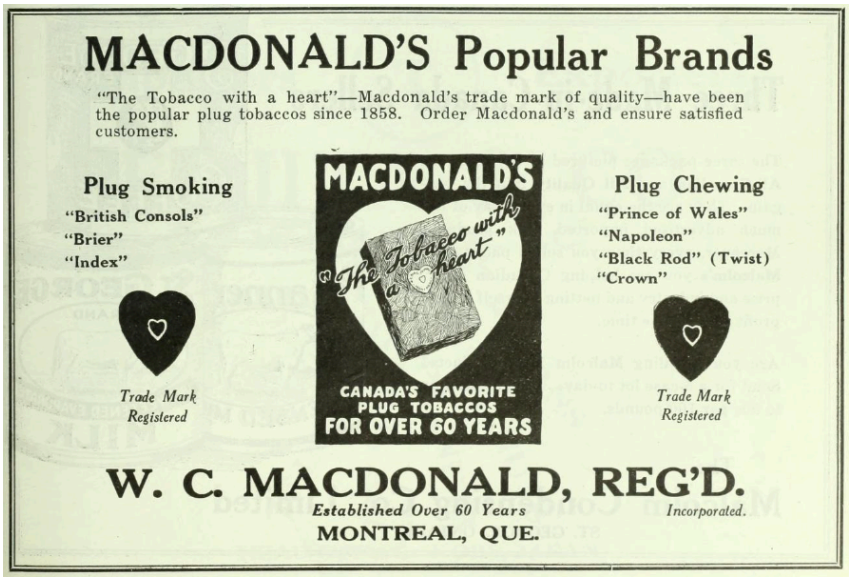

Figure 7.4 Publicité de la Macdonald Tobacco Company
Canadian Grocer (4 juillet 1919), volume 33 (27). Toronto: Maclean-Hunter Co, p. 19.

7.2.2 BiFw-188

Photo 7.24 Photo aérienne du site BiFw-188
PhotoHydro-Québec

La zone se trouve sur une terrasse de 66,82 m d'altitude sur laquelle il y a un pylône d'Hydro-Québec plus récent et un pylône plus ancien. L'emprise sous les lignes électriques récentes est relativement dégagée vers le nord. L'emprise du pylône plus ancien correspond à un espace boisé au nord duquel passe un ancien chemin de fer (tramway) (photo 7.24).

Photo 7.25 Boisé du site BiFw-188
Photo Archéotec GAF23_CH1_8567

La zone est bordée par la piste cyclable à l'est, puis qui continue au sud aux pieds de la terrasse. Le site archéologique se situe à l'orée du boisé, à peine un mètre au nord de l'emprise récente d'Hydro-Québec, sous le couvert végétal. C'est à cet endroit que des sondages positifs ont été inventoriés en 2022. Sur la terrasse, on remarque des blocs disséminés de manière erratique. Le sol est relativement plat à cet endroit, mais devient parsemé d'amas de terre, de pierres et de végétation en décomposition au nord, à l'extérieur de l'aire délimitée par le site. Il semble y avoir une perturbation reliée au chemin de fer dans l'espace boisé.

La végétation du boisé était peu dense avec quelques petites plantes basses et la repousse de jeunes arbres au sol ainsi que plusieurs arbres feuillus matures (10-15 cm de diamètre). Le nerprun, mature et immature, dominait encore une fois la végétation et de nombreuses lianes pendaient aux arbres. L'herbe à puce était présente, mais en moins grande quantité, la faible densité du couvert végétal permettant aux rayons du soleil d'y pénétrer (photo 7.25). Quelques jeunes ormes et trembles (matures et immatures) étaient aussi présents ainsi que du noyer cendré identifiés grâce à la présence de coquilles vides de noix au sol.

Autour du pylône, le couvert végétal, dominé par du nerprun et du sumac vinaigrier, a été coupé à l'aide d'une débroussailleuse manuelle pour pouvoir nous permettre d'implanter notre quadrillage (photo 7.26). Les arbres matures au niveau du boisé ont été coupés seulement lorsqu'ils entravaient les travaux archéologiques.

Photo 7.26 Vue générale du site BiFw-188 après le défrichage
Photo Archéotec GAF23_CH1_8570

Dans le cadre de la campagne de fouille, le site BiFw-188 n'était composé que d'une seule aire de fouille qui s'étendait d'abord sur 25 m², puis que nous avons réduit à 20 m² après avoir conclu que le site était peu étendu. L'aire de fouille englobait tous les sondages positifs de 2022.

Pour ce qui est de la fouille du site BiFw-188, 15 unités de 1 m sur 1 m ont été fouillées ainsi que la moitié de deux autres unités. Deux couches arbitraires (0-10 et 10-20 cm) ont été fouillées dans l'ensemble des puits, totalisant une profondeur maximale de 20 cm. Vu la présence d'un outil en quartz et de plusieurs éclats de chert, le quadrant sud-ouest du puits 203N-408E a été fouillé jusqu'à 30 cm, mais n'a rien révélé de plus (tableau 7.6).

Tableau 7.6 Distribution des artéfacts sur le site BiFw-188 selon des niveaux arbitraires

		Niveaux			Total (nb)	Total (%)
Matières	**Catégorie d'objets**	**0-10**	**10-20**	**Sondage**		
Chert Kichisipi	Bloc vierge			1	1	4,35 %
	Débris	1			1	4,35 %
	Éclat	1		8	9	39,13 %
Total Chert Kichisipi		**2**		**9**	**11**	**47,83 %**
Quartz	Débris	1	1		2	8,70 %
	Éclat	3	4		7	30,43 %
	Outil	1	1	1	3	13,04 %
Total Quartz		**5**	**6**	**1**	**12**	**52,17 %**
Total général (nb)		**7**	**6**	**10**	**23**	**100,00 %**
Total général (%)		**30,43 %**	**26,09 %**	**43,48 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV
et construction d'un réseau souterrain à 25 kV
entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Plan général de BiFw-188

Sources :

Carte de base, © Gouvernement du Québec, 2024
Service d'imagerie, © Gouvernement du Québec, 2024
Fouilles et sondages, Archéotec, 2023
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_007_2_BiFw-188_240625.mxd

0 1,5 3 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Carte 7.3

Juin 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

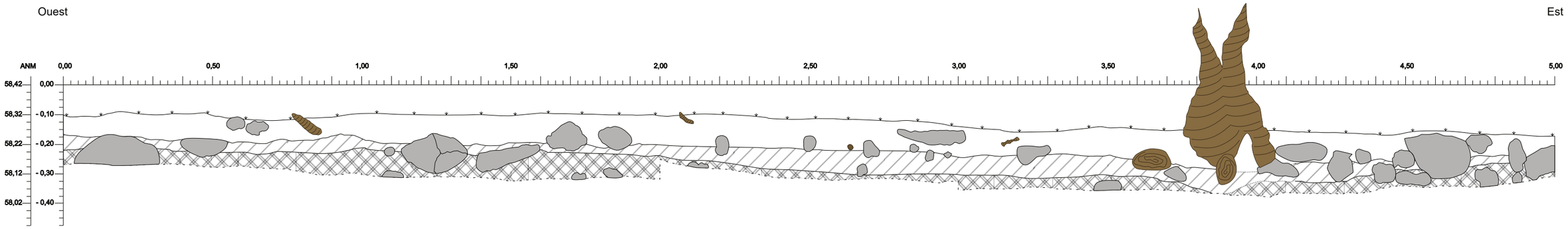

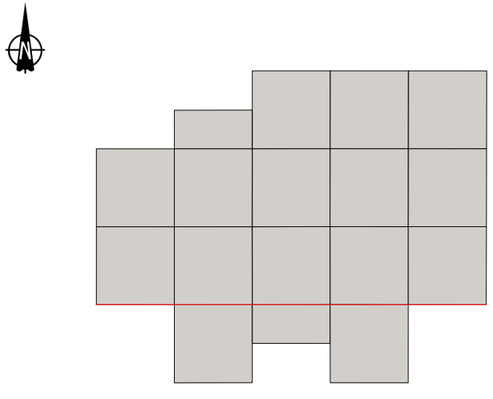

Légende

- Racine
- Pierre naturelle
- Sable moyen brun-noir organique, homogène, meuble, avec radicelles et racines, inclusions de graviers et de gravillons arrondis
- Sable grossier brun-noir, avec racines et radicelles, homogène, meuble, inclusions de graviers et de gravillons arrondis
- Sable grossier orangé, homogène, meuble, inclusion de graviers et de gravillons, pierres de couleur orangée
- Limite de la fouille

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2

Site BiFw-188, profil stratigraphique, ligne 202 N

Sources: Archéotec 2023

Données : Archéotec inc.

Infographie : Archéotec inc.

Fichier : BiFw-187_Strati_202N_20240703.pdf

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Figure 7.5

Juillet 2024

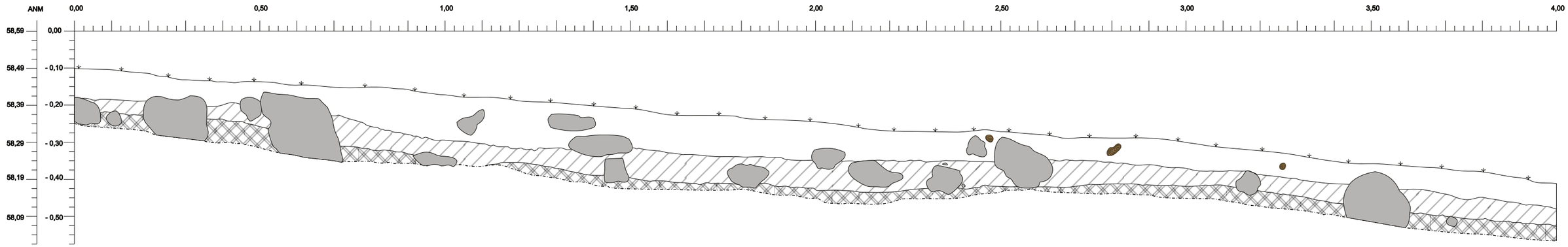

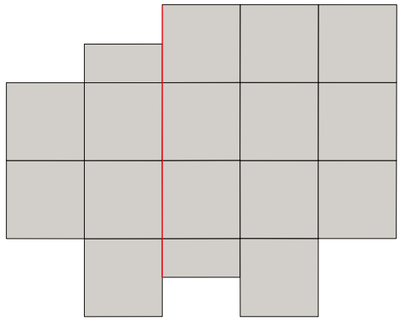

Légende

- Racine
- Pierre naturelle
- Sable moyen brun-noir organique, homogène, meuble, avec radicelles et racines, inclusions de graviers et de gravillons arrondis
- Sable grossier brun-noir, avec racines et radicelles, homogène, meuble, inclusions de graviers et de gravillons arrondis
- Sable grossier orangé, homogène, meuble, inclusion de graviers et de gravillons, pierres de couleur orangée
- Limite de la fouille

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2

Site BiFw-188, profil stratigraphique, ligne 407 E

Sources: Archéotec 2023

Données : Archéotec inc.

Infographie : Archéotec inc.

Fichier : BiFw-188_Strati_407E_20240703.pdf

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Figure 7.6

Juillet 2024

Trois horizons distincts ont été identifiés au sein des trois couches arbitraires fouillées. La couche 0-10 cm est composée d'un seul horizon, alors que la couche 10-20 cm comporte deux horizons distincts. La troisième couche 20-30 cm est, quant à elle, composée du deuxième et troisième horizon.

Le premier horizon représente la couche de surface, d'une épaisseur d'environ 8 cm. Elle est composée d'une matrice sableuse moyenne et très organique de couleur brun foncé, presque noir. Elle est homogène et meuble, avec une importante quantité de racines et de radicelles compactes, en raison de la dense végétation arbustive et des quelques petits arbres (nerpruns) qui se retrouvent sur le site. Elle comporte quelques inclusions de cailloux, graviers et gravillons arrondis. Des petits fragments de charbon de bois ont aussi été retrouvés sporadiquement dans la couche dans certains puits. Des cailloux et des pierres de petite taille, arrondis ou fracturés naturellement, se retrouvent au fond de la couche à l'interface de la couche suivante qui est plus granuleuse.

Le deuxième horizon a une épaisseur de 10 à 12 cm. Elle est composée d'une matrice sableuse grossière de couleur brun plus pâle que la couche précédente. Elle est également plus minérale et moins organique que le premier horizon. Elle est meuble, mais elle contient une grande quantité de graviers et de gravillons arrondis et fracturés naturellement. Des racines et radicelles sont aussi présentes. Des petits fragments de charbon de bois ont également été observés à certains endroits. Cette couche est assez hétérogène et présente des lentilles de sable plus orangé à certains endroits.

Le dernier horizon est composé d'une matrice homogène sableuse de couleur orangée. Elle reste plutôt granuleuse en surface, à l'interface avec la couche précédente, avec de nombreuses inclusions de graviers et gravillons. Une importante quantité de pierres de petites et de moyennes tailles et de cailloux arrondis est présente à la base de la couche. Des éclats anthropiques de quartz et de chert ont aussi été trouvés dans cette couche. Quelques racines et radicelles ont également été observées (photo 7.27).

Photo 7.27 Paroi ouest, puits 203N-408E, BiFw-188
Photo Archéotec GAF23_CH1_0066

7.2.2.1 Analyse de la culture matérielle préhistorique

La fouille archéologique menée sur le site BiFw-188 a permis de mettre au jour plusieurs artéfacts lithiques. Cet assemblage est composé par différents types d'objets en pierre (éléments de débitage en pierre taillée et outils taillés).

Les éléments du débitage

Au total, 19 fragments de matière lithique ont été mis au jour sur le site BiFw-188. Nous avons noté la présence d'un seul type de chert sur le site : le chert Kichisipi. Le quartz est également présent sur le site (tableau 7.7). Il s'agit des deux seules matières présentes sur le site.

Tableau 7.7 Répartition des éléments de débitage du site BiFw-188 par matière première

	Catégorie d'objets				Total (nb)	Total (%)
Matières	**Bloc vierge**	**Débris**	**Éclat**	**Outil**		
Chert Kichisipi	1	1	9		**11**	**47,83 %**
Quartz		2	7	3	**12**	**52,17 %**
Total général (nb)	**1**	**3**	**16**	**3**	**23**	**100,00 %**
Total général (%)	**4,35 %**	**13,04 %**	**69,57 %**	**13,04 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Photo 7.28 Éclats de quartz, 203N-408E, T-938

Un débris de chert Kichisipi de taille a été mis au jour, de même que des blocs de cette matière. Aucun outil en chert n'a été mis au jour sur ce site. Un total de sept éclats de quartz sont aussi présents dont le plus gros se trouvait dans le puits 203N-408E (photo 7.28). Quelques outils en quartz ont également été mis au jour.

Deux constats peuvent être tirés de l'analyse. D'abord, les éclats de moyennes dimensions (« b, c ») sont les plus représentés dans l'assemblage. Ces classes de dimensions représentent généralement les étapes moins avancées du façonnage (tableau 7.8) représentation des dimensions des éclats. Puis, les éclats de petites dimensions (« a ») sont moins bien représentés dans l'assemblage. Ces classes de dimensions représentent généralement les étapes avancées du façonnage.

Cependant, il est intéressant de constater qu'en reprenant le concept discuté précédemment, à savoir que les éclats de plus grandes dimensions (classe « c » et supérieures) représentaient généralement les premières étapes de la séquence de réduction, on constate que le chert de Kichisipi, avec un total de huit éclats, constitue seulement 3 % du poids de toute la matière lithique du site, alors que le quartz, qui est présent avec six éclats, représente 97 % du poids total.

Tableau 7.8 Représentation des dimensions des éclats du site BiFw-188

Dimension	État	Talon	Matières		Total (nb)	Total (%)
			Chert Kichisipi	Quartz		
a	Fragment	Absent	1	2	**3**	**18,75 %**
	Total Fragment		1	2	**3**	**18,75 %**
Total a			**1**	**2**	**3**	**18,75 %**
b	Entier	Présent	1		**1**	**6,25 %**
	Total Entier		1		**1**	**6,25 %**
	Fragment	Absent	4	2	**6**	**37,50 %**
		Présent		1	**1**	**6,25 %**
	Total Fragment		4	3	**7**	**43,75 %**
Total b			**5**	**3**	**8**	**50,00 %**
c	Entier	Présent	2		**2**	**12,50 %**
	Total Entier		2		**2**	**12,50 %**
	Fragment	Absent	1	1	**2**	**12,50 %**
	Total Fragment		1	1	**2**	**12,50 %**
Total c			**3**	**1**	**4**	**25,00 %**
e1	Entier	Présent		1	**1**	**6,25 %**
	Total Entier			1	**1**	**6,25 %**
Total e1				**1**	**1**	**6,25 %**
Total général			**9**	**7**	**16**	**100,00 %**
Total général			**56,25 %**	**43,75 %**	**100,00 %**	**100,00 %**

Le quartz est une matière très abondante dans l'environnement. Sa relativement bonne disponibilité dans les dépôts secondaires et en bordure des rivières fait que celui-ci est généralement considéré d'origine régionale, voire locale. Sur le site BiFw-188, le quartz représente près de 52,17 % de l'assemblage associé au débitage.

Photo 7.29 Burin en quartz, 202N-405E, T-1025

Parmi les artéfacts récoltés, nous notons la présence de deux burins en quartz, d'une chute de burin en chert kichisipi et d'éclats de taille en plus du burin trouvé dans le sondage 1 de 2022. Les outils mis au jour se trouvaient dans les puits 202N-405E (n = 2, dont deux burins). Le premier (photo 7.29) est un burin à troncature, dont le biseau n'est pas présent. Un coup de burin a été porté sur l'extrémité distale et probablement aussi sur la partie proximale. Ce coup a dégagé un pan sur le bord gauche de l'outil et créé un négatif de chute de burin. Le deuxième burin trouvé dans le même puits est un burin dièdre, dont le biseau est présent. Il présente une légère retouche directe sur la partie distale droite de l'outil. Un coup de burin a été porté sur l'extrémité distale et a permis de dégager un pan sur le bord gauche de l'outil en laissant la trace d'un négatif de chute de burin. Des traces de grignotage sur le biseau ont également été dénotées (photo 7.30).

Photo 7.30 Burin en quartz, 202N-405E, T-1029

Autour du puits 202N-405E, les outils en quartz dominent au niveau de l'outillage préhistorique. En contrepartie, autour du puits 203E-408E, les éclats de quartz et de chert dominent l'assemblage et aucun outils ne se trouvent autour du puits (tableau 7.9 BiFw-187c) fonction des outils).

D'après ces données, il semblerait y avoir deux espaces distincts dont l'un est consacré à la taille lithique et l'autre est un un espace de travail sur la matière.

Tableau 7.9 Distribution des différents type d'outils selon leur fonction sur le site BiFw-188

		Fonction outil		Total (nb)
Matières	**Outils**	**Couper**	**Graver**	
Chert Kichisipi	Chute de burin		1	**1**
Total Chert Kichisipi			**1**	**1**
Quartz	Burin	2	1	**3**
Total Quartz		**2**	**1**	**3**
Total général		**2**	**2**	**4**

On retrouvait des pierres fracturées dont quelques-unes étaient présentes dans les unités 202N-406E (quadrant nord-est) et 203N-407E (quadrants sud-ouest et nord-est), mais elles ne formaient pas de structure. Les pierres ne semblaient pas se trouver en place. Par contre, la proximité de deux importants nodules de chert Kichisipi dans l'unité 203N-407E amène son lot de questionnements. Il est possible que, tout comme dans le site BiFw-187, le chert était fracturé au contact du feu afin de le rendre plus facile à travailler. Par ailleurs, certains éclats présentent des cupules de feu.

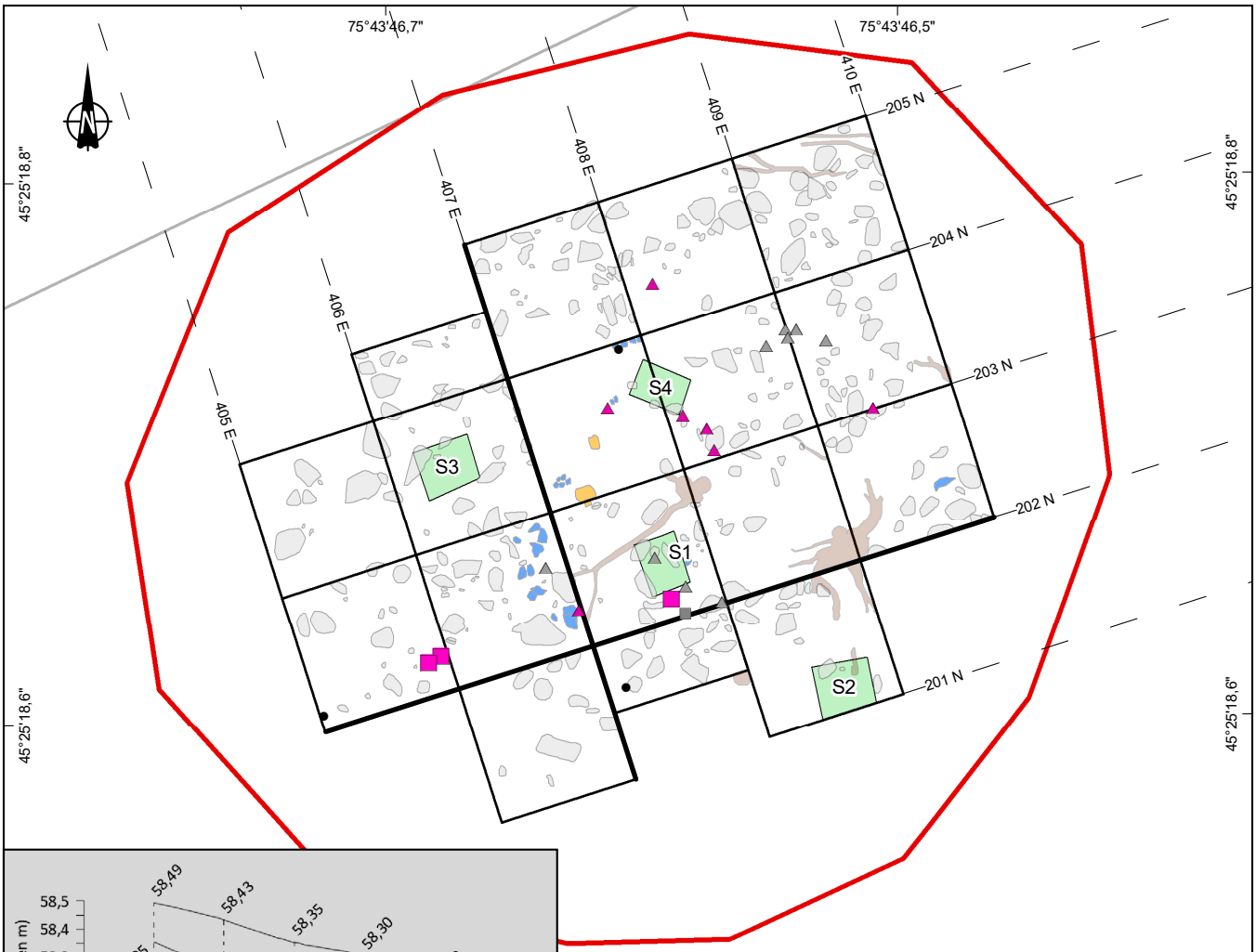

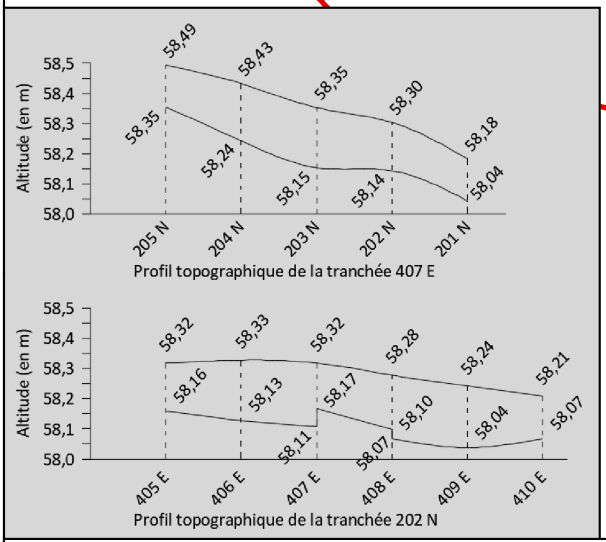

Zone d'étude
Sondage avec témoin
Puits
Profil stratigraphique
Racines
Limite estimée du site

Type d'artefact, matière lithique

Bloc vierge, chert
Burin, quartz
Débris
Éclat, chert
Éclat, quartz

État de la roche

Bloc de chert
Fracturée
Naturelle

Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2
Fouilles archéologiques

Plan détaillé de BiFw-188

Sources :

Fouilles et sondages, Archéotec, 2023, 2024
Données de projet, Hydro-Québec, 2023

Cartographie : Archéotec
Fichier : A397_ar_007_5_BiFw-188detail_240708.mxd

0 0,5 1 m
MTM, fuseau 9, NAD83 (SCRS)

Plan 7.3

Juillet 2024

Hydro Québec

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.

7.2.2.2 Artéfacts associés à la période historique

Plusieurs artéfacts historiques ont été trouvés sur le site BiFw-188, possiblement en lien avec la construction et l'utilisation du chemin de fer de la Hull Electric qui se trouve à environ 25 m au nord du site. Ces artéfacts ont principalement été trouvés dans les dix premiers centimètres de fouille, mais certains d'entre eux ont été trouvés plus profondément dans le sol. Tout d'abord, un boulon en fer, composé d'une vis à tête hexagonale et filetage partiel, d'un écrou et d'une rondelle a été trouvé sur le site, qui pourrait être lié à la construction du chemin de fer . De plus, une scorie a été trouvée dans le même puits que le boulon (203N-406E). Cette scorie pourrait être reliée au transport de cargaisons qui s'est opéré sur la voie ferrée.

Photo 7.31 Tuyau de pipe Bannerman, T-1083

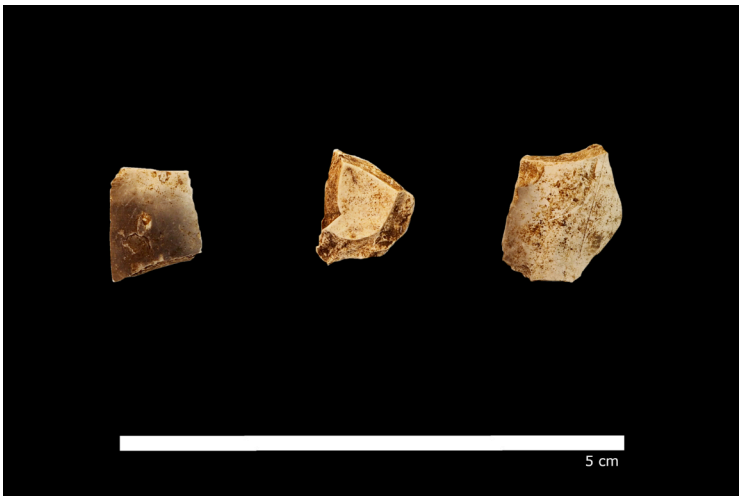

Photo 7.32 Fragments de tuyau de pipe, T-933

Ensuite, un tuyau de pipe en terre cuite blanche argileuse produite par la famille Bannerman a été trouvé (photo 7.31). Ces pipes ont été produites à Montréal entre 1858 et 1907, ce qui concorde aussi avec les années de construction et d'utilisation de ce chemin de fer (Savard et Drouin 1990 : 241). D'autres fragments de tuyaux et fourneaux de pipes en terre cuite blanche argileuse ont aussi retrouvé sur le site, mais ceux-ci ne portent pas de marques de production permettant une datation précise (photo 7.32). Certains d'entre eux montrent aussi des traces de combustion.

Un fragment de goulot de bouteille de boisson alcoolisée transparent vert foncé d'origine britannique avec une lèvre aplatie et une bague arrondie et des marques d'utilisation de pince de finition a aussi été trouvé sur le site (photo 7.33). Les pinces de finition ont été utilisées pour le façonnage de goulots de bouteilles entre les années 1820 et 1920, ce qui concorde également avec les années d'utilisation du chemin de fer. De plus, des fragments d'au moins une bouteille cylindrique à cul sphérique de teinte turquoise pâle qui semble avoir été fabriquée au moule à rotation ont été trouvés sur le site (photo 7.34). Ce type de procédé remonte quant à lui aux années 1870 à 1920.

Photo 7.33 Goulot de bouteille, T-2024

Photo 7.34 Fragments de bouteille cylindrique à cul sphérique, T-904

Un petit objet en métal cuivreux a aussi été retrouvé sur le site (photo 7.35). Il s'agit possiblement d'un petit embout à cordon ou lacet d'environ 2 cm de longueur, qui aurait été réutilisé à des fins décoratives. Effectivement, le petit cône semble avoir été pincé puis troué avec un outil pointu pour permettre d'être pendu à une extrémité. Sur l'autre extrémité, deux trous permettaient possiblement d'y attacher un petit fil. Cet objet était peut-être un pendentif résultant d'un travail artisanal considérant la réutilisation de l'embout et la mauvaise qualité des petits trous.

Photo 7.35 Objet en métal cuivreux, T-931

D'autres artéfacts datant des dix-neuvième et vingtième siècles ont aussi été trouvés sur le site. Tout d'abord, une tête de bouchon à bouteille en verre de couleur transparent brun de type « *clubsauce* » a été découverte (photo 7.36). Ce type de bouchon en verre, avec une tête circulaire et horizontale sans col et un tenon cylindrique qui s'amincit sur sa partie inférieure (parfois recouvert de liège), servait le plus souvent à un usage commercial de bouteilles à taille réduite comme des bouteilles de sauce, mais ils ont aussi été trouvés sur des bouteilles de boisson alcoolisée et de médicaments (Jones et al. 1985 : 152). Le fragment de bouchon trouvé sur le site BiFw-188

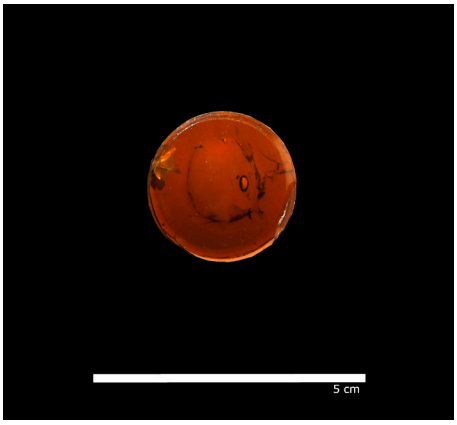

Photo 7.36 Tête de bouchon de type *clubsauce*, T-943

possède une tête circulaire aplatie et ne comporte pas d'inscription commerciale, il n'est donc pas possible d'identifier sa fonction précise. Ce type de bouchon date des années 1850 aux années 1950.

De plus, un bouton en verre rouge foncé de type « *Rosarian* », aussi appelé « *Pin-shank* » en forme de fleur a été trouvé (photo 7.37). Ce type de bouton en verre comporte un trou au centre par lequel passe une attache de laiton. Il prend d'ailleurs son nom de son attache en œillet. Ce type de bouton date du dix-neuvième siècle (Luscomb 1999 : 169).

Photo 7.37 Bouton en verre de type *Rosarian*, T-2042

Ensuite, une bille en terre cuite grossière sans glaçure de couleur orangée a été trouvée (photo 7.38). Elle semble avoir été roulée à la main et elle porte une légère dépression qui permet de déposer la bille sur une surface plate. La production des billes à jouer de ce type au Québec date également des dix-neuvième et vingtième siècles (Tremblay et Renaud 1990 : 95).

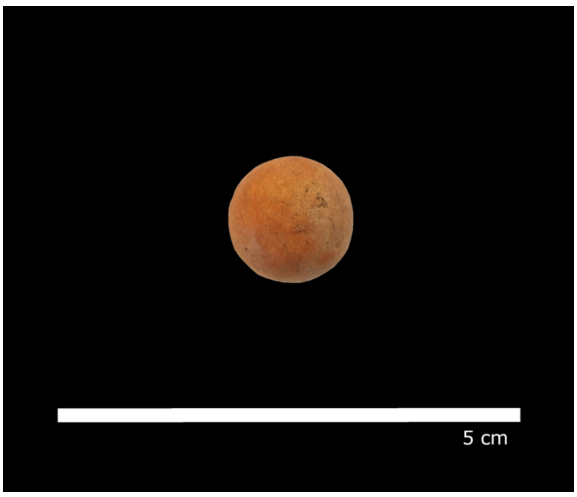

Photo 7.38 Bille en terre cuite grossière, T-2001

Des douilles de munitions utilisées ont également été trouvées en grande quantité (N=28). Il s'agit principalement de douilles de calibre .22, courtes et longues, qui semblent avoir été fabriquées par la Dominion Cartridge Company entre 1886-1976, comme celle qui a été trouvée sur le site BiFw-187 (photo 7.39). Une douille de calibre .38 a également été trouvée sur le site, plus au nord. Cette dernière porte une inscription gravée qui permet de l'identifier à la compagnie américaine Smith & Wesson Ammunition Co. qui produit des munitions de ce calibre depuis 1877 (Campbell 2022). Toutefois, cette munition porte aussi l'inscription commerciale de la Dominion Cartridge Company, qui produisait ce type de cartouche vide adaptée aux révolvers de la S&W entre 1886 et 1947 (Musée canadien de la guerre 2024).

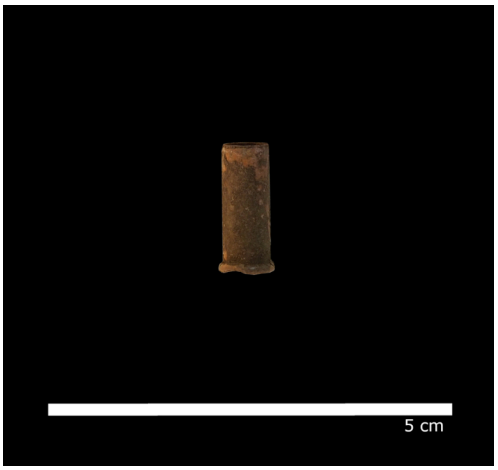

Photo 7.39 Douille de la calibre .22 de la Dominion Cartbridge Company, T-2024

Considérant l'ensemble des artéfacts historiques retrouvés sur le site BiFw-188, il a possiblement été occupé à la période historique entre les années 1820 et 1976, ce qui concorde avec l'utilisation de la voie ferrée de la Hull Electric entre 1896 à 1946 et celle de la Canadian Pacific Railway entre 1877 et 1991. Les artéfacts historiques retrouvés lors de l'inventaire du site en 2022 concordent aussi avec cette période d'occupation (1850 à 1945) (Archéotec 2023a).

8. Conclusion et recommandations

Bien que la matière première dominante soit différente sur les deux sites, c'est-à-dire le chert Kichisipi pour le site BiFw-187 et le quartz pour le site BiFw-188, les deux endroits semblaient être utilisés pour fragmenter thermiquement la matière première et la tester en produisant des outils d'appoint. La présence de nombreux burins sur les deux sites indique qu'un travail de transformation de certaines matières comme l'écorce, le cuir, le bois et l'os a été pratiqué à ces endroits également.

Le site BiFw-187 correspondrait donc à un atelier où des objets ont été fabriqués ou modifiés en chert avec l'aide d'une source de chaleur.

Comme il a été mentionné, la présence de nombreux burins sur le site indique que certaines matières organiques ont dû être transformées à cet endroit. Par exemple, la fabrication ou la réparation de canot d'écorce nécessitent l'utilisation de burins. De plus, la présence du noyer cendré et de coquilles de ses noix dans la zone fouillée nous permet également d'émettre l'hypothèse selon laquelle ces outils d'appoint pouvaient être utilisés afin de fendre les coquilles et de retirer les noix.

Concernant le matériel associé à la période historique retrouvé sur les deux sites archéologiques, il est possible de conclure qu'ils ont probablement été occupés en même temps, lorsque les voies ferrées de la Hull Electric et de la Canadian Pacific Railway étaient en opération, entre 1877 et 1991. D'ailleurs, le tramway opéré par la Hull Electric entre 1896 et 1946 passait à environ 40 m des sites, ce qui peut expliquer la quantité considérable d'artéfacts historiques associés à cette période qui a été retrouvée. Effectivement, plus de 200 artéfacts ont été décomptés sur le site BiFw-188 et 30 artéfacts sur le site BiFw-187. Des artéfacts associés au transport de marchandises, telles des boulettes de minerai de fer et une scorie, ont été retrouvés. D'autres artéfacts, comme les tuyaux de pipe, l'étiquette à tabac, les bouteilles en verre et la bille en terre cuite, sont quant à eux possiblement associés à la construction des chemins de fer et au passage des tramways près des deux sites.

L'importante quantité de douilles de munitions retrouvées sur le site BiFw-188 démontre également qu'il s'agissait probablement d'une zone exploitée par les chasseurs entre 1886 et 1976. Au total, 27 cartouches de calibre .22 et 1 cartouche de .38 ont été trouvées sur ce site. Le calibre des munitions de .22, utilisées dans des fusils, sert surtout à la chasse du petit gibier, comme la perdrix ou l'écureuil. La douille de calibre .38 est aussi utilisée pour chasser le petit gibier, mais sur de plus petites distances. Considérant le fait que près de 80 % des douilles trouvées sur ce site se situaient aux alentours des arbres qui entouraient les puits 202N-407E, 202N-408E, 201N-407E et 201N-408E, il est possible d'assumer qu'un chasseur se soit positionné dans cette zone stratégique lors de ses activités de chasse.

D’ailleurs, le puits 202N-408E comportait à lui seul 11 douilles de calibre .22. De plus, toutes les douilles trouvées sur le site semblent provenir du même producteur montréalais (la Dominion Cartridge Company).

9. Références

9.1 Documents imprimés

ARCHÉOTEC INC. 2008. *Au cœur du réseau du Sud-Ouest. Synthèse des informations archéologiques.* Rapport présenté à Hydro-Québec, Québec, 150 p.

ARCHÉOTEC INC. 2010. *Projet d'enfouissement des réseaux câblés de distribution dans la municipalité de Gatineau, secteur Aylmer. Étude de potentiel archéologique de la rue Principale entre la marina et la rue Park. Proposition d'activités archéologiques requises sur le parcours des excavations pour l'enfouissement.* Rapport présenté à Hydro-Québec, Québec, 74 p.

ARCHÉOTEC INC. 2011. *Rue Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau. Étude de potentiel archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, Montréal, 78 p.

ARCHÉOTEC INC. 2014. *Travaux d'enfouissement des réseaux câblés, rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau. Interventions archéologiques.* Rapport présenté à Hydro-Québec distribution et Ville de Gatineau, Montréal, 85 p.

ARCHÉOTEC INC. 2015a. *Anciens terrains de la Domtar à Gatineau. Étude de potentiel archéologique.* Rapport présenté à Windmill Developments, Montréal, 56 p.

ARCHÉOTEC INC. 2015b. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau. Site BiFw-172. Interventions archéologiques 2014*. Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Montréal, 135 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016a. *Ancien site de la Domtar. Gatineau, secteur Hull. Projet Eddylands. Surveillance archéologique des travaux de démolition des bâtiments 76k et 83a. Janvier et février 2016*. Rapport présenté à projet Eddylands, Montréal, 19 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016b. *Gatineau, projet d'élargissement du chemin Pink, phases 1 et 2. Étude de potentiel archéologique*. Rapport présenté à la ville de Gatineau, Montréal, 36 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016c. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau. Site BiFw-172. Interventions archéologiques 2015*. Rapport présenté à la ville de Gatineau, Montréal, 136 p.

ARCHÉOTEC INC. 2016d. *Travaux de réaménagement de la rue Jacques-Cartier, Ville de Gatineau. Surveillance archéologique 2015.Ville de Gatineau. Patrimoine immobilier et archéologique*. Rapport présenté à la Ville de Gatineau, Montréal, 206 p.

ARCHÉOTEC INC. 2017. *Ville de Gatineau. Enfouissement des services publics. Rue Laval, Kent et Victoria. Étude de potentiel archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec distribution et à la Ville de Gatineau, Montréal, 42 p.

ARCHÉOTEC INC. 2018. *Ancien site de la Domtar Gatineau, secteur Hull. Projet Zibi Gatineau. Surveillance archéologique des travaux de décontamination des sols. Site BiFw-180, 2017. Projet Zibi Gatineau*. Rapport présenté à Windmill Dream Québec Holding LP, Montréal, 96 p.

ARCHÉOTEC INC. 2019. *Ancien site de la Domtar, Gatineau, secteur Hull, Projet Zibi Gatineau.* Rapport présenté à Windmill Dream Québec Holding LP, Montréal, 93 p.

ARCHÉOTEC INC. 2020a. *Surveillance archéologique. Excavations pour la construction du mur de soutènement de la rive gauche à la centrale Hull-1gs. Ensemble industriel E. B. Eddy, site BiFw-43, sous-opération 1A, Gatineau, secteur Hull.* Rapport présenté à Chaudière Hydro North LP et Cima+, Montréal, 56 p.

ARCHÉOTEC INC. 2020b. *Travaux d'enfouissement des services publics dans les rues Laval et Kent, secteur du Vieux-Hull. Ville de Gatineau. Rapport de surveillance archéologique, 2019-202*0. Rapport présenté à la ville de Gatineau, à Hydro-Québec et à Cima+, Montréal, 161 p.

Archéotec inc. 2021. *Système de transport collectif structurant dans l'ouest de Gatineau. Étude de potentiel archéologique*. Rapport présenté à Englobe Corp. et à la Société des Transports de l'Outaouais, Montréal, 140 p.

Archéotec inc, 2023a. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à Hydro-Québec, montréal, 126 p.

Archéotec inc. 2023b. *Projet de démantèlement de la ligne à 25 kV et construction d'un réseau souterrain à 25 kV entre le poste Val-Tétreau et la centrale Hull-2. Fouilles des sites BiFw-187 et BiFw-188*. Rapport présenté à Hydro-Québec, 36 p.

Arkéos inc. 1992. *Projet Indeck/Val Tétreau. Inventaire archéologique*. Rapport présenté à SNC-Lavalin inc., Montréal, 17 p.

Arkéos inc. 1993. *Projet Indeck/Baie Squaw. Inventaire archéologique et travaux supplémentaires*. Rapport présenté à SNC-Lavalin inc., Montréal, 47 p.

Arkéos inc. 1998. *Fouille archéologique au site Bifw-24, parc du Lac Leamy, Hull*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale, Montréal, 118 pages et annexes.

Arkéos inc. 2001. *Autoroute Laramée/McConnell, Hull. Évaluation de l'intérêt archéologique*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Montréal, 40 p.

Arkéos inc. 2004. *Axe Mcconnell-Laramée : tronçon rue Saint-Joseph à la promenade du Lac-des-Fées, Gatineau. Inventaire et fouille archéologiques au site BiFw-76 (maison Walkerwright). Surveillance archéologique des tranchées associées aux études géotechniques*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Montréal, 69 pages et annexes.

Arkéos inc. 2005. *Axe McConnell-Laramée : boulevard Saint-Raymond/Promenade du Lac-des-Fées - Ville de Gatineau. Inventaire archéologique (été 2004)*. Rapport présenté au ministère des Transports du Québec, Montréal, 38 pages et annexes.

Arkéos inc. 2008. *Projet d'évaluation environnementale des liaisons interprovinciales, région Gatineau/Ottawa. Étude de potentiel archéologique - région Gatineau*. Rapport présenté à Roche/nce, Montréal, 93 p.

Benmouyal, J. 1971. R*econnaissance archéologique dans la région du parc de la Gatineau*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale et Musée de l'Homme, Ottawa, 13 p.

Benmouyal, J. 1988. « Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire ». Direction générale du patrimoine, Direction de l'est du Québec, ministère des Affaires Culturelles, Québec.

Brault, L. 1950. *Hull, 1800-1950*. Ottawa, les Éditions de l'Université d'Ottawa.

Burke, A. L. 2003. « La provenance des matières premières lithiques et la reconstitution des réseaux d'interactions » dans Î*le aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, éd. A. Burke, N. Clermont, C. Chapdelaine, J. Cinq-mars. Collection Paléo-Québec, N° 30. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 187-218.

Burke, A. L. 2017. « Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec » dans *l'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*, éd par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, N° 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 1-14.

Canadian Electrical News. 1896a. «The Hull and Aylmer Electric Railway. », p. 74.

Canadian Electrical News. 1896b. « Electricity on a Steam Road. », p. 212-213.

Carlson, A. E., A. N. Legrande, D. W. Oppo, R. E. Came, G. A. Schmidt, F. S. Anslow, J.-M. Liciardi, et E. A. Obbink. 2008. « Rapid Early Holocene Deglaciation of the Laurentide Ice Sheet ». *Nature Geoscience* 1(1), p. 620-624.

Champlain, S. et G.-É. Giguère. 1973. *Oeuvres de Champlain.* 3 vol. Édition du Jour, Montréal, 1478 p.

Chapdelaine, C. 1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Collection Paléo-Québec, N° 22. Recherches amérindiennes au québec, montréal, 314 p.

Chapdelaine, C. 2007. *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Collection Paléo-Québec, N° 32. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 382 p.

Chapdelaine, C. et E. Graillon. 2020. *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Collection Paléo-Québec, N° 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 306 p

Chevrier, D. 2017. « Pour une refonte d'un concept Archaïque » dans l'*Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*, éd par Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. Collection Paléo-Québec, N° 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 327-335.

Clermont, N., et C. Chapdelaine. 1998. *Île Morrison : lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais*. Collection Paléo-Québec, N° 28. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, N., C. Chapdelaine, et J. Cinq-mars. 2003. *Île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*. Collection Paléo-Québec, N° 30, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Codère, Y. 1998. *Identification des matières premières lithiques du site BiFw-006, parc du Lac-Leamy, Hull. Contributions à la mise en valeur du parc du Lac-Leamy, textes rassemblés par Marcel Laliberté*, section 3, Montréal, 7 pages et annexes.

Duchaine, D.-E. 2005. *Étude historique et dendrochronologique d'une collection de bois de flottage provenant de la rivière Gatineau*. Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, 112 p.

Due, J. F. 1966. « Quebec. » dans *The Intercity Electric Railway Industry in Canada*, University of Toronto Press, Toronto, p. 96–100.

Dumais, P., et G. Rousseau. 2002. « De limon et de sable. Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata » dans *Aux marges de l'œkoumène. La période paléoindienne dans le Nord-Est*, éd par Pierre Dumais, Gilles Rousseau, et Éric Chalifoux. Recherches amérindiennes au Québec, vol XXXII (3) Montréal, p. 55-75.

Dunn, G. 1970. « L'Outaouais : histoire d'une rivière ». *Asticou* 5 (1970) : p. 5-15.

Dyke, A. S. 2004. « An Outline of North American Deglaciation with Emphasis on Central and Northern Canada » dans *Quaternary Glaciations—Extent and Chronology, Part II: North America*, éd par Jürgen Ehlers et Philip Leornard Gibbard. Elsevier Science, Amsterdam, p. 373-424

Dyke, A. S., et L. Robertson. 2003. *Deglaciation of North America*. Geological Survey of Canada, Ottawa, non paginé.

Ellis, C. J., N. Ferris, et Ontario Archaeology Society. 1990. « The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650 ». *London Chapter of The Ontario Archaeological Society* (5).

Fulton, R. J., et S. H. Richard. 1987. « Chronology of Late Quaternary Events in the Ottawa Region, in Quaternary Geology of the Ottawa Region, Ontario and Quebec ». *Geological Survey Of Canada. Gouvernement du Canada*, Ottawa, p. 24-30.

Gaffield, C. et Institut québécois de recherche sur la culture. 1994. *Histoire de l'outaouais*. Les régions du Québec, volume 6. Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 876 p.

Groupe de recherche archéologique de L'outaouais. 2013. *Inventaire et fouille archéologique 2012 du site BiFw-23, parc Jacques-Cartier, secteur de Hull, Gatineau*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale et à la Ville de Gatineau, 39 p.

Guitard, M. 1998. *Le site E. B. Eddy : étude historique (BiFw-43)*. Rapport présenté à la Ville de Hull, Hull, 141 p.

Guitard, M. 1999. *E. B. Eddy, un site industriel (BiFw-43)*. Rapport présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec, Gatineau, 286 p.

Inizan, M.-L., Reduron, M., Roche, H. et J. Tixier, 1995. *Technologie de la pierre taillée*. Tome 4. Centre national de recherche scientifique, paris, 199 p.

Jones, O., Sullivan C. et Miller, G. L. 1985. *Glossaire du verre*. Environnement Canada, Service des parcs, lieux historiques nationaux, Ottawa, 185 p.

Laliberté, M. 1998. *Fouilles de sauvetage sur un site de halte et de portage du Sylvicole inférieur et moyen, projet de sauvetage du site archéologique bifw-39, parc des Rapides-Deschênes, stationnement Champlain*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale, Ottawa, 34 p.

Laliberté, M. 2003. *Inventaire d'une zone à potentiel archéologique, parc Jacques-Cartier, secteur de la maison Charron*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale, Ottawa, 23 p.

Laliberté, M. 2011. *Inventaire archéologique (2009) - autoroute 50 - tronçon entre la montée boucher et un kilomètre à l'ouest du chemin faillon (km 9+241 à 15+660), Grenville-sur-la-rouge*. Archéologique. Rapport présenté au ministère des Transports, 67 p.

Laliberté, M. L, M.-F. Archambault, C. Saint-germain, et G. Tassé. 1997. *Archéologie du Lac Leamy, bilan des fouilles de 1996 sur le site BiFw-6*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale, à l'Université du Québec à Montréal, au inistère de la Culture et des Communications du Québec, à la Société d'Histoire de l'Outaouais et à la Ville de Hull, Gatineau, 66 p.

Laliberté, M. et C. Saint-germain. 1998. *Les fouilles archéologiques de 1997 sur le site BiFw-6, parc du Lac-Leamy, Hull*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale et au ministère de la Culture Et Des Communications Du Québec, Gatineau, 57 p.

Lapointe, P.-L. 2005. « Géographie, histoire et définition d'une identité régionale : le cas de l'Outaouais ». *Histoire Québec* 11(2), p. 4-17.

Lauriol, B., W. Deschamps, L. Carrier, W. Grimm, R. Morlan, et B. Talon. 2003. « Cave Infill and Associated Biotic Remains as Indicators of Holocene Environment in Gatineau Park (Quebec, Canada) ». *Canadian Journal of Earth Sciences* 40, p. 789-803.

Luscomb, S. C. 1999. *The Collector's Encyclopedia of Buttons*. 4e édition. Schiffer Pub, Atglen, 242 p.

McGregor, S. 2004. *Since Time Immemorial: « Our Story ». The Story of the Kitigan Zibi Anishinàbeg*. Kitigan zibi Education Council, Maniwaki, 344 p.

Ministère de la Culture et des Communications. 2015. *Guide pour l'initiateur de projet*. Ministère de la Culture et des Communications du québec. Direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone, Québec, 20 p.

Occhietti, s. 2007. « The Saint-Narcisse Morainic Complex and Early Younger Dryas Events on the Southeastern Margin of the Laurentide Ice Sheet ». *Géographie physique et Quaternaire* 61 (2-3), p. 89-117.

Ottawa Journal. 6 décembre 1946. « Hull Trams Use Railway Tracks », p. 16.

Ouellet, J.-C. 2017. « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 ». Collection Paléo-Québec, N° 36. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 115-149.

Parent, M. et S. Occhietti. 1999. « Late Wisconsinan Deglaciation and Glacial Lake Development in the Appalachians of Southeastern Québec ». *Géographie physique et Quaternaire 53* (1), p. 117-135.

Pilon, J.-L. 2008. « Getting Over the Falls: the Archaeological Heritage of Rockcliffe Park ». *Oas - Arch Notes -New Series* 13 (1), p. 7-16.

Pilon, J.-L., et R. Marois. 2001. « Une question de temps : plus de 6000 ans d'histoire dans la région de la capitale nationale du canada » dans *Construire une capitale - Ottawa - Making a capital*, éd. J. Keshen et N. St-Onge, 21-37. University of Ottawa Press, Ottawa.

Pintal, J.-Y. 1994. *Inventaire archéologique du Parc Jacques-Cartier, Hull*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale, 59 p.

Pintal, J.-Y. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. VVVII (3), p. 41-54.

Pintal, J.-Y., J. Provencher, et G. Piédalue. 2015. *Air - archéologie du Québec : territoire et peuplement*. Collection archéologie du Québec. Pointe-à-Callières. Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les Éditions de l'Homme, Montréal, 216 p.

Richard, P. J. H. 1985. « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans bp. L'habitabilité dans un milieu changeant. » *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. XV (1-2), p. 39-56.

Richard, P. J. H. 2003. « Histoire postglaciaire de la végétation et du milieu en Outaouais : le point et les pistes de recherche » dans *Île aux Allumettes : l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais*, éd. par Norman Clermont, Claude Chapdelaine, et Jacques Cinq-Mars. Collection Paléo-Québec, N° 30. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 47-80.

Richard, P. J. H. et P. Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Ecologie forestière - manuel de foresterie de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec*. 2e édition. Saucier et al., ouvrage collectif, Éditions Multimondes, Québec, p. 170-176.

Richard, P. J. H., et S. Occhietti. 2005. « ^{14}C chronology for Ice Retreat and Inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* (63), p. 353-358.

Richard, P. J. H., et J. Poirier. 2016. *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal*. Tableau. Ethnoscop inc., montréal, 2 p.

Richard, P. J. H, J. J. Veillette, et A. C. Larouchel. 1989. « Palynostratigraphie et chronologie du retrait glaciaire au Témiscamingue : évaluation des âges ^{14}C et implications paléoenvironnementales ». *Canadian Journal of Earth Science* 26, p. 227-641.

Richard, S. H. 1980. *Surficial geology : Papineauville-Wakefield region, Quebec*. Commission géologique du Canada, Ottawa, p. 121-128.

Savard, M. et Drouin, P. 1990. *Les pipes à fumer de place-royale*. Dossiers « collection patrimoines », ministère de la Culture et des Communications, Québec, 412 p.

Société d'Histoire de l'Outaouais. 1993. *Connaissance du patrimoine archéologique de l'Outaouais. Evaluation archéologique de trois sites préhistoriques. Parc du lac Leamy, Hull, été 1993*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale, à la Communauté urbaine de l'Outaouais, au ministère des Communications du Canada, au ministère de la Culture du Cuébec et à la Ville de Hull, Gatineau, 45 pages et annexes.

Société d'Histoire de l'Outaouais. 1995. *Les recherches archéologiques de 1994 dans le parc du lac Leamy*. Rapport présenté à la Commission de la Capitale Nationale, à la communauté urbaine de l'Outaouais, au ministère des Communications du Canada, au ministère de la Culture et des Communications du Québec et au Musée canadien des civilisations, Gatineau, 98 p.

Société d'Histoire de l'Outaouais. 1999. *La préhistoire de l'Outaouais*. Société d'Histoire de l'Outaouais, Hull, 113 p.

Springate, m. E. 1997. « Some brief notes on the tobacco tag ». *Arch notes ns* 2(6), p. 10-12.

Taché, L.-H. 1938. *Le nord de l'Outaouais ; manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales*. Le Droit, Ottawa, 396 p.

Tassé, J. 1871. « Philemon Wright ou colonisation et commerce de bois, Montréal ». *La Minerve*, 77 p.

Tremblay, K. et Renaud, L. 1990. *Les jeux et les jouets de place-royale*. Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, Québec, 212 p.

Tremblay, R. 2006. *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et les Éditions de l'Homme, Montréal, 139 p.

Vaillancourt, J. 2003. *Interprétation de la stratigraphie et des paléoenvironnements de sites archéologiques du parc du Lac Leamy (Québec), de l'Archaïque (~4 000 ans aa) à la période de Contact*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal, 123 p.

Watson, G. D. 1990. « Palaeo-indians and Archaic Occupations of the Rideau Lakes ». *Ontario archaeology* (50), p. 5-26.

Wright, J. V. 1995. *A History of the Native People of Canada: volume 1 (10 000 - 1 000 b.c.)*. Collection Mercury Series 152. Commission archéologique du Canada, Musée canadien des civilisations, Hull, 564 p.

9.2 Site internet

Campbell, D. 2022. « The .38 Smith & Wesson: History and Performance », https://www.americanrifleman.org/content/the-38-smith-wesson-history-and-performance/, consulté à plusieurs reprises.

Commission de la Capitale Nationale. « Sentier de la capitale », https://ccn-ncc.gc.ca/endroits/sentier-de-la-capitale, consulté à plusieurs reprises.

Huegel, R. E. 2013. « .22 boxes of the world », https://www.wardscollectibles.com/22-box-id/world/canada.pdf, repéré à plusieurs reprises.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec. 2020. « Répertoire du patrimoine culturel du Québec. » http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/, consulté à plusieurs reprises.

Musée canadien de la guerre. « Centre-fire cartridge », https://www.warmuseum.ca/collections/artifact/1337464, consulté à plusieurs reprises.

Massie, mgr J. M. 2012. « Archidiocèse de Gatineau - chroniques historiques », http://diocesegatineau.org/fr/wikiavenir.php

Morrison, J. 2005. « 2.3 histoire des Algonguins sur la rivière des Outaouais ». Rivière du patrimoine canadien- la rivière des Outaouais, http://www.ottawariver.org/html/news/whatsnew_f.html

9.3 Documents cartographiques

Bouchette, J. et J. Walker. 1815. A *Plan of the New Townships on the Grand or Ottawa River...* Londres. Bibliothèques et Archives nationales du Québec, g 3450 o 82 1815 b6 car pf, échelle 1 mille au pouce.

Bouchette, J. 1831. *To his most excellent majesty, king william iv. This topographical map of the district of montreal, lower canada: exhibiting the new civil division of the district into counties pursuant to a recent act of the provincial legislature; also a large section of upper canada, traversed by the rideau canal, is with his majesty's gracious and special permission most humbly & gratefully dedicated by his majesty's most devoted & loyal canadian subject. James wyld.* Londres. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3450/1831/B68 DCA PL G/3450/1831/B68 CAR, échelle 1:175 000

Burrows, J. 1824. *Plan d'une partie du village de Hull.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CN301,S49, D3441, échelle 1 chaîne au pouce.

Champlain, S. De. 1632. *Carte de la nouvelle france, augmentée depuis la dernière, servant à la navigation faicte en son vray meridien, par le sr. De Champlain capitaine pour le roy en la marine lequel depuis l'an 1603 jusques en l'année 1629; a descouvert plusieurs costes, terres, lacs, rivières et nations de sauvages, par cy devant incognuës, comme il se voit en ses relations quil a faict imprimer en 1632, ou il se voit cette marque… ce sont habitations qu'ont faict les françois. L. Sevestre, paris.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G/3400/1632/C43 CAR, échelle de 100 lieues.

Couagne, J.-B. De. 1711. *Carte du Canada tirée sur un très grand nombre de mémoires des plus récents augmentée et corrigée sur toutes celles qui ont été faittes avant 1711. Présentée à monseigneur le comte de Pontchartrain commandeur des ordres du Roy secrétaire et Ministre d'éstat par son très humble et très obéissant serviteur Decouägne.* Bibliothèque nationale de France, Département cartes et plans, ge sh 18 pf 124 div 1 p 2, échelle de 80 lieues.

Davis, T. 1802. *Plan of Part of the Township of Hull Situated on the Northerly Side of the Ottawa River in the Province of Lower Canada.* Bibliothèque et Archives nationales du Québec E21, S555, SS1, SSS1, PH.17A, échelle 40 chaînes au pouce.

Franquelin, J. B. L. 1685. *Amérique septentrion. Lle [i.e. Septentrionale]: composée, corrigée, et augmentée, sur les iournaux, mémoires, et observations les plus justes qui en ont etes faites en l'année 1685 & 1686, par plusieurs particuliés.* Library of congress, G3300 1685 .F7, échelle de 100 lieues.

Goad, C. E. 1878. *Insurance Plan of Ottawa, Ontario.* Chas E. Goad, Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, G1149.O8G475 G62 1878, échelle : 100 pieds au pouce.

Goad, C. E. 1884. *E.B. Eddy, Hull, Quebec, March 1884.* Chas. E. Goad co., Montréal. Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 3855183, échelle 1:600.

Gouvernement du Québec. 1973. *Plan d'expropriation, boulevard Sacré-Cœur, du boulevard Maisonneuve à la rue Saint-Rédempteur, Hull.* Greffe de l'Arpenteur général al_79_217_749_image_002

LAHONTAN, L. A. De L. D'ARCE. 1703. *Carte générale de Canada dédiée au Roy de Danemark*. Collection America, 1500 - 1800. S. N., La Haye. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2 663 594, échelle de 100 lieues à 20 par degré.

9.4 Documents iconographiques

ANONYME. 1900. *Interior of eddy's mill after the hull-ottawa fire of 1900*. Bibliothèque et Archives Canada, c002990.

ANONYME. 1924. *The old portage trail past the little chaudiere, val-tétreau, hull, looking west*. Bibliothèque et Archives Canada, 4 542 786.

ANONYME. Entre 1903 et 1915. *Cor. Main & bridge sts. Hull p.q., Ottawa, Can*. Carte postale. The International Stationery Co., Picton. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, cp 047761 con

BROADHEAD, G. W. 1910. *Pont Prince-de-Galles*. Bibliothèque et Archives Canada, Collection Pierre Louis-Lapointe.

DUNCAN, J. 1851. *Part of the Chaudiere Falls from Hull. Aquarelle : Watercolour over Pencil on Paper*. Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2833483.

DUVERNET, H. R. 1823. *A View of the Mill and Tavern of Philemon Wright at the Chaudière Falls, Hull*. Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 2836987.

JACOBS, A. 1981. *Sky Woman*. Peinture. Https://www.twoturtle.ca/#sky_woman.jpg

MILLS. J. M. *Livraison de la première locomotive électrique en 1896, fabriquée par le Canadian General Electric Co.* Canadian car builders series. N° 3. Miscellaneous builders.

TOPLEY, W. J. 1900. *Bingham Logs at Cascades - Log Driving, Gatineau River*. Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN 3372562.

W. C. MACDONALD, REG'D. 4 juillet 1919. « MacDonald's Popular Brand », *Canadian Grocer* 33 (27). Maclean-Hunter Co, Toronto, p. 19.

10. Annexes

10.1 Catalogues photos